

COLLECTION DU VIEUX HUÉ

LE BULLETIN
DES
AMIS DU VIEUX HUÉ
1914-1923



HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT

1925

*A TOUS CEUX
QUI ONT SOUTENU LE VIEUX HUÉ
PAR LEUR TRAVAIL
OU PAR LEUR SYMPATHIE*



L'ŒUVRE DES AMIS DU VIEUX HUÉ

(1913-1923) (1)

Plus de dix ans se sont écoulés depuis que M. le Résident Supérieur Charles approuvait, le 14 Novembre 1913, les Statuts de l'Association des Amis du Vieux Hué. Dix ans ! C'est une longue existence, pour une Société coloniale qui, bien que puissamment soutenue, au point de vue financier et moralement, par le Protectorat et par le Gouvernement annamite, n'en reste pas moins une Société privée, soumise, de ce chef, plus que toute autre entreprise, aux aléas coloniaux. L'essai, malgré des pronostics fâcheux, a réussi. Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les dix premières années de la Société, pour se rendre compte du travail accompli. Et ce sera réconfortant, même si des destins contraires amenaient la disparition d'une œuvre qui mériterait de vivre.

Nous passerons d'abord en revue le travail interne de la Société, c'est-à-dire la production scientifique, les études publiées par les membres de la Société dans le Bulletin ; puis nous verrons son action à l'extérieur (2).

(1) Cet article a paru dans la *Revue de l'Histoire des Colonies françaises*, Tome XVIII, 1925, pp. 321-394.

(2) Pour se rendre compte de la vie de la Société, de son œuvre, de son action au dehors, consulter les comptes-rendus des séances et les rapports annuels du Président, du Rédacteur du Bulletin du Trésorier. Ces documents sont donnés chaque année dans le Bulletin, sous le titre de : « Documents concernant la Société ». Pour connaître l'esprit qui a guidé les organisateurs et les directeurs des Amis du Vieux Hué, consulter les allocutions prononcées les jours de réceptions solennelles (Allocution au Dr Sallet (Orband. R.),



Pour juger du cadre où s'est mue l'activité de la Société des Amis du Vieux Hué, au point de vue de l'histoire et des études connexes, il faut se reporter à l'article 2 de ses Statuts : « L'Association a pour objet de rechercher, de conserver et de transmettre les vieux souvenirs d'ordre politique, religieux, artistique et littéraire, tant européens qu'indigènes, qui se rattachent à Hué et à ses environs » (1), et au « Plan de recherches » que le P. Cadière traçait aux Amis du Vieux Hué, dès leur première réunion : « L'ensemble des faits qui constituent ce que nous avons appelé le Vieux Hué, peut se diviser, au point de vue chronologique, en quatre périodes : le Hué préhistorique, le Hué cham, le Hué annamite, enfin le Hué européen » (2).

C'est uniquement « par acquit de conscience », que le Hué préhistorique était mentionné. Et cependant, un ethnographe très averti, M. T. V. Holbé, a donné dans le Bulletin une étude pleine d'intérêt, où il rappelle les diverses trouvailles d'objets préhistoriques faites en Indochine, signale les publications auxquelles ces découvertes ont donné lieu, étudie plus particulièrement les haches dites « à talon », enfin émet quelques hypothèses, au sujet de l'apparition de l'industrie du bronze et des premières vagues de population qui ont recouvert l'Indochine et l'Insulinde (3).

Il peut se trouver, et il se trouve en réalité, parmi les membres du Vieux Hué, des spécialistes de la préhistoire, mais il est tout naturel que leurs travaux, à moins qu'ils n'aient un rapport très étroit avec Hué, soient publiés dans les revues spéciales de la Colonie ou de la Métropole. Il en est de même des questions concernant le Hué cham :

B. A. V. H., 1924, pp. 354-355 — A M. le G. G. Sarraut (Orband, R. et Cadière, L.), *ibid.*, 1917, pp. 1-3, 5-9. — A M. le G. G. p. i. Monguillot (Cadière, L.), *ibid.*, 1919, pp. 545-547. — A M. le G. G. Long (Guibier, H.), *ibid.*, 1920, pp. 478-483. — A M. le R. S. Pasquier (Dr Gaide, L.), *ibid.*, 1921., pp. 299-300. — A M. le R. S. Pasquier (Cadière, L.), *ibid.*, 1921, pp. 300-303. — A M. le Maréchal Joffre (Dr Gaide, L.), *ibid.*, p. 312. — A M. le R. S. p. i. Friès (Cadière, L.), *ibid.*, 1922, p. 349. — A M. Sylvain Lévi (Cadière, L.), *ibid.*, 1922, pp. 362-364. — A M. le Député Maître et à M. Jean Brunhes (Cadière, L.), *ibid.*, 1923, pp. 482-486. — A M. le G. G. Merlin (Pasquier, P.), *ibid.*, 1923, pp. 500-501. — A M. le G. G. Merlin (Dr Gaide, L.), *ibid.*, 1923, pp. 501-503).

(1) B. A. V. H., 1914, p. 87.

(2) B. A. V. H., 1914, pp. 1-12.

(3) Holbé (T. V.) : *Quelques mots sur le préhistorique indochinois, à propos des objets recueillis par M. H. de Pirey* (B. A. V. H., 1915 pp. 43-53).

leur place est dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*. Aussi, le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* n'a publié que des notes relatives à quelques sculptures découvertes aux environs de Hué ou transportées au Musée de la Société, ou bien encore à la citadelle chame des Arènes (1).

* * *

Comme il était à prévoir, en ce qui concerne le Hué annamite, ce sont les monuments, les objets anciens ou caractéristiques de la civilisation annamite, qui ont attiré en premier lieu l'attention des Amis du Vieux Hué. Aussi les études concernant l'Archéologie proprement dite sont nombreuses dans le Bulletin.

Le Palais de Hué comprend, dans la Cité Pourpre interdite, tout un ensemble de bâtiments dont l'histoire n'a pas encore été faite d'une façon sérieuse. Une étude du P. Cadière a toutefois amorcé la question (2). Elle nous fait connaître les remaniements successifs qui ont modifié l'aspect de toute la partie Sud du Palais, depuis la grande porte Ngọ-Môn, qui donne entrée dans la Cité Jaune, jusqu'au palais Cẩn-Chánh, en passant par le palais Thái-Hoà et la Porte Dorée, ainsi que par toutes les esplanades, les portiques, les pièces d'eau, qui sont échelonnés entre ces deux monuments. Ici, comme partout, c'est Gia-Long qui, dans les premières années de son règne, en 1804, 1806, 1811, a presque tout construit. Minh-Mạng, en 1833, déplaça quelques édifices ou changea leur appellation, en supprima ou ajouta quelques autres, et donna à tout l'ensemble l'aspect actuel.

Les Urnes dynastiques, qui s'alignent devant le temple Thê-Miêu, sont l'œuvre de Minh-Mạng, qui les fit fondre en 1835-1836, à l'exemple des dynasties de la haute antiquité chinoise, comme un symbole de la stabilité et de la pérennité de sa famille. Le premier

(1) Gras, E. : *Une Statue « tiane »* (B. A. V. H., 1915, pp. 385-390.). — Cadière, L. : *La Statue et les autres sculptures chames de Giam-Biêu* (id., 1915, pp. 471-474). — Cosserat, H. : *Un fragment de stèle chame* (id., 1915, p. 342). — Cosserat, H. : *La Citadelle chame des Arènes* (ib., 1915, p. 341). — Cadière, L. : *Les Sculptures chames de Xuân-Hoà* (id., 1917, pp. 285-289). — Cadière, L. : *Sculptures chames Thành-Trung* (id., 1915, p. 4749). — *La Citadelle chame des Arènes* (id., 1916, p. 448).

(2) Cadière, L. : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (B. A. V. H., 1914, pp. 315-335).

numéro du Bulletin *des Amis du Vieux Hué* donna une étude complète sur ces chefs d'œuvre de l'art du bronze en Annam (1).

D'autres beaux spécimens de l'art de la fonte sont les grandes vasques en bronze conservées soit dans l'intérieur du Palais, soit en divers autres endroits de la Capitale. Elles remontent au XVII^e siècle et furent exécutées par le fondeur de canons de la cour de Hué, Jean de la Croix. M. L. Sogny en a donné une description soignée, accompagnée de planches (2). M. R. Orband, de son côté, avait étudié une série de vases rituels, fondus par **Minh-Mạng**, en 1839, d'après des modèles de l'antiquité chinoise (3). M. H. Le Bris retraça l'histoire et donna la description des Canons-Génies du Palais, fondus par Gia-Long, en 1803 (4), et M. H. Cosserat étudia les canons hollandais qui, transportés de la Citadelle, ornent aujourd'hui l'entrée de la Résidence Supérieure (5). MM. Bonhomme et **Ũng-Trình** traduisirent l'inscription d'un beau panneau de bronze qui est conservé au Musée **Khải-Định** ; l'inscription, datée de 1838, fut composée par **Thiệu-Trị**, alors Héritier présomptif, et placée dans la salle d'étude des princes impériaux (6). Les tambours qui servent à sonner la retraite, au Palais, ou qui font partie du cortège royal, dans certaines cérémonies, ont une histoire singulière : ils sont marqués aux armes de France, jouent des airs français et remontent à l'époque où Chaigneau. était au service de Gia-Long (7). D'autres objets anciens

(1) Sogny, L. : *Les Urnes dynastiques du Palais de Hué : notice descriptive* ; — Chovet, P. : *Technique de la fabrication* ; — Cadière, L. : *Notice historique* (B. A. V. H., 1914, pp. 15-31 ; 33-37 ; 39-46). — Sogny, L. : *Banquet offert à l'occasion de la fête d'inauguration des neuf Urnes dynastiques* (B. A. V. H., 1915, p. 342).

(2) Sogny, L. : *Les Vasques en bronze du Palais*. (B. A. V. H., 1921, pp. 1-13). — Sur Jean de la Croix, voir aussi : Cadière, L. et Cœdès, G. : *Deux canons cochinchinois au Ministère de la Guerre de Bangkok* (B. A. V. H., 1919, pp. 528-532), et Cadière, L. : *Le Quartier des Arènes : Jean de la Croix et les premiers Jésuites* (B. A. V. H., 1924, pp. 307-332).

(3) Orband, R. : *Les Bronzes d'art de Minh-Mạng* (B. A. V. H., 1914, pp. 255-293).

(4) Le Bris, H. : *Les Canons-Génies du Palais de Hué* (B. A. V. H., 1914, pp. 101-110). — Cadière, L. : *Un ancêtre des Canons-Génies au palais du roi du Tonkin* (B. A. V. H., 1915, pp. 35-343).

(5) Cosserat, H. : *Au sujet du monogramme de la Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales : les canons de la Résidence Supérieure* (B.A.V.H., 1916, pp. 389-393).

(6) Bonhomme, A. et **Ũng-Trình** : *Une inscription de Thiệu-Trị sur un panneau de bronze* (B. A. V. H., 1915, pp. 203-209).

(7) Cosserat, H. : *Note sur les tambours royaux de Hué*. B. A. V. H., 1920, pp. 253-257).

ou curieux ont été décrits successivement dans le Bulletin, qui devient ainsi peu à peu l'inventaire du riche musée que forment le Palais, les salles funéraires des tombeaux royaux et depuis quelques années, la **salle Tân-Thơ-Viện**⁽¹⁾.

L'Enceinte Pourpre interdite et l'Enceinte Jaune, qui entourent immédiatement les divers bâtiments du Palais, sont contenues à leur tour dans une troisième enceinte, aux dimensions vastes, qui est l'Enceinte Capitale, ce que l'on appelle vulgairement la Citadelle. **M. Võ-Liêm**, depuis Ministre de la Guerre, après avoir indiqué les déplacements successifs de la résidence des premiers **Nguyễn**, a donné sommairement l'histoire de cette enceinte, depuis les premiers travaux que Gia-Long fit effectuer en 1804 et pendant toute la durée de son règne, jusqu'aux remaniements, aux réparations et aux embellissements exécutés par **Minh-Mạng** et par **Thiệu-Trị**, enfin par **Tự-Đức** (2). Lors de l'occupation française, les troupes s'établirent dans le Mang-Cá, à l'angle Nord-Est de la Citadelle. M.P. Cantin a rappelé, d'après les archives de la Place, les divers projets qui furent mis en avant et les travaux qui furent exécutés pour mettre le réduit en état de défense (3). Ces deux travaux sont une base sérieuse pour des études de détail plus fouillées. Une étude du P. Cadière sur le Canal Impérial restitue l'état hydrographique ancien des lieux où s'élève aujourd'hui la Citadelle (4).

Les monuments qui sont disséminés dans l'Enceinte Capitale et dans ses alentours, ont fourni la matière de nombreuses monographies. Et c'est ainsi que l'on a eu successivement dans le Bulletin, la description et l'historique des anciennes prisons de Hué, le **Khám-Đường** (5)

(1) Gras, E. : *Sur un encrifier de Tự-Đức* (B. A. V. H., 1917, pp. 207-208). — **Ngô-Đình-Diệm** : *L'encrifier de S. M. Tự-Đức : traduction des inscriptions* (id., 1917, pp. 209-212). — Tassel : *Le paravent des Cent Félicités et des Cent Longévités* (id., 1917, pp. 33-36.) — Orband, R. : *Sur un disque sculpté, avec inscription de Minh-Mạng* (id., 1915, pp. 329-332). — Orband, R. : *Les đầu-hổ du tombeau de Tự-Đức* (id., 1917, pp. 103-108). — Gras, E. : *Sur une statuette bouddhique conservée au Tân-Thơ-Viện* (ibid., 1916 pp. 445-446.)

(2) **Võ-Liêm** : *La Capitale du Thuận-Hòa* (Hué) (B. A. V. H., 1916, pp. 277-288). — Cf. Lt. Cl. Ardant du Picq : *Les Fortifications de la Citadelle, de Hué* (B. A. V. H., 1924, pp. 221-145).

(3) Cantin, P. : *La Concession française de Hué, de 1884 à 1889, projets de défense, réalisation* (B. A. V. H., 1916, pp. 379-387).

(4) Cadière L. : *Le Canal Impérial* (B. A. V. H., 1915, pp. 19-28). — **Ung-Trình** : *Stèles concernant le Canal Impérial* (id., 1915. pp. 15-17).

(5) Roux, J.-B. : *Les Prisons du Vieux Hué : le Khám-Đường* (B. A. V. H., 1914, pp. 51-58.) — **Nguyễn-Đình-Hoè** : *Note sur les cendres des Tây-Sơn dans la prison du Khám-Đường* (ibid., 1914, pp. 145-146).

et le **Trần-Phủ** (1), de l'hôtel des Ambassadeurs et de la Résidence des Gouverneurs civils et militaires de la province de Hué (2), des Greniers royaux (3), du Ministère de la Famille royale (4), du Pavillon des Edits (5), de l'Ecole des **Hậu-Bồ**, qui servait jadis de maison de réception pour les envoyés des gouvernements étrangers, et notamment pour les représentants de la France (6), du parc **Tĩnh-Tâm**, de la Bibliothèque des Archives, et de divers autres lieux ou monuments de la Citadelle (7).

L'Esplanade des Sacrifices a grande allure, dans les environs de Hué, avec l'ombre de ses pins enserrant de grands espaces de lumière, où s'élèvent les tertres symboliques, le tertre rond, figure du Ciel, surmontant le tertre carré, qui représente la Terre. Après plusieurs notes de caractère historique (8), les Amis du Vieux Hué ont consacré un Bulletin presque tout entier au grand sacrifice que l'Empereur d'Annam, le Fils du Ciel, offre tous les trois ans au Ciel, à la Terre, à tous les génies du vaste univers et aux ancêtres de la dynastie des Nguyễn (9). C'est une étude exhaustive, au point de vue descriptif et liturgique, et ce travail était d'autant plus nécessaire que, par suite des révolutions qui ont bouleversé les vieilles sociétés d'Extrême-

(1) Roux, J.-B. : *Les Prisons du Vieux Hué : le Trần-Phủ* (id., 1914 pp. 111-119).

(2) Roux, J.-B. : *Quelques édifices du Vieux Hué : l'Hôtel des Ambassadeurs ; — la Résidence des Gouverneurs civils et militaires* (id., 1915, pp. 29-39).

(3) Hồ-Đắc-Đê : *Les greniers royaux à riz de Hué* (id., 1914, pp 241-242).

(4) Ưng-Gia : *Le Tôn-Nhơn-Phủ* (B. A. V. H., 1918, pp. 99-105).

(5) Nguyễn-Văn-Hiến : *Le Pavillon des Edits* (B. A. V. H., 1915, pp. 377-384) ; — Cosserat, H. : *Au sujet du Pavillon des Edits* (B. A. V. H., 1920, p. 468)

(6) Nguyễn-Đình-Hoè : *Histoire de l'Ecole des Hậu-Bồ de Hué* (B. A. V. H., 1915, pp. 41-42).

(7) Nguyễn-Đình-Hoè et Cadière, L. ; *Quelques coins de la Citadelle de Hué* ; I *Le lac Tĩnh-Tâm* ; — II *La Bibliothèque des Archives* ; — III *La Poudrière* ; — IV *Le jardin Thường-Thanh* ; — V *Le jardin Thư-Quang* (B. A. V. H., 1922 ; pp. 189-203). — Sogny, L. ; *Les Cuisines royales* (id., 1915, p 342).

(8) Cadière, L. : *Documents historiques sur le Nam-Giao* (B. A. V. H., 1914, pp. 63-69). — de Pirey, H. : *Le Vieux Hué d'après Đức Chaigneau : le Nam-Giao* (id., 1914, pp. 71-72). — Nguyễn-Đình-Hoè : *Note sur les pins du Nam-Giao* (id., pp. 73-74). — Cadière, L. : *Les Pins du Nam-Giao, note historique* (id., 1914, pp. 75-76). — Sogny, L. : *Les Ossuaires des environs du Nam-Giao* (id., 1915, pp. 193-202).

(9) Orband, R. et Cadière, L. : *Le Sacrifice du Nam-Giao : Préliminaires et préparatifs. — Le Cortège. — La disposition des lieux. — Le Rituel du Sacrifice. — L'Invocation ou prière. — Officiants et ministres. — Les Danses. — Détail des offrandes et des objets du culte* (B. A. V. H., 1915, pp. 76-166).

Orient, l'Annam est le seul royaume où le sacrifice archaïque du Nam-Giao soit encore célébré avec la pompe et tous les rites de jadis.

Les jeunes gens de bonne famille qui se destinaient à la carrière mandarinale, étaient formés jadis et préparaient tous leurs examens au collège **Quốc-Tử-Giám**, créé par Gia-Long en 1803 et remanié par **Minh-Mạng** en 1820. MM. **Nguyễn-Văn-Trình** et **Ứng-Trình** en ont donné une bonne monographie (1). Le **Quốc-Học**, de création plus récente et répondant à des besoins plus modernes, a trouvé son historien en la personne de M. E. Le Bris (2). Un des Administrateurs de la première heure, M. H. Le Marchant de Trigon, a fixé des souvenirs qui s'effacent rapidement, sur l'aspect des environs de la Résidence Supérieure, entre 1880 et 1900 (3), et M. H. Cosserat a attiré l'attention des Français d'aujourd'hui sur des tombes qui recouvrent, dans un endroit bien écarté, bien oublié, quelques-uns des nôtres venus à Hué au premier temps de l'occupation (4).

Le P. R. Morineau s'est spécialisé dans l'étude de la région entre la Capitale et son port, **Thuận-An** : les **Nguyễn** y avaient, depuis Gia-Long, concentré leurs forces de mer et, par des barrages ou des forts élevés sur les deux rives du fleuve, avaient essayé de défendre la route de Hué contre des envahisseurs éventuels ; et, depuis 1885, les Français y ont aussi laissé des souvenirs que M. H. Bogaert a recueillis pieusement de son côté (5). A peu près dans la même région, le Vieux Hué a signalé un de ces ponts couverts, si pittoresques, assez nombreux jadis — ils étaient construits comme œuvres pies —,

(1) **Nguyễn-Văn-Trình** et **Ứng-Trình** : *Le Quốc-Tử-Giám* (B.A.V.H., 1917, pp. 37-53) — *Id.* : *La Stèle du Quốc-Tử-Giám* (*id.*, 1917 pp. 269-279).

(2) Le Bris, E. : *Le Quốc-Học* (B.A.V.H., 1916, pp. 77-81).

(3) Le Marchant de Trigon, H. : *Les alentours de la Résidence Supérieure* (B.A.V.H., 1918, pp. 15-19).

(4) Cosserat, H. : *Les Cimetières européens de Hué : le cimetière des Con-
Trê à Kim-Long* (B.A.V.H., 1922, pp. 205-220).

(5) Morineau, R. : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : La Butte de tir de Thanh-Phước* (B. A. V. H., 1914, pp. 59-61). — *id.* : *Les forts et les batteries ; — le cimetière européen de Thuận-An* (*id.*, 1914, pp. 221-239). — Cf : Dr Gaide, Dr Duvignau, Dr Marque : *Le Cimetière français de Thuận-An*. B. A. V. H., 1916, pp. 445-449). — *id.* : *Les barrages ; l'arsenal de Thanh-Phước* (*id.*, 1915, pp. 319-324). — *id.* : *Phổ-Lở ou Minh-Hương, et les maisons de Vannier et de Forçant ; — une mention de Chaigneau ; — l'ancienne route mandarine de Hué à Thuận-An ; — le grenier royal de Triệu-Sơn-Đông ; — le grenier royal de Tiên-Nộn* (*id.*, 1919 ; pp. 453-464). — Bogaert, H. : *Thuận-An de 1885 à nos jours* (B. A. V. H., 1920, pp. 329-339). — Coursange : *Les cocotiers de Thuận-An* (B. A. V. H., 1920, p. 469).

rares aujourd'hui, car la foi s'en va, et les Travaux Publics les trouvent incommodes et surannés (1)

Le voyageur qui visite Hué est frappé par le grand nombre de pagodes, pagodons ou lieux de culte qu'il voit à tous les coins de rue, sur la berge du fleuve ou des canaux, dans des bosquets touffus ou au pied d'un arbre séculaire, dans tous les replis des collines. Parmi ces monuments, les uns sont d'un haut intérêt historique tandis que les autres ne relèvent que du sentiment religieux ; ceux-ci font les délices de l'artiste, ceux-là ne sont estimés que des dévots ; quelques-uns sont entretenus par l'Etat, mais la plupart dépendent d'une pieuse confrérie, d'un village, d'un hameau, d'un simple particulier ; tous sont intéressants sous quelque point de vue et sont des documents, pour l'histoire proprement dite, pour l'histoire de l'art ou pour l'histoire comparée des religions. Les Amis du Vieux Hué, s'étaient proposé, dès le début, de dresser une carte religieuse de la Capitale (2).

Cette carte est encore à faire. Mais MM. le Dr A. Sallet et Nguyễn-Đình-Hoè y ont travaillé avec ardeur (3). La liste des monuments de culte de la ville de Hué qu'ils ont dressée, n'est pas complète, il s'en faut ; mais elle a servi de base à des études de détail qui sont, les unes des monographies modèles, d'autres de bons travaux d'approche (4). Le Bulletin renferme aussi quelques études qui relèvent

(1) Gras, E. : Un Pont (B. A. V. H., 1917, pp., 213-216). — Orband, R. : *Le pont couvert de Thanh-Thủy* (id., 1917, pp. : 217-221).

(2) Cadière L. : *Plan de recherches pour les « Amis du Vieux Hué »* (B. A. V. H., 1914, p. 4).

(3) Dr Sallet, A. et Nguyễn-Đình-Hoè : *Enumération des temples et lieux de culte de Hué* (B. A. V. H., 1914, pp. 81-85, 183-286, 341-342).

(4) Bonhomme, A. : *La Pagode Thiên-Mẫu : historique ; — description ; — les stèles* (B. A. V. H., 1915, pp. 173-192, 251-286, 429-448). — Bonhomme, A. : *Le Temple de Chiêu-Ứng* (B. A. V. H., 1914, pp. 191-209). — Cadière, L. : *La Pagode de Quốc-Ân : le fondateur ; — les divers supérieurs* (id., 1914, pp. 147-161 ; 1915, pp. 305-318). — Laborde, A. : *La Pagode Báo-Quốc* (id., 1917, pp. 223-241). — Ứng-Trình : *Le Temple des Lettres* (id, 1914, pp. 365-378). — Nguyễn-Văn-Trình et Ứng-Trình : *Une stèle de Gia-Long relative au Văn-Miếu* (id., 1917, pp. 259-252). — Ứng-Gia : *Le Temple des Parents illustres* (id., 1918, pp. 207-215). — Nguyễn-Đình-Hoè : *La Pagode Diệu-Đê* (id., 1916, pp. 395-400). — Nguyễn-Đình-Hoè : *Le Huệ-Nam-Điện* (id., 1915, pp. 136-365). — Delétie, H. : *La fête du Nước-Sắc de la Déesse Thiên-Y-A-Na, au Temple, Huệ-Nam-Điện* (id., 1915, pp. 357-360). — S. E. le Ministre des Rites et Nguyễn-Đình-Hoè : *La Pagode de l'Éléphant qui barrit* (id., 1914 pp. 77-79). — S. E. Le Ministre des Travaux Publics : *La Pagode de l'Éléphant qui barrit* (id., 1914, p. 351). — Nguyễn-Đình-Hoè : *La statue bouddhique de Hà-Trung* (id., 1914, pp. 351-352). — Sogny, L. : *Le temple des rois chams* (id., 1920, p. 465).

à proprement parler de l'histoire des religions : légendes de divinités. annamites vénérées dans les alentours de Hué (1), description de cérémonies se rattachant au culte impérial (2), une remarquable étude de folk-lore (3), enfin, la liste détaillée de toutes les fêtes, la plupart ayant un caractère rituel, qui ont été célébrées au Palais pendant l'espace de trois années (4).

Un des bijoux de Hué, au jugement de tous les voyageurs, ce sont les tombeaux des grands empereurs de la dynastie. Tout concourt à exciter l'admiration : la beauté du site, l'harmonie des premiers plans, la grandeur sauvage des fonds, de grands bois se reflétant dans des eaux pures, des formes élégantes, de vieux murs patinés, des temples pleins de mystère, des kiosques, des belvédères ordonnés avec mesure, de grands souvenirs planant partout, la majesté de la mort. L'art de l'homme ne s'est pas écarté des lignes directrices que lui traçait la nature, et l'œuvre du temps a consacré cette heureuse harmonie. Les Amis du Vieux Hué se sont toujours proposé de décrire cette merveille avec l'ampleur, la précision et la richesse que réclament les touristes. Ils ont donné d'abord la traduction des stèles de *Thiệu-Trị* (5), de *Tự-Đức* (6) et de *Minh-Mạng* (7). Ils ont ensuite consacré un numéro spécial du Bulletin au tombeau de Gia-Long. Des poèmes, dont l'inspiration est à la hauteur du sujet, y précèdent une description minutieuse des monuments, enrichie de tous les renseignements historiques qui sont actuellement accessibles, et l'on y assiste, jour

(1) *Đào-Thái-Hành* : *Histoire de la déesse Thiên-Y-A-Na* (B. A. V. H., 1914, pp. 163-165) ; — *id.* : *La déesse Liễu-Hạnh* (*ibid.*, 1914, pp. 167-181) ; — *id.* : *Histoire de la déesse Thái-Dương-Phu-Nhơn* (*ibid.*, 1914, pp. 243-249) ; — *id.* : *Histoire de la déesse Kỳ-Thạch-Phu-Nhơn* (*ibid.*, 1915, pp. 453-455).

(2) *Dặng-Ngọc-Oánh* : *Le Sacrifice au drapeau Đạo* (B. A. V. H., 1915, pp. 371-375) ; — *Lê-Bính* : *La cérémonie Gia-Thượng-Tôn-Thụy* (*ibid.*, 1917, pp. 55-63) ; — *Lê-Bính* : *La cérémonie Thưng-Phu* (*ibid.*, 1917, pp. 65-71) ; — *Lê-Bính* : *La grande cérémonie dite Đại-Triều-Nghi* (*ibid.*, 1917, pp. 73-75).

(3) Dr Sallet, A. : *Les Souvenirs chams dans le folk-lore et les croyances annamites du Quảng-Nam* (B. A. V. H., 1923, pp. 201-228).

(4) Orband, R. : *Ephémérides annamites* (B. A. V. H., 1914, pp. 343-345 ; 1915 pp. 55-57, 225-230, 333-338, 467-470 ; — 1916, pp. 413-436 ; — 1917, pp. 301-311).

(5) Laborde, A. et Nguyễn-Đôn : *La Stèle de Thiệu-Trị* (B. A. V. H., 1918, pp. 1-13).

(6) Delamarre, E. : *La Stèle du tombeau de Tự-Đức* (B. A. V. H., 1918, pp. 25-41).

(7) Delamarre, E. : *La Stèle du tombeau de Minh-Mạng* (B. A. V. H., 1920, pp. 241-352).

par jour, heure par heure, aux funérailles du grand empereur, on y lit son éloge funèbre composé par **Minh-Mạng** (1),

Dès l'année 1918, M. H. Cosserat avait demandé d'étendre les recherches du Vieux Hué à tout ce qui concerne le Vieil Annam, et de ne pas se cantonner à la Capitale (2). Et c'était à juste titre, car les besoins des divers Services peuvent éloigner de Hué l'un des plus fidèles collaborateurs du Bulletin, qui sera perdu définitivement si le Bulletin ne reçoit que des travaux relatifs à Hué, qui, au contraire, pourra trouver quelque sujet d'étude dans son nouveau poste si le Bulletin ouvre ses portes plus larges. Et d'ailleurs, le royaume d'Annam tout entier n'est-il pas, au point de vue historique, et à d'autres points de vue, une extension de sa capitale ? C'est pour cela que la Société a dressé, sur l'invitation de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, et avec l'aide principalement du P. Cadière et de M. H. Cosserat, une liste des monuments annamites susceptibles d'être classés comme monuments historiques (3). Le même M. H. Cosserat avait attiré l'attention des membres de la Société sur les plans des citadelles provinciales du royaume (4), dont l'Ecole Française voulait bien laisser la publication à l'initiative des Amis du Vieux Hué. Ces plans sont exposés au Musée Khải-Định, mais leur reproduction et leur étude ont été retardées. M. H. Cosserat a donné aussi divers travaux sur des monuments de Tourane ou des environs : la pagode Long-Thủ, qui possède une stèle datée de 1657 (5), le fortin du Col des Nuages, qui date, au moins pour quelques-uns de ses éléments actuels, de 1826 (6). Cette dernière étude est le complément d'un travail historique, beaucoup plus important, sur la route mandarine entre Tourane et Hué (7). M. l'Administrateur Bougier a décrit la pagode des Lê, à Thanh-Hoá (8). Le P. H. de Pirey

(1) Patris, Ch. et Cadière, L. : *Le Tombeau de Gia-Long ; Le Tombeau de Gia-Long (Poésies)* (Ch. Patris). — Chapitre I. *Renseignements touristiques ; Organisation du voyage ; — Itinéraire ; — Visite du tombeau* (L. Cadière). — Chapitre II. *Les Funérailles de Gia-Long*. — Chapitre III. *La Stèle de Gia-Long* (B. A. V. H., 1923, pp. 291-379).

(2) Séance du 31 Avril 1918 (B. A. V. H. 1918, p. 328).

(3) B. A. V. H., 1923, pp. 494-495. — Cf. 1918, p. 320. Compte-rendu de la séance du 29 Janvier 1918.

(4) B. A. V. H., 1915, p. 341.

(5) Cosserat, H. : *La Pagode Long-Thủ, à Tourne* (B. A. V. H., 1920, pp. 341-348).

(6) Cosserat, H. : *Le Fortin du Col des Nuages* (B. A. V. H., 1921, pp. 57-77).

(7) Cosserat, H. : *La route de Tourane à Hué* (B. A. V. H., 1920, pp. 11-35)

(8) B. A. V. H., 1921, pp. 131-146.

réuni tous les documents relatifs à la « capitale » où se réfugia Hàm-Nghi, dans le Quang-Tri, après sa fuite de Hué, le 5 Juillet 1885 (1). Le Dr A. Sallet a étudié le vieux Faifo, où sont condensés tant de souvenirs (2).



Les travaux d'un caractère plus nettement historique n'ont pas été négligés, tant s'en faut. Leur nombre, même, oblige à n'indiquer que les grandes divisions par époques.

Pour ce qui concerne la période antérieure à Gia-Long, on trouve, dans le Bulletin, quelques notes d'onomastique (3), une partie de la généalogie officielle des Nguyễn, traduction d'un ouvrage de S. E. Tồn-Thất-Hàn (4), des monographies des grandes familles mandariinales ou de personnages de l'ancienne cour de Hué (5), une étude sur certains faits qui précédèrent et causèrent en partie la grande tourmente des Tày-Sơn, où faillit sombrer la dynastie des Nguyễn (6). Il reste

(1) de Pirey, H. : *Une Capitale éphémère : Tân-Sở* (B. A. V. H., 1914, pp. 211-220).

(2) Dr A. Sallet : *Le Vieux Faifo : I Souvenirs chams. — II Souvenirs japonais. — III Les tombes européennes* (B. A. V. H., 1919, pp. 501-519). — Ajouter quelques notes relatives à d'autres endroits : Orband, R. : *Le Khánh de La-Chữ* (B. A. V. H., 1915, pp. 367-370). — Nguyễn-Dinh-Hoè : *La berge de la Chûte de cheval* (*ibid.*, 1916, p. 450). — de Pirey, H. : *La chaudière de Blch-La-Soi* (*ibid.*, 1916, p. 448). — Cadière, L., et Khiêu-Tam-Lữ : *Le brûle-parfum de Thọ-Xuân* (*ibid.*, 1919, pp. 217-222). — Cadière, L. : *Un brûle-parfum en cuivre* (*ibid.*, 1930, pp. 453-454). — Bardon, E. : *Sur un pot à riz* (*ibid.*, 1919, pp. 532-534).

(3) Cosserrat, H. : *Note sur le mot Quí-Nam* (B. A. V. H., 1914, pp. 337-340). — Aurousseau, L. : *Quí-Nam* (*ibid.*, 1914, p. 347). — Cadière, L. : *Encore le Quí-Nam* (*ibid.*, 1914, pp. 347-351). — Cadière, L. : *Dinh-Trại, un nom populaire de Hué, au XVII^e et au XVIII^e siècle* (*ibid.*, 1902, pp. 460-462).

(4) S. E. Tồn-Thất-Hàn, Bùi-Thanh-Vân et Trần-Đình-Nghi : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (B. A. V. H., 1920, pp. 295-328).

(5) Rivière, G. : *Une lignée de loyaux serviteurs, les Nguyễn-Khoa* (B. A. V. H., 1915, pp. 287-304). — Sogny, L. : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (*ibid.*, 1914, pp. 121-144). — Sogny, L. : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique Thái-Miêu* (*ibid.*, 1914, pp. 295-314). — Cadière, L. : *Au sujet de l'épouse de Sãi-Vương* (*ibid.*, 1922, pp. 221-232). — Cadière, L. : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (*ibid.*, 1918, pp. 253-306).

(6) Cadière, L. : *Le changement de costume sous ; Võ-Vương, ou une crise religieuse à Hué au XVIII^e siècle* (B. A. V. H., 1915, pp. 417-424). — Cadière, L. : *Une Histoire moderne du pays d'Annam* (compte-rendu d'un ouvrage de Ch. Maybon) (B. A. V. H., 1920, pp. 177-181).

encore une riche moisson à faire dans les événements confus qui remplissent la vie du peuple annamite de Hué pendant le cours du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècle. Gia-Long et ses successeurs n'ont été étudiés, également, que par bribes (1). Néanmoins, des points importants ont été précisés, soit par la traduction de documents indigènes jusqu'alors tenus secrets (2) ou restés inédits (3), soit par l'utilisation de documents européens (4).

L'histoire actuelle a trouvé aussi sa place dans les pages du Bulletin. Ces études ont en certains endroits un air de reportage. Mais, quelque insignifiant qu'en soit parfois le sujet, ce sont néanmoins des documents que consultera peut-être un jour l'historien (5). Et, en

(1) Nguyễn-Dôn : *La princesse Ngọc-Tú* (B. A. V. H., 1915, pp. 425-428). — Cosserat, H. et Hồ-Đắc-Hàm : *Les grandes figures de l'empire d'Annam : Võ-Tánh* (ibid., 1923, pp. 229-252).

(2) S. E. Huỳnh-Côn et Hoàng-Yên : *Minh-Mạng va recevoir l'investiture à Hanoi* (B. A. V. H., 1917, pp. 89-101). — Orband, R. : *Les funérailles de Thiệu-Trị, d'après les documents officiels* (ibid., 1916, pp. 105-115). — S. E. le Ministre des Rites et Ngô-Đình-Khôi : *L'Ambassade chinoise qui conféra l'investiture à Tự-Đức* (ibid., 1916, pp. 309-314).

(3) Đào-Thái-Hành : *Son Excellence Phan-Thanh-Giản* (B. A. H. H., 1915, pp. 211-224). — Nguyễn-Đình-Hoè, Ngô-Đình-Diệm et Trần-Xuân-Toàn : *L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản (1863-1864)* (ibid., 1919, pp. 161-216 ; — 1921, pp. 147-187, 243-281) — Peyssonnaud, H. et Bùi-Văn-Cung : *Journal de l'ambassade envoyée en France et en Espagne par Tự-Đức* (Août 1877 à Septembre 1878) (ibid., 1920, pp. 407-443).

(4) Cadière, L. : *Les funérailles de Thiệu-Trị, d'après Mgr. Pellerin* (B. A. V. H., 1916, pp. 91-103) — Cadière, L. : *Comment l'empereur de Chine conféra l'investiture à Tự-Đức, d'après Mgr. Pellerin* (ibid., 1916, pp. 297-307). — Le Marchant de Trigon, H. : *L'intronisation du roi Hàm-Nghi* (ibid., 1917, pp. 77-88). — Cosserat, H. : *L'intronisation du roi Đồng-Khánh* (ibid., 1920, pp. 359-364). — Cosserat, H. : *Au sujet du mariage de la deuxième fille de S.E. Nguyễn-Hữu-Độ avec S.M. le roi Đồng-Khánh* (ibid., 1920, pp. 463-465) — Delvaux, A. : *La mort de Nguyễn-Văn-Tường, ancien Régent d'Annam* (ibid., 1923, pp. 427-432). — Orband, R. : *Le Hué de 1885* (ibid., 1916, pp. 83-89). — Peyssonnaud, H. : *Hué entre 1885 et 1888 : I Une réception à la cour du roi Đồng-Khánh. — II Une visite à la Reine-mère Nghi-Thiên-Chương-Hoàng-Hậu. — III Hué entre 1885 et 1888* (ibid., 1922, pp. 233-243) — salles, A. : *Sur quelques gravures relatives à l'histoire d'Annam* (ibid., 1920, pp. 767-468)

(5) Đặng-Ngọc-Oánh : *L'Intronisation de l'Empereur Khải-Định* (B. A. V. H., 1916, pp. 1-24). — Orband, H. et Hoàng-Yên : *La Promulgation des nouveaux codes tonkinois* (ibid., 1917, pp. 243-258). — S. E. le Ministre des Rites et Lê-Bính : *La Proclamation des Reines-Mères* (ibid., 1918, pp. 43-57). — Lê-Bính : *Le cinquantenaire de la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi* (ibid., 1918, pp. 127-138). — Orband, R. : *Voyage de S. M. Khải-Định dans le Nord-Annam et au Tonkin* (ibid., 1918, pp. 139-181). — Orband, R. : S. M.

attendant le jugement de l'histoire, c'est avec raison et non sans profit que l'on donne, chaque année, une courte notice biographique sur les grands mandarins qui sont morts dans le courant de l'année (1).

Une autre série d'études relève à la fois de l'histoire de l'archéologie, et aussi de l'ethnographie, de la science des mœurs et coutumes. C'est ainsi que le Bulletin a donné un long travail sur les éléphants royaux (2), de bonnes monographies sur les Eunuques (3), sur les barques royales (4), sur le riz (5) et la cannelle royale (6), sur diverses institutions ou certains règlements de la Cour d'Annam, généralement peu connus des Européens, au moins dans les détails (7), enfin diverses notes sur les monnaies annamites, sur les cachets, sur diverses parties du costume des mandarins ou des gens du peuple, sur des ustensiles d'usage ordinaire, le grand chapeau des femmes et les sachets à bétel, jadis universels, aujourd'hui perdus, ou en train de

Khải-Định aux temples et tombeaux de Thanh-Hoá (ibid., 1918, pp. 183-198). — S. E. THÂN-Trọng-Huê : *Cérémonie d'investiture du Prince Héritier (ibid., 1922, pp. 311-319).* — Salles, A. : *Visite de S. M. l'Empereur d'Annam à la Société de Géographie, le 10 Juillet 1922 (ibid., 1922, pp. 321-336).* — Levadoux, G. : *Ephémérides annamites : S. E. Tôn-Thất Hàn prend sa retraite (ibid., 1923, pp. 389-394).*

(1) Orband, R. : *Notices nécrologiques : les morts de l'année (S. E. Tôn-Thất Niêm, S. E. Trần-Đình-Phát, S. E. Nguyễn-Thần, S. E. Trương-Quang-Đán) (B. A. V. H., 1915, pp. 59-62).* — Orband, R. : *S. E. Đào-Thái-Hành (ibid., 1916, pp. 451-452).* — Charles, E. : *S. E. Trương-Như-Cương (ibid., 1919, pp. 537-539).* — Ưng-Trình : *S. E. Trần-Tiến-Hồi (ibid., 1919, pp. 451-544).* — Patris, Ch. : *S. E. Cao-Xuân-Dục (ibid., 1923, pp. 433-472).*

(2) Cadière, L. : *Les Eléphants royaux (B. A. V. H., 1922, pp. 41-102).*

(3) Laborde, A. : *Les Eunuques à la Cour de Hué (B. A. V. H., 1918, pp. 107-125.)*

(4) Nguyễn-Đình-Hoè : *Les barques royales et mandarinales dans le vieux Hué (B. A. V. H., 1916, pp. 289-295).*

(5) Lan, J. : *Le Riz : législation, culte, croyances (B. A. V. H., pp. 389-451).*

(6) Bonhomme, A. : *La Cannelle royale (B. A. V. H., 1916, pp. 419-422).*

(7) Laborde, A. : *Les titres et grades héréditaires à la Cour d'Annam (B. A. V. H., 1920, pp. 385-406).* — Laborde, A. : *Les Livres d'or et les livres d'argent de la Cour d'Annam (ibid., 1917, pp. 13-19).* — Đặng-Ngọc-Oánh : *La collation des titres nobiliaires à la Cour d'Annam (ibid., 1918, pp. 79-98).* — Hồ-Đắc-Khai : *Les concours littéraires à Hué (ibid., 1916, pp. 333-336).* — Đặng-Ngọc-Oánh : *Les distinctions honorifiques annamites (ibid., 1915, pp. 391-406).* — Nguyễn-Đôn : *Costumes de cour des mandarins civils et militaires et costumes des grades (ibid., 1916, pp. 315-331).* — Sogny, L. : *Les sceptres ou bâtons de bon augure appelés « nhu ý » (en chinois « jou-i » (ibid., 1921, pp. 101-108).*

disparaître, l'antique broyeur pharmaceutique (1). Ce sont des riens, dira-t-on, mais c'est quand même une partie de la civilisation annamite, une partie de l'histoire du peuple.

*
* * *

Huế est un musée d'art, bien appauvri, hélas ! Là avaient été réunis, dans des compagnies spéciales, les artisans les plus habiles du royaume, qui travaillaient pour la Cour ; là s'amassaient, pour la joie du prince ou de ses mandarins, les richesses venues de Chine ou du Japon, les curiosités d'Europe, apportées par les ambassades, fournies par les commerçants : les tissus somptueux, les laques, les émaux, les porcelaines délicates ou ordinaires, les fameux « bleus de Huế », les ivoires, les meubles trapus ou fouillés en dentelle, les colliers, pendants d'oreilles, agrafes de chapeau, boîtes à bétel ou à parfums, en argent ciselé, en or massif, en cuivre blanc, rouge, noir, mille bibelots, décoraient l'intérieur des palais, des temples, des maisons particulières. Que reste-t-il de toutes ces richesses ? La guerre est venue ? accompagnée des pillages ordinaires ; puis il s'est produit, comme après toutes les guerres, un glissement des fortunes, qui a appauvri les vieilles familles princières et mandarinales, et a fait sortir les objets d'art du royaume. Les Amis du Vieux Huế se sont trouvés devant des ruines, ils n'ont pu étudier que des épaves.

Au point de vue artistique, ils ont entrepris, comme on le verra mieux plus loin, une œuvre de conservation et de restauration. Les divers problèmes, d'ordre théorique ou d'ordre pratique, que soulève ce programme ont été étudiées par MM. E. Gras, G. Groslier, le P. Cadière (2).

(1) Cosserat, H. : *Une collection de sapèques anciennes* (B. A. V. H., 1915, p. 341). — Salles, A. : *A propos de numismatique annamite* (ibid., 1920, pp. 458-460), — Cosserat, H. : *Sur les cachets annamites* (ibid., 1915, pp. 341). — Kerbrat : *Un cachet militaire des Tây-Son* (ibid., 1920, pp. 470-461). Salles, A. : *Plaques et sceaux de mandarins* (ibid., 1920, pp. 472-473) — Salles, A. : *La plaque d'un officier du régiment des Eléphants* (ibid., 1919, pp. 522-524). — Salles, A. : *Une plaque d'épaulette d'officier cochinchinois* (ibid., 1919, pp. 524-525) — Tồn-ThấtQuảng et Cadière, L. : *Les sachets à bétel et à tabac dans le vieux Huế* (ibid., 1916, pp. 337-339). — Hồ-Đắc-Hàm : *Le nón-thượng, chapeau des femmes annamites* (ibid., 1918, pp. 21-23). — Lê-Khắc-Thứ : *Le « thuyền-nghiên » ou broyeur pharmaceutique* (ibid. 1920, p. 463).

(2) Gras, E. : *Quelques réflexions sur un enseignement d'art en Annam* (B. A. V. H., 1915, pp. 457-460). — Cadière, L., : *Projet pour l'organisation*

Les objets qui attirent tout d'abord l'attention et excitent le désir des collectionneurs, sont les porcelaines. Il faut le répéter, car les légendes ont la vie dure : les bleus dits de Hué sont trouvés à Hué, mais n'ont pas été fabriqués à Hué ; ce soit des porcelaines chinoises. Toutefois, sous **Minh-Mạng**, et peut-être après lui, les émailleurs du Palais ont surdécoré des pièces venues à Hué, sous simple couverture blanche, soit de Chine, soit d'Europe. M. L. Dumoutier a consacré à quelques uns de ces objets une petite étude qui signalait le fait pour la première fois (1). On a fabriqué aussi à Hué, peut-être de tout temps, mais certainement depuis Gia-Long, des terres cuites vernissées : M. Rigaux a retracé l'histoire de ces fours, avec toute la précision technique désirable (2). Une autre industrie prospère de Hué, qui touche à l'art, c'est la fabrication des stores peints : M. Tôn-Thất Sa en a détaillé tous les secrets de métier (3).

Mais qu'il s'agisse de fabricants de stores, ou de potiers, d'émailleurs, de sculpteurs, de maçons, tous les artistes, les simples ouvriers, jettent sur ce qu'ils font les mêmes ornements. M. le Capitaine Albrecht avait déjà étudié l'un de ces motifs ornementaux, le dragon (4).

La question fut reprise peu après, avec plus d'ampleur, dans un numéro spécial. Dans une étude préliminaire, le P. Cadière faisait ressortir les caractéristiques de l'art annamite, principalement son symbolisme ; il en analysait les qualités et les défauts et en dessinait les limites, en regard de l'art du Tonkin et de l'art chinois. Puis, M. E. Gras en montrait l'utilisation pratique, au point de vue des besoins européens. Enfin, le P. Cadière reprécisait un à un tous les motifs ornementaux, au moyen de planches très nombreuses reproduisant des modèles recueillis à Hué même. Cette publication fut un succès (5).

et le développement de la Commission artistique des A. V. H. (ibid., 1915, pp. 461-466). - Gras, E. : La ville, la maison, meubles, dentelles (ibid., 1919, pp. 31-45). - Cf : Auclair, C. : A propos d'esthétique, (ibid., 1919, pp. 223-231) - Graslier, G. : Questions d'art indigène (ibid., 1920, pp. 445-452).

(1) Dumoutier, L. : *Sur quelques porcelaines européennes décorées sous Minh-Mạng* (B. A. V. H., 1914, pp. 47-50).

(2) Rigaux : *Le Long-Thọ, ses poteries anciennes et modernes* (B. A. V. H., 1917, pp. 2-1-32). - Silice, A. : *Les poteries du Giao-Chi* (ibid., 1919, pp. 527-528).

(3) **Tôn-Thất Sa** ; *Les Stores de Hué* (B. A. V. H., 1919, pp. 481-494).

(4) Albrecht, P. : *Les motifs de l'art ornemental annamite. à Hué : le Dragon* (B. A. V. H., 1915 pp. 1-13)..

(5) Cadière, L. et Gras, E. : *L'art à Hué. - La ville, la maison. meubles dentelles. — Les motifs de l'art annamite : I Motifs ornementaux géométriques*

Après avoir commencé par des « bleus de Hué », le bibeloteur continue par tout ce qui lui tombe sous la main, quand il s'en va fuir dans le bric-à-brac de la ville annamite, ou dans les villages des environs de Hué. Il aura un guide sûr, un conseiller averti en la personne de M. H. Peyssonnaud, qui a mis son expérience et son goût au service des lecteurs du Bulletin (1).

M. E. Le Bris, M. Hoàng-Yên, de leur côté, initient les profanes aux beautés de la musique annamite (2), et M. E. Gras décrit avec sa verve habituelle ce qui se passe sur le plateau, dans un théâtre annamite, au parterre et dans la loge d'honneur, même derrière les coulisses (3).

Et c'est encore de l'art, que cette page où M. V. F. Ducro, un artiste délicat et modeste, expliquait le symbolisme de la composition qui ornait la couverture des premiers numéros du *Bulletin des Amis du Vieux Hué* (4). C'est de l'art aussi que ces couvertures en couleurs, ces centaines de planches, de dessins, de têtes de pages, de culs de lampe, en noir ou en couleurs, qui illustrent le Bulletin, avec une richesse qui croît chaque année. Il y a des photographies purement documentaires, mais qui offrent souvent un caractère artistique, soit à cause du site, du monument, de l'objet représenté ; soit à cause de l'habileté de l'opérateur ou de la beauté de l'impression ; il y a des aquarelles et des dessins d'artistes indigènes, qui ont travaillé avec conscience ; il y a surtout les œuvres de M. E. Gras, la finesse et le mordant de son crayon, la vérité profonde de son dessin, la richesse de sa palette, la vie et le mouvement de ses personnages. Ce sont des œuvres d'art, demain l'historien y verra des documents.

ques. II Caractères. III Objets inanimés. IV Fleurs et feuilles, rameaux et fruits. V Animaux : 1° le Dragon ; 2° la Licorne ; 3° le Phénix ; 4° la Tortue ; 5° la Chauve-souris ; 6° Le Lion ; 7° le Tigre ; 8° le Poisson. La Sculpture proprement dite. Le Paysage (B. A. V. H., 1919, pp 1-29 ; 31-45, 47-159). — Sallet, A. : *Utilisation pratique de « l'Art à Hué »* (ibid., 1920, pp. 471-472).

(1) Peyssonnaud, H. : *Carnets d'un Collectionneur : Comment on devient Collectionneur. — Marchands de curiosité. — Les « curios » à Hué* (B. A. V. H., 1921, pp. 79-100). — Id. : *Les bibelots de Hué. — Netskés* (ibid., 1922, pp. 33-40). — Id. : *Anciennes céramiques anglaises en Annam* (ibid., 1922, pp. 103-130).

(2) Hoàng-Yên : *La Musique à Hué, ðòn-nguyệt et ðòn-tranh* (B. A. V. H., 1919, pp. 233-387). — Le Bris, E. : *Musique annamite ; airs traditionnels* (ibid., 1922, pp. 255-309).

(3) Gras, E. : *Une soirée au théâtre annamite* (B. A. V. H., 1916, pp. 215-222). — Gras, E. : *Au théâtre chinois* (ibid., 1921, pp. 31-45).

(4) Ducro, V. F. : *La couverture de notre Bulletin* (B. A. V. H., 1914, pp. 13-14).



« Quelqu'attachant que soit pour nous le Vieux Hué européen, c'est encore le Vieux Hué annamite qui fournira à nos recherches le champ le plus vaste, parce que Hué est, à proprement parler, l'œuvre des Annamites ; c'est ici qu'ils ont mis toute leur énergie créatrice ; c'est ici qu'ils ont gravé, d'un manière plus sensible que partout ailleurs, au moment actuel, veux-je dire, leur empreinte nationale » (1). On vient de voir comment ce programme a été réalisé dans les pages du Bulletin : les monuments, le Palais, la Citadelle, les temples, les tombeaux ; l'histoire ; la religion ; l'art. Tous les sujets ont été abordés, avec plus ou moins de bonheur. On n'a pas tout dit, la tâche à faire est encore lourde, mais toutes les questions ont été amorcées.

On n'a eu garde d'oublier le vieux Hué européen. Aussi bien l'histoire annamite n'est-elle pas en contact étroit, depuis plusieurs siècles, avec l'influence européenne, avec les missionnaires, les commerçants, les officiers, les représentants de la France ?

Plusieurs de ces Européens « qui ont vu le vieux Hué », l'ont décrit. A partir du P. de Rhodes, dans la première moitié du XVII^e siècle, jusqu'aux années qui ont immédiatement précédé l'occupation française, nous avons une série ininterrompue d'auteurs qui nous donnent, avec plus ou moins de précision, l'aspect du palais des Nguyễn et de leur capitale, des Français, des Anglais, des Allemands, des Hollandais. Le Bulletin a commencé une galerie de portraits, ou nous voyons d'abord, d'une façon sommaire, l'homme, le voyageur, l'auteur, le peintre, puis le tableau qu'il nous a tracé, ce qu'il a vu. Le P. de Rhodes (1624-1645, date du séjour en Indochine) (2), Thomas Bowyear (1695-1696) (3), Dutreuil de Rhins (1876-1877) (4), Brosard de Corbigny (1875) (5), Rollet de l'Isle (1884) (6), quelques autres moins connus (7), défilent ainsi devant les yeux du lecteur du

(1) Cadière, L. : *Plan de recherches pour « les Amis du Vieux Hué »* (B. A. V. H., 1914, p. 4).

(2) Cadière, L. : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : le P. de Rhodes* (B. A. V. H., 1915, pp. 231-249).

(3) M^{me} Mir et Cadière, L. : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Thomas Bowyear (1695-1696)* (B. A. V. H., 1920, pp. 183-249).

(4), Cosserat, H. : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Dutreuil de Rhins* (B. A. V. H., 1919, pp. 465-480).

(5) Cadière, L. : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Brosard de Corbigny* (B. A. V. H., 1916, pp. 341-363).

(6) Cadière, L. : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Rollet de l'Isle* (B. A. V. H., 1916, pp. 401-419).

(7) Le Marchant de Trigon, H. : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : nos devanciers immédiats* (B. A. V. H., 1917, pp. 281-281).

Bulletin, et font défiler les aspects successifs de la Capitale. Il faut espérer que la galerie sera complétée peu à peu.

Tout le monde sait que le prince Nguyễn-Ánh, chassé avec toute sa famille par les Tày-Sơn, fugitif, proscrit, fut grandement aidé, dans ses luttes contre les usurpateurs, par l'évêque d'Adran, Mgr. Pigneau de Béhaine, et par une poignée d'officiers français qu'avait su gagner le prélat et que le goût des aventures avait attirés en Cochinchine. Parmi ces Français, quelques uns seulement, Vannier, Chaigneau, de Forçant, Despiau, sont venus à Hué, y ont vécu de longues années et même, pour deus d'entre eux, y sont morts. Mais la restauration des Nguyễn est, en partie, leur œuvre à tous. La Citadelle de Hué, comme toutes les autres forteresses du royaume, a été construite sur des plans donnés par des Français qui n'ont jamais vu Hué. Il était donc tout naturel — c'était un devoir patriotique, au point de vue français aussi bien qu'au point de vue annamite - que les Amis du Vieux Hué consacraient leurs efforts à rechercher tous les souvenirs, écrits, de tradition, ou monumentaux, qui pouvaient encore subsister au sujet des « Français au service de Gia-Long ». Et il est juste de dire que le succès a couronné leur zèle.

M. H. Cosserat a donné, comme base générale, une étude d'ensemble qui réunit tous les renseignements que l'on a au sujet de ces officiers (1), et le P. Cadière a recueilli, dans les documents indigènes ou européens, toutes les appellations dont se sont servis les Annamites pour les désigner (2). Les deux plus célèbres d'entre eux, ceux dont le titre de fonction s'est perpétué dans la tradition populaire, sont Chaigneau, « Commandant du Dragon », et Vannier, « Commandant du Phénix ». M. A. Salles a eu le bonheur de faire, en France, une riche récolte de documents qui lui ont permis de donner la généalogie complète de la famille Chaigneau et de retracer la vie des membres les plus marquants de cette famille, notamment de J.-B. Chaigneau, le « Commandant du Dragon », de son neveu, Eugène Chaigneau, qui vint à Hué, comme consul de France, et de Michel Đứơc Chaigneau, fils de Jean-Baptiste, qui nous a laissé des *Souvenirs de Hué* d'un très grand intérêt (3). Cette étude, très riche de données nouvelles,

(1) Cosserat, H. : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (B. A. V. H., 1917, pp 165-206.)

(2) Cadière, L. : *Les Français au service de Gia-Long ; III Leurs noms, titres et appellations annamites* (B. A. V. H., 1920, pp. 137-176).

(3) Salles, A. : *J.-B. Chaigneau et sa famille* : I *Les ascendants*. — II *Les frères et sœurs aînés*. — III *Les frères puînés*. — IV *J.-B. Chaigneau*. — V *Le premier mariage de J.-B. Chaigneau et sa descendance*. — VI *Le second mariage de J.-B. Chaigneau et sa descendance*. — *Pièces justi-*

est un modèle, pour la sobriété du style, la clarté de l'exposition, la sûreté des informations, la précision des détails, la prudence des jugements. Le même auteur a publié un *Mémoire sur la Cochinchine*, œuvre de J.-B. Chaigneau (1).

D'autres chercheurs, le P. Cadière, M. H. Cosserat, ont eu la bonne fortune de découvrir, à Hué, de vieux actes qui permettent de situer avec sûreté l'emplacement des demeures qu'a occupées J.-B. Chaigneau lors des deux séjours qu'il fit à Hué, le premier de 1801 à 1819 (2), le second de 1821 à 1824 (3).

La vie de Chaigneau fut étroitement unie à celle de Vannier, et les deux amis reposent à côté l'un de l'autre, dans le cimetière de Lorient. Le hasard, qui récompense les chercheurs, mit entre les mains de M. A. Salles tout une série de diplômes soit personnels à J. - B. Chaigneau, soit communs à lui et à Vannier, délivrés par les empereurs ou les grands mandarins de Hué. Ces précieux documents ont été décrits (4) et traduits (5) dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué*. M. H. Cosserat avait publié les actes de décès des deux officiers (6). M. A. Salles a consacré une étude descriptive à leurs tombes, situées au cimetière de Carnel, à Lorient (7), et c'est grâce à lui que ces deux monuments ont été restaurés.

ficatives. — Tableaux *généalogiques* (B. A. V. H., 1923, pp. 1-200). — Cf. Salles, A. : *Documents relatifs à Chaigneau* (*ibid.*, 1920, pp. 473-474. — Nguyễn-Đình-Hoè : *Quelques renseignements sur les familles de Chaigneau et de Vannier* (B. A. V. H., 1916, pp. 273-275).

(1) Salles, A. : *Le Mémoire sur la Cochinchine de J.-B. Chaigneau* (B. A. V. H., 1923, pp. 253-283).

(2) Cadière, L. : *Les Français un service de Gia-Long : I La maison de Chaigneau* (B. A. V. H., 1917, pp. 117-164).

(3) Cadière, L. et Cosserat, H. : *Les Français au service de Gia-Long : VI La maison de J.-B. Chaigneau, consul de France à Hué* (B. A. V. H., 1922, pp. 1-31).

(4) Salles, A. : *Les Français au service de Gia-Long : VIII Les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau ; description des documents* (B. A. V. H., 1922, pp. 245-254).

(5) Cadière, L. : *Les Français au service de Gia-Long : VII. Les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau* (B. A. V. H., 1922, pp. 139-180). — Cf. Sogny, L. et Hồ-Phú-Viên : *Le Brevet de J.-B. Chaigneau* (*ibid.*, 1915, pp. 449-451). — Cosserat, H. : *Le passeport de Chaigneau* (*ibid.*, 1917, pp. 293-295).

(6) Cosserat, H. : *Les actes de décès de Chaigneau et de Vannier* (B. A. V. H., 1919, pp. 495-500).

(7) Salles, A. ; *Les Français au service de Gia-Long : IV Les tombes de J.-B. Chaigneau et de Vannier, au cimetière de Lorient* (B. A. V. H., 1921, pp. 47-56.) — Cf. Salles, A. : *Les tombes de Chaigneau et de Vannier* (*ibid.*, 1919, pp. 521-522 ; — 1920, p. 475).

Vannier n'a eu jusqu'ici qu'une petite note consacrée à une peinture qu'il avait faite pour décorer sa maison de Hué (1). De Forçant, le « Commandant de l'Aigle », mourut à Hué en 1811. Son tombeau avait été attribué, par des personnes peu au courant de l'histoire, à Vannier. On le lui a restitué, et on l'a décrit dans le Bulletin (2). Les autres Européens venus au service de Gia-Long n'ont eu, jusqu'à présent, que quelques courtes notes (3).

En dehors de ces deux séries d'études, les travaux relatifs à l'histoire des Européens avant Gia-Long, ne sont pas nombreux. M. le Dr Gaide a consacré un long travail aux médecins occidentaux qui ont exercé leur art en Annam, aux XVII^e et XVIII^e siècles, et a montré le développement du service médical dans la Colonie actuelle (4). Les missionnaires ont de tout temps exercé quelque peu la médecine ; quelques-uns d'entre eux ont eu le titre de médecins de la Cour ; d'autres entretenaient à Faifo et à Hué des hôpitaux importants. Mais qui se serait douté qu'il y avait à Faifo, en 1971, un apothicaire français, provençal, nommé Maurillon ? L'histoire des Missions a fourni la matière de quelques études (5), la colonie hollandaise qui a vécu à Faifo et à Hué a laissé quelques tombes qui ont été signalées (6), et l'on a indiqué le passage de

(1) Cosserat, H. : *Les Français au service de Gia-Long : V Une fresque de Vannier* (B. A. V. H., 1921, pp. 239-242).

(2) Nadaud, G. : *Les tombeaux de Phũ-Tũ et de Phũ-Quũ* (B. A. V. H., 1915, pp. 325-328). — Cadière, L. : *Les Français au service de Gia-Long : II Le tombeau de de Forçant* (ibid., 1918, pp. 59-77).

(3) Cosserat, H. : *Un descendant du Colonel Olivier : La tombe du Sergent d'olivier de Pezet à Ròn (Annam)* (B. A. V. H., 1913, pp. 285-289), — Cosserat, H. : *Note au sujet de Manoé (Manuel) et d'un officier irlandais, tous deux morts au service de Gia-Long* (ibid., 1920, pp. 454-458). — Cadière, L. : *Note sur le Corps du Génie annamite* (ibid., 1921, pp. 283-288). — Salles, A. : *Quelques lettres de Gia-Long* (ibid., 1920, pp. 469-470). — Salles, A. : *Une statue de Mgr. d'Adran, de Gia-Long et du Prince Cũnh* (ibid., 1920, pp. 466-467). — Salles, A. : *Au sujet du tombeau de Mgr. d'Adran* (ibid., 1919, p. 526). — Salles, A. : *La maison natale de Mgr. d'Adran* (ibid., 1919, pp. 525-526).

(4) Dr Gaide, L. : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (B. A. V. H., 1921, pp. 189-414).

(5) Roux, J.-B. : *Les premiers missionnaires français à la Cour de Hiên-Vương : le petit prince chrétien du Dinh-Cát* (B. A. V. H. 1915, pp. 407-416). — Cadière, L. : *Sur le pont de Faifo au XVII^e siècle : historiette tragi-comique* (B. A. V. H., 1920, pp. 349-358). Cadière, L. : *Un voyage en « sinja » sur les côtes de Cochinchine au XVII^e siècle* (ibid., 1921, pp. 15-29).

(6) Cadière, L. : *Sur deux tombes de Hollandais* (B. A. V. H., 1917, pp. 297-300).

Bougainville à Tourane (1) Comme on le voit, il reste une riche moisson à faire, dans les mémoires qu'ont laissés, soit les missionnaires, soit les voyageurs qui sont venus en Annam avant Gia-Long.

Les événements qui se sont déroulés à Hué pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, ont, semble-t-il, présenté plus d'intérêt aux travailleurs. On trouve, dans le Bulletin, des documents, dont quelques-uns inédits, d'origine annamite, sur le traité de 1862 (2) et sur l'arrivée à Hué du premier chargé d'affaires français (3), une relation annamite sur le traité de 1874 (4), des études d'ensemble sur les événements de 1885, soit à Hué (5), soit dans la province de Quảng-Trị (6), et sur les premiers représentants de la France en Annam (7), enfin diverses notes moins importantes sur les événements de cette période (8).

Ajoutons, pour finir, des notices nécrologiques, qui rappellent le souvenir d'amis du Vieux Hué, disparus souvent d'une manière tragique, après avoir joué un certain rôle en Indochine (9).

(1) D'Guillon : *Le voyage de Bougainville à Tourane* (B. A. V. H., pp. 291-292).

(2) Le Marchant de Trigon, H. : *Le Traité de 1862 entre la France, l'Espagne et l'Annam* (B. A. V. H., 1918, pp. 217-252).

(3) Le Marchant de Trigon, H. : *Les débuts de notre Protectorat : arrivée à Hué de notre premier Chargé d'affaires* (B. A. V. H., 1917, pp. 263-267).

(4) Peyssonnaud, H. et Bui-Văn-Cung : *Le Traité de 1874 : journal du secrétaire de l'ambassade annamite* (B. A. V. H., 1920, pp. 365-384).

(5) Delvaux, A. : *La prise de Hué par les Français (5 Juillet 1885)* (B. A. V. H., 1920, pp. 259-294). — Commandant Donnat : *Les rues de la Concession de Hué* (*ibid.*, (1918, pp. 199-204).

(6) Jabouille : *Une page de l'histoire de Quảng-Trị : Septembre 1885* (B. A. V. H., 1923, pp. 395-425).

(7) Delvaux, A. : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (B. A. V. H., 1916, pp. 25-75).

(8) *Liste des Représentants de la France à Hué* (B. A. V. H., 1915, pp. 339-340). — *Liste des Commandants de la garnison de Hué* (*ibid.*, 1915, p. 471). — Cadière, L. : *Un souvenir de Palasne de Champeaux* (*ibid.*, 1918, pp. 205-206). — Cosserat, H. : *L'ancienne vedette du cuirassé le Bayard* (*ibid.*, 1919, pp. 534-535). — *La rue Rheinart* (*ibid.*, 1915, p. 340). — Salles, A. : *Une médaille commémorative de la Grande Guerre* (*ibid.*, 1920, pp. 474-475).

(9) Orband, R. : *Hommage au Comt. Moreau, mort au Champ d'honneur* (B. A. V. H., 1915, pp. 63-64). — *Ưng-Trình* : *Hommage à M. R. de la Susse, mort au Champ d'honneur* (*ibid.*, 1915, pp. 350-351). — Orband, R. : *Hommage au Capitaine Albrecht, mort au Champ d'honneur* (*ibid.*, 1915, pp. 475-478). — Orband, R. : *Hommage au Lieutenant Monier, mort au Champ d'honneur* (*ibid.*, 1916, pp. 453-454). — Cadière, L. : *Hommage à L. Dumoutier, mort pour la Patrie* (*ibid.*, 1916, pp. 455-456). — Cadière, L. : *S. G. Mgr. Caspar* (*ibid.*, 1917, pp. 313-317). — Laborde, A. : *H. Le Marchant de Trigon* (*ibid.*, 1918, pp. 307-309). — Daydé, G. : *H. Russier* (*ibid.*, 1918, pp. 311-313).



Ici s'arrête le programmé des travaux que s'étaient fixé les organisateurs du Vieux Hué. Mais, à ces rubriques vint bientôt s'en ajouter une nouvelle, et le Bulletin s'ouvrit à des études de caractère touristique. A vrai dire, la plupart des articles, bien que conçus dans un but tout autre, peuvent être utilisés au point de vue touristique. D'ailleurs, bien avant que le Président de la Société, M. R. Orband, donnât son « projet de propagande touristique (1) », un numéro tout entier du Bulletin avait été consacré à faire ressortir les beautés de la Capitale, et le titre même du fascicule : « *Hué pittoresque* », laissait entendre le but qu'on s'était proposé. M. H. Delétie y faisait ressortir, avec beaucoup de vie et de couleurs, relevées encore par les dessins de M. E. Gras, le pittoresque de la rue. M^{me} J. de Soudack parlait des grâces de la haute société féminine. M. E. Gras et M. R. Orband énuméraient les plaisirs qu'on peut goûter à Hué, tandis que M. A. Bonhomme notait, de son côté, le caractère austère de « la ville des mandarins », Le P. R. Morineau décrivait la vie grouillante du port fluvial, Bao-Vinh, tandis que M. H. Guibier disait le charme naturel et le P. L. Cadière les charmes magiques de « la merveilleuse Capitale ». Des pages d'auteurs anciens, des poèmes signés des grands empereurs, des poésies, plus modernes rehaussaient toutes ces études de leurs fines « arabesques » (2). Ce fut un des numéros qui eurent le plus de succès.

(1) Orband, R. : *Projet de propagande touristique* (B. A. V. H., 1917 pp. 11-12).

(2) *Hué pittoresque* : — *Préface* (Rédacteur du Bulletin). — *Hué pittoresque* (H. Delétie). — *Thuận-An, poésies de S. M. Minh-Mạng* (traduites par **Hồ-Đắc-Khai**). — *La journée d'une « élégante » à Hué* (J. de Soudack). — *Sur le Fleuve des Parfums Nocturne* (F. G. H.) — *Le port de Thuận-An, poésie de S.M. Thiệu-Trị* (traduite par **Hồ-Đắc-Hàm**). — *Promenade nocturne* (E. Gras.). — *Les Servantes* (Jean Jacnal). — *Le Fleuve de Parfums, poésies de S. M. Thiệu-Trị* (traduites par **Hồ-Đắc-Hàm**). — *La ville des Mandarins* (A. Bonhomme). — *Les Lotus* (Jean Jacnal). — *Les fêtes à Hué* (R. Orband). — *La rizière : paysage* (Dr. Guibier). — *Une nuit d'hiver sur le Fleuve des Parfums, poésies de S. M. Tự-Đức* (traduite par **Nguyễn-Văn-Trình et Ưng-Trình**). — *A la dérive, pendant la nuit, sur le canal de Phả-Cam, poésie de S. M. Tự-Đức* (traduite par **Nguyễn-Văn-Trình et Ưng-Trình**). — *Bao-Vinh, port commercial de Hué* (R. Morineau). — *L'immuable Hué : arabesques* (L. N.) — *Une soirée au théâtre annamite* (E. Gras). — *Une excursion sur l'Ecran du Roi, poésie de S. M. Tự-Đức* (traduite par **Ngô-Đình-Khả**). — *Les cureurs d'oreilles du temps de Đức Chaigneau*. — *Vieux Hué* (E. Gras). — *Le Charme de Hué* (H. Guibier). — *La merveilleuse Capitale* (L. Cadière) (B.A.V.H., 1916, pp. 117-272).

Dans la suite, le Bulletin a donné des travaux analogues, soit des poésies (1), soit des articles descriptifs (2), soit des monographies purement touristiques (3), dont le numéro consacré au tombeau de Gia-Long, et déjà cité, est un modèle.



Les dix premières années du Bulletin forment 11 volumes, comprenant en tout 4.430 pages (sans les tables), 731 planches hors texte, 587 dessins dans le texte, sans compter d'innombrables têtes de chapitres, culs de lampes, fleurons, lettrines en noir ou en couleurs, avec des couvertures parfois luxueuses.

On a fait, à plusieurs reprises, une remarque fort juste : « Au fond, quelle est la grande ville de France qui peut se vanter d'une publication de ce genre qui soit mieux que cela ? Quelle est la province de France dont le million d'habitants fournit une petite académie plus active et plus réalisatrice que cette Société des Amis du Vieux Hué ?

« Nous nous plaignons parfois de la torpeur intellectuelle de nos compatriotes d'Indochine. Nous avons tort, nous ne montrons pas par là un sens exact des proportions.

« Combien de Français et d'indigènes de culture française forment le public indochinois d'où sortent les écrivains et les artistes, les lecteurs et les protecteurs, qui soutiennent la vie intellectuelle de notre Colonie ? Pas trente mille. Et cependant, cette vie intellectuelle est plus intense que celle d'une province métropolitaine d'un million d'âmes.

« Et qu'est-ce que Hué, qui contribue à cette vie intellectuelle par une petite académie si active, par un bulletin d'une si belle tenue

(1) Dr. Simon, L. : Hué : I *L'hibiscus*. — II *Le lotus*. — III *Le nénuphar* (Poésies) (B. A. V. H., 1922, pp. 181-183). — Pitris, Ch. : *Ad pereinam Civitatis gloriam* (*ibid.*, 1922, pp. 183-187). — Jacques Altar : *Les grands laïs* (*ibid.*, 1915, p. 171.)

(2) Delétie, H. : *Ponts, pagodes et pagodons* (B. A. V. H., 1922, pp. 131-137). — Cadière, L. : *Sauvons, nos pins* (*ibid.*, 1916, pp. 437-443). — Gras, E. : *Volontaires indigènes : Hué pendant la Grande Guerre, Février-Mars 1916* (*ibid.*, 1917, pp. 109-116). — Gras, E. : *Hué pittoresque : Thuận-An* (*ibid.*, 1923, pp. 381-387). Gras, E. : *Les grands « Laïs » à la Cour d'Annam* (*ibid.*, pp. 167-170)

(3) Laborde, A. : *La Province de Quảng-Trị* (B. A. V. H., 1921, pp. 109-130). — Delétie, H. et Cadière, L. : *La plage Cửa-Tùng : notice descriptive ; notice historique* (*ibid.*, 1921, pp. 215-237.)

qu'une ville comme Lyon ou Strasbourg en serait frère ? Au point de vue qui nous occupe, un tout petit village. Prenez tous les Européens de Hué, et ajoutez-y tous les Annamites de culture française, jusqu'au moindre écolier susceptible de prendre part un jour à cette culture, et vous n'arrivez pas à la population d'une sous-préfecture de France. , c'est-à-dire de ce qui, en France, au point de vue de la production intellectuelle, est vraiment bien peu de chose » (1).

Quelle est la valeur des nombreux travaux qui viennent d'être analysés ? Elle est, avouons-le, fort inégale. Le Bulletin n'est pas une publication de haute critique, mais plutôt un organe de vulgarisation. Les Amis du Vieux Hué qui y collaborent ont tous bonne volonté, mais leur méthode est souvent inexperte, parfois inexistante. Ils disent ce qu'ils savent, et le disent parfois d'une façon inexpérimentée. Ils n'ont pas la prétention de tout savoir et d'épuiser un sujet. Ils sont convaincus, pour la plupart, qu'on ne s'improvise pas archéologue ou historien. Ils veulent occuper utilement et sérieusement leurs loisirs, renseigner, plaire, faire connaître et aimer. C'est dire que l'historien ou le critique de profession trouvera beaucoup à redire dans les pages du Bulletin. Mais tous s'y instruiront et beaucoup s'y plaisent (2). A ces circonstances atténuantes, il faut en joindre bien d'autres, grande pénurie de documentation, difficultés de travail provenant du climat, collaboration indigène, dont seuls les coloniaux peuvent connaître l'importance. Quelles que soient les critiques que l'on puisse adresser aux travaux des Amis du Vieux Hué, les éloges qu'ils ont suscités ne sont pas uniquement des encouragements, ce sont des récompenses méritées, et la cohorte nombreuse des collaborateurs du Bulletin, surtout l'équipe fidèle qui s'est maintenue, sans se décourager, depuis les premiers jours, peuvent être fières de leur œuvre : c'est un beau monument qu'elles ont élevé pierre par pierre, à la gloire de la capitale de l'Annam, à la gloire de la dynastie des Nguyễn, à la gloire de « la Noble Nation Protectrice ».

* * *

L'Association des Amis du Vieux Hué, dès qu'elle fut constituée, se mit au travail : la première réunion, du 16 Novembre 1913, fut

(1) *Eveil économique de l'Indochine*, N° du 19 Octobre 1924.

(2) En fin 1934, le Bulletin, tire à 600 exemplaires, était distribué à 402 membres adhérents de la Société. On servait, en outre, 105 abonnements aux divers services de l'Administration, 18 échanges, 23 hommages.

consacrée entièrement, comme il convenait, à la lecture des Statuts et à l'élection du Bureau. Mais, dès la seconde séance, le 18 Décembre 1913, on lut quatre articles. Et depuis lors, ce travail interne, a été continué sans interruption, inlassablement, malgré la pénurie des ouvriers, malgré le va-et-vient des fonctionnaires, malgré les difficultés causées par la guerre, et les études fournies par les membres de la Société, quelques-unes de toute première valeur, toutes sérieusement préparées, écoutées attentivement, et souvent discutées, ont fourni la matière du Bulletin. Mais la Société ne s'est pas contentée de ce travail de bureau. Elle a étendu et de bonne heure, son champ d'action. Elle s'est occupée non seulement du passé de la Capitale, mais de son état actuel, et même de son avenir.

Pour une Société qui, comme les Amis du Vieux Hué, s'occupe avant tout d'études historiques et archéologiques, il importe d'avoir une bibliothèque, sérieusement richement constituée. Les livres sont un instrument de travail indispensable. Bien des personnes, dans les premières années de la Société, toutes animées de bonne volonté, ont été arrêtées par le manque de livres. Malheureusement, des difficultés d'ordre financier n'ont permis de s'occuper de cette question qu'à une époque assez tardive. On avait de la peine à assurer la publication du Bulletin, comment aurait-on osé acheter des livres, fort coûteux pour la plupart, car il s'agit d'ouvrages spéciaux ou anciens. En 1916, le P. Cadière, que l'organisation d'une bibliothèque intéressait tout particulièrement, car il lui fallait assurer la vie du Bulletin, se hasarda à mettre le projet en avant (1). « Il nous faut des ouvrages spéciaux, disait-il dans son Rapport sur l'année 1916. Il nous faut des ouvrages historiques avant tout. Il nous faut des ouvrages d'exploration, des journaux de voyage concernant le pays où nous sommes. Il nous faut des livres descriptifs, des livres de géographie. Il nous faut des études concernant les mœurs, les coutumes, les religions des peuples qui habitent l'Indochine. Il nous faut des ouvrages relatifs à la Chine, mais qui nous expliqueront beaucoup de faits que nous rencontrons en Annam. Il nous faut des ouvrages anciens, et il nous faut des ouvrages modernes. Il nous faut tout ce que l'on a écrit sur le pays dans l'ordre d'idées qui nous occupe. Il nous faut tout ce qui nous est absolument nécessaire, je le répète, absolument nécessaire, pour étudier le pays d'une manière profitable, et d'une manière sérieuse. La bonne tenue du Bulletin est liée intimement à cette question de la fondation d'une bibliothèque » (2).

(1) Séance du 31 Mai 1916 (B. A. V. H., 1916 p p 486.)

(2) B. A. V. H., 1916, p. 472.

Ce projet, unanimement approuvé, donna lieu à des discussions intéressantes, au sujet de sa réalisation pratique. M. Cosserat et M. le Lieutenant Cantin voulurent bien se charger de dépouiller les bibliothèques des deux Cercles de Hué, pour dresser un catalogue des ouvrages historiques que l'on possédait déjà à Hué (1). A la séance suivante, le 6 Juillet 1916, M. Cosserat revint à la charge, et M. Russier, Directeur Général de l'Enseignement ! qui assistait à la réunion, fit connaître qu'il se proposait, lui aussi, de constituer une bibliothèque au Collège Quôc-Học, et que les deux organismes coordonneraient leurs efforts d'une manière très étroite (2). Il se souvint de sa promesse jusqu'au dernier jour de sa vie, et lorsqu'il mourut, emporté par la tourmente de la grande guerre, il légua au Vieux Hué une partie de ses livres personnels.

En 1917, un lot très important d'ouvrages d'histoire, de linguistique et d'ethnographie, fut commandé à Changhai, par les soins du P. Cadière. Ce fut le noyau de notre Bibliothèque(3). Quelques mois après. M. Cunhac, Résident du Langbiang, faisait don à la Société des plusieurs livres (4) et M. Maybon, en 1919, envoyait de Changhai une collection de gravures et de dessins relatifs à Tourane (5). Des achats successifs vinrent grossir peu à peu ce petit fond primitif, M. Cosserat fit établir des rayons bien compris, et, à la séance du 13 Janvier 1920, le P. Cadière put annoncer que la Bibliothèque était définitivement installée, et mise à la disposition des membres de la Société (6).

Depuis lors la Bibliothèque s'est enrichie considérablement. M. le Résident Supérieur Pasquier fit don, en 1922, de tous les doubles que contenait la Bibliothèque de la Résidence Supérieure (7). En 1922 aussi, M. Peyssonnaud consacre une grande partie de son congé en France à fouiller les échoppes des bouquinistes, à Paris, et rapporte un lot important d'ouvrages anciens et modernes de toute première valeur (8). Enfin, en 1923, M. Peyssonnaud est nommé par le Bureau Bibliothécaire de la Société (9). Et, à l'heure actuelle, la Bibliothèque des Amis du Vieux Hué, quelque incomplète qu'elle soit encore, fournit à tous les

(1) Séance du 31 Mai 1916 (B. A. V. H., 1916, p. 487.)

(2) B. A. V. H., 1916, pp. 487-488.

(3) Séance du 1^{er} Mai 1917 (B. A. V. H., 1917, p. 331).

(4) Séance du 2 Octobre 1917 (B. A. V. H., 1917, p. 338).

(5) Séance du 26 Mars 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 560).

(6) Séance du 13 Janvier 1920 (B. A. V. H., p. 578).

(7) Séance du 3 Mai 1922 (B. A. V. H., 1922, p. 347).

(8) Séance du 24 Octobre 1922, (B. A. V. H., 1922, p. 354 ; *id.* p. 339).

(9) Séance du 11 Septembre 1923 (B. A. V. H., 1923, p. 497.)

travailleurs de la Capitale, à tous ceux qu'intéressent l'histoire du pays d'Annam, de l'Indochine, et même de tout l'Extrême-Orient, à ceux qui veulent se renseigner sur l'état actuel de la Colonie et des pays voisins, une riche collection de documents que l'on prend de plus en plus l'habitude de venir consulter. L'Association a contribué ainsi d'une façon appréciable à l'enrichissement intellectuel de la ville de Hué.

A cette Bibliothèque devait être jointe une collection d'estampages des stèles de la région de Hué. En 1914, le P. Cadière, qui s'occupait alors de réunir une collection semblable pour l'Ecole Française d'Extrême-Orient, fit adopter ce projet, qui aurait été d'une grande utilité, au point de vue historique et au point de vue artistique (1). Malheureusement, au cours des déménagements et des installations de fortune que, pendant quelques années, eurent à subir les Bureaux et les diverses collections de la Société, les fourmis blanches ont considérablement endommagé la collection établie.

Une troisième collection documentaire, entreprise par le Vieux Hué, il y a déjà longtemps, présente un grand intérêt. C'est à M. Cosserat qu'on en doit l'initiative. Dans la réunion du 21 Janvier 1919, il faisait remarquer que l'aspect extérieur de la ville de Hué et des environs, comme son aspect moral, se modifient incessamment, par suite des travaux entrepris, soit par l'administration, soit par les particuliers, et à cause de l'adoption des usages d'Occident même par les tenants les plus obstinés des anciennes coutumes. Il proposait donc de constituer une collection de photographies qui mettraient sous les yeux de nos successeurs la physionomie de la Capitale telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui (2). Ce projet n'a pas été mis à exécution d'une façon suivie et méthodique. Mais il y a, dans les Archives de la Société, une collection très fournie de dessins, d'aquarelles, de photographies et de clichés typographiques, constituée au jour le jour, suivant les besoins du Bulletin. Elle n'est utilisable, pour le moment, que pour peu de personnes. Mais quand elle aura été classée d'une façon sérieuse et méthodique, tous pourront y chercher des modèles d'art annamite ou des documents historiques.

* * *

Nous nous acheminons peu à peu vers l'établissement d'un Musée. L'utilité d'un établissement de ce genre n'avait pas échappé aux orga-

(1) Séance du 26 Mars 1914 (B. A. V. H, 1914, p. 189.)

(2) B. A. V. H., 1914, p. 359.

nisateurs du Vieux Hué. Ç'avait été même, après la publication du Bulletin, un de leurs premiers soucis.

Dès la séance du 30 Septembre 1914, M. Orband, qui venait de donner une étude sur une série de bronzes artistiques fondus sur les ordres de Minh-Mạng d'après des modèles de l'antiquité, signalait qu'on allait bientôt exposer, dans la salle de réunion de la Société, la collection de ces bronzes, qu'il avait obtenue du Gouvernement annamite (1). Ce fut l'embryon du Musée. C'est M. Orband qui fit exécuter, à cette occasion, les vitrines où furent renfermés peu à peu tous les objets qui vinrent enrichir les collections.

En 1915, sur l'initiative de M. Gras, plusieurs membres de la Société allèrent excursionner au village de Giam-Biêu, pour y rechercher une statue chame que Mgr. Caspar, évêque de Hué, avait signalée jadis à M. Odend'hal (2), qu'on eut le bonheur de retrouver, et qui fut placée dans la cour du Tàn-Thơ-Viện, où on peut encore la voir aujourd'hui (3). Des recherches furent faites par la suite, au même endroit, par MM. Nguyễn-Đình-Hoè et Hồ-Đắc-Hàm, sur l'initiative de la Société, et amenèrent la découverte de quelques débris de sculpture qui furent également placés dans la cour du Tàn-Thơ-Viện (4). La même année, sur la demande du P. Cadière, M. Carlotti, Résident du Thừa-Thiên, fit transporter au Tàn-Thơ-Viện diverses pierres sculptées qui étaient éparses sur le territoire des villages de Thành-Trung et de Thê-Lại (5). Et M. Orband, de son côté, fit entrer au Musée un vieux *khánh* en pierre, avec inscription de l'un des anciens Seigneurs de Hué, que lui avait signalé le Ministre de l'Instruction publique, dans le village de La-Chữ (6). La collection des souvenirs chams s'augmenta, en 1917, de quelques statues et d'un linga, que le P. Cadière avait découverts au village de Xuân-Hoà, et que les autorités provinciales, à la demande de M. Orband, firent transporter au Tàn-Thơ-Viện (7).

Les dons au Musée se firent de plus en plus nombreux. En 1915, M. Cosserat fait don de deux fusils anciens (8). M. Tôn-Thàt Quảng signale qu'à la suite des démarches qu'il a faites il a obtenu de faire transporter au Thơ-Viện une cloche, qui fut fondue en France

(1) B. A. V. H., 1914, p. 359.

(2) *Bulletin Ecole Française Extrême-Orient*, 1902, p. 105.

(3) B. A. V. H., 1915, pp. 383-390, pp. 471-474.

(4) Séance du 29 Septembre 1915 (B. A. V. H., 1916, p. 478).

(5) B. A. V. H., 1915, p. 474.

(6) B. A. V. H., 1915, pp. 367-370.

(7) B. A. V. H., 1917, pp. 285-289.

(8) Séance du 29 Juillet 1915 (B. A. V. H., 1916, p. 476).

en 1776, et qui était suspendue précédemment à la porte d'entrée du palais de la Reine-Mère (1). Sur l'initiative de M. Gras, et grâce à l'intervention de M. Orband, les autorités compétentes firent transporter au Musée une grande urne en bronze, très belle, qui était laissée à l'abandon, au tombeau de Tṛ-Đức (2). En 1917, les héritiers de M. Dumoutier donnaient plusieurs meubles annamites de grande valeur (3). Sa Majesté faisait don de quatre riches costumes en soie brodée (4). Le Ministre des Finances mettait dans les vitrines un de ces livres d'argent que M. Laborde avait étudiés dans le Bulletin (5). M. Nguyễn-Khoa-Kỳ livrait un panneau en soie brodé qui avait été offert jadis à M. Palasne de Champeaux, lorsqu'il était Consul à Haiphong (6), et un de ses collègues, M. Khiêu-Tàm-Lữ, envoyait du Thanh-Hóa un beau brûle-parfum en bronze qu'on venait de découvrir dans la terre, d'une façon presque miraculeuse (7). Le Ministre de la Guerre fit transporter au Musée deux obusiers et deux couleuvrines qui se trouvaient auparavant dans la citadelle de Quảng-Trị (8). M. Claudot donnait une curieuse cage à oiseaux (9). Puis, M. Nguyễn-Việt-Song, Bô-Chánh du Thanh-Hóa, envoyait un élégant pot à riz trouvé en terre (10). Ces dons particuliers furent continués dans la suite par M. Jabouille, Résident du Quảng-Trị, qui enrichit le Musée d'un superbe bol en porcelaine (11) et d'un joli coffret de facture européenne (12). Entre temps, M. Orband, secondé par M. Gras et par le P. Cadière, allaient fureter dans les recoins du Nội-Vụ ou du Ministère des Travaux Publics, et dans les boutiques de Đông-Ba ; ils en extrayaient soit des porcelaines de la Compagnie des Indes, soit des bleus dits de Hué, ici la proue au relief puissant d'une ancienne barque royale, là un vieux et beau cadre que les poux de bois auraient infailliblement dévorés, ou encore toute une collection de statuettes sacrées, le plan des diverses citadelles du royaume, etc.

(1) Séance du 1^{er} Décembre 1915 (B. A. V. H., 1916, p. 481).

(2) Séance du 30 Janvier 1917 (B. A. V. H., 1917, p. 326).

(3) Séance du 27 Mars 1917 (B. A. V. H., 1917, p. 329).

(4) Séance du 1^{er} Mars 1917 (B. A. V. H., 1917, p. 330).

(5) Séance du 27 Mars 1917 (B. A. V. H. 1917, p. 329).

(6) Séance du 28 Mai 1918 (B. A. V. H., 1918, p. 325).

(7) *Ibid.* — 1919, pp. 218-219.

(8) Séance du 26 Mars 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 560).

(9) *Ibid.*

(10) Séance du 22 Avril 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 565).

(11) Séance du 24 Octobre 1922 (B. A. V. H., 1922, p. 361).

(12) Séance du 20 Décembre 1922 (B. A. V. H., 1922, p. 371).

Mais tout cela n'était qu'un accroissement pour ainsi dire goutte à goutte. Il était réservé à M. le Résident Supérieur Pasquier de prendre la décision qui, tout en honorant grandement la Société des Amis du Vieux Hué, et en récompensant les efforts qu'elle avait faits pour l'établissement d'un Musée, allait permettre à cette œuvre de se développer pleinement, d'abord sous les auspices du Vieux Hué, puis d'une façon autonome.

Cette décision fut longuement mûrie. C'est vers Mai 1922 que M. Pasquier fit part de son projet aux membres du Bureau de la Société (1). C'était quelques jours avant qu'il s'embarquât pour France avec S. M. Khái-Định. A son retour, il accomplit la promesse qu'il avait faite, et il le fit avec une belle générosité. « M. le Résident Supérieur Pasquier, mentionne le compte-rendu de la séance du 24 Octobre 1922, nous fait part qu'une somme de 3.000 \$ a été inscrite au budget local de 1923, pour l'achat d'objets d'art, etc., destinés au Musée de Hué. Il estime que l'Association des Amis du Vieux Hué est toute désignée pour employer ce crédit, et il le met à la disposition de l'Association » (2). On se mit au travail dès que l'allocation fut disponible. « M. le Résident Supérieur, lit-on dans le compte-rendu de la séance du 17 janvier 1923, demande que le Bureau ou quelques membres qualifiés s'occupent de l'acquisition des objets et bibelots présentant un cachet artistique et qui sont appelés à disparaître. Ils serviraient de modèles pour l'Ecole d'Art indigène dont la fondation est projetée. Pour certains objets dont l'acquisition ne serait pas possible, on pourrait en prendre des copies ou des reproductions, qui seraient utilisées comme modèles. M. Jabouille s'associe au vœu de M. Pasquier et propose qu'une commission soit désignée dès maintenant. Les noms de MM. Bardon, Gras, Thân-Trọng-Huê, Levadoux, Peyssonnaud, sont mis en avant. Il est entendu que ces messieurs constitueront, avec quelques membres annamites qu'ils désigneront eux-mêmes, une Commission du Musée, qui étudiera les moyens d'arriver au but envisagé par Monsieur le Résident Supérieur. Cette Commission serait dite « Commission du Musée » (3).

C'est le 25 Avril 1923 que les membres de cette Commission se réunirent pour la première fois. Etaient présents : S. E. Thân-Trọng-Huê et MM. Gras, Levadoux, Sogny, Peyssonnaud, Nguyễn-Đình-Hoè, Tồn-Thất Sa, Lê-Văn-Miền, Lê-Văn-Kỳ. S. E. Thân-Trọng-

(1) Séance du 3 Mai 1922 (B. A. V. H., 1932, p. 347).

(2) B. A. V. H., 1912, p. 361.

(3) B. A. V. H., 1923, p. 480

Huê et M. Gras furent nommés Présidents, et M. Peyssonnaud, Secrétaire. On prit les résolutions qui parurent les plus efficaces pour assurer le développement de l'œuvre que l'on avait en vue (1). De son côté, S. M. l'Empereur **Khải-Định**, par une ordonnance du 17 Août 1923 rendue exécutoire par Arrêté du Résident Supérieur daté du 24 Août 1923, décréta que le palais **Tân-Thơ-Viện**, qui avait abrité jusque-là la Bibliothèque impériale, serait désormais uniquement consacré au Musée. Une circulaire fut envoyée à toutes les autorités indigènes, pour recommander la nouvelle institution, en faire comprendre à la population la haute utilité, et solliciter des dons pour le Musée. Un arrêté de M. le Résident Supérieur Pasquier, du 27 Août 1923, bientôt modifié par un autre arrêté du 15 Novembre 1923, consacra la constitution de la commission du Musée et donna à ses membres l'autorité dont ils avaient besoin pour remplir leur mission. C'est à dater de ce moment que le Musée a pris le développement que chacun souhaitait et qu'il est devenu, grâce au zèle et au bon goût de ceux qui s'en occupent, un des endroits de l'Indochine où les voyageurs peuvent le mieux se rendre compte des beautés de l'art extrême-oriental en général, et de l'art annamite en particulier.

C'est ainsi que l'initiative et les efforts des Amis du Vieux Hué ont été couronnés de succès et ont doté la capitale de l'Annam d'un Musée qui se développera de plus en plus qui conservera dans le pays les richesses artistiques qui s'y trouvent encore, et fournira des modèles et des directives pour la restauration et la rénovation des métiers et des arts à Hué.

* * *

La création du Musée ne fut qu'une partie — la principale, il est vrai — de l'effort du Vieux Hué au point de vue artistique. Toutes les questions qui se rattachent à l'étude de l'art annamite, à sa conservation, à son renouvellement, aussi bien dans un but purement théorique que dans un but pratique, furent abordées dans les réunions de l'Association et discutées, parfois non sans passion ... *genus irritabile vatum* !

A la séance du 2 Novembre 1915, M. Gras lut une étude pleine d'idées sur « un enseignement d'art en Annam » (2). Et M. Orband fit, vers le même temps, l'Enseignement mutuel de Hué, une confé-

(1) B. A. V. H., 1923, p. 491.

(2) B. A. V. H., 1915, pp. 457-460.

rente sur le même sujet. M. Gras disait, notamment : « Quels sont les moyens de rénover un art abâtardi qui se meurt ? D'abord, nous pensons qu'avant l'œuvre, il faut renover l'outil, c'est-à-dire l'ouvrier d'art. Perfectionner les moyens d'exécution, l'habileté, le métier, faire des praticiens . . . il faut faire des exécutants ; le créateur, l'artiste en sortira par une sélection automatique naturelle.... Il faudrait éviter soigneusement de vouloir imposer à ces futurs artistes nos conceptions d'art, notre vision occidentale, nos motifs décoratifs. Des modèles ?.... facilitons-leur l'accès des pagodes et des palais.... C'est une Renaissance qu'il faut diriger, et non pas une Révolution dangereuse et inutile qu'il faut fomenter. Si une transformation de l'art annamite doit se produire, elle viendra alors logiquement ... Le grand principe vital d'art ... c'est de respecter l'originalité de chacun, le tempérament de l'individu comme celui de la race... Pour les modelleurs, sculpteurs, ciseleurs . . . il n'y a qu'à leur ouvrir les yeux sur les admirables choses d'un passé plein d'enseignements qu'ils ne savent plus voir, ou qu'ils regardent sans le comprendre. « Les Amis du Vieux Hué se proposèrent d'assurer la réalisation pratique des suggestions qui avaient été émises à cette occasion. Dans ce but, quelques membres de la Société s'étaient réunis, le 20 Octobre 1915, et le P.Cadière suggéra quelques mesures qu'il résumait ainsi : « Organiser des promenades, dites promenades de recherches, pour visiter les pagodes des environs de Hué, et noter celles qui présentent quelque intérêt artistique ; — dresser, autant que ce sera possible, une liste des objets artistiques conservés dans les pagodes ou temples familiaux, ou dans les maisons particulières ; — continuer la collection d'estampages des panneaux sculptés des temples, pagodes, palais, maisons particulières ; — commencer une collection de photographiques ou de dessins des objets artistiques mentionnés plus haut ; — organiser des expositions d'objets artistiques, soit de fabrication courante, soit surtout anciens, appartenant à des pagodes ou à des particuliers ; — faire, par des causeries individuelles ou par des écrits, l'éducation de la population lettrée annamite, afin qu'elle comprenne notre œuvre et y collabore sans arrière-pensée » (1).

Cette dernière proposition laissait entrevoir le grand obstacle que la mentalité moyenne annamite opposerait toujours à certaines initiatives. Néanmoins, si tout n'a pas été réalisé, de ce programme audacieux, quelques résultats ont été obtenus, grandement appréciables.

A la séance du 1^{er} Août 1916, le P. Cadière proposait d'organiser un concours de jouets, lequel, « annoncé à l'avance aurait d'heureux

effets, peut-être, sur la fabrication de ces modestes manifestations de la joie, populaire » (1). La proposition n'eut pas de suite. Le 29 Juillet 1915, le P. Cadière avait signalé à l'attention des Amis du Vieux Hué les portails de pur style annamite qui mettent une note si originale dans les environs de Hué, et il avait manifesté l'opinion qu'un concours, avec récompenses aux propriétaires des plus beaux spécimens, contribuerait à écarter le vulgaire pilier, de modèle mi-européen mi-annamite, qui tendait de plus en plus à éliminer le portail original (2). Une commission fut nommée, et, à la séance du 22 Octobre 1918, M. Gras signalait la construction d'une porte élégante, d'un style annamite du meilleur goût. On décida que le Bureau adresserait au propriétaire une lettre « pour le féliciter d'être resté dans la bonne tradition artistique purement annamite » (3).

Mais la manifestation la plus éclatante de l'action du Vieux Hué, au point de vue artistique, fut l'Exposition du 35 Mars 1918. Elle fut organisée par le Président de la Commission artistique, M. Gras, secondé par un Comité d'organisation dont M. Orband était la cheville ouvrière. Les grands mandarins de la Cour, membres du Vieux Hué, notamment MM. Nguyễn-Đình-Hoè, Bửu-Thạch, Tồn-Thắt Quảng, Ưng-Trinh, Nguyễn-Đôn, avaient prêté des objets précieux qu'ils avaient en leur possession, ou avaient mis leur influence au service du Comité pour décider leurs compatriotes à rehausser l'éclat de cette exposition. « Autels, bahuts, tables, bancs, chaises, lits, armoires, coffres à roulettes, écritoires, écrans, paravents, étagères, chevalets, supports, toilettes, jardinières, etc., etc., mis en bonne place, après une toilette que nécessitait leur vétusté et quelquefois hélas ! leur état d'abandon, se sont présentés dans tout l'éclat de leur beauté brillante ou discrète, qui les a révélés non seulement aux amateurs, mais parfois à leurs propriétaires eux-mêmes ». M. le Gouverneur Général Sarraut, MM. les Résidents Supérieurs Charles et Saint-Chaffray, et tous les personnages venus à Hué pour les fêtes du Nam-Giao, furent émerveillés par la richesse et l'élégance des objets exposés, et par la manière dont tout avait été disposé et mis en valeur. « Nous pouvons reconnaître sans fausse modestie que la tentative des Amis du Vieux Hué a été un véritable et franc succès. Puisse-t-elle ouvrir un avenir meilleur à la conservation des beautés anciennes que les indigènes sont trop portés à négliger et à méconnaître, et à l'inspi-

(1) B. A. V. H., 1916, p. 488.

(2) B. A. V. H., 1916, p. 476.

(3) B. A. V. H., 1918, p. 335.

ration des artisans et artistes indigènes modernes, trop sollicités par de fâcheuses imitations étrangères » (1).

Cet essai, malheureusement, n'eût pas de lendemain. Et cependant, à la réunion du 30 Décembre 1918, « M. Cosserat propose à l'Assemblée l'institution d'un concours d'œuvres d'art, qui aurait lieu chaque année à Hué à une date fixe, sous les auspices de notre Société Une Commission jugerait les œuvres, achèterait celles qui paraîtraient les plus dignes, et distribuerait un ou plusieurs prix en espèces suffisamment importants pour rétribuer le travail exécuté Ce concours pourrait motiver une petite Exposition artistique annuelle, un Salon de l'Art annamite M. Gras, qui a déjà entretenu notre Association de l'intérêt supérieur qu'il y aurait à sauver ce que l'on peut encore sauver des traditions artistiques indigènes qui se meurent, et à ouvrir des débouchés aux élèves de nos écoles professionnelles . . . appuie chaleureusement la proposition de M. Cosserat » (2). Le 21 Janvier 1919, M. Cosserat revenait à la charge, pour « organiser chaque année un salon artistique, une exposition d'art annamite. L'Assemblée adopte le principe de cette manifestation annuelle. Une commission se réunira pour en étudier l'organisation » (3). On décida, ce même jour, sur l'initiative de M. Gras, d'envoyer des félicitations à M. Groslier, Directeur de l'Ecole des Arts cambodgiens, à Phnom-Penh, « qui, plus heureux que nous, paraît avoir obtenu des réalisations que nous attendons encore » (4).

Le Musée, l'Exposition artistique, avaient pour but de conserver et de mettre sous les yeux de tous, plus particulièrement sous les yeux des artisans et des artistes annamites, les plus beaux spécimens de l'art du passé. C'était un enseignement muet, qui devait être complété par un enseignement oral et pratique, si l'on voulait maintenir et rénover à la fois l'art annamite. En 1919, année où parut « l'Art à Hué », les esprits furent orientés vers les questions artistiques d'une façon toute particulière. Une lettre adressée par M. Groslier, Directeur de l'Ecole des Arts cambodgiens, au Président de l'Associa-

(1) B. A. V. H., 1918, pp. 321-322.

(2) B. A. V. H., 1918, p. 339.

(3) B. A. V. H., 1919, p. 558.

(4) B. A. V. H., 1919, p. 558.

tion, et lue à la séance du 26 Mars 1919, donna lieu à un échange de vues entre M. Gras et M. Orband, à la suite duquel M. Le Fol proposa de demander à M. le Gouverneur Général Sarraut la création à Hué d'un organisme analogue à celui qui avait été créé à Phnom-Penh. La motion fut adoptée, et il fut décidé que le Comité adresserait « immédiatement » au Gouverneur Général une lettre dans ce sens (1).

Après une discussion sur l'opportunité de la Création d'une école d'art annamite, et les conditions suivant lesquelles cette œuvre devait être entreprise, M. Tissot, Résident Supérieur *p. i.*, qui assistait pour la première fois à une des réunions du Vieux Hué, le 24 Juin 1919, déclara « qu'il était tout disposé, en tenant compte des possibilités budgétaires, à aider toute entreprise qui tendrait à faire connaître l'art de Hué, à ressusciter les petits métiers, les industries artistiques qui florissaient jadis à la Capitale » (2). Pour répondre à cette promesse, ce haut fonctionnaire institua une Commission artistique, et demanda à la Société de désigner un membre qui représenterait les Amis du Vieux Hué dans cette Commission. M. Bernard fut désigné (3), et il rendit compte des travaux de la Commission, aux séances du 26 Mars et du 7 Juillet 1920 (4) : on s'était occupé du fonctionnement de la Commission, de la création d'une section artistique, qui fournirait des modèles aux artisans, de la rénovation de l'art des émaux, de la création d'une école d'ouvriers d'art indigène, etc. Cette école est aujourd'hui entièrement aménagée Son objet, il est vrai, sera plus vaste que celui que l'on avait envisagé et un peu différent ; mais on ne peut nier que les idées émises dans les séances de l'Association des Amis du Vieux Hué, les vœux que l'on y a formulés, n'aient contribué puissamment à cette création. Il en sortira, il faut l'espérer, non seulement des ouvriers mécaniciens, mais des sculpteurs, des ciseleurs, des peintres-décorateurs, qui maintiendront les traditions de l'ancien art annamite.

Les Amis du Vieux Hué ont collaboré aussi à une œuvre qui présente un caractère artistique. En 1921, l'Administration des Postes voulut changer les vignettes qui décoraient les timbres-poste de la Colonie. M. Tissot, Résident Supérieur *p. i.*, demanda aux Amis du Vieux Hué de donner leur avis sur ce projet, et de fournir des projets de vignettes. Une discussion générale s'engagea à ce sujet, à la réunion

(1) B. A. V. H., 1919, pp. 562-563.

(2) B. A. V. H., 1919, p. 567.

(3) Séance du 26 Février 1920 (B. A. V. H., 1920, p. 491.)

(4) B. A. V. H., 1920, pp. 492-498.

du 31 Août 1921. « On finit par se ranger à l'idée émise par M. Délétie, de désigner une sous-commission qui fera connaître à tous les artistes que cette question peut intéresser, ce que désire le Résident Supérieur, centralisera ensuite tous les projets, dessins, etc., et soumettra à l'Assemblée toutes propositions qu'elle jugera utiles, telles que attributions de primes aux meilleurs projets, etc » (1). A la séance du 27 Septembre 1921, M. le Dr Gaide, Président, « présente à l'Assemblée les projets de vignettes que le P. Cadière a fait dessiner par M. Lê-Văn-Tùng, dessinateur de la Société. Elles sont très goûtées de M. le Résident Supérieur, notamment celles qui représentent des motifs ornementaux de l'art annamite » (2). On s'entretient de nouveau de la question, à la séance du 28 Octobre (3), ainsi qu'à celle du 1^{er} Décembre 1921 « Le Président rend compte des travaux de la Sous-Commission instituée pour préparer des projets de vignettes pour timbres-poste, et composée de MM. Délétie, Cosserat, E. Le Bris, Cadière. Les projets dessinés par MM. Tôn-Thât Sa et Lê-Văn-Tùng, sur les indications des membres de la Sous-Commission, ont été remis à M. le Résident Supérieur. Une photographie de ces vignettes sera publiée dans le Bulletin » (4). Quatre de ces vignettes, puis deux autres après retouches, furent primées au concours qui avait été institué à cet effet par l'Administration des Postes, et le P. Cadière félicitait leur auteur, M. Tôn-Thât Sa, de cet heureux résultat, dans la séance du 20 Juillet 1922. « Nous sommes tous heureux, disait-il, de voir que le mérite de M. Tôn-Thât Sa, si apprécié des lecteurs du Bulletin, est aussi reconnu ailleurs » (5).

Les Amis du Vieux Hué ont participé à l'Exposition Coloniale de Marseille, en 1922, et ont contribué, suivant leurs moyens, à l'éclat qu'a eu la Section d'Indochine, principalement au point de vue artistique. M. le Résident Supérieur *p. i. Tissot* avait demandé que la Société fut représentée par un délégué, dans la Commission qu'il avait instituée à cet effet. M. Cosserat fut choisi (6). M. Guesde, Commissaire Général pour l'Indochine, demandait à la Société d'envoyer une collection complète de son Bulletin (7), et M. Cosserat rendait compte, aux séances du 7 Juillet et du 31 Août 1920, des pro-

(1) B. A. V. H., 1921, p. 306.

(2) B. A. V. H., 1921, p. 308.

(3) B. A. V. H., 1921, p. 309.

(4) B. A. V. H., 1921, p. 310.

(5) B. A. V. H., 1923, p. 352.

(6) Séance du 20 Avril 1920 (B. A. V. H., 1920, p. 494).

(7) Ibid., p. 495.

jets et travaux de la Commission (1). Il s'occupait activement de la participation des Amis du Vieux Hué à cette manifestation de l'œuvre coloniale française, et, le 1^{er} Décembre 1921, il mettait sous les yeux de l'Assemblée « les photographies de l'écran sculpté et des deux vitrines qui seront exposés à Marseille. Dans les vitrines, sera placée une collection complète du Bulletin » (2).

De son côté, M. le Dr Cognacq, Directeur Général de l'Instruction Publique, et Commissaire Général à l'Exposition, sollicitait la Société de participer à la section retrospective de l'Indochine qu'on avait organisée à l'Exposition de Marseille, et le P. Cadière était chargé de faire faire des dessins et aquarelles, qui furent présentés aux membres assistant à la Séance du 1^{er} Décembre 1921 (3).

Association envoya aussi, en 1923, des photographies et des dessins de vieux meubles annamites ou de bibelots anciens, à une exposition qu'avaient organisée à Hanoi l'Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites (4), et à une exposition artistique organisée à Càn-Thơ, en Cochinchine.

A deux reprises différentes, le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* a publié des travaux d'un grand intérêt sur la musique annamite. Une fois même, à la séance du 28 Septembre 1922, la lecture du travail de M. Le Bris « fut coupée par l'exécution de morceaux de musique annamite. Les interprètes sont M. E. Le Bris, sur le violon, MM. Trần-Trinh-Soán, Võ-Truy et Ưng-Thiệu, sur la guitare annamite à 2 et à 16 cordes. Ce fut un régal pour tous les assistants (5) ». Lors de l'Exposition artistique du 25 Mars 1918, un groupe de musiciennes avaient déjà fait résonner les airs annamites sous les voûtes sévères du Tân-Thơ-Viện (6). Et cette même année 1918, à la réunion du 28 Mai 1918, « le P. Cadière rend compte que M. Bùi-Thanh-Vân, Interprète au titre européen à la Résidence Supérieure, a invité quelques-uns des membres du Vieux Hué à assister à des auditions de musique cantonaise et de musique annamite qu'il a données, lui et les élèves qu'il a formés. Laissant aux personnes compétentes le soin de donner leur appréciation sur l'exécution de ces morceaux de musique, il fait remarquer que cette tentative lui paraît digne d'être encouragée, pour plusieurs raisons. D'abord, parce que, par un sentiment de délicatesse

(1) B. A. V.H. 1920, pp. 498, 500.

(2) B. A. V. H., 1921, p. 310.

(3) Séances du 15 Juillet, du 31 Août et du 1^{er} Décembre 1921 (B. A. V. H., 1921, pp. 305, 306, 310).

(4) Séance du 20 Juin 1923 (B. A. V. H., 1923, p. 493).

(5) B. A. V. H., 1922, p. 360.

(6) B. A. V. H., 1918, p. 322.

auquel nous devons être sensibles, M. Vân a voulu placer sur essai sous le patronage des Amis du Vieux Hué, de qui dépend plus pu moins, dit-il, ce qui se fait à Hué, au point de vue artistique ou littéraire. De plus, ce n'est pas un mince résultat que d'être parvenu à réunir, depuis deux mois, un groupe d'une quinzaine d'amateurs, fonctionnaires, interprètes, mandarins, qu'il a décidés, uniquement pour l'amour de l'art, à faire œuvre commune et à bien vouloir faire profiter le public de leur talent. Les auditions qu'il se propose de donner, soit en petit comité, soit pour le grand public, seront l'occasion, pour les Européens amis des arts, de rencontrer des Annamites lettrés, intelligents, animés des mêmes goûts, et, de cette fréquentation, il ne pourra résulter que des effets heureux. Principalement, les personnes compétentes pourront étudier la musique annamite et la musique chinoise, et les comparer, autant que faire se peut, à la musique occidentale. M. Gras, tout en reconnaissant l'intérêt de la tentative de M. Vân, souhaite que l'orchestre ainsi constitué se confine dans la musique traditionnelle, et ne tente pas de faire de la musique métisse » (1).

En 1915, M. Baivy avait été chargé d'une mission pour étudier à Hué la musique annamite. Le Président de la Société, M. Orband, usa de l'autorité que lui donnaient ses fonctions au Palais, pour procurer à l'artiste tous les ouvrages chinois relatifs à la musique que contenait la bibliothèque impériale. « M. Baivy, annonçait-on à la séance du 29 Septembre 1915, écrit d'Hanoi qu'il enverra incessamment des acticles sur la musique, et notamment sur le chant des sampaniers de Hué » (2).

Comme on le voit, la Société des Amis du Vieux Hué s'intéressait à tout ce qui a un caractère artistique, favorisait toutes les initiatives, encourageait et tâchait de guider tous les efforts, et poursuivait par là le but qu'elle s'était proposé dès le début, d'établir entre les Français et les Annamites une collaboration intime dans tous les travaux de l'esprit.

. . .

Les paysages, les monuments ont aussi leur poésie, et ce sont des œuvres d'art. Hué doit son charme à ses vieilles briques, à son site enchanteur. Dans chaque volume du Bulletin, nombreuses sont les pages consacrées à la description de « la merveilleuse Capitale ». Les

(1) B. A. V. H., 1918, p. 325.

(2) B. A. V. H., 1916, p. 478.

Amis du Vieux Hué se sont appliqués, d'une façon constante, à conserver à Hué son aspect original ; ils se sont opposés, en de nombreuses circonstances, à toutes les entreprises qui auraient pu enlever à la ville et à ses environs, le Caractère pittoresque qui plaît tant aux voyageurs.

Le 29 Décembre 1916, le P. Cadière lisait un travail intitulé : « Sauvons nos pins ! » et qui débutait ainsi : « C'est un appel désespéré que j'adresse aujourd'hui aux Amis du Vieux Hué. Les pins qui couronnent nos collines, les grands pins tordus, déjetés, qui profilent leur silhouette noire sur les ciels d'or du couchant, ou qui font tache sur la mince bande rose, dernière trace du soleil disparu ; les jeunes pins dont le feuillage lustré escalade les pentes de l'Ecran du Roi, et ceux dont l'ombre bleutée adoucit les arêtes, affine les assises puissantes, atténue les couleurs criardes de l'Esplanade des Sacrifices ; les pins solitaires qui semblent gémir de leur isolement dans la plaine des tombeaux, ou ceux qui se groupent autour d'une tombe princière, et ceux dont la masse sombre ombrage, au loin, les sépultures royales ; tous nos pins, depuis le plus petit, qui s'élève en pyramide régulière, jusqu'aux plus vieux, dont un maigre bouquet de feuilles termine le tronc dépouillé, tous embellissent les environs de Hué, dont ils sont le charme le plus délicat. Otez les pins, et les mamelons rougeâtres qui ceignent la Capitale, seront de vulgaires taupinières, découronnée de ce qui en faisait la beauté. Or, depuis trois ans surtout, des mains sacrilèges s'acharnent à cette besogne » (1).

Après la lecture de ce cri d'alarme « le Président déclare qu'il fait siennes les conclusions de cet article, qu'il va faire traduire l'article en chinois ; pour le communiquer à Leurs Excellences les Ministres, et que la Société doit faire des efforts pour sauver les bois de pins qui donnent tant de charmes aux environs de Hué » (2).

Les dévastations continuèrent, prenant parfois un caractère sauvage. A la séance du 26 Février 1920, « on propose de désigner une section de protection des sites des environs de Hué. Adopté en principe S. E. le Ministre de la Guerre nous dit qu'il a déjà donné des ordres pour éviter la dévastation des pins de la montagne de l'Ecran du Roi » (3).

M. Guibier, Chef du Service des Forêts, qui fut Président des Amis du Vieux Hué, s'inspira de l'esprit qui animait tous les membres de la Société, pour faire faire des plantations aujourd'hui florissantes sur certains mamelons dévastés des environs de la Capitale.

(1) B. A. V. H., 1916, pp. 437-443.

(2) Séance du 29 Décembre 1916 (B. A. V. H., 1916, p. 492).

(3) B. A. V. H., 1920, p. 491.

Les monuments n'étaient pas moins en péril, soit par suite de leur vétusté, soit à cause de restaurations maladroites. A la réunion du 29 Septembre 1915, on mentionne que M. Gras avait signalé au Président qu'un mur de soutènement remplaçait depuis quelque temps les piliers en bois extérieurs du Pavillon des Edits, dont la silhouette élégante et originale avait ainsi subi des modifications fâcheuses. Renseignements pris, le kiosque est en réparation ; il sera reconstruit tel qu'il était précédemment. » (1) De son côté, M. Finot, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, écrivait au P. Cadière pour prier les Amis du Vieux Hué d'unir leurs efforts à ceux qu'il faisait pour empêcher-la dévastation des restes du mur cham des Arènes (2). « M. Gras signale, à la réunion du 1^{er} Mai 1917, qu'un indigène avait entrepris de reconstruire, dans des proportions relativement considérables, le petit pagodon situé au pied du grand banyan de l'entrée du Tennis-Club. Cette construction inesthétique, empiétant sur la voie publique, cachait aux passants le tronc d'un des plus beaux sinon du plus bel arbre de la ville. En ayant fait la remarque au Président, celui-ci avait aussitôt fait une démarche auprès de M. Charles, qui, en reconnaissant immédiatement le bien fondé, voulut bien donner les instructions nécessaires pour que les travaux fussent arrêtés, n'autorisant que la reconstruction d'un pagodon, sur les bases anciennes, qui n'enlèverait rien de la beauté du site. L'Assemblée vote de chaleureux remerciements à M. Charles, et félicite MM. Gras et Orband de leur intervention » (3). Le 29 Décembre 1917, M. Le Fol fut chargé d'intervenir, avec toute la déférence voulue, auprès de M. le Résident Supérieur Charles, pour que l'on changeât l'emplacement prévu de l'Abattoir, d'un poste de police, de certaines dépendances de l'Hôpital, et pour que les plantations d'arbres, dans les avenues et rues de la ville, se fissent d'une façon rationnelle et méthodique (4). A la réunion du 5 Octobre 1920, le Président, M. Guibier, « demande qu'il soit rappelé dans le Bulletin que les promoteurs de l'idée d'élever un monument aux morts de la Grande Guerre, sont M. Orband, notre ancien Président, et quelques mandarins annamites, parmi lesquels M. Nguyễn-Đĩnh-Hoè. C'est, de plus, grâce aux Amis du Vieux Hué que ce monument doit d'avoir conservé un caractère purement annamite » (5). Le Bulletin avait déjà signalé

(1) B. A. V. H., 1916, p. 478.

(2) Séance du 26 Avril 1916 (B. A. V. H., 1916, p. 486).

(3) B. A. V. H., 1917, p. 330.

(4) B. A. V. H., 1917, p. 342.

(5) B. A. V. H., 1920, p. 501.

la démarche que M. **Đặng-Ngọc-Oánh**, Président du Comité d'assistance aux volontaires indigènes, avait faite auprès du Vieux Hué, pour lui demander « des directions, des conseils, et une généreuse collaboration », au sujet de ce monument, et il avait mentionné l'intervention de M. Orband auprès de M. le Gouverneur Général Sarraut (1) .

L'influence du Vieux Hué s'étendait même au loin. A la séance du 21 Janvier 1919, M. Gras annonçait que, d'après une lettre de l'Administrateur de la province de **Bạc-Liêu**, en Cochinchine, on avait décidé d'ériger dans chaque province de ce pays de l'Union, un monument commémoratif de la Grande Guerre, et que le modèle adopté, « un grand pylône du plus pur style annamite », avait été pris dans le Bulletin de l'Association (2).

Sur l'initiative du P. Morineau, de M. Orband, du P. Cadière, un pont de Hué reçoit le nom de M. Bourard, un des premiers organisateurs de la ville, et diverses rues rappellent par l'appellation qu'on leur donne le souvenir de M. Rheinart, le premier chargé d'affaires français, du P. de Rhodes, de de Forçant (3).

Une plaque de rue est une stèle en miniature. Les Statuts du Vieux Hué, prévoyaient l'érection de vraies stèles, qui auraient indiqué aux voyageurs les lieux historiques, rappelés les souvenirs de la Capitale et des environs (4). Dans son rapport sur l'année 1916, le P. Cadière rappelait l'utilité qu'il y aurait « à continuer, à résumer le Bulletin », sur des stèles (5). Mais, jusqu'à présent, on n'a pas donné suite à ce projet. En revanche, sur l'initiative encore du P. Cadière, et conformément aux conclusions d'une étude qu'il avait publié dans le Bulletin, on fit corriger une stèle qui attribuait faussement à Vannier le tombeau de de Forçant (6). La Société s'est occupée, en France même, de réparer les tombes des Français qui vinrent se mettre au service de Gia-Long. Cette œuvre avait été entreprise par M. Salles, agissant au nom de la Société de Géographie de Paris et de la Société bretonne de Géographie, de Lorient, et une plaque, placée sur les deux tombes de Chaigneau et de Vannier, au cimetière de Lorient, atteste

(1) Séance du 3 Décembre 1918 (B. A. V. H., 1918, pp. 336-337).

(2) B. A. V. H., 1919, p. 559.

(3) Séances du 29 Février 1915, du 6 Juillet 1916, du 25 Juin 1918 ; du 22 Avril 1919 (B. A. V. H., 1915, p. 353 ; 1916, p. 487 ; 1918, p. 327 ; 1919, p. 564).

(4) B. A. V. H., 1914, p. 87, Art. 4.

(5) B. A. V. H., 1916, p. 473.

(6) Séances du 25 Juin et du 22 Octobre 1918 (B. A. V. H., 1918, pp. 327, 335).

la collaboration des Amis du Vieux Hué, comme marque de souvenir pieux envers les pionniers de l'influence française en Annam (1). Enfin les Amis du Vieux Hué ont soutenu, de leur approbation et de leurs encouragements, les efforts de M. Salles, pour la conservation de la maison natale, à Origny-en-Thiérache, et du tombeau, à Saigon, de Mgr. d'Adran (2) et pour l'érection, à Origny-en-Thiérache, d'un groupe représentant Gia-Long, Mgr. d'Adran et le Prince Cánh (3).

L'Ecole Française d'Extrême-Orient, dans le but de protéger les souvenirs du passé, a dressé d'abord une liste des monuments historiques de l'Indochine, d'origine chame ou khmère ; puis elle a voulu classer les monuments proprement annamites qui méritaient d'être signalés, au point de vue historique ou au point de vue artistique. Elle s'est adressée pour ce dernier travail aux Amis du Vieux Hué, une première fois en la personne du P. Cadière (4), une seconde fois par l'entremise de M. Cossrat (5), et c'est avec la collaboration de plusieurs membres de la Société qu'a pu être établie la liste dressée par l'Ecole Française.

Enfin, lorsque M. Tétart, de la Mission Cinématographique du Gouvernement Général, se rendit à Hué, à plusieurs reprises, le Président de la Société, M. Orband, ainsi que M. Gras, le P. Cadière, M. Sogny, se mirent à son entière disposition, lui signalèrent les sites pittoresques de la Capitale, le guidèrent dans le Palais et aux Tombeaux, en un mot lui facilitèrent, sous tous les rapports, l'accomplissement de sa mission (6), et les clichés qui furent pris forment une bonne partie de l'Album sur l'Annam qui a été publié sous les auspices du Ministère des Colonies.

* * *

A dire vrai, le point de vue touristique n'avait pas été envisagé par les Amis du Vieux Hué, au moment de la fondation de la Société.

(1) Séances du 21 Janvier 1919, du 9 Septembre 1919, du 26 Mars 1920, du 30 Novembre 1920, du 11 Janvier 1921 (B. A. V. H., 1919, pp. 558, 571 ; 1920, 13p. 503-505). — Cf. B. A. V. H., 1921, pp. 47-56 : *Les Tombes de J.-B. Chaigneau et de Ph. Vanier arc cimetière de Lorient*, par A. Salles.

(2) B. A. V. H., 1919, pp. 525, 526.

(3) B. A. V. H., 1920, pp. 466, 467.

(4) Séance du 29 Janvier 1918 (B. A. V. H., 1918, p. 320).

(5) Séances des 20 Juin et 18 Juillet 1923 (B. A. V. H., 1923, pp. 493-495).

(6) Séance du 22 Avril 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 565).

Les Statuts prévoyaient bien des promenades ; mais elles devaient être purement archéologiques et «avoir un but de documentation, à l'exclusion de tout objet relevant seulement du tourisme » (1). On fit même quelques promenades, à trois, à cinq ou six, alors que, au début, on était encore tout ardeur, et ces promenades ne furent pas inutiles, puisqu'elles procurèrent au Musée, diverses sculptures chames (2), et elles ne manquaient pas de charmes : le but que l'on se proposait était sérieux, comme il convenait à des archéologues d'occasion, mais on le réalisait avec beaucoup de gaieté. Malheureusement le zèle se refroidit vite : à la Séance du 26 Février 1915, M. Cosserat fit « une proposition au sujet de visites-promenades aux environs de Hué » (3). La même année, à la réunions de la Commission artistique du 20 Octobre, le P. Cadière traçait un plan du travail que l'on pourrait faire dans ces promenades (4). A la Séance du 1^{er} Août 1916, il appelait de nouveau l'attention des membres de la Société sur l'utilité de ces excursions (5), et M. Orband, quelques mois plus tard, annonçait « qu'une excursion à la sépulture de Gia-Long sera incessamment organisée » (6). Et ce fut tout.

Mais les circonstances vinrent orienter les efforts de la Société vers la propagande proprement touristique. Il était difficile, et il eut été malséant de maintenir l'exclusivisme du début. Si les Amis du Vieux Hué « recherchaient et conservaient » les souvenirs du passé, c'était pour les mettre en valeur, non pas pour leur plaisir personnel, mais pour en faire profiter tout le monde. Il convenait qu'ils s'unissent au mouvement qui se dessinait un peu partout, pour faire connaître les richesses touristiques de la Colonie, d'autant plus qu'ils s'étaient arrogés l'honneur de garder la partie de ce trésor la plus délicate et la plus précieuse, Hué et ses environs.

Dès le 29 Décembre 1916, on adopte une proposition de M. Gras. relative à « la constitution d'une sous-commission qui aurait pour mission d'élaborer un projet le plus complet possible d'organisation de propagande, de réclame touristique en faveur de Hué » (7). Le 28 Février 1917, M. le Gouverneur Général Sarraut assistait à la réunion du Vieux Hué. M. Orband lui faisait connaître la proposition de M. Gras, et le Gouverneur Général, après avoir dit « qu'il

(1) B. A. V. H., 1914, p. 87, Art. 4.

(2) B. A. V. H., 1915, pp. 383-390. 471-474 ; 1917, pp. 285-289.

(3) B. A. V. H., 1915, p. 353.

(4) B. A. V. H., 1915, pp. 461-464.

(5) B. A. V. H., 1916, p. 488.

(6) Séance du 4 Décembre 1916 (B. A. V. H. 1916, p. 491).

(7) B. A. V. H., 1915 p. 492.

considère le tourisme comme un des facteurs les plus importants pour obtenir que l'on sache enfin partout que l'action française a, dans un décor incomparable, situé, une œuvre qui peut supporter la comparaison avec n'importe quelle autre action coloniale dans le monde », fait part à l'Assemblée de ses projets, relativement à l'organisation de la propagande et de l'exploitation touristique de la Colonie : il compte s'appuyer sur les Amis du Vieux Hué et autres organisations analogues, mais il fera appel aussi aux spécialistes des questions de tourisme (1). Le 8 Septembre de la même année, c'était M. Outrey, Député de la Cochinchine, que l'on recevait au Vieux Hué. M. Gras lui rend compte de ce qu'a fait le Comité de propagande touristique, dont « les travaux se sont confondus, jusqu'à présent, avec ceux des membres de l'Association. . . il n'y aura qu'à puiser dans ce fond, à mettre en ordre ces recherches, pour composer, le jour venu, tous les guides nécessaires au touriste ». M. Outrey exalte les beautés touristiques de l'Indochine, de Hué en particulier, et fait voir, par des statistiques impressionnantes, la source de profil que sera pour la Colonie l'exploitation de ces richesses. Il préconise l'établissement à Tourane et à Hué d'hôtels dotés de tout le confort moderne (2). En 1920, la Société décide de s'agréger, sous certaines réserves, à la Fédération indochinoise des Syndicats d'initiative, que le Directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris se propose de constituer, sous les auspices du Touring-Club de France et de l'Office national du Tourisme (3).

A un point de vue plus directement pratique, dès 1915, le P. Cadière avait mis en avant le projet de publier un numéro du Bulletin qui ferait connaître les côtés pittoresques de Hué (4), et ce projet fut réalisé, avec un succès reconnu par tous, en 1916 (5). Encouragé par cette réussite, le 27 Août 1918, le P. Cadière proposait de consacrer un autre numéro du Bulletin, édité luxueusement, aux Tombeaux royaux (6). Ce n'est qu'en 1923 (7) qu'une partie du programme put être réalisé, par une monographie du tombeau de Gia-Long, signée des noms de Ch, Patris et L. Cadière. Ces deux publications sont des Guides de détail.

(1) B. A. V. H., 1917, p. 327.

(2) B. A. V. H., 1917, p. 336.

(3) Séance du 13 Janvier 1920 (B. A. V. H., 1919, p. 577).

(4) Séance de la Commission artistique, 20 Octobre 1915, (B. A. V. H., 1915, pp. 464-466).

(5) N° d'Avril-Juin 1916.

(6) B. A. V. H., 1918, p. 330.

(7) B. A. V. H., 1923, N° de Juillet-Septembre.

M. Tissot, Résident Supérieur *p. i.*, conçut le projet de doter l'Annam d'un Guide pratique. Il « confia d'abord à la Société, en la personne du P. Cadière, le soin de rédiger, d'après les indications fournies par les Administrateurs chefs de provinces, une petite notice touristique. Ce sera l'amorce de la collection de guides que l'on a si souvent demandée aux Amis du Vieux Hué » (1). Cette plaquette fut enlevée aussitôt que parue. *L'Annam, Guide du Touriste*, parut en 1921. Il fut rédigé également par le P. Cadière, avec l'aide des renseignements fournis par les Chefs de Services et les Administrateurs chefs de provinces, sur l'initiative de M. Tissot, qui alloua à la Société, dans ce but, un subside de 2.500 piastres (2). Cet ouvrage, malgré quelques défauts, rend de réels services aux voyageurs. Avec le numéro consacré au tombeau de Gia-Long, qui fut tiré à un millier d'exemplaires, il commença la « Collection du Vieux Hué », série de publications à but touristique, qui s'est accrue depuis de quelques volumes, et qui sera continuée.

* * *

Telle a été l'œuvre de l'Association des Amis du Vieux Hué, telle elle ressort de l'exposé impartial, et, pour ainsi dire, impersonnel des faits. A côté de l'œuvre interne, c'est-à-dire des études entreprises par les membres de l'Association et publiées dans le Bulletin, il y a l'influence extérieure qui s'est manifestée en des directions diverses : fondation d'une Bibliothèque d'étude, avec collection d'estampages de stèles et de dessins ou vues photographiques, et d'un Musée ; manifestations artistiques de diverses sortes : projet et discussions dans le but de créer une Ecole d'arts annamites ; changement des vignettes des timbres-poste de la Colonie ; expositions et concours établis à Hué même ; participation à l'Exposition Coloniale de Marseille et à d'autres tentatives de ce genre ; auditions musicales ; protection des sites et monuments de Hué ; publications touristiques. Tous ceux qui ont associé leur bonne volonté pour faire vivre et prospérer la Société doivent se féliciter de leurs efforts : ils n'ont pas été stériles.

Cette œuvre a été réalisée dans les réunions mensuelles de la Société. On n'y lit pas seulement les travaux des membres ; ce n'est là qu'une partie du programme. On y cause : chacun émet ses

(1) Séance du 22 Octobre 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 573).

(2) Séance du 11 Janvier et du 17 Mars 1921 (B. A. V. H., 1920, p. 504 ; 1921, p. 296).

idées ; on met des projets en avant ; on suggère des mesures à prendre, des démarches à faire ; on discute. Et c'est une des preuves les plus évidentes de l'intérêt que la colonie européenne de Hué et les Annamites lettrés portent au Vieux Hué, que cette présence, tous les mois, depuis plus de dix ans, de vingt, trente, quarante personnes, autour de « la chère table de nos réunions », comme écrivait M. E. Le Bris, du fond des tranchées du secteur Sud de la Somme (1). Pour beaucoup, pour tous, c'est un effort méritoire. « Pour les uns, c'est une promenade sacrifiée, une de ces promenades dans les environs de Hué délicieuses, lorsque les cataractes du ciel sont closes, et que la brise du soir agite doucement le feuillage noir des pins ; pour les autres, c'est une partie de tennis remise au lendemain, ou une manille, une partie de bridge, sacrifice plus méritoire qu'on ne pense communément ; pour tous, c'est un labeur complémentaire que l'on s'impose, après le travail pénible du bureau » (2). Cet effort avait frappé M. Sylvain Lévi : « C'est une bonne fortune pour moi de rencontrer ici les auteurs de tant d'articles où j'ai moi-même tant appris. J'admire encore plus leurs travaux depuis que je suis en Annam. Ces érudits, ces chercheurs, ces écrivains, je sais maintenant qu'ils sont des fonctionnaires, des hommes d'affaires, des missionnaires, que le labeur quotidien aurait pu absorber ou écraser, et qui n'hésitent pas pourtant à prélever sur les heures de loisir légitime et nécessaire le temps qu'ils vouent au « Vieux Hué ». Ils poursuivent ainsi, et ils le savent bien, l'œuvre que le génie français vient accomplir, veut accomplir, doit accomplir ici » (3). Et M. Jean Brunhes faisait ressortir l'utilité de ces réunions, lorsqu'il disait aux Amis du Vieux Hué : « Vous associez des goûts, des connaissances et des valeurs très disparates. Vous vous informez les uns les autres, grâce aux séances et aux publications du « Vieux Hué », de faits qui, sans votre Association, n'auraient jamais apparu à l'horizon de la plupart des esprits qui composent votre groupe. Bref, vous vous entraînez à une très saine curiosité qui vous fait pressentir la dignité et les joies de disciplines et d'activités plus ou moins éloignées de celles de chacun » (4).

L'œuvre du Vieux Hué est donc une œuvre commune. Mais il convient néanmoins de citer quelques noms parmi ceux qui en furent les principaux artisans.

(1) Lettre du 1^{er} Décembre 1916 (B. A. V. H., 1916, p. 460).

(2) Allocution du P. Cadière à M. le Gouverneur Général p. i. Monguillot (B. A. V. H., 191, p. 546).

(3) Allocution de M. Sylvain Lévi (B. A. V. H., 1922, pp. 365-367).

(4) Allocution de M. Jean Brunhes (B. A. V. H., 1923. pp. 487-489).

D'après les Statuts, l'Association des Amis du Vieux Hué est dirigée par un Bureau, élu chaque année en Assemblée générale, et composé d'un Président, d'un Rédacteur du Bulletin, d'un Secrétaire et d'un Trésorier (1).

Le premier Président en date des Amis du Vieux Hué fut M. L. Dumoutier (16 Novembre 1913 — 30 Septembre 1914). Ses amis gardent le souvenir de cet homme du monde parfait, loyal, plein de tact, délicat, sensible, sous les apparences d'une correction un peu froide. Il attira à la Société naissante de nombreuses sympathies, et l'amour qu'il avait pour le Vieux Hué se manifesta au delà de la tombe par le don qu'il fit au Musée de meubles anciens précieux pour l'art. Sa mort fut celle d'un héros. Engagé volontaire, au 3^e Colonial, dès le début de la guerre, malgré son âge, son état de santé et sa situation — il était Payeur à Hué —, et cela « pour tenir la place d'un père de famille », promu caporal, puis sous-lieutenant, blessé, encore souffrant, il part pour Salonique avec son régiment, dont il était porte-drapeau, et sombre avec la *Provence II*. « Le sacrifice s'est accompli jusqu'au bout, et d'une façon obscure et silencieuse qui en exalte la grandeur et en rend la beauté plus tragique et plus Impressionnante » (2).

M. R. Orband lui succéda (30 Décembre 1914-9 Septembre 1919). il mena la Société, tant au point de vue du nombre des adhérents que sous le rapport budgétaire, à un degré de prospérité que nul n'aurait osé espérer. « Les fréquents voyages qu'il faisait dans la Colonie, nécessités par ses devoirs professionnels et par l'estime que ses chefs avaient pour lui — il était Administrateur des Services civils et Délégué auprès des Ministères de la Cour d'Annam —, les nombreuses relations que lui créaient sa courtoisie et son amabilité, l'influence dont il jouissait dans la haute société annamite, tout était mis au service des Amis du Vieux Hué » (3). Pour mieux diriger, avec plus d'unité de vue, la Société qu'il présidait, il avait peu à peu centralisé entre ses mains les fonctions du Secrétaire et du Trésorier ; et sa puissance de travail lui permettait de tout mener de front, sans que ses devoirs professionnels eussent à en souffrir le moins du monde. Il collabora aussi aux travaux du Bulletin par de nombreuses études. « Rien de ce qui intéressait notre Société ne fut étranger

(1) B. A. V. H., 1914, p. 89, Art. 13.

(2) B. A. V. H., 1916, pp. 455-456, *Hommage à L. Dumoutier*, par L. Cadière. Voir aussi B. A. V. H., 1915, pp. 346-347 ; 1914, p. 353.

(3) B. A. V. H., 1919, pp. 549-552, *Allucution à M. R. Orband*, par le P. Cadière.

à notre Président. Il s'emparait des bonnes idées qu'on lui suggérait, les faisait siennes et leur donnait vie avec sa fougue coutumière. Propagande touristique, expositions d'art, partout on sentait sa main et sa volonté. Le petit musée du *Tàn-Thơ-Viện* est son œuvre » (1). Son départ laissa un grand vide, et la Société mit de longs mois à reprendre son équilibre. M. R. Orband fut nommé Président Honoraire et Délégué en France des Amis du Vieux Hué.

L'œuvre était lancée, les successeurs de M. Orband n'eurent qu'à suivre la direction donnée. C'est ce que firent M. E. Gras, pendant trop peu de temps (9 Septembre 1919 — 13 Janvier 1920), et M. H. Guibier (13 Janvier 1920 — 17 Mars 1921), avec toute sa sensibilité d'artiste. M. E. Gras, avec une tenacité que personne ne put vaincre pas même lorsqu'on le nomma Président un peu malgré lui, refusa toujours de prendre la direction des Amis du Vieux Hué, mais, en réalité, pour toutes les questions présentant un intérêt artistique, c'était l'initiateur et le conseiller, et sa collaboration a puissamment contribué à faire du Bulletin la publication élégante et luxueuse qui plaît non seulement par les matières qui la composent, mais aussi par la manière dont elle est présentée. Tous admirent son art personnel, original, un peu fantaisiste, qui, négligeant les détails secondaires, fait ressortir d'un paysage, d'un monument, d'un type, les lignes caractéristiques, avec, souvent, une pointe de « charge », dégage le point de vue pittoresque, fait jaillir l'idée juste qui s'impose, surtout, donne avec une vérité impressionnante, la couleur, le mouvement, la vie.

Le Président actuel, M. le Médecin-Inspecteur L. Gaide, est en fonction depuis le 17 Mars 1921. C'est dire que ses qualités de cœur et le zèle avec lequel il s'acquitte de ses fonctions lui ont attiré la confiance des Amis du Vieux Hué.

Le P. L. Cadière exerce depuis la fondation de la Société les fonctions de Rédacteur du Bulletin. C'est lui qui lança l'idée du groupement. Il faisait, à cette époque, une étude sur les anciennes résidences des premiers souverains de la dynastie de Hué. Il reconnaissait de vieux souvenirs qui allaient en s'effritant de plus en plus. Il venait, notamment, de voir, pour la deuxième fois, l'emplacement de la première résidence des Nguyễn, à *Ái-Tử*, près de *Quảng-Trị*, et il avait pu déplorer les ravages accomplis dans l'espace de quelques années. A son retour à Hué, il dit son impression à quelques amis, M. L. Sogny, M. le Dr A. Sallet, le Cap^{ne} Albrecht, M. L. Dumoutier, et leur suggéra les grandes lignes d'une organisation d'étude et de

(1) B. A. V. H., *ibid*

préservation. L'idée fut accueillie avec une faveur sur laquelle il ne comptait pas, et, à sa grande épouvante, la Société fut fondée.

Le premier Secrétaire fut M. le Dr A. Sallet. Son rôle fut grand lors de la fondation de la Société. « Il fut l'excitateur, il s'empara de l'idée qui lui avait été soumise, il recruta des adhérents, il décida ceux qui étaient effrayés par les difficultés de l'œuvre entrevue, à aller quand même de l'avant » (1). Et M. R. Orband le saluait, le 31 Octobre 1914, au moment où il partait pour le front, par ces paroles, expression exacte de la vérité : « Vous fûtes incontestablement le plus dévoué des organisateurs, et vous vous êtes révélé le plus ardent propagandiste. Avec le distingué P. Cadière, dont le savoir, l'aménité, la modestie forcent au plus profond respect, vous fûtes la cheville ouvrière de notre groupement. Partez content ! L'idée est debout ; Le « Vieux Hué » est un enfant robuste, bien portant. Avec, pour le soigner à son entrée dans le monde, des médecins tels que vous, il n'en pouvait être autrement » (2). M. le Dr Sallet n'a cessé, depuis, de s'occuper du Vieux Hué, soit pour collaborer à ses travaux par des études d'un grand intérêt, soit pour lui recruter estime et adhésions.

Il convient de rappeler ici qu'à la première réunion de la Société, à laquelle assistaient 17 membres, et qui eut lieu le 16 Novembre 1913, « le Président demande qu'un vote de félicitations et de remerciements soit adressé à M. Bienvenue, qui a bien voulu établir les Statuts de la Société, dans une formule si nette, si complète et si précise » (3). C'est à cette réunion que furent lus et approuvés les Statuts signés de MM. Albrecht, Bienvenue, Cadière, Dumoutier, H. Le Bris, Sallet, et approuvés de M. le Résident Supérieur Charles à la date du 14 Novembre 1913.

M. E. Le Bris (25 Novembre 1914 — 29 Décembre 1915), M. L. Sogny (29 Décembre 1915 — 29 Décembre 1917), M. H. Cosserat (29 Décembre 1917 jusqu'à aujourd'hui), ont rempli successivement la charge de Secrétaire, après M. le Dr A. Sallet.

Les intérêts financiers de la Société ont été gérés d'abord par M. Ch. Bernard (16 Novembre 1913 — 29 Décembre 1916), puis par MM. H. Cosserat (29 Décembre 1916 — 29 Décembre 1917). G. Nadaud (29 Décembre 1917 — 30 Décembre 1918), L. Sogny (30 Décembre 1918 — 15 juillet 1921), H. Peyssonnaud (15 Juillet 1921 — 28 Octobre 1921) et H. Cosserat, intérimaire, Daigre (17 Janvier 1922 — 7 Janvier 1924), L. Sogny (7 Janvier 1924 à aujourd'hui).

(1) Séance du 21 Novembre 1922 (B. A. V. H., 1922, p. 367).

(2) Allocution de M. R. Orband pour le départ de M. le Dr Sallet (B. A. V. H., 1914, p. 94).

(3) B. A. V. H., 1914, p. 354.

Les fonctions de Secrétaire et de Trésorier étaient bénignes, aux débuts de la Société, et surtout lorsque M. R. Orband, le Président, en assumait presque toute la charge. Mais elles sont devenues peu à peu, à mesure que la Société prenait de l'extension, absorbantes, et, en outre du travail matériel, qu'il faut assurer sans négliger les devoirs professionnels, elles demandent beaucoup de tact, beaucoup de patience, beaucoup de bonne volonté. Ceux qui s'en sont acquittés bénévolement, à la satisfaction de tous, méritent la reconnaissance des Amis du Vieux Hué.



La Société, d'après ses Statuts, compte comme Président d'Honneur, M. le Gouverneur Général de l'Indochine — ainsi que, sur la demande expresse de Duy-Tân, S. M. l'Empereur d'Annam —, M. le Résident Supérieur en Annam, M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Lorsqu'elle fut fondée, M. A. Sarraut présidait aux destinées de l'Indochine. Il comprit tout de suite — avec son intelligence et son sens de fin politique, surtout avec tout son cœur passionné de beauté —, l'importance d'un tel groupement, non seulement au point de vue de la science française et de l'art, mais aussi au point de vue administratif, pour faciliter, sur un terrain neutre et autour d'idées communes, une association plus étroite, une collaboration plus fructueuse, une compréhension plus intime des représentants les plus éclairés de la population française et de la haute société annamite. Aussi ne cessa-t-il jamais, pendant son séjour dans la Colonie, et tout le temps qu'il géra, d'une manière si fructueuse, le Ministère des Colonies, de s'intéresser, avec une sympathie évidente, avec amour, aux travaux et au développement de la Société. Il ne manquait jamais, lors de ses voyages à Hué, de présider une réunion du Vieux Hué. L'exposition d'art annamite du 25 Mars 1918 s'ouvrit sous ses auspices, et c'est grâce à lui que l'on put publier *l'Art à Hué*. Il fut un grand bienfaiteur et un grand ami de la Société.

Ses successeurs, intérimaires ou titulaires, MM. Van Vollenhoven, E. Charles, Monguillot, Beaudoin, M. Long, M. Merlin, ont tous suivi son exemple. Ils ont tous été reçus par le Vieux Hué et ont bien voulu lui dire l'intérêt qu'ils portaient à ses travaux et lui promettre aide et concours.

M. E. Charles, alors Résident Supérieur en Annam, fut, pour la Société naissante, un conseillet sûr, un ami sincère et loyal, un protecteur discret et agissant. Ceux qui ont, après lui, représenté la France à

Huế, ont tous, de diverses façons, aidé la Société, par l'estime et la confiance qu'ils lui témoignaient, par les secours efficaces qu'ils lui accordaient. Notamment, M. Tissot, qui fournit l'allocation nécessaire pour la publication d'un Guide de l'Annam, surtout M. Pasquier, dont l'âme de lettré et d'artiste communie pleinement avec tous ce qui intéresse le vieux Huế, qui est l'animateur de presque toutes les séances, et qui a pris à cœur le développement du Musée fondé par la Société.

Le Gouvernement annamite a toujours montré, à l'égard des Amis du Vieux Huế, le même bienveillant intérêt. C'est à la demande expresse de S. M. Duy-Tàn que la Société s'est placée sous le haut patronage de l'Empereur d'Annam. S. M. Khải-Định, avec son intelligence éclairée, s'est rendu compte que la Société n'avait qu'un but, qui était de rehausser le prestige de la Capitale des Nguyễn et la gloire du peuple annamite. Il a donné une preuve éclatante de l'estime en laquelle il tenait l'œuvre de la société, en mettant à sa disposition, pour la création du Musée, le pur joyau qu'est le palais Tân-Thơ-Viện. Les Ministres de la Cour d'Annam, les hauts fonctionnaires de la Capitale et des provinces ont donné en grand nombre leur adhésion à la Société, beaucoup ont collaboré à la rédaction du Bulletin, et les travailleurs européens sont toujours assurés de trouver auprès d'eux les éclaircissements ou l'appui nécessaires. Le Musée Khải-Định s'est développé autour d'un noyau d'objets mis en dépôt au Vieux Huế par les ministères compétents.

La Société des Amis du Vieux Huế, par un sentiment de déférence tout naturel, s'était placé, dès le début, et par un article de ses Statuts, sous le patronage de l'Ecole Française d'Extrême-Orient (1). M. Finot, Directeur de l'Ecole, voulut bien accepter cette direction morale, et il écrivait au Président de l'Association : « En faisant de votre Société une filiale de l'Ecole Française, vous avez heureusement concilié la liberté de vos travaux avec cette unité supérieure de vues et de méthodes qui fait concourir à un but commun les recherches particulières » (2). Il consacra, quelques années plus tard, au Bulletin, un article fort élogieux où il disait notamment : « Grâce au dévouement de ses fondateurs et aux bonnes volontés qu'ils ont su grouper autour d'eux, la Société des Amis du Vieux Huế réussit au-delà de toute espérance. Son Bulletin n'est pas seulement d'une très bonne tenue scientifique ; il est, en outre, d'une lecture fort agréable et il est en voie, grâce à sa parure artistique, de conquérir les bibliophiles. . . . Félicitons le savant et dévoué directeur du *Bulletin*, le P. Cadière,

(1) B. A. V. H., 1914, p. 87, Art. 3.

(2) B. A. V. H., 1914, p. 92.

d'avoir su, avec des ressources limitées et en des temps si contraires, composer un recueil qui est, selon son expression, « une œuvre d'art digne de la capitale de l'Annam » (1). Il écrivait encore au P. Cadière : « Après la victoire, il s'agira pour la France de garder son rang dans tous les domaines, et les études orientales en sont une partie assez importante pour que nous ayons droit de nous féliciter de les avoir maintenues en honneur, vous à Hué et nous à Hanoi » (2). Les Amis du Vieux Hué ont toujours tenu à cœur de travailler de concert, sur un plan différent, avec des savants qui doivent être les guides, comme ils sont les modèles, de tous les travailleurs dans la Colonie.

Diverses personnalités, des grands noms de la science, des hommes politiques, des représentants de la France en Extrême-Orient ont honoré les réunions des Amis du Vieux Hué de leur présence, à leur passage à Hué, et ont bien voulu dire leur admiration pour l'œuvre accomplie, les vœux qu'ils faisaient pour que la Société continuât à prospérer. M. Sylvain Lévi, qui écrivait au P. Cadière que le Bulletin « est sans contredit la meilleure publication de ce genre qui me soit connue ; ni l'Inde, ni la Chine, pour ne parler que de ma sphère d'intérêt, ne peuvent lui opposer rien de semblable, ni même de comparable. Il faudrait la répandre comme un modèle à imiter, pour l'honneur de la science et du pays » (3). M. Jean Brunhes qui comparait les Amis du Vieux Hué aux *phusikoi* de la Grèce, « ils tiennent une place et jouent un rôle qui procèdent de la plus noble tradition humaine, et qui répondent à l'un des besoins les plus urgents des pays neufs : la création et le maintien d'un esprit public de vraie culture générale » (4). Le vainqueur de la Marne, M. le Maréchal Joffre, M. Joubin, M. Maurice Courant, M. Outrey, Député de la Cochinchine, M. le Député Maître, qui disait : « C'est à tort que l'on considère parfois l'historien, celui qui apporte sa pierre, grande ou petite, à la reconstitution de l'édifice du passé, comme faisant œuvre purement spéculative. En réalité, l'historien prolonge notre vie dans le passé par l'étude, et dans l'avenir par le pressentiment et le rêve ; il lui donne ainsi de plus belles et de plus harmonieuses proportions. Membres de la Société du Vieux Hué, vous avez un large champ d'action....., vous

(1) *Bulletin Ecole Française d'Extrême-Orient*, XVI (1916), n° 5, pp. 23-24.

(2) B. A. V. H., 1918, p. 317.

(3) Séance du 29 juillet 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 568.) Allocution de M. Sylvain Lévi aux Amis du Vieux Hué, à la Séance du 21 Novembre 1922 (B. A. V. H., 1922, pp. 365-366).

(4) Allocution de M. Jean Brunhes aux Amis du Vieux Hué. Séance du 18 Février 1923 (B. A. V. H., 1923, p. 487-489.)

avez bien servi par vos savants travaux la cause de l'art et de l'histoire » (1).

Il serait trop long de citer les articles élogieux qui ont signalé, de ci de là, le Bulletin, soit d'une façon générale, soit en donnant le compte-rendu de certains travaux : le *Bulletin du Touring-Club* (2), le *Bulletin du Comité Archéologique de l'Indochine* (3), la *Revue Indochinoise* (4), l'*Exportateur Français* (5), la *Revue de l'Histoire des Colonies* (6), le *Journal of Burma Research Society* (7), le *Bulletin de l'Union automobile et Touristique du Tonkin et du Nord-Annam* (8), *L'Asie française* (9), le *Journal de Coloniaux* (10), le *Mercure de France* (11), l'*Avenir du Tonkin*, le *Courrier de Haiphong*, l'*Opinion*, l'*Eveil Economique*, etc.

Le P. Cadière disait à juste titre, dans son Rapport sur l'année 1918 : « Non, nos efforts, si minimes soient-ils, nos dépenses, quelque grandes qu'elles paraissent parfois, ne restent pas sans fruit. Tous les collaborateurs du Bulletin, tous les amis qu'a groupés notre Association, doivent être fiers de contribuer, chacun pour sa part, à auréoler la Colonie et, par delà les mers, la France elle-même, de ce prestige artistique, littéraire, scientifique, qui est la plus pure gloire d'une grande nation » (12).

Le Rédacteur duc Bulletin :

L. CADIÈRE.



(1) Allocution de M. le Député Maître aux Amis du Vieux Hué, le 18 Février 1933 (B. A. V. H., 1923, pp. 486-487.)

(2) Numéro de Novembre-Décembre 1917 (B. A. V. H., 1918, p. 324).

(3) Année 1914-1916 (B. A. V. H., 1918, p. 332.)

(4) N° de Juin 1918 (B. A. V. H., 1918, p. 332.) — et ailleurs.

(5) N° du 24 Avril 1919 (B. A. V. H., 1919, p. 569).

(6) Dans de nombreux fascicules (B. A. V. H., 1920, p. 491 ; 1922, p. 345.)

(7) N° d'Avril 1922 (B. A. V. H., 1922, pp. 369-370.)

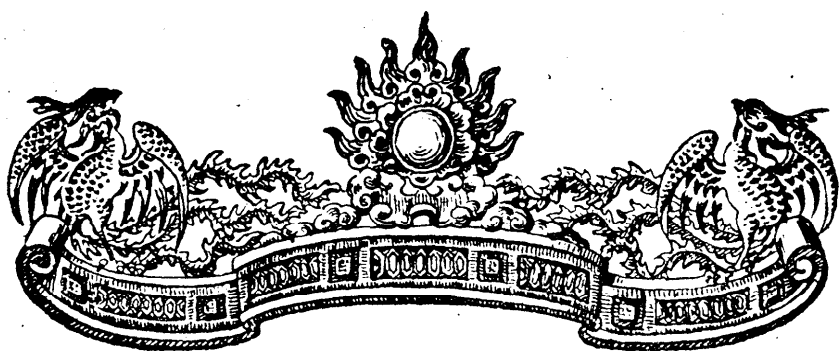
(8) B. A. V. H., 1922, pp. 378-379.

(9) N° 7 de 1923 (B. A. V. H., 1923, p. 491.)

(10) B. A. V. H., 1923, pp. 509-511.

(11) N° de Janvier-Février 1924, pp. 195-196 et ailleurs.

(12) B. A. V. H., 1918, p. 317.



BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÊ

(1914-1923)

INDEX ANALYTIQUE ET RÉSUMÉ DES MATIÈRES

Académie malgache.

Notice sur l'Académie malgache (L - Colonel ARUANT DU PICQ. B A. V. H., 1922, pp. 355-358). Fondée à Tananarive, le 23 Janvier 1902, par le Maréchal Galliéni, l'Académie malgache s'occupe du passé de l'île et de la conservation de ses souvenirs, mais ne néglige pas la description de l'état présent et la préparation de l'avenir ; elle comprend des membres honoraires, titulaires, sociétaires et correspondants ; elle a publié des travaux sur l'histoire de Madagascar, la géographie, la géologie, les sciences naturelles, l'archéologie, la linguistique, le folk-lore, etc.

Adran (Évêque d').

La maison natale de Mgr. d'Adan (A. SAILES. B. A.V. H., 1919, pp. 525-526). La maison natale de Mgr. Pigneau de Béhaine, qui avait été achetée par la Société de Géographie de Paris, classée comme monument historique et transformée en musée, n'a pas souffert de l'occupation allemande, grâce au zèle du curé d'Origny. On n'a à déplorer que la perte d'une épée de **Tư-Đức**. L'image de l'Évêque d'Adran, représentée dans un vitrail de l'église, a perdu la tête, par suite de l'explosion d'une bombe placée par les Allemands.

Au sujet du tombeau de Mgr. d'Adran (A. SALLES. B. A. V. H., 1919, p. 526.) Il est regrettable que l'arête du pavillon qui recouvre le tombeau, à Saigon, ait été refaite d'une manière qui n'est pas conforme au modèle ancien.

Les Français au service de Gia-Long : III Leurs noms, titres et appellations annamites (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 137-143). Mgr. Pigneau de Béhaine est désigné, dans les documents annamites officiels, sous le nom de Bách-đa-lộc 百多祿, caractères qui sont prononcés en chinois Pe-to-lo, et rendent la forme portugaise, Pedro, de son prénom, Pierre. (En annamite vulgaire, ce nom est rendu par les formes Vêro ou Phêro). Son nom de famille, Pigneau, est rendu par les caractères Bi-Nhu, 悲柔, qui servent à former son nom ducal : Bi-Nhu Quận-Công, « Đức Pigneau » ; il avait reçu le titre posthume de « Grand Tuteur du Prince héritier », Thái-Tử Thái-Phó, et le nom rituel de Trung-Y 忠懿, « fidèle et excellent » ; plus familièrement, on l'appelait « maître », « grand maître », Thấy, Thấy-Cá, « maître évêque », Giám-Mục-Sư 監牧師.

Une statue de Mgr. d'Adran, de Gia-Long et du Prince Cảnh (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 466-467). Projet d'une statue à élever à Origien-en-Thiérache.

Dans : *Visite de l'Empereur d'Annam à la Société de Géographie, le 10 Juillet 1922.* (A. SALLES. B. A. V. H. 1922, p. 334.) - Portrait de l'Évêque d'Adran, Planche. LXXXVI, reproduction d'un tableau de Maupérin, conservé au Séminaire des Missions Etrangères de Paris ; signature de l'Évêque d'Adran, *ibid.*, p. 332, Planche LXXXV.

Ambassade.

L'ambassade chinoise qui conféra l'investiture à Tự-Đức (NGÔ-ĐÌNH-KHÔI, et notes du Rédacteur du Bulletin (L. CADIÈRE). B. A. V. H., 1916, pp. 309-314.) Voir : Tự-Đức. Cf. *Comment l'empereur de Chine conféra l'investiture à Tự-Đức, d'après Mgr. Pellerin* (L. CADIÈRE. B. A. V. H. 1916, pp. 297-307.)

L'ambassade de Brossard de Corbigny à Hué, en 1875. Dans : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Brossard de Corbigny* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 341-363.) Voir : Brossard de Corbigny.

L'ambassade de Phan-Thanh-Giản (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et NGÔ-ĐÌNH-ĐIỆM. B. A. V. H., 1919, pp. 161-216 ; NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et TRẦN-XUÂN-TOÀN, 1921, pp. 147-187, 243-281) Voir ; Giản (Phan-Thanh).

Le Traité de 1874 : Journal du Secrétaire de l'ambassade annamite (H. PEYSSONNAUX et BÙI-VĂN-CUNG. B. A. V. H., 1920, pp. 365-384.) Voir : Traité de 1874.

Journal de l'ambassade envoyée en France et en Espagne par S. M. Tự-Đức (H. PEYSSONNAUX et BÙI-VĂN-CUNG. B. A. V. H., 1920 pp. 407-443.) Voir : Tự-Đức.

Ambassadeurs.

La maison des Ambassadeurs. Dans : *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué* : Brossard de Corbigny (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 349-351.) — En annamite : Sĩ-Quán ; était située à l'emplacement même où se trouve actuellement la maison des officiers affectés à la compagnie d'Infanterie coloniale de la Résidence Supérieure ; d'après Brossard de Corbigny, qui y logea en Avril 1875, se composait d'une maison centrale au fond de la cour, avec grande salle centrale et chambres aux extrémités, précédée d'une vérandah et d'une salle de théâtre, de deux maisons latérales, pour l'escorte, et des dépendances ; la maison centrale était tournée vers la route mandarine. — Vue de la Maison des Ambassadeurs, d'après Brassard de Corbigny, B. A. V. H., 1916, p. 350, Planche XXXVIII ; plan de la Maison des Ambassadeurs, d'après la vue précédente, *ibid.*, Figure 136.

Hôtel des Ambassadeurs (en annamite : Công-Quán, ou Cung-Quán). Dans : *Quelques édifices du Vieux Hué* : L'Hôtel des Ambassadeurs (J.-B. Roux. B. A. V. H., 1915, pp. 34-38.) - Quand on pénètre dans la Citadelle par le Mirador X (en annamite : Cửa Kẽ-Trại, angle Nord-Est de la Citadelle, on a, à droite, l'emplacement de la Résidence des mandarins provinciaux du Thừa-Thiên (Voir : Résidence des Gouverneurs), et, à droite, juste en face, l'emplacement de l'Hôtel, des Ambassadeurs ; il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige de ces édifices. L'Hôtel des Ambassadeurs fut construit sans doute sous Gia-Long, au moins dans les premières années de Minh-Mạng ; c'était une très belle maison annamite de troistravées, avec ses dépendances habituelles. Elle avait été élevée en face du Phủ de Thừa-Thiên, parce que c'était aux grands mandarins provinciaux qu'avaient été confiés l'honneur et la charge de recevoir et de traiter dignement les envoyés des divers Etats. En Décembre 1827, à l'occasion du soixantième anniversaire de la reine-mère, le roi Minh-Mạng, qui avait convoqué à Hué les ambassadeurs des Etats et des peuplades tributaires de la couronne d'Annam, logea au Cung-Quán tous ses hôtes. Dans la suite, les mêmes bâtiments servirent d'annexe à la prison du Phủ de Thừa-Thiên. Là furent enfermés, à différentes reprises, MM. Gagelin (1827) et Jaccard (1832), des Missions Etrangères de Paris, ainsi que le Père Odorico, Franciscain italien (en 1827, et en 1833). L'Hôtel des Ambassadeurs disparut en 1875. Tự-Đức ne voulant plus être amené à recevoir les ambassadeurs étrangers dans l'intérieur de la Citadelle, le fit transporter sur les glacis, à 80 mètres avant l'angle du chemin qui conduit à la porte Đông-Nam, ou Thượng-Tứ (Mirador

VIII), et lui donna le nom de *Thương-Bạc* Ministère des Relations extérieures (Voir : *Thương-Bạc*). Après les événements de 1885 le *Thương-Bạc* servit de résidence au Régent *Tường*, ensuite le Général Prudhomme en fit son quartier général, puis il devint la résidence d'un prince royal et enfin, de nos jours, y fut installée l'École Supérieure des *Hậu-Bồ*. — Cf. : *Historique de l'Ecole des Hậu-Bồ de Hué* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ. B. A. V. H., 1915, pp. 41-42.) Voir : *Hậu-Bồ*.

Armes abandonnées

Dans : *Éphémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 337-338 ; 1916 p. 432.) — Cérémonie célébrée à Hué, le 24^e jour de la 5^e lune, en l'honneur des *U-Hồn*, âmes de tous ceux qui furent massacrés dans la Citadelle ou aux environs, lors des affaires du 5 Juillet 1885. Depuis 1894, une cérémonie officielle se fait sur un tertre, près de 13 porte *Quảng-Đức* ; un mandarin, le Gouverneur de la Citadelle, y préside. — Cf. : *Les Ossuaires des environs du Nam-Giao*. (L. SOGNY. B. A. V. H., 1915, p. 201.) Voir : *Nam-Giao*.

An.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (TÔN-THẤT-HÂN, BÙI-THANH-VÂN et TRẦN-ĐÌNH-NGHI. B. A. V. H., 1920, p. 322.) — Le Prince An 安, cinquième fils de *Sãi-Vương* (Voir ce nom), mort sans postérité.

An, Biền Quận-Vương.

Voir : *Mẫn* (Tôn-Thất).

Anh.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (TÔN-THẤT-HÂN, BÙI-THANH-VÂN et TRẦN-ĐÌNH-NGHI. B. A. V. H., 1920, p. 322.) — Le Prince Anh 英, troisième fils de *Sãi-Vương* (Voir ce nom) ; à la mort de celui-ci, se révolta, avec *Trung*, quatrième fils, contre son frère *Công-Thượng-Vương* (Voir ce nom) ; fut pris et condamné à mort ; rayé des cadres de la famille royale sous *Minh-Mạng*.

Arsenal.

Arsenal de *Thanh-Phước*. Voir : *Thanh-Phước*.

Art.

L'art à Hué (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 1-29, 51-156.) En matière d'art, les Annamites n'ont jamais eu de vastes desseins ; ils ont excellé dans la décoration ; leurs motifs sont stylisés ; et

l'artiste est comme impuissant à rendre la réalité, d'où absence de vie, même dans les scènes de genre ; mais, par contre, grande fluidité des formes, se transformant les unes dans les autres, et se renouvelant, par les efforts d'imagination de l'artiste ; caractère symbolique, religieux, de la plupart des motifs, mettant dans chaque dessin de la poésie et du mystère ; l'art de Hué, plus raffiné que l'art du Tonkin ; diverses écoles, suivant les régions et les époques ; les motifs principaux de l'art annamites sont : les motifs géométriques, les caractères, divers objets inanimés, les fleurs, feuilles, rameaux et fruits, le dragon, la licorne, le phénix, la tortue, la chauve-souris, le lion, le tigre, le poisson, les paysages (Voir ces mots).

La ville, la maison, meubles, dentelles (E. GRAS. B. A. V. H., 1919, pp. 31-45). — Utilisation des motifs de l'art annamite pour la confection de dentelles, de broderies, qui s'adapteraient au style du pays, mieux que les motifs éternellement reproduits qui nous arrivent d'Europe. Fidélité aux lois architecturales annamites, dans la construction, surtout dans l'ornementation extérieure des maisons, afin de ne pas ôter aux villes d'Extrême-Orient leur cachet d'exotisme. Emploi des meubles annamites, de style pur, des bibelots annamites, pour l'embellissement intérieur des maisons : ils se prêtent admirablement à tous nos besoins, à condition de savoir faire un choix judicieux.

Les motifs de l'art ornemental annamite à Hué : Le Dragon (Cap. P. ALHRECHT. B. A. V. H., 1915, pp. 1-13.) Voir : Dragon.

Quelques réflexions sur un enseignement d'art en Annam (E. GRAS. B. A. V. H., 1915, pp. 457-460.) — Décadence actuelle de l'art annamite à Hué, par suite de la monopolisation des artistes, jadis, par le pouvoir impérial ; il faut d'abord recréer l'ouvrier, l'artiste viendra par après tout naturellement ; ne pas imposer des formules étrangères au génie de la race ; de l'imitation, de l'étude des œuvres du passé, se dégageront peu à peu des formes nouvelles, adaptées aux besoins du moment, et conformes à la tradition.

Projet pour l'organisation et le développement de la Commission artistique des A. V. H. (L. CADIÈRE. B. A. V. H. ; 1915, pp. 461-466.) — Dresser un inventaire des œuvres d'art du passé, conservées dans les palais, les temples, les tombeaux, les maisons particulières ; promenades artistiques ; établissement d'une collection de dessins, d'estampages, de photographies ; expositions d'objets anciens ou modernes ; faire l'éducation artistique de la publication ; publications d'art.

Question d'Art indigène (G. GROSLIER. B. A. V. H., 1920, pp. 445-452). — L'enseignement des arts indigènes dans les pays de l'Indochine doit tenir compte de certains principes directeurs : liberté complète, absolue, des arts indigènes dans chaque pays ; le service des arts n'est pas là pour apprendre les arts à des gens qui en possèdent, mais uniquement pour leur permettre de se manifester, leur en donner

les moyens et les occasions ; donc faire enseigner les arts indigènes par des indigènes ; une organisation centrale peut être envisagée, mais avec une large indépendance pour les directions locales ; il faut, à la tête, un artiste élevé dans l'étude du classique et la connaissance du passé des arts ; et un artiste qui ait fait, dans toute l'Indochine, une enquête approfondie. Une énorme fortune est réservée aux arts indochinois ; créer des écoles d'art indigène, en Annam, au Tonkin, ne serait pas un sacrifice à faire, mais de l'argent à placer ; l'Ecole des Arts cambodgiens et les corporations d'artisans qui y sont annexées le prouvent. Une somme de 20.000 piastres suffirait pour chaque direction locale, les frais occasionnels étant supportés par la direction générale. Ne pas parler d'art aux autorités, mais faire voir les résultats obtenus au point de vue économique : on offre à l'artisan l'occasion de travailler et de vendre le produit de son travail, on dote le pays d'industries nouvelles.

Utilisation pratique de « L'Art à Hué » (L. CADIÈRE et A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 471-472.) — Utilisation de certains motifs donnés dans *L'Art à Hué* pour faire des fers à reliure. Au Salon des Artistes français de 1920, le Dr Régnauld et M^{lle} Quesnel ont exposé divers objets en bois sculpté, pot à tabac, coupe-papier, boîtes, coupes, décorés d'après des motifs tirés de *l'Art à Hué*.

Associés.

Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 121-144.) — Devant le temple Thê-Miêu, il y a le pavillon Hiên-Lâm-Các, qui est précédé, du côté Sud, par deux bâtiments latéraux, le Tả-Tùng-Tự et le Hữu-Tùng-Tự 左右從祀, « des Associés au culte, de gauche et de droite ». On y rend un culte aux grands hommes qui aidèrent Gia-Long ou ses successeurs. Le Thê-Miêu fut construit par Minh-Mạng, en 1821. Les tablettes des Associés au culte furent placées en différentes époques : un premier dépôt eut lieu en Avril 1824 et comprenait les tablettes de Nghi-Công Mẫn, Trương-Công Diên, Quốc-Công Huy, Quốc-Công Hội, Võ-Tôn-Tánh, Ngô-Tùng-Châu, Châu-Văn-Tiếp, Võ-Di-Nguy, Nguyễn-Văn-Trương, Phạm-Văn-Nhơn, Nguyễn-Hoàng-Đức, Tông-Phúc-Đạm, Nguyễn-Văn-Mẫn, Đỗ-Văn-Hữu, Nguyễn-Văn-Nhơn ; un second dépôt en Juin 1824, tablette de Mai-Đức-Nghi ; un troisième dépôt en Avril-Mai 1827, tablette de Nguyễn-Đức-Xuyên : enfin, un quatrième dépôt en 1875, tablette de Trương-Đăng-Quê (Voir ces noms). Le bâtiment de gauche est réservé aux membres de la famille impériale, 4 tablettes ; celui de droite (côté Ouest), est pour les mandarins d'origine plébéienne, 14 tablettes.

Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 295-314). - Le temple Thái-Miêu, situé du côté Est du Palais, fut édifié par Gia-Long

en 1804 ; on y vénère les neuf Seigneurs de la dynastie **Nguyễn** antérieurs à Gia-Long, et leurs épouses. Par devant, des deux côtés d'un pavillon dont il ne reste que le soubassement, deux bâtiments, comme au **Thê-Miêu**, un à gauche, côté Est, avec 4 tablettes, un à droite, avec 7 tablettes ; ce sont les tablettes des hommes qui se sont distingués par leur dévouement à la famille royale. Ils participent à toutes les cérémonies rituelles que l'on célèbre en l'honneur des Seigneurs de la dynastie dans le **Thái-Miêu**, et reçoivent des offrandes à certaines époques de l'année : viande, pâtes, riz gluant, alcool, fruits, papier d'or et d'argent. Les officiants sont des fonctionnaires appartenant à la famille royale ou d'origine plébeienne, suivant qu'il s'agit des tablettes de gauche, consacrées aux membres de la famille royale, ou des tablettes de droite, consacrées aux grands hommes d'origine plébeienne. C'est en 1805 que Gia-Long fit placer les tablettes. A gauche, tablettes de **Tôn-Thất Khê**, **Tôn-Thất Hiệp**, **Tôn-Thất Hạo**, **Tôn-Thất Đồng** ; à droite, tablettes de **Nguyễn-Ư-Kỳ**, **Đào-Duy-Từ**, **Nguyễn-Hữu-Tân**, **Nguyễn-Hữu-Dật**, **Nguyễn-Hữu-Cảnh**, **Nguyễn-Cửu-Dật**, **Nguyễn-Cư-Trình** (Voir ces noms).

Attentat (Pont de l')

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 26-27.)

Ce nom se rattache aux souvenirs des événements de 1885 (Voir ce mot). Il désigne le pont en maçonnerie qui traverse le Canal impérial à son extrémité Est, sur la ligne du mur de la Citadelle, et, en même temps, mais d'une façon plus exacte, le pont en ciment qui franchit le même canal, à sa jonction avec le canal Est de la Citadelle, sur le prolongement de la rue de **Đông-Khánh**. Le pont intérieur, porte, d'après les documents indigènes, le nom de **Thanh-Long 靑龍**, et le pont extérieur, soit le même nom, soit celui de **Hàm-Tê 咸濟**. Dans la nuit du 4 au 5 Juillet 1885, les canons qui dominaient le pont intérieur furent braqués sur le pont extérieur, par où devaient passer tous les officiers du corps d'occupation. Diverses circonstances firent échouer ce guet-apens.

Dans : *La prise de Hué par les Français, 5 Juillet 1885* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1920, pp. 273-274.) Voir : Événements de 1885.

Bắc (Nguyễn).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (**Tôn-Thất Hân** et **Bùi-Thanh-Vân**. B. A. V. H., 1920, pp. 296-297.) — **Nguyễn-Bắc 阮 匋**, ancêtre éloigné de la dynastie des **Nguyễn**, reçut le titre **Khai-Quốc Công-Tháp 開國功臣**, sous la dynastie des **Đinh**, 968-980.

Bác-Tế

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 26,) — Pont en bois (Bác-Tề 博濟), aujourd'hui détruit, qui était jeté sur le Canal impérial au coin Nord-Ouest de l'enceinte des greniers royaux, ou devant la porte des greniers royaux, en allant à l'Ouest, vers les Rizières réservées (Voir : Tịch-Điền). Porté sur le *Plan de la Citadelle de Hué*, Paris, Lemercier publié par le Dépôt de la Guerre, Novembre 1885.

B à i.

Dans : *Les Distinctions honorifiques annamites* (ĐẶNG-NGỌC-OÀNH. B. A. V. H., 1915, pp. 401-403.) — Dès 1802, Gia-Long donna aux membres du Conseil secret des plaques en argent. Minh-Mạng, en 1834, les fit en or, de 1 *tấc* 4 *phân* de longueur sur 8 *phân* de largeur, avec les caractères : *Cơ-Mật-Đại-Thần* 機密大臣, et le bord ciselé en forme de dragon ; la plaque se porte attachée à la deuxième boutonnière des robes annamites. Plaque en or, pour les princes, avec inscription de leur titre de noblesse. Une plaque en or peut être également accordée à diverses classes des plus hauts mandarins de la Cour. Les hauts fonctionnaires français de la Colonie, Gouverneurs Généraux, Résidents Supérieurs en Annam, etc. reçoivent aussi une plaque en or avec le titre de leur fonction. — En 1825, Minh-Mạng créa des plaques en argent, pour récompenser les services militaires ; quelques Thị-Vệ en portent.

Ban-Sóc.

Dans : *Éphémérides Annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 57, 1916, p. 425,) la cérémonie Ban-Sóc 頒朔, ou distribution des calendriers officiels, a lieu le 1^{er} jour de la 12^e lune de chaque année. Les princes, les mandarins civils et militaires, en costume de cour, sont réunis au Ngọ-Môn ; un haut fonctionnaire du Ministère des Finances leur distribue les calendriers, *Bửu-lich* 寶歷, et *Khâm-thiên-giám-lich* 欽天鹽歷 ; les mandarins font les prostrations rituelles au trône.

Bangkok.

Voir : Canons.

Báo-Quốc.

La Pagode Báo-Quốc (J.-A. LABORDE. B. A. V. H., 1917, pp. 223-241). — Se trouve sur la hauteur qui domine la Gare de Hué ; a

été appelée Hàm-Long, puis Thiên-Thọ, actuellement Báo-Quốc 報國 ; fut fondée, à une date imprécise, par le bonze Giác-Phong, qui mourut en 1714 ; en 1747, Võ-Vương la fit agrandir, lui donna le nom de Báo-Quốc et l'orna d'un beau panneau ; le bonze Hữu-Phi la dirigea jusqu'en 1753 ; sous les Tây-Son, elle servit d'arsenal ; la mère de Gia-Long la fit reconstruire en 1808 et l'appela Thiên-Thọ ; le bonze Đạo-Ninh-Phổ-Trịnh la dirigea alors ; Minh-Mạng lui redonna son nom de Báo-Quốc et, en 1830, pour son quarantenaire, y fit célébrer une grande cérémonie ; les empereurs suivants, les reines-mères, n'ont cessé de s'intéresser à ce temple ; les supérieurs de la pagode furent. Diêu-Giác, mort en 1895, puis Tâm-Quang, Tâm-Truyền dit Tuệ-Vân, enfin Tâm-Khoan. — Porte monumentale, édifiée en 1808, restaurée en 1873, avec nombreuses inscriptions ; bâtiment principal ; à droite, cimetière des bonzes, avec 19 stûpas, dont les plus anciennes sont celles de Giác-Phong, le fondateur, 1714, de Viên-Giác, le restaurateur, 1753, de Hàn-Chất, 1766, etc. ; dans le bâtiment, nombreuses statues, panneau donné par Võ-Vương, cloche fondue en 1808, souche d'arbre vénérée à cause de sa forme rappelant le corps d'un homme, curieuses portes sculptées et à jour, tablettes et autel consacrés à la mère de Gia-Long ; dans les appentis du bâtiment, dortoirs des bonzes ; derrière le bâtiment, cour, bordée à droite de la salle de réception, à gauche de la salle d'école, au fond d'une chapelle ; partout, sculptures anciennes d'une rare élégance.

Bảo-Thuận (Princesse).

Dans : *La maison de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 128-131). — Dans : *Les Français au service de Gia-Long : VI La maison de J.-R. Chaigneau, Consul de France à Hué* (L. CADIÈRE et H. COSSERAT, B. A. V. H., 1922, pp. 18-20) - Ngọc-Xuyên 玉璵, Archi-Grande Princesse Bảo-Thuận 保順太太長公主, était la cinquième fille de Gia-Long ; née en 1792, mariée en 1818 à Nguyễn-Hoàng-Toán, qui mourut cette année-là même, sans enfant ; remariée à Trương-Văn-Minh, qui occupa de hautes charges à la Cour, elle mourut en 1851 ; elle avait très probablement acheté, au premier départ de Chaigneau pour France, en Novembre 1819, le jardin où celui-ci avait sa résidence, sur le bord du canal de Phủ-Cam ; et, le 25 Octobre 1824, J.-B. Chaigneau vendait au mari de la princesse, Trương-Văn-Minh (Voir ce nom), le terrain et la maison où il habita, à Gia-Hội, lors de son second séjour à Hué.

Bao-Vinh.

Bao-Vinh, port commercial de Hué (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1916. pp. 199-21). — Description de Bao-Vinh donnée par Đức

Chaigneau (*Souvenirs de Hué*, pp. 193 et suivantes), et par Dutreuil de Rhins (*Le Royaume d'Annam et les Annamites*, pp. 79-80) ; description du marché actuel, des jonques, de la batellerie, de la population.

Voir : Chaigneau, J.-B. (*Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh ; une mention de Chaigneau*. R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 458-459)

Voir : de Forçant (*Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh Phô-Lô ou Minh-Huong et les maisons de Vannier et de Forçant* R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 453-458).

Voir : Vannier (*Les Français au service de Gia-Long : une fresque de Vannier*. H. COSSRAT. B. A. V. H., 1921, pp. 239-242).

Barisy, Laurent-Estiennet.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 183-186). — Incertitude sur ses origines ; Alexis Faure (*Mgr. Pigeau de Béhaine*, p. 233) n'a pas trouvé son nom dans les Archives de Paris ; devait se trouver à Pondichéry, lorsque Mgr. d'Adran se disposait à revenir en Cochinchine ; d'après Louvet (*Mgr. d'Adran*, 2^e édition, p. 235), serait venu en Cochinchine avec le prélat, en 1789 ; fut chargé des approvisionnements pour les armées de Gia-Long ; en 1798, son vaisseau *l'Armide* fut pris par les Anglais, puis rendu ; se trouvait en Basse-Cochinchine en 1801 ; assista au combat naval de T'r-Hiễn et de Thuận-An, qui fit tomber Hué entre les mains de Gia-Long ; était l'homme d'affaire de maisons anglaises des Indes ; le type de l'aventurier, plein d'ardeur et supportant toutes les infortunes avec courage ; mort en 1802, sans qu'on sache comment ; une de ses filles, Hélène Barisy (Voir ce nom), fut la seconde femme de J.-B. Chaigneau.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III Leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 169-171). — Son nom est écrit parfois Barizi ou Barizy ; mais il écrit lui-même Barisy ; dans la traduction d'un ordre de service délivré le 17 Décembre 1793, il est appelé « Barisy-Man » ; Mân ou Mậ̃n doit être son nom annamite ; d'après un ordre de service du 20 Octobre 1798, il a les titres de Khâm-Sai 欽差, « Délégué impérial », Cai-Đội 該隊, « Commandant de compagnie », Thành-Tín-Hầu 誠信侯, et il commande le bateau *Loan-Phi* 鸞飛 ; les documents européens le qualifient tantôt de « capitaine », tantôt « lieutenant-colonel », tantôt « colonel » ; dans la correspondance entre la Cour d'Annam et les Anglais des Indes, son nom est transcrit Ba-dơ-dây 巴侈移, ou Ba-di-di. (Ba-dzi-dzi).

Barisy, Hélène.

Dans : *J.-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES. B. A. V. H., 1923 pp. 117-119). — Fille de Barisy, Laurent Estiennet (Voir ce nom, ci dessus) ; née probablement à Saigon vers 1800 (son acte de décès établi à Lorient en 1853, la donne née à Hué, mais c'est absolument impossible) ; fut recueillie par J.-B. Chaigneau, lorsque, Barisy étant mort, en 1801 ou 1802, Gia-Long fit confisquer tous ses biens pour payer les dettes qu'il laissait ; J.-B. Chaigneau, devenu veuf en 1815, avec de nombreux enfants, épouse sa pupille, le 15 Janvier 1817, en l'église de Phú-Cam ; Mgr. Labartette bénit le mariage et Vannier servit de témoin ; Hélène Barisy accompagna son mari en France, d'abord en 1819, puis en 1825 ; vécut à Lorient et mourut, retirée à la Maison de la Providence, rue de l'Hôpital, le 17 Septembre 1853 ; elle repose au cimetière de Carnel, à côté de son mari ; elle eut 6 enfants dont l'un seulement, Jean ; a laissé une descendance.

Barques.

Les Barques royales et mandarinales dans le Vieux Hué (NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE. B. A. V. H., 1916, pp. 289-295). — Jadis, les empereurs, les princes, les grands mandarins, possédaient des barques sculptées, laquées, dorées, qui étaient des œuvres d'art, soignées avec amour. Il n'en reste plus pas une. Đứơc Chaigneau, dans ses *Souvenirs de Hué*, pp. 45 et suivantes, décrit celle de son père. L'empereur Tự-Đức avait un grand nombre de barques de luxe, dont il se servait souvent : le *Tê-Thông* 濟通, ou « Passe-partout », qu'il affectionnait (30 mètres sur 4, avec un étage) ; le *Yên-Dư* 燕輿, ou « Char de repos » affecté à l'usage de la reine-mère, sans étage, manœuvré par des femmes ; le *Tương-Đắc* 相得, « Favori », petit bateau de chasse, manœuvré par des femmes ; le *Tuồng-Long* 翔龍, « Dragon voltigeant » ; le *Bình-Định* 平定, plus simple ; les *Lê-Thuyền* 梨船, ou bateaux de remorque.

Barrages.

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh ; les barrages (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1915, pp. 319-323.) — La défense du fleuve de Hué était assurée, outre les forts échelonnés sur ses rives, par plusieurs barrages, dont l'Amiral Courbet ordonna la destruction, par une clause de la convention militaire du 21 Août 1883 ; les deux premiers avaient été construits sur l'ordre de Tự-Đức, vers 1868, entre les deux fortins de Hi-Du, et entre le fort de Thuận-Hòa et le fortin de Hải-Trình ; ils étaient formés de plusieurs rangées de pieux en bois et bambous, avec une ouverture à l'endroit le plus profond ; Dutreuil de Rhins les mentionne en 1876 (*Le royaume d'Annam et les Annamites*

pp. 71-72) ; vers 1880, Tôn-Thất Thuyết fit détruire le second barrage et renforça le premier par des lignes de grosses colonnes en bois (il en reste trois) reliées par des chaînes, des fascines et des caisses remplies de blocs de pierres, le tout ayant 400 m. de long sur 30 m. de large environ ; un deuxième barrage, en simples pieux, fut construit en aval, à hauteur du fort de Lô-Châu ; un troisième, à l'embouchure même de la rivière, entre les forts Nord et Sud, formé de pieux, de chaînes et de jonques coulées ; un quatrième, enfin, dit de Phô-Lợi, sur un canal, entre Tân-Mĩ et Điện-Trường, avec des pieux.

Barthélemy d'Acosta.

Dans : *La médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D' GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 189-190.) — Exerça la médecine à la Cour de Cochinchine, où Ngãi-Vương (1686-1691) l'affectionnait beaucoup ; en 1671, Mgr. de Lamotte-Lambert l'avait rencontré chez le gouverneur de Narouy (Ninh-Hoà) ; c'était un Japonais.

Bâton.

Voir : *Như-ý*.

Bayard.

L'ancienne vedette du cuirassé le « Bayard » (H. COSSERAT. B. A. V. H. 1919, pp. 534-535). — Le 19 Juillet 1919, on a vendu aux enchères publiques, à Hué, une vieille coque de chaloupe en fer, le *Huế* ; c'était l'ancienne vedette du cuirassé le *Bayard*, dont le nom rappelle tant de glorieux souvenirs.

Besson.

Dans : *La Route Mandarine de Tourane à Hué* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 95-104.) — Le Capitaine du Génie Besson fut chargé, en 1885-1886, d'étudier un tracé de route pour franchir le Col des Nuages et de commencer les travaux ; il était installé à Nam-Chơn, au pied du Col, sur le bord de la baie de Tourane, ayant avec lui six hommes d'escorte seulement ; dans la nuit du 28 Février au 1^{er} Mars, il est attaqué par une grosse troupe de rebelles qui mettent le feu aux cases où logeaient le Capitaine et ses hommes ; la défense fut énergique, mais ils succombèrent sous le nombre, affreusement mutilés ; le Capitaine Besson fut décapité ; le lendemain, le Lieutenant Malglaive, puis M. Camille Paris vinrent sur les lieux. On a élevé au capitaine et à ses malheureux compagnons un monument en maçonnerie que l'on peut voir dans un carré fermé de haies, quand on descend le Col vers Tourane, à côté du carré entouré de murailles où était l'ancien relai du *tram* annamite.

Bibelots.

Voir : Collectionneur.

Bibliothèque des Archives.

Dans : *Quelques coins de la Citadelles de Hué* (NGUYỄN-ĐÌNH-Hoè et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 198-199.) — Cette Bibliothèque, Tầng-Thơ-Lâu 藏書樓, s'élève en face du jardin Tĩnh-Tâm (Voir ce mot), de l'autre côté de l'Allée des Ministères, sur un lot, au milieu d'un étang appelé « l'Océan des Etudes », Học-Hải-Trì 學海池 ; il fut construit en 1825, d'après la *Géographie* de Duy-Tân ; on y conserve les archives des six ministères ; Đức Chaigneau la décrit, dans ses *Souvenirs de Hué*, p. 157, avec l'aspect d'aujourd'hui, un bâtiment à étage, de forme mi-partie européenne, mi-partie asiatique ; mais Đức Chaigneau ayant quitté Hué le 15 Novembre 1824, ou bien il n'a pas vu le bâtiment, ou bien ce bâtiment a été construit plus tôt que ne le dit la *Géographie* de Duy-Tân ; d'ailleurs, Đức Chaigneau, sur le plan de Hué qu'il donne, *ibid.*, p. 265, place d'une façon erronée la Bibliothèque sur le côté Nord du Canal impérial.

« Bleus de Hué ».

Sur quelques porcelaines européennes décorées sous Minh-Mạng (L. DUMOUTIER. B. A. V. II., 1914, pp. 47-50), — On rencontre à Hué des porcelaines, assiettes, bols, soucoupes, tasses, etc., de fabrication européenne, venues en Annam sous couverture blanche, et qui ont été décorées de motifs en couleurs, par les ouvriers du Palais, et marquées en dessous du chiffre de Minh-Mạng. — Voir : Collectionneur.

Bồn-Giáo.

Dans : *La pagode Quốc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 315-316.) — Bồn-Giáo 本覺 fut supérieur de la pagode Thiên-Mộ, et supérieur de la pagode Quốc-Ân, soit simultanément, soit séparément, dans la première moitié du XIX^e siècle, de 1828 environ jusqu'en 1851, où il mourut, le 16 Janvier. — Portrait, B. A. V. H., 1915, p. 316, Planche XLVI. Tombeau, *id.*, *ibid.*, Planche XLVII.

Bouché.

Dans : *les Rues de la Concession de Hué* (C'DONNAT. B. A. V. H. 1918, pp. 201.) — Lors des affaires de 1885, le Lieutenant Bouché brisa le cercle d'ennemis qui entourait sa compagnie, et, avec vingt hommes,

enleva une batterie ; d'une bonne humeur légendaire ; un chemin qui monte sur le parapet, vers les maisons d'officiers, dans la Concession, porte son nom.

Bougainville.

Voyage de *Bougainville* à *Tourane* (Dr GUILLON. B. A. V. H., 1917, pp. 291-292.) — Le Baron de Bougainville, fils du grand navigateur, capitaine de vaisseau, est chargé, en 1824, d'une mission auprès du roi de Cochinchine. Parti avec la *Thétis* et l'*Espérance*, il arrive à Tourane vers le milieu de Janvier 1825 ; Chaigneau, consul de France, avait quitté Hué quelques semaines auparavant ; il demande l'autorisation d'aller à la Capitale ; Minh-Mạng refuse, et de Bougainville repart de Tourane le 17 Février, sans avoir pu remettre au roi la lettre dont il était chargé. Dans sa relation, il parle de la ville et du fort de Tourane et des rochers de Marbre.

Bowyear (Thomas),

Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Thomas Bowyear (M^{me} MIR et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920. pp. 183-240). — Thomas Bowyear fut envoyé en Cochinchine, par Nathaniel Higginson, représentant de la Compagnie des Indes orientales pour tout l'Extrême-Orient, dans le but d'étudier les possibilités commerciales qu'offrait ce royaume ; parti sur le Dauphin, il arriva à Faifoo, le 18 Août 1695, débarqua, et alla à Hué, où il arriva le 9 Octobre ; il eut deux entrevues avec Minh-Vương, l'une le 27 Décembre 1695, et l'autre le 27 Janvier 1696 ; son séjour dans la Capitale se prolongea jusqu'au 17 Février ; de retour à Faifo, il ne put prendre la mer et resta là encore quelque temps, jusqu'à la mousson favorable. Il était chargé d'amorcer des relations commerciales entre les établissements anglais des Indes et la Cochinchine ; pour cela, il devait s'enquérir non seulement des habitudes et des ressources économiques du pays, mais aussi de l'état politique du royaume et de l'action des Hollandais, des Portugais, des Chinois et des Japonais ; il devait aussi demander certains privilèges, notamment une concession, pour y établir des comptoirs et un fort ; il apportait une lettre d'Higginson au roi, et, à son départ, Minh-Vương lui délivra une réponse ; cette mission n'eut pas de grands résultats ; Bowyear se heurta aux intrigues de cour, aux compétitions et aux tracasseries des grands mandarins ; mais la relation qu'il nous a laissée donne des renseignements pleins d'intérêts sur l'histoire de la dynastie des Nguyễn, sur le Seigneur de l'époque et sur les hauts fonctionnaires de sa cour, surtout sur le Bureau des navires (Voir ce mot) chargé des opérations commerciales avec les étrangers, et sur les diverses espèces de marchandises importées ou exportées à cette époque.

Bras Ancien du Fleuve de Hué.

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 19. 28). — Voir : Canal impérial.

Brevet de J.-B. Chaigneau.

Le Brevet de J.-B. Chaigneau (L. SOCNÝ et HỒ-PHÚ-VIÊN. B.A.V. H., 1915, pp. 449-451.) — Voir : Chaigneau J.-B., n° 2.

Bronzes du Palais.

Les Bronzes d'art de Minh-Mạng (R. ORBARD. B. A. V. H., 1914, pp. 284-293.) — En 1839, Minh-Mạng fit fondre, d'après des figures données dans des ouvrages anciens, 33 vases en bronze, sur chacun desquels on grava une poésie composée par l'empereur ; en 1840, on imprima aux presses impériales, un ouvrage qui donnait le dessin de ces vases et les poésies qui les décoraient. Ces objets furent déposés au Musée du Vieux Hué, aujourd'hui Musée Khải-Định.

Brossard de Corbigny.

Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Brossard de Corbigny (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 341-363.) — Le Capitaine de vaisseau Baron Brossard de Corbigny fut chargé par l'Amiral Duperré, Gouverneur de la Cochinchine, de porter solennellement à TỰ-ĐỨC, en 1875, un exemplaire du traité qui venait d'être signé, l'an d'avant, entre la France et l'Annam. Parmi les membres de l'ambassade, il y avait le Lieutenant de vaisseau Brossard de Corbigny, qui a laissé une relation du voyage (*Huit jours d'ambassade à Hué*, dans *le Tour du Monde*, 1^{er} semestre 1878, pp. 33-64). Partis de Saigon le 4 Avril 1875, ils arrivèrent à Tourane au bout de quelques jours, et, le 11, à Hué ; en route, de Thuận-An à la Capitale, ils virent le fort et ses cocotiers, les fortins des rives du fleuve et les postes de garde ; l'ambassade fut logée à la Maison des Ambassadeurs (Voir ce mot), que la description de Brossard de Corbigny nous permet de reconstituer ; le récit de l'entrée au Palais, de l'audience accordée par TỰ-ĐỨC, des promenades dans les environs de Hué, est plein de détails intéressants ; l'ambassade quitta Hué le 22 Avril.

Broyeur Pharmaceutique.

Le « thuyền-nghiên », ou broyeur pharmaceutique (LÊ-KHẮC-THỨ. B. A. V. H., 1920. p. 463.) — C'est un instrument en fonte, affectant la forme d'une barque, d'où son nom, dans lequel on fait rouler, avec

les pieds, un disque en fer ou en fonte, qui broie les médicaments dont on fait des pillules, fort en usage dans la médecine annamite ; dimension du broyeur : 95 centim. de long, 13 de haut, 17 de large.

Brûle-Parfums.

Le Brûle-parfums de Thọ-Xuân (L. CADIÈRE et KHIÈU-TÂM-LỮ. B. A. V. H., 1919, pp. 218-222). — Ce brûle-parfums, en cuivre, fut trouvé en terre, dans des circonstances où le surnaturel se mêle aux faits de la vie journalière, au village de Thượng-Gia, *phủ* de Thọ-Xuân, province de Thanh-Hóa, et M. Khiêu-Tâm-Lữ en a fait don au Musée du Vieux Hué ; il mesure 0m, 496 de hauteur totale, pèse 9 kilogs et est décoré de motifs en relief intéressants ; sa forme est semblable à celle de brûle-parfums anciens en terre cuite, dont un spécimen est déposé au Musée du Vieux Hué.

Un brûle-parfums en cuivre (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 453-454). — M. Rives, Receveur des Postes à Phnom-Penh, possède un brûle-parfums en cuivre, venant probablement du Haut-Annam, et semblable à celui qui a été décrit dans B. A. V. H., 1919, pp. 218-222 ; il mesure 0 m 450 de hauteur totale, et son ornementation est plus soignée.

Bruneau.

Dans : Les Rues de la Concession de Hué (C'DONSAT. B. A. V. H. 1918, p. 203). — En 1885, dans la nuit du 4 au 5 Juillet, lors de l'attaque des Annamites, le Capitaine Bruneau, commandant la 22^e batterie, se dirigea vers le casernement de ses soldats et, pour les rassurer, il allait tranquillement, la cigarette aux lèvres, lorsqu'il tomba frappé d'une balle au cœur ; il avait 33 ans ; une des allées de la Concession porte son nom.

Bureau des navires.

Dans : Quelques figures de la Cour de Võ-Vương (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 278-293.) — Poivre, dans la relation de son *Voyage en Cochinchine* (*Revue de l'Extrême-Orient*, III, pp. 81-121, 364-510), parle longuement de Ông Cai-Bộ tàu, « Monsieur le Cai-Bộ des vaisseaux » ; le Cai-Bộ était, sous les premiers Nguyễn, un chef de bureau chargé de la perception des impôts, sorte d'intendant des Finances ; celui dont parle Poivre était chrétien, et il n'est pas possible de l'identifier avec les dignitaires de la Cour de Võ-Vương que mentionnent les Annales ; sa charge lui donnait le droit d'inspection sur tous les bateaux de commerce étrangers qui abordaient à Tourane ou à Faifo ; il résidait à Hué, et parfois le roi nommait un Cai-Bộ par-

ticulier pour certains bateaux, car cet office était une grosse source de revenus ; il estimait la valeur des marchandises et les frappait d'un droit proportionnel de 10 pour cent, au profit de l'Etat, sans parler de ses honoraires particuliers et des présents que le propriétaire des marchandises devait nécessairement lui faire, sans parler des marchandises à sa convenance qu'il trouvait le moyen de s'approprier ; Poivre n'eut pas à se louer du Cai-Bộ qui fut député à l'inventaire de son navire ; le voyage de Poivre eut lieu en 1749-1750.

Dans : *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué* : Thomas Bowyear (M^{me} MIR et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 211, 216, 218-220). Bowyear eut affaire avec les Dispatchadore, préposés à l'inspection des navires de commerce étrangers, sous Minh-Vuong, en 1695 ; l'un était Cai-Bộ, l'autre Càu-Kê, hauts fonctionnaires du bureau des Finances ; le bureau des navires, Tàu-Vự, paraît avoir été créé d'une façon régulière vers la fin du XVII^e siècle ; sous Gia-Long, en 1800, il y avait encore un Cai-Tàu-Vự, « Chef du bureau des navires », et un Cai-Bộ-Tàu, « Directeur des Finances pour les navires », ainsi qu'un « Mandarin des Étrangers », qui s'occupait de tout ce qui concernait les rapports avec les pays étrangers. A l'arrivée d'un bateau de commerce, les Dispatchadore se rendaient en hâte à Faifo et s'abouchaient avec le personnel du navire ; ils faisaient sortir les marchandises du navire et les entreposaient à la Douane ; on les déballait, on les inventoriait minutieusement et on en dressait une liste, on les estimait, on mettait de côté ce qui était réservé pour le roi ; les Dispatchadore faisaient délivrer l'autorisation de vendre à la population, après avoir fixé et perçu les droits de douane et les diverses redevances pour le pesage et le mesurage ; enfin, ils percevaient diverses rétributions fixes ou arbitraires (Cf. *Mémoire sur la Cochinchine*, dans *Revue d'Extrême-Orient*, II, pp. 331-332).

Burguez.

Dans : *Le Cimetière des « Con-Trê »*, à Kim-Long (H. COSSERAT-B. A. V. H., 1922, pp. 211-212, 214). — Burguez, garde-meuble à la Légation de Hué, mourut du choléra, le 20 Avril 1877 ; inhumé dans le cimetière dit des Con-Trê, des « orphelins » dans la chrétienté de Kim-Long.

Burma research society.

Notice sur la « Burma research Society » (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 375-378). — Cette Société, fondée en 1910, comprenait, en 1921, 434 membres, tant Européens qu'Asiatiques ; elle publie, dans son Bulletin, des études sur l'histoire, l'art, l'archéologie, les traditions, la littérature, de la Birmanie et des pays voisins, et

même des travaux concernant les sciences physiques ou naturelles ; elle organise une bibliothèque d'étude et se propose de constituer un musée ; elle cherche, par des concours primés, à développer la collaboration des indigènes ; en somme, elle poursuit un but, identique à celui que se sont proposés les Amis du Vieux Hué.

Butte de tir.

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : la butte de tir de Thanh-Phước (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1914, pp. 59-61.) — Voir : Thanh-Phước.

Cachets.

Les Cachets annamites (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1915, p. 341.) — L'étude des cachets annamites, de leur histoire, de leur évolution, depuis les cachets royaux jusqu'aux cachets des maires de villages, présenterait un grand intérêt.

Un cachet militaire des Tây-Son (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, p. 470) - Trouvé par M. Kerbrat, à la pointe Thị-Nai, près de Q. Ji-Nhơn, dans les dunes de sable ; mesure 0 m 10 sur 0 m 07 ; porte 9 caractères : « Commandement supérieur des cinq corps d'armée ; Commandant de régiment de poste frontière des *Vaillants qui font obstacle* » ; daté de l'an 1791.

Calendriers.

Voir : Ban-Sóc.

Camp des lettrés.

Dans : les Concours littéraires de Hué (HỒ-ĐẮC-KHÁI. B. A. V. H., 1916 pp. 333-336.) — Les concours Thị-Hội ont lieu à Hué, dans le Camp des Lettrés ; c'est une vaste enceinte, gardée militairement à l'époque des concours, divisée en plusieurs parties ; la première partie, parcourue par deux chemins en forme, de croix, est destinée au logement des candidats pendant la durée du concours ; elle renferme deux maisons, l'une pour la Commission extérieure qui dicte le sujet des compositions et recueille les copies, l'autre pour les mandarins censeurs ; dans la partie postérieure, il y a une maison où la Commission extérieure se réunit pour corriger les copies et d'autres bâtiments pour le logement des divers membres de la Commission d'examen ; dans une troisième enceinte se trouve le logement de l'examineur chargé de détacher des épreuves des candidats, leur signalement d'état civil ; enfin, dans une quatrième enceinte résident les membres de la Commission inté-

rieure, qui sont les examinateurs proprement dits ; la porte de chacune de ces enceintes intérieures est gardée militairement ; le Camp des Lettrés était jadis dans le quartier Ninh-Bắc, au Nord de la Citadelle.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H. 1915, p. 335). Plan du Camp des Lettrés.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. 1917, pp. 308-310). Aquarelles et dessins de E. GRAS, donnant des types vus au Camp des Lettrés pendant les examens : examinateurs, candidats, soldats de garde.

Voir : Concours littéraires.

Cần-Chánh

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 321.) — Le palais Cần-Chánh a toujours occupé l'emplacement que lui a donné Gia-Long, en 1811 (*Thật-lục chinh-biên*, 1^{er} recueil, livre 42, folio 16 ; livre 43, folio 2), ou peut-être même dès 1804 (*Géographie* de Duy-Tân, livre 1, folio 6 ; mais semble être une erreur) ; commencé le 21 Juin 1811, il fut achevé en Août-Septembre ; il fut réparé et couvert par Minh-Mạng en 1827, de nouveau recouvert et réparé par Tự-Đức en 1850, enfin sous Thành-Thái (1899) (et plus récemment laqué et doré sous Khải-Định).

Cần-Nguyên.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 320, 333-334). — Le palais Cần-Nguyên fut édifié par Gia-Long en 1806 ; il occupait le milieu de la face Sud de la Cité impériale (Hoàng-Thành), c'est-à-dire l'emplacement où s'élève aujourd'hui la porte Ngọ-Môn ; en 1833, Minh-Mạng le fit enlever et en fit la résidence Cần-Thành, c'est-à-dire qu'il prit peut-être les matériaux pour en édifier la Porte Dorée, où est suspendu un panneau portant cette inscription de Résidence Cần-Thành, ou mieux, il changea le nom de bon augure de Cần-Nguyên 乾元, « le Principe du Ciel », en un nom équivalent Cần-Thành 乾成, « la Perfection du Ciel », appliqué à un autre bâtiment du Palais, la Porte Dorée actuelle.

Cần-Thành.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 315-335). — Ce nom de Cần-Thành désigne à la fois un Palais et un ensemble de constructions formant toute la partie antérieure de l'Enceinte Pourpre interdite. Le palais Cần-Thành 乾成殿 est situé derrière le palais.

Cần-Chánh, le plus intérieur que puissent visiter les étrangers ; il portait auparavant le nom de palais Trung-Hoà 中和殿, et fut construit par Gia-Long, du 2 Juin à Août-Septembre 1811, à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Mais, en 1833, Minh-Mạng, qui avait fait remanier la partie antérieure du Palais, décida que tous les bâtiments compris entre le palais Trung-Hoà et la Porte Dorée, recevrait le nom de résidence Cần-Thành 乾成 ; le palais Trung-Hoà fut donc appelé parfois, « palais Trung-Hoà de la résidence Cần-Thành » ; en 1839, Minh-Mạng changea cette appellation longue et incommode en celle de palais Cần-Thành, usitée aujourd'hui ; mais le panneau suspendu à la Porte Dorée prouve que ce nom de Cần-Thành désigne non seulement le palais qui se trouve derrière le Cần-Chánh, mais aussi tout l'ensemble des bâtiments qui s'élèvent entre ce palais Cần-Thành et la Porte Dorée. — Cf. Plan schématique de cette partie du Palais, *ibid.*, p. 316.

Canal Impérial.

Le Canal impérial (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 19-28.) — *Stèles concernant le Canal impérial* (U'NG-TRÌNH. B. A. V. H., 1915, pp. 15-17.) — Le Canal impérial, en sino-annamite Ngự-Hà 御河, qui traverse la Citadelle d'Ouest en Est, en faisant plusieurs coudes, est une partie d'un ancien bras du fleuve de Hué qui a été aménagé ; cette branche partait du fleuve principal, en aval du marché actuel de Kim-Long, sur la route de Confucius et le quai du P. de Rhodes ; elle est facilement reconnaissable, à travers les villages de Kim-Long, de Vạn-Xuân et de Phú-Xuân, auxquels elle sert de limite ; arrivée au canal Ouest de la Citadelle, elle se perd, dans les remaniements de terrain qu'a occasionnés la construction des murs et des fossés ; mais elle devait suivre sensiblement le cours actuel du Canal impérial ; au canal Est de la Citadelle, on en revoit les traces, dans les jardins et les rizières, jusqu'au moment où elle rejoint de nouveau la grande branche du fleuve, en face du village de Tiên-Nộn ; cette branche et la branche principale du fleuve formaient une île, « l'isle royale » des anciens auteurs européens qui parlent de Hué, où Ngải-Vương, en 1687, fit bâtir sa résidence ; l'endroit n'a plus varié jusqu'à nos jours, si ce n'est de quelques dizaines de mètres ; ce même prince commença à régulariser le cours de l'ancien bras du fleuve, pour que les eaux ne nuisissent pas à son palais ; mais c'est surtout les travaux entrepris par Gia-Long pour la construction de la Citadelle qui amenèrent le comblement de ce bras du fleuve. Le Canal impérial, qui suit, sans peut-être l'épouser partout, l'ancien bras, fut creusé en deux fois ; une première fois par Gia-Long, vers 1805 ou dans les années suivantes, du canal Est de la Citadelle, jusqu'à l'Ecole d'Agriculture actuelle (anciens greniers) ; une seconde fois par Minh-Mạng, en 1825, de ce point au canal

Ouest de la Citadelle. Il y a actuellement sept ponts en maçonnerie jetés sur ce canal ; tous ont été construits par Minh-Mạng ; Gia-Long en avait construit au moins deux en planches, l'un vers l'extrémité Est du canal, et l'autre au pont Sud, ou de la Concession ; il y avait, en outre, jadis deux autres ponts en planches, aujourd'hui détruits. Ce canal est indiqué d'une façon erronée sur le plan de la Citadelle donné par Đức Chaigneau (*Souvenirs de Hué*, p. 144), et sur le plan donné par le Général Prudhomme (*L'Annam du 5 Juillet 1885 au 4 Avril 1886*, p. 5.) — Deux stèles, l'une au pont de la Concession, ou pont Sud, et l'autre au pont Khánh-Ninh, près de l'Ecole d'Agriculture ; élevées par Minh-Mạng, donnent l'histoire du canal.

Canh (Le Prince).

Une statue de Mgr. d'Adran, de Gia-Long et du Prince Cánh (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 466-467). — Projet d'élever un groupe représentant l'Evêque d'Adran, Gia-Long et le Prince Cánh à Origny-en-Thiérache.

Dans : *Visite de S. V. l'Empereur- d'Annam à la Société de Géographie, le 10 Juillet 1922* (A. SALLES B. A. V. H., 1922, pp. 324-326).

- Portrait du Prince Cánh, en pied, grandeur nature, fait à Paris, par Maupérin, en 1787, pendant que le fils de Gia-Long était en France, avec l'Evêque d'Adran ; conservé au Séminaire des Missions Etrangères ; Photographie, *ibid.*, Planche LXXXIV, p. 330. — Miniature du Prince Cánh, faite à Paris, en 1787, pour l'Evêque d'Adran, et que celui-ci légua à son neveu Stanislas Lefebvre (Propriété du Commandant Lefebvre de Béhaine) ; une miniature semblable avait été faite pour la mère du prince ; elle a été emportée par le Prince Cường-Đệ lorsque celui-ci quitta Hué pour l'étranger.

Canh (Nguyễn-Hữu).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 310-311). — Nguyễn-Hữu-Cánh 阮有境, fils de Nguyễn-Hữu-Dật (Voir ce nom), commença à s'illustrer aux côtés de son père ; en 1692, vainquit le roi du Champa, Ba-Tranh, et l'emmena prisonnier à Hué ; fut nommé gouverneur du royaume cham, qui devint la province du Bình-Khang ; en 1692, dirigea une expédition contre le Cambodge et s'empara des provinces de Saigon, qu'il fit peupler par des Annamites ; en 1699, nouvelle expédition contre le Cambodge ; il arrive jusqu'à Phnom-penh ; au retour, pris de crachements de sang, il meurt, âgé de 51 ans. Sa tablette fut placée au Thái-Miêu en 1805, et Minh-Mạng, en 1831, lui décerna le titre de Marquis de Vĩnh-An 永安侯.

Cannelle.

La Cannelle royale (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1916, pp. 419-422.) — La cannelle du Thanh-Hóa est un des plus riches produits de la forêt annamite ; elle se présente sous quatre aspects : *quẻ-phiên*, en morceaux de 0 m 40 de long sur 0 m 03 de largeur, chaque morceau garanti par le cachet des autorités provinciales, valant de 10 à 50 \$ suivant la qualité ; *quẻ-làm*, en paquets de menues écorces, vendu de 0 \$ 50 à 1 \$ 50 les 37 grammes ; *quẻ-bao*, paquets de raclures, de 0 \$ 50 à 1 \$ les 37 grammes ; *quẻ-ngôn*, écorces des brindilles, de valeur minime ; elle est réputée douée de grandes vertus, au point de vue médical, et est, en principe, réservée à la Cour ; mais on en vend beaucoup, après prélèvement de ce qui est nécessaire au roi ; ce sont les *mường* ou montagnards qui récoltent la cannelle ; un bel arbre peut rapporter jusqu'à 12.000 \$; dès qu'on a découvert un cannelier, on doit prévenir les autorités qui surveillent l'écorçage et la préparation de l'écorce, opérations qui constituent un travail long et minutieux.

Canons.

Deux canons cochinchinois au Ministère de la Guerre de Bankok (G. COEDÈS et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 528-532.) — Il existe à Bangkok devant le Ministère de la Guerre, une collection de vieux canons de toute provenance, parmi lesquels deux pièces portent une inscription indiquant qu'elles ont été fondues, en 1670, par João da Crus, Jean de la Croix, le métis portugais qui s'était établi à Thợ-Đúc, quartier des Arènes, au compte de Hiên-Vương, et dont parlent les missionnaires français qui vivaient à Hué dans la seconde moitié du XVII^e siècle. (Voir : Jean de la Croix.)

Canons de la Résidence Supérieure.

Au sujet du monogramme de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales : les canons de la Résidence Supérieure (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1916, pp. 389-393). — D'après un article de Henri Déhérain paru dans la *Nature* du 17 Juillet 1909, le monogramme de la Compagnie néerlandaise des Indes, V. O. C., signifiait : Vereenigde Oost-indische Compagnie ; il était mis sur tous les objets à l'usage ou provenant de la Compagnie, notamment sur les canons ; l'un des deux canons posés à la porte du parc de la Résidence Supérieure (à droite) a ce monogramme, avec la Lettre A°, signifiant : Amsterdam, et l'inscription : « Gérard. Koster, Me. Fecit. Amstelredami. A. 1661 » ; un autre chiffre, gravé après coup, 1364, doit donner le poids ; la pièce mesure 2 m 12 de longueur, et 0 m 37 de diamètre, avec 0 m 10 pour l'âme ; les ornements en relief, qui la décorent, un vaisseau, des couronnes de feuillage, etc., sont de très belle venue. L'autre pièce porte l'inscription : « Kylianus. Wegewart. Me. Fecit. Campis. A° 1640 ; »

avec un chiffre gravé après coup, 1335 ; elle est un peu plus petite que la précédente ; bien qu'elle ne porte pas le monogramme de la Compagnie, elle a probablement la même origine que la première.

Canons-Génies.

Les Canons-Génies du Palais de Hué (H. LE BRIS. B. A. V. H., 1914, pp. 101-110.) — Ces canons furent fondus sur l'ordre de Gia-Long, avec les objets en cuivre qu'on avait enlevés aux **Tây-Sơn** ; la fonte, commencée le 31 Janvier 1803, fut achevée en fin Janvier 1804 ; ils sont au nombre de neuf et consacrés aux quatre saisons et aux cinq éléments, sur chacun d'eux il y a plusieurs inscriptions, l'une, en caractères sigillaires donnant l'historique de la fonte du canon ; une autre, le titre de noblesse du canon : « Suprême commandant d'armée, dont la Majesté est égale à celle des Génies, à qui rien ne résiste » ; une autre, sur le bouton de culasse, le nom du canon ; une autre enfin, sur le tourillon, relative au chargement de la pièce ; chaque pièce mesure 5 m 10 de longueur, 0 m 22 pour le diamètre de l'âme, 2 m 60 de circonférence à l'arrière ; ils sont finement décorés de couronnes et de frises, ainsi que les affûts, en gros bois, de 2 m 75 de long et 0 m 73 de hauteur. Ces canons n'ont jamais servi ; ils ont uniquement une vertu magique et sont les protecteurs du Palais et du royaume ; c'est pour cela, et à cause de leur titre de génie, qu'on leur rend un culte et qu'ils passent pour aider les gens dans leur mille petits ennuis journaliers.

Un ancêtre des Canons-Génies au palais du roi du Tonkin (L. CADIÈRE. H. A. V. H., 1915, pp. 342-343.) — Il existait, au palais de **Võ-Vuong**, à Hué, vers le milieu du XVIII^e siècle, d'après le P. Koffler, trois canons qui jouaient un rôle analogue à celui des Canons-Génies ; un commerçant anglais, Dampier, signale, vers la fin du XVII^e siècle, à la Cour de **Trịnh-Côn**, Seigneur du Tonkin, un canon énorme, « tout à fait mal bâti », qui semble avoir eu la même destination.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917 p. 305.) — Le hangar situé à côté du **Ngọ-Môn**, où étaient remisés les Canons-Génies, est démoli, dans le mois de Juin 1917, et on en construit deux autres, aux portes **Thế-Nhon** et **Quảng-Đức**, de chaque côté du Cavalier du Roi, où l'on transporte les Canons. Vue des Canons-Génies et de leur transfert, Planches XLIV, XLV, XLVI.

Cao-Hoàng-Hậu (Impératrices)

Il faut distinguer deux Impératrices Cao, épouses de Gia-Long.

1^o - **Thừa-Thiên Cao Hoàng-Hậu 承天高皇后**. Dans : *Le Temple des parents illustres* (**ƯNG-GIA**. B. A. V. H., 1918, p. 207, note 4 ;

dans : *Le Tombeau de Gia-Long* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1923, pp. 326-327). — Epouse principale de Gia-Long ; fille de Tông-Phúc-Khuông, un des grands dignitaires de la Cour de Hué ; originaire du village de Bui-Xá, dans le Thanh-Hoá ; née le 19 Janvier 1762 ; épousa Nguyễn-Ánh lorsque celui-ci était fugitif dans la Basse-Cochinchine, et fit preuve, pendant ces temps troublés d'une fidélité inaltérable et d'une grande force d'âme ; mourut le 22 Février 1814, entre 7 h. et 9 h. du soir ; enterrée à côté de Gia-Long, au tombeau Thiên-Thọ, ou de Gia-Long ; eut 2 fils, l'un mort en bas âge, l'autre qui fut le Prince Cảnh (Voir ce nom). — D'autres documents donnent comme date de la naissance, le 18 Janvier 1762, et, comme date de la mort, le 4 Février 1814.

2° — Thuận-Thiên Cao Hoàng-Hậu 順天高皇后, dans : *Le Tombeau de Gia-Long* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1923, pp. 335-336.) — Epouse secondaire de Gia-Long et mère de Minh-Mạng ; originaire du village de Văn-Xá, dans le Thừa-Thiên ; fille de Trần-Hưng-Đạt, fonctionnaire du Ministère des Rites ; née le 4 Janvier 1769 ; comblée d'honneurs pendant tout le règne de Minh-Mạng ; morte le 2 Octobre 1846 ; enterrée au tombeau Thiên-Thọ-Hữu dans l'enceinte du tombeau de Gia-Long.

Dans : Ephémérides annamites (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 436,) — Anniversaire de la naissance, à l'autel principal du Thè-Miêu, le 27^e jour de la 11^e lune.

Capitale.

La Merveilleuse Capitale (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 247-272) — Ce qui fait la beauté et la grandeur de Hué, c'est non seulement le site où elle s'élève et les paysages qui l'environnent, mais c'est surtout, aux yeux des Annamites, les garanties surnaturelles que lui procurent les dispositions géomantiques des montagnes, des fleuves, des îles qui l'entourent naturellement, ou les moyens de défense magique qu'ont créés les hommes : la colline où s'élève la pagode Thiên-Mộ, l'Ecran du Roi, le Tigre blanc à l'Ouest, le Dragon bleu à l'Est, l'axe de la Citatielle placé dans des directions favorables, le choix du jour propice pour la construction des palais et des temples ; c'est aussi la protection des êtres surnaturels qui veillent sur elle, sur les remparts et les fossés, sur les portes de la Citadelle et les orifices du Canal impérial, sur les canons qui la défendaient et sur les mortiers qui règlent les heures, sur les divers services de l'Etat, depuis les plus hauts jusqu'aux plus humbles ; ce sont les génies innommés qui peuplent ses avenues et ses carrefours, localisés dans un arbre, dans une pierre, dans de vieilles statues laissées pour compte.

La Capitale du Thuận-Hóa (Hué) (Võ-Liêm. B. A. V. H., 1916, pp. 277-288.) — Nguyễn-Hoàng, nommé gouverneur du Thuận-Hóa, en 1558, s'établit à Ai-Tứ, près de la citadelle actuelle

de Quảng-Trị, puis, en 1570, à Trà-Bát, tout à côté ; Sãi-Vương (1613-1635) porta sa résidence à Phước-Yên, *huyện* de Quảng-Điền, et Công-Thượng-Vương (1635-1648) vint se fixer à Kim-Long, un peu à l'Ouest de la Citadelle actuelle ; c'est Ngãi-Vương (1687-1691) qui s'établit à Phú-Xuân, et cet endroit ne fut plus abandonné que quelques années, sous Minh-Vương, qui alla se fixer à Bắc-Vọng, dans le Quảng-Điền, en 1712 ; Võ-Vương (1738-1765), revenu à Phú-Xuân, y construisit de magnifiques palais ; après la révolte des Tây-Son, Gia-Long, maître de tout l'empire annamite, commença, en 1804, la construction de la Citadelle actuelle, qui empiétait sur le territoire de huit villages ; l'enceinte de la Résidence impériale et l'Enceinte jaune furent commencées le 9 Mai ; l'Enceinte Capitale, extérieure, fut commencée en 1805, à la 4^e lune, et achevée à la 8^e lune ; mais les travaux furent repris en 1807, et durèrent tout le temps du règne de Gia-Long ; c'est en cette année 1807 que fut élevé le Cavalier du Roi et les portes furent construites en 1809 ; les murailles étaient en terre ; en 1818, on commença en briques les faces Sud et Ouest, puis la face Nord ; en 1819, le travail était achevé ; Minh-Mạng fit faire des réparations aux murailles en 1820, 1821, 1822, 1824, et c'est en 1821 qu'il ordonna la construction en maçonnerie du côté Est ; ce prince fit aussi construire les miradors qui surmontent les portes (1824, 1829) et les ponts qui enjambent le Canal impérial (1826, 1830) (Voir ce mot) ; ce canal, dont la partie Est avait été creusée par Gia-Long, fut terminé par Minh-Mạng, qui fit faire des murs de soutènement en pierres (1826 et 1837) ; le mâât de Pavillon fut construit en maçonnerie en 1831 ; les parapets des murailles, en 1831 et 1832 ; l'année 1833 vit de grands remaniements dans les bâtiments de la partie antérieure du Palais, et, notamment, on édifia la Porte Dorée (Voir ce mot) et la porte Ngọ-Môn ; Thiệu-Trị, en 1842, et Tự-Đức, en 1848, ne firent que des réparations de détail.

Caractères

Dans : L'Art à Hué (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 57-58.) — Les caractères chinois, éminemment décoratifs, à l'origine, lorsqu'ils représentaient encore nettement l'objet désigné, le sont encore de nos jours ; les artistes indigènes en font un grand usage, sur les panneaux-appliques, sur les meubles, dans les temples et dans les maisons particulières ; ce qu'on cherche cependant, en les utilisant comme ornement décoratif, n'est pas tant l'effet d'art que le symbole, l'idée, le souhait magique qu'ils représentent, le bonheur qu'ils confèrent réellement ; c'est pourquoi, les principaux caractères employés sont ceux du « bonheur », de la « félicité », des « richesses », de la « longévité », de la « joie », etc. ; ils se présentent sous des formes parfois stylisées à outrance et sont réduits alors à leurs traits essentiels.

Caspar (Mgr.)

Notice nécrologique : S. G. Mgr. Caspar (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 313-317.) — Louis Caspar, Evêque de Canathe, Vicaire apostolique de Hué, doué de qualités de cœur qui l'ont fait estimer, administra la Mission de Hué pendant plus de 25 ans, à une époque troublée, pendant laquelle le Gouvernement français aussi bien que le Gouvernement annamite eurent à se louer de son action conciliatrice, de sa prudence et de sa loyauté ; doué d'un esprit curieux et investigateur, il s'intéressa à tout ce qui concernait la Colonie, les plantes, les animaux, les médicaments indigènes, les coutumes et croyances populaires, l'histoire, surtout la linguistique ; il maniait avec une aisance parfaite la langue vulgaire et il possédait une connaissance peu ordinaire de la langue chinoise écrite ; il a composé lui-même ou fait traduire divers ouvrages de religion ; son *dictionnaire annamite-français*, dont le grand *Dictionnaire* du P. Genibrel n'est qu'une seconde édition considérablement augmentée, à laquelle il collabora grandement, ses *Notions pour servir à l'étude de l'annamite*, ont servi de livre de chevet à de nombreux annamitisants et ont encore aujourd'hui une grande valeur ; il a laissé en manuscrit un dictionnaire sino-annamite et de nombreuses notes de phonétique annamite et sino-annamite ; il est mort retiré à Obernay, sa ville natale, pendant la guerre mondiale.

Centenaires.

A propos de centenaires : Notes et impressions (Dr A. SALLET. B. A. V. H., 1922, pp. 379-384). — L'Association des Amis du Vieux Hué a été représentée par MM. Charles, le Dr Gaide et le Dr Sallet, aux fêtes célébrées à Paris pour commémorer le centenaire de la fondation de la Société Asiatique et les découvertes de Champollion le Jeune en égyptologie ; les délégués ont assisté à toutes les séances, au Musée Guimet, le 10 Juillet 1922, à la Sorbonne, le 11, au Louvre, le 12, à l'Hôtel de Ville, le 13 ; partout, ils ont été accueillis avec la plus aimable urbanité, partout on leur a dit en quelle estime on tenait Association.

Céramiques.

Carnets d'un Collectionneur : Anciennes céramiques anglaises en Annam (H. PEYSSONNAUX. B. A. V. H., 1922, pp. 103-130). — On rencontre souvent, à Hué et dans tout l'Annam, des pièces de céramique fabriquées en Angleterre, expédiées en Extrême-Orient et achetées par les jonques annamites qui allaient commercer, au compte des rois de Cochinchine, à Bangkok, à Canton et dans les autres ports de la Chine, à Singapore, à Batavia, etc., ou importées directement dans les ports de l'Annam par les commerçants européens qui y abordaient, parfois apportées par les ambassades comme cadeaux diplomatiques. La faïence

à pâte tendre avec émail dur commença à être fabriquée en Angleterre dans le courant du XVII^e siècle, par des potiers hollandais, et les grès cérames y remontent jusqu'au XVI^e siècle ; c'est dans le Staffordshire que cette industrie se développa rapidement, notamment à Stoke-upon-Trent ; les principaux potiers sont les frères Elers, Thomas Asthury, Josias Wedgwood, John Sadler et Green, les frères Adams, Harley, les frères Rogers, Spode, Copeland, etc. ; ce sont ces marques que les collectionneurs rencontrent souvent à Hué ; les objets qui les portent datent du XVII^e siècle ou de la première partie du XIX^e.

Cérémonies.

La cérémonie « Gia-Thượng-Tôn-Thụy » (S. E. LE MINISTRE DES RITES et LÊ-BÍNH. B. A. V. H., 1917, pp. 55-63.) — L'objet de cette cérémonie fut d'ajouter aux titres posthumes de Đồng-Khánh, le père de S. M. Khải-Định, des caractères, des formules qui expriment, en les renforçant, les louanges de son mérite et de sa vertu ; le 15 Novembre 1916, le Ministre des Rites adresse un rapport au Trône, pour demander à célébrer cette cérémonie et pour en fixer les rites ; le 21 Novembre, on prépare les meubles et objets rituels dans le palais Văn-Minh et au temple Ngưng-Hi ; le 22 Novembre, on porte solennellement le *thế-sách*, « livre en broderie » contenant les titres posthumes, d'abord au palais Cẩn-Chánh, puis au palais Văn-Minh, où l'Empereur y jette les yeux, puis de nouveau au Cẩn-Chánh, enfin au temple Ngưng-Hi ; dans l'après-midi du 23, le sacrifice est préparé au temple Ngưng-Hi, buffle, cochon, bouc, etc. ; toute la Cour est présente, et l'Empereur s'y rend solennellement ; les offrandes solennelles ont lieu, pendant lesquelles le livre *thế-sách* est lu à haute voix ; à la fin, le livre est jeté dans le brûloir où il se consume, et l'Empereur rentre au Palais.

La Cérémonie « Thăng-Phụ » (S. E. LE MINISTRE DES RITES et LÊ-BÍNH. B. A. V. H., 1917, pp. 65-71.) — Cette cérémonie eut pour but de placer dans le temple Phụng-Tiên les tablettes funéraires de Đồng-Khánh et de Kiền-Phước, père et oncle de S. M. Khải-Định. On dispose, au temple, les tables et objets rituels nécessaires ; le jour même, 13 Décembre 1916, l'Empereur se rend en solennité à la porte du Phụng-Tiên ; deux grands dignitaires vont chercher en cortège, au temple Thê-Miêu, les tablettes des deux empereurs défunts, et les apportent au Phụng-Tiên, accompagnées par l'Empereur, depuis la porte jusqu'à l'intérieur ; les tablettes, après avoir été saluées par l'Empereur, sont placées sur leurs autels respectifs ; prosternations ; offrandes rituelles ; l'Empereur se retire.

La grande cérémonie de Cour dite « Đại-Triều-Nghi » (S. E. LE MINISTRE des RITES et LÊ-BÍNH. B. A. V. H., 1917, pp. 73-75.) — Eut lieu le 16 Décembre 1916 ; la Cour adressa solennellement à l'Empereur ses félicitations à l'occasion des fêtes Gia-Thượng-Tôn-Thụy et

Thăng-Phụ, qui venaient d'avoir lieu ; l'Empereur sort au palais **Thái-Hoà** ; les mandarins font les prostrations réglementaires, et une ordonnance de grâces est proclamée.

Cérémonie d'investiture du Prince-Héritier (S.E. **THÂN-TRỌNG-HUẾ**. B. A. V. H., 1922, pp. 311-319). — Cette cérémonie a été célébrée, à la Cour d'Annam, deux fois seulement, le 6 Avril 1816, pour le futur **Minh-Mạng**, et le 28 Avril 1922, pour le fils de S. M. **Khải-Định**, le Prince **Vĩnh-Thụy**, investi du titre de **Đông-Cung Hoàng-Thái-Tử** ; l'avant-veille, on annonce la cérémonie aux temples ancestraux ; le jour de la cérémonie, l'Empereur se rend solennellement au palais **Thái-Hoà** ; discours du Résident Supérieur et de l'Empereur ; les mandarins font les cinq prostrations rituelles ; le Prince-Héritier sort de la salle d'attente où il se tenait, fait les cinq prostrations et reste à genoux ; on lui remet les sceaux et les brevets de sa dignité, et il se prosterne de nouveau cinq fois ; une ordonnance est proclamée, pour annoncer l'événement au peuple. — Portrait du Prince Hériter, *ibid.*, Planche LXXIX, p. 312.

Voir : Nettoyage des sceaux.

Chaigneau, J.-B.

1° — Dans : *Les tombeaux de Phủ-Tủ et de Phước-Quả* (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 325-328). — Sur le territoire du village de **Phước-Quả** (**Phủ-Cam**), contre le mur Sud du cimetière français, on voit un groupe de 1 grand et de 6 petits tombeaux ; le grand tombeau, en maçonnerie, entouré d'un mur d'enceinte, avec entrée masquée par un écran, porte sur une stèle l'inscription suivante : « 1898. Ci-Git — M^{me} Chaigneau — six enfants — morts ; au service du — Roi — Gia-Long » ; en avant du monument ; six petits tombeaux ovoïdes, trois de chaque côté ; c'est certainement la tombe de la première femme de J.-B. Chaigneau, une Annamite, mère de **Đức Chaigneau**, morte à Hué, et de six de ses enfants. — Voir le plan de ce tombeau dans : *J.-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES. B. A. V. H., 1923, Planche XXI). On donne le nom de ces enfants : en commençant par la gauche, **Thè**, **Phước**, **Đàng**, **Sanh**, **Hữu**, **Nghi** ; et, *ibid.*, pp. 112-113, A. Salles donne tous les renseignements que l'on a sur ces enfants de J.-B. Chaigneau morts en bas âge.

2° — *Le Brevet de J.-B. Chaigneau* (L. SOGNY et **HỒ-PHÚ-VIÊN**. B. A. V. H., 1915, pp. 449-451). — On donne la traduction du diplôme que Gia-Long délivra à J.-B. Chaigneau, le 19 Décembre 1802, pour régulariser sa situation dans l'armée et à la Cour ; Chaigneau reçoit ou on lui renouvelle les titres de **Khâm-Sai** 欽差, « Délégué impérial », **Thuộc-Nội** 屬內, « Attaché à la personne de l'Empereur », **Chưởng-Cơ** 掌奇, « Général de régiment des provinces », « Marquis de **Thăng-Toán** » 勝算侯, « Commandant le bateau le

Long-Phi » ; « Commandant des deux compagnies Kiên-Thủy du navire ». La Planche LXI reproduit la copie de ce diplôme qu'avait publiée Đức Chaigneau dans ses *Souvenirs de Hué*, à la fin. — Voir dans : *Les Français au service de Gia-Long : VII, les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 150-154, la même traduction de ce brevet, avec notes, et, *ibid*, Planche LIV, la photographie de l'original. — Voir dans : *Les Français au service de Gia-Long : VIII les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau : description des documents* (A. SALLES. B. A. V. H., 1922, p. 249), la description de ce diplôme.

3° — Dans : *Quelques renseignements sur les familles de Chaigneau et de Vannier* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1916, pp. 273-275). — On reproduit le passage du *Journal de voyage* de Phạm-Phú-Thứ, où il est mentionné que l'ambassade qui alla en France, en 1863, sous la conduite de Phan-Thanh-Giản, rencontra, à Paris, le 24 Septembre, Nguyễn-Văn-Đức, fils de J.-B. Chaigneau, et, le 5 Octobre, Nguyễn-Thị-Sen, épouse de Vannier, et sa fille Marie ; le 7 Octobre, l'ambassade invita à un repas officiel, ces trois personnes, ainsi qu'un fils de Vannier, âgé de 51 ans, Nguyễn-Văn-Lễ. — Voir les mêmes passages dans : *L'Ambassade du Phan-Thanh-Giản (1863-1864)* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et TRẦN-XUÂN-TOÀN. B. A. V. H., 1921), pp. 161-162, 174-176, 178-180.

4° — *Les Français au service de Gia-long ; la maison de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 117-164). — L'emplacement de la maison qu'habita J.-B. Chaigneau, lors de son premier séjour à Hué, de 1802 au mois de Novembre 1819, peut être déterminé par la tradition orale, par le témoignage de Dutreuil de Rhins (*Le Royaume d'Annam et les Annamites*, 2^e édition. pp. 125-126), par certains détails que nous donne Đức Chaigneau (*Souvenirs de Hué*, pp. 20, 92-94, 146-148, 221-212) ; il se localise sur la rive gauche de l'arroyo de Phú-Cam, à peu près à mi-chemin entre l'embouchure de l'arroyo et l'église actuelle de Phú-Cam ; l'étude des vieux papiers d'achat des terrains qui sont à cet endroit confirme cette localisation, bien qu'ils soient en mauvais état, et, semble-t-il, qu'ils aient été déchirés intentionnellement ; on y voit que le terrain a été acheté par (le nom de l'acheteur manque), le 4 Août 1802, et vendu, le 21 Janvier 1852, par des membres de la famille de la Princesse Bảo-Thuận (Voir ce nom), et sur l'ordre de la princesse ; il manque l'acte témoignant que la propriété a passé entre les mains de la famille de la princesse ; les actes ont dû être détruits ou lacérés avec intention, à l'arrivée des Français à Hué, par crainte. — Les *Souvenirs de Hué* de Đức Chaigneau nous permettent de reconstituer fidèlement l'état des lieux ; le jardin, longeant l'arroyo, comprenait un écran, la maison principale, une vérandah en équerre par derrière, suivie d'une cuisine revenant aussi en équerre un puits, un kiosque, et, dans un coin, la maison de Thấy-Bửu,

le précepteur des enfants de Chaigneau, et la caserne des soldats ; actuellement il n'existe plus que le puits. — La maison principale, une très grande maison annamite, comprenait la salle de réception, qui prenait tout le devant, avec estrades, tables, armes et insignes mandarinaux, et, dans la partie arrière, une grande salle de travail, avec estrades, tables, fauteuil, bureau, bibliothèque, avec deux lits dans une alcôve, et l'appartement de l'épouse de Chaigneau. La vérandah de derrière, ou galerie, contenait un petit autel domestique, des estrades, une table et des chaises, pour les réceptions intimes. La cuisine était divisée en trois compartiments : au centre, la cuisine proprement dite, à gauche le logement des domestiques, à droite un magasin. — Planches XXII-XXVII, vue de la maison d'après les *Souvenirs de Hué*, plans du terrain et plans de la maison restituée.

5° — *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 195-203). — Donne tout ce qu'on savait sur la vie de J.-B. Chaigneau avant les travaux de A. Salles (Voir plus loin : *J.-B. Chaigneau et sa famille*).

6° — *Le Passeport de Chaigneau* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 293-295.) — On reproduit la traduction du passeport que Gia-Long avait donné à J.-B. Chaigneau, en 1819, lorsque ce dernier demanda à rentrer en France ; ce document avait paru dans : *Le Consulat de France à Hué sous la Restauration*, par H. Cordier, Document IV, M, p. 8 ; il avait été remis par Chaigneau, lors de son arrivée en France, à Bergerin, Commissaire général de la Marine à Bordeaux, lequel l'adressa au Ministre de la Marine et des Colonies, en date du 18 Avril 1820 ; la traduction était certifiée exacte par Mgr. Jean Labarrette, Evêque de Vêren, Vicaire apostolique de la Cochinchine ; ce document ne fait pas partie de la collection publiée par L. Cadière et. A. Salles (Voir plus loin : *Les Diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau*).

7° — Dans : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : une mention de Chaigneau* (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 158-459). — Un document conservé dans les archives du village de Minh-Huong, près de Bao-Vinh, registre des dépenses, mentionne qu'à une date qu'on ne peut préciser, à cause d'une erreur de lecture ou de copie, le village dépensa 7 ligatures 2 dixièmes, en achat d'un cochon et de riz gluant, comme présents à l'épouse de « l'Occidental Long », c'est-à-dire J.-B. Chaigneau, qui commandait le « Dragon-Volant », *Long-Phi*, et qui était connu sous le nom vulgaire de Ông-Long, « Monsieur du Dragon ».

9° — Dans : *Les actes de décès de Chaigneau et de Vannier* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1919, pp. 495-500). — On donne l'acte de décès de J.-B. Chaigneau, tiré des Archives de la mairie de Lorient ; né à Plumergat, le 27 Août 1769 ; décédé à Lorient, le 31 Janvier 1832, à 2 heures de l'après midi. — Cf. *Notes biographiques sur les Français*

au service de Gia-Long. (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, p. 1915, où on le fait naître à Lorient, le 8 Août 1769 ; et J.-B. Chaigneau et sa famille (A. SALLES. B. A. V. H., 1923, p. 43), où il naît et est ondoyé à Lorient, le 8 Août 1769, et est baptisé le 27 Août, à Plumergat.

9° Dans : *Les tombes de Chaigneau et de Vannier* (A. SALLES B. A. V. H., 1919, pp. 521-522). — 10° Dans : *Les tombes de Chaigneau et de Vannier* (A. SALLES B. A. V. H., 1920. pp. 475). — 11° Dans : *Les Français au service de Gia-Long : IV les tombes de J.-B. Chaigneau, et de Ph. Vannier, au cimetière de Lorient* (A. SALLES. B. A. V. H., 1921, pp. 47-56). — J.-B. Chaigneau, lors de son retour définitif en France, en 1825, se fixa à Lorient, « N°9, cours de la Réunion », aujourd'hui la « Bove » ; la maison existe encore ; Vannier se fixa près de là, 37, rue du Port, mais ce N°37, a été remplacé par une nouvelle bâtisse portant le N°33 ; ils sont morts là et sont enterrés au cimetière de Carnel, carré 31 pour Chaigneau, carré 32 pour Vannier ; ces tombes ont été réparées dernièrement, grâce aux subventions de la Société de Géographie de Paris, de la Société Bretonne de Géographie et des Amis du Vieux Hué ; la tombe Chaigneau est une tombe en grès, 1 m. 67 x 0 m. 66 x 0 m. 06, reposant sur un cadre en maçonnerie, sans entourage ; elle porte l'inscription : « Ici reposent — Jean Baptiste Chaigneau, — Chevalier de St Louis — et de la Légion d'Honneur, — Ancien Consul de France — en Cochinchine, — décédé le 31 Janvier 1832, — à l'âge de 63 ans, — Et — Dame Hélène Chaigneau — née Barisy, son épouse, — décédée le 17 Septembre 1853, — à l'âge de 53 ans » ; la tombe est inscrite sous le n°5.230, registre des Concessions n°1, f° 39, n° 285, Service de l'Etat civil Lorient ; à côté, sépulture de la famille Kerlero du Crano, avec le nom de Renée Barisy, sœur de Laurent Barisy (Voir ce nom) ; non loin de là, tombe de la « Famille Chaigneau aîné », Alexandre-Jean, frère aîné de J.-B. Chaigneau et père de Eugène Chaigneau, et tombe de « Louis Eugène Chaigneau, 19 Septembre 1799-27 Mai 1846 » (Voir ce nom) ; concession n°17.938.

La tombe de Ph. Vannier, plaque de calcaire, 1 m. 66 x 0 m. 67 x 0 m. 058, sur cadre en maçonnerie, entourée d'une grille en fer, concession n°46.399 ; porte l'inscription : « Michel Vannier — né en Cochinchine — le 12 Octobre 1812 — décédé le 15 Mars 1889 — Ici — repose (sic) les restes mortels— de Monsieur Philippe — Vannier, — ancien officier de la marine — Française, — chevalier des ordres de St Louis — et de la Légion d'Honneur — ex grand Mandarin — de la Cochinchine — né à Auray le 6 Mars 1762, — décédé à Lorient le 6 Juin 1842. Madeleine Sel-Dong — son épouse — décédée à l'âge de 87 ans. — le 6 Avril 1878 » ; d'après l'acte de décès, Ph. Vannier est né à « Locmariaquer, le 6 Février 1762 », et sa femme est appelée Madeleine Sen. Les deux tombes sont placées sous la surveillance de la Société Bretonne de Géographie.

12^o Dans : *Les Français au Service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADÈRE. B. A. V. H., 1920. pp. 143-159). — Les documents de l'époque, tant européens qu'annamites, donnent les noms, titres et appellations de J.-B. Chaigneau quand il était au service de Gia-Long. Son nom Chaigneau était transcrit en caractère chinois : *xa* (ou *xe*) — *nhu* (ou *nho*) 車柔 ; il avait, en outre, dans l'usage courant, comme tous les Annamites, un nom de famille et un nom personnel, réunis par une particule intercalaire, Nguyễn-Văn-Thắng 阮文勝 ; d'après Đức Chaigneau (*Souvenirs de Hué*, p. 19), c'est Gia-Long lui-même qui lui aurait permis de porter le nom de la famille royale, Nguyễn ; son nom personnel a servi à former son titre de marquisat, Thắng-Toán-Hầu 勝算侯. Il avait reçu, sans doute à son arrivée en Cochinchine, en 1794, le grade de Cai-Đội 該隊, « Commandant de compagnie », et, antérieurement à 1802, le grade de Cai-Cơ 該奇, « Commandant de régiment » ; en cette année 1802, Gia-Long le nomma Chưởng-Cơ 掌奇 « Général de régiment » ; il était affecté au « corps d'armée du Centre », Trung-Quân 中軍 ; il reçut en même temps les titres de Khâm-Sai 欽差, « Délégué impérial », Thuộc-Nội 屬內, « Attaché à la personne de l'Empereur » ; et il commanda, d'une façon ordinaire, le bateau cuirassé le Long-Phi 龍飛, le « Dragon-Volant » ; de là vint qu'on le désignait couramment par les noms de Chủ-Tàu-Long, « le Commandant du bateau le Dragon », ou Chưởng-Tàu-Long, même sens, et même Gia-Long et la reine l'appelaient familièrement Ông-Long, « Monsieur du Dragon » ; mais il paraît avoir aussi commandé, temporairement, le « Phénix d'heureux augure », Thụy-Phụng 瑞鳳, car c'est avec cette fonction que quelques documents le désignent.

13^o — *Document relatifs à Chaigneau* (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 473-474). — On mentionne la découverte de diplômes et ordres de service et autres papiers personnels de Chaigneau, publiés dans : *Les Français au service de Gia-Long VII, VIII diplômes et ordres de services de Vannier et de Chaigneau* (L. CADIÈRE et A. SALLES) et dans : *J.-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES) - Voir ci-dessous.

14^o — Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (Dr L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 197-198). — Đức Chaigneau raconte dans ses *souvenirs de Hué*, p. 77-78, que son père s'occupait beaucoup de médecine annamite, « c'était une manie » : il se renseignait auprès des malades, compulsait les livres de médecine chinoise avec son lettré, et surtout discutait longuement avec son ami, le grand mandarin Trung-Quân, qui était comme lui partisan de la médecine échaufant ; surtout, il tâchait de soulager la souffrance autour de lui.

15^o — Dans : *Notes sur le corps du Génie annamite* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921, p. 284.) — On annonce la découverte, par A. Salles, d'un portrait de Chaigneau, publié dans : *J.-B. Chaigneau et sa famille*. Voir ci-dessous.

16° — *Les Français au service de Gia-Long : VI la maison de Chaigneau J-B., Consul de France à Hué* (L. CADIÈRE et H. COS-SERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 1-31). — Il s'agit de la maison où habita J-B. Chaigneau, lors de son second séjour à Hué, de 1821 au 15 Novembre 1824 ; on la localise d'une façon approximative avec les renseignements que donne Đứơc Chaigneau dans les *Souvenirs de Hué*, p. 20, et d'une façon absolument certaine, par les vieux actes concernant le terrain où s'élevait cette maison, et qui existent encore ; le terrain et une maison furent achetés par Chaigneau le 16 Juillet 1821 ; la maison comprenait huit compartiments, entourés de trois murs, et elle fut achetée sur autorisation expresse de Minh-Mạng, au prix de 1.650 ligatures, soit 5.516 frcs de l'époque ; elle comprenait aussi quelques meubles ; le vendeur était Hoàng-Công-Lý, un mandarin alors en fonction en Basse-Cochinchine. Elle fut revendue par Chaigneau, le 25 Octobre 1824, une vingtaine de jours avant son départ pour France, au prix de 75 barres d'argent, soit, en valeur de l'époque, 6.225 frcs ; l'acheteur était le Marquis de Minh-Đức, de son nom Trương-Văn-Minh, second époux de la Princesse Bảo-Thuận (Voir ces noms) ; cela ressort d'un acte du 19 Juin 1851 où apparaissent des noms que l'on trouve également dans les actes concernant la première maison de Chaigneau, sur le bord du canal de Phủ-Cam (Voir ci-dessus : *La Maison de Chaigneau*) ; les actes postérieurs concernant cette maison, s'ils ont un certain intérêt, ne sont plus relatifs à Chaigneau. Le terrain où était située la maison de Chaigneau, est sur la rue de Gia-Hội actuelle, à droite en descendant, et appartient aujourd'hui à l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine, qui y a son agence. Đứơc Chaigneau dit que cette maison était située au quartier dit Chợ-Đĩnh, c'est plutôt au quartier Chợ-Được qu'il faudrait dire ; il fait une description pittoresque de ce quartier (*Souvenirs de Hué*, pp. 188-193) ; la mission anglaise dirigée par Crawford fut invitée une fois par Chaigneau, dans cette maison, le 3 Octobre 1822.

17° — Dans : *Les Français au service de Gia-Long : VI les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp.132-180.) — 18° Dans : *Les Français au service de Gia-Long : VIII les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau, description des documents* (A. SALLES. B. A. V. H., 1922, pp. 245-254.) — Ces documents, d'un prix inestimable, furent achetés à l'Hôtel Drouot par le père de M. le Dr. Fauque, et ce dernier les céda à M. A. Salles, ils proviennent à peu près certainement de la succession de Đứơc Chaigneau, mort en 1894, qui avait constitué sa femme légataire universelle ; la collection semble incomplète. Elle comprend deux séries de documents, 11 ordres de service, l'un de 0 m 355 x 0 m 555, sur papier blanc, les autres de 0 m 430 x 0 m 550 ou 600 environ, sur papier grossier, fortement bistré, et 5 diplômes sur papier impérial, orné de dragons et autres figures, de 1 m 300 de long sur 0 m 500

de hauteur environ. — Ces documents concernent tantôt Chaigneau seul, tantôt Vannier et Chaigneau, tantôt Vannier seul, ces derniers en petit nombre.

a. — Documents concernant Chaigneau seul : Document A, passeport pour se rendre à Malacca et s'y faire soigner, du 19 Mars 1800 ; — Document B, ordre de service pour se rendre à Saigon, au sujet de canons, et pour en rapporter du riz, du 1^{er} Mars 1802 ; — Document C, ordre de service pour aller prendre la Reine-Mère à Saigon, du 19 Avril 1802 ; — Document E, diplôme décernant à Chaigneau des titres réguliers dans la hiérarchie mandarinale, du 19 Décembre 1802 ; — Document F, ordre de service mettant 50 hommes de troupe aux ordres de Chaigneau, du 15 Janvier 1803 ; — Document H, ordre de service pour aller à Tourane, où un bateau anglais venait d'arriver, du 2 Octobre 1803 ; — Document I, ordre de service détachant 35 hommes du *Dragon-Volant* pour les prêter au *Phénix*, du 21 Février 1805 ; — Document J, ordre de service pour se rendre à Tourane, où venait d'arriver la *Cléopâtre*, commandée par Courson de la Ville Hélio, du 4 Mars 1822 ; — Document M, diplôme renouvelant à Chaigneau ses titres hiérarchiques, du 11 Octobre 1824 ; — Document N, certificat permettant à Chaigneau de retourner en France et le mettant à la retraite, du 10 Novembre 1824.

b. — Documents concernant Vannier et Chaigneau : Document G, ordre de service pour se rendre à Tourane, où un bateau anglais vient d'arriver, du 28 Septembre 1803 ; — Document K, autorisation de retourner en France, après que les autorités ont fait une enquête au sujet des motifs occasionnant ce retour, du 8 Octobre 1824 ; — Document O, ordonnance pour envoyer des présents à Vannier et à Chaigneau rentrés en France, du 24 Décembre 1826.

c. — Documents concernant Vannier seul : Document D, diplôme de Gia-Long classant Vannier dans la hiérarchie mandarinale, du 6 Décembre 1802 ; — Document L, diplôme de Minh-Mạng confirmant à Vannier ses titres, du 11 Octobre 1824.

19° — Dans *J.-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES. B. A. V. H., 1923, pp. 1-200). - J. B. Chaigneau était d'une famille originaire du Midi, qui était venu s'établir en Bretagne et dont plusieurs membres se sont illustrés dans la Marine.

Ascendants : Jean Chaigneau, établi à Cadillac-sur-Garonne, arrière-grand-père ; François Chaigneau, grand-père, né à Cadillac, le 27 Février 1687, vint se fixer en Bretagne, où il entra dans le service des Poudres et Salpêtres ; il eut une fille et deux garçons ; l'aîné de ceux-ci, Alexandre Georges, né en 1723, mort à Lorient le 13 Janvier 1786, eut une belle carrière dans la marine de la Compagnie des Indes et donna naissance, de sa seconde femme, Bonne Jacqueline Pérault (dont une sœur fut la grand'mère de l'épouse de Chateaubriand), à treize

enfants, dont Jean-Baptiste était le huitième ; le cadet Jean Baptiste Julien, né en 1726 et mort le 6 Mai 1797, navigua aussi presque toute sa vie et, ne s'étant pas marié, n'eut aucune descendance.

Frères et sœurs : il n'y a à retenir que le nom de Françoise Bonne Chaigneau, alliée aux Kerlero de Rosbo, dont une fille fut mariée à un de Kerguern ; Marie Bonne Chaigneau, alliée aux de Rosières, d'Albi ; Alexandre Jean, père de Louis Eugène Chaigneau (Voir ce nom, ci-dessous) ; Etienne Chaigneau, qui, pendant sa jeunesse, navigua avec Jean-Baptiste ; Michel, allié aux de la Ville, dont une fille épousa un de la Brosse, et une autre un Goullin, deux familles encore nombreuses.

Jean-Baptiste Chaigneau : né à Lorient, le 8 Août 1769, et ondoyé là, fut baptisé à Flumergat le 27 Août suivant ; embarque sur la flûte le *Necker* le 14 Avril 1781 et est pris par les Anglais, puis relâché ; embarque sur la frégate *l'Ariel* le 18 Avril 1782, puis sur la frégate la *Subtile*, le 28 Août 1784, et vient à Canton et à Manille ; il était alors « volontaire », successivement de 3^e, puis de 2^e et enfin de 1^{re} classe, avec de très bonnes notes ; il débarque le 7 Mars 1787 et ne repart, sur la *Flavie* que le 9 Septembre 1791 ; c'était un navire particulier armé pour aller à la recherche de la Peyrouse et qui devait faire le tour du monde ; arrivé à Macao, en Mars 1794, le bateau, par crainte des Anglais, fut désarmé, et Chaigneau, libéré complètement, sans doute répondant aux conseils des missionnaires français, passe en Cochinchine, pour se mettre au service de Nguyễn-Ánh.

Il arrive à Saigon au début d'Avril 1794 ; il en repart en fin Juin 1795, pour Macao, et y revient en fin Novembre de la même année ; même voyage en 1795 ; sans doute il faisait des affaires pour le roi et aussi pour lui-même ; c'est fin 1796, ou au commencement de 1797 qu'il dut s'engager définitivement au service du futur Gia Long, qui dut lui conférer quelques titres ; en 1797, il accompagne Nguyễn-Ánh, peut-être sur le bateau qui portait Mgr d'Adran ; il prend part aux : expéditions de 1799, et gagne les bonnes grâces de l'Evêque, qui pense à lui dans son testament ; en Mars 1800, il a de nombreux titres (Voir plus haut, études N^{os} 17 et 18) et commande le *Dragon-Volant*, mais, malade, il va se soigner à Malacca ; les 27-28 Février 1801, il prend part à la bataille de Qui-Nhơn, où la flotte des Tây-Sơn est détruite, participe à la prise de Tourane, au blocus de Hué, et le 11 juin 1801, assiste au forçement des passes de la Capitale.

Après le triomphe de Gia-Long, il est classé définitivement dans la hiérarchie mandarinale et est chargé, de temps en temps, de certaines missions de confiance (Voir plus haut, études N^{os} 12, 17, 18) ; son rôle consiste désormais à conseiller Gia-Long et il se rendait au Conseil au moins trois fois par semaine ; on a de lui, vers cette époque, un portrait qui le peint revêtu du costume des mandarins militaires (*ibid.*, Planches III) ; vers la fin du règne de Gia-Long, un peu découragé par l'hostilité sourde d'une fraction de la Cour, un peu par nostalgie,

il obtient de l'empereur, assez difficilement, l'autorisation de rentrer en France ; il quitte Hué le 2 Novembre 1819 et s'embarque à Tourane le 13 du mois, avec toute sa famille ; le *Henri*, qui le transportait, arrive à Bordeaux le 14 Avril 1820.

La vie en France ne lui convint pas, et, après avoir mis ordre à ses affaires, il part de nouveau pour la Cochinchine, de Bordeaux, sur le *Larose*, le 1^{er} Décembre 1820 ; il revenait cette fois comme commissaire du roi de France et consul ; à son arrivée à Hué, le 17 Mai 1821, Gia-Long était mort ; Minh-Mạng le reçut bien, mais, poussé par les sentiments xénophobes de son entourage, et pas ses propres antipathies, il découragea bientôt Chaigneau et Vannier, qui décidèrent, probablement sous la menace d'une fin cruelle, de quitter définitivement le pays ; entre temps, une mission française, celle de Courson de la Ville Héliot, et une anglaise, celle de Crawford, étaient venues à Tourane, et même, pour cette dernière, à Hué, et Chaigneau et Vannier avaient eu à jouer un rôle. Ils quittèrent Hué le 15 Novembre 1825, gagnèrent Saigon, puis Singapore par jonque, et s'embarquèrent, le 4 Avril 1826, sur le *Courrier-de-la-Paix* ; le 6 Septembre, ils arrivaient à Bordeaux. A Paris, on se montra prévenu contre le consul de Cochinchine ; il fut mis à la retraite, et se retira à Lorient, où il mourut le 31 Janvier 1832, âgé de 63 ans (Voir plus haut, études N^{os} 9, 10, 11).

Descendance : J.-B. Chaigneau se maria deux fois, une première fois, dans l'église de Thợ-Đức, à Hué, avec Benoîte Hồ-Thị-Huê (Voir ce nom), le 10 Août 1802, et une seconde fois, le 15 Janvier 1817, en l'église de Phú-Cam, avec Hélène Barisy (Voir ce nom) ; ce fut Mgr. Labartette qui bénit les deux mariages ; du premier lit naquirent 11 enfants, dont celui qui intéresse le plus la Colonie est Michel Đứơc Chaigneau (Voir ce nom, plus bas) ; le second mariage donna 6 enfants.

20 — *Le Mémoire sur la Cochinchine de Chaigneau J.-B.* (A. SALLES. B. A. V. H., 1923, pp. 253-283). — Ce mémoire est conservé aux Archives du Ministère des Affaires étrangères (Asie, Mémoires et Documents, Indes Orientales, Chine, Cochinchine, tome 21, folios 228 à 254) ; ce n'est qu'une copie sans signature, ni certification ; mais diverses indications données par le texte permettent de conclure qu'il fut composé vers 1820 ; Chaigneau dut le rédiger à son arrivée à Bordeaux, en Avril 1820, avec l'aide de deux secrétaires que le préfet de la Gironde, le Comte Camille de Tournon, mit à sa disposition ; Crawford en eut connaissance, et il en traduisit de longs extraits, dans la relation de son voyage ; de Bougainville, partant pour son tour du monde, ne put en avoir une copie. Le travail paraît un peu mince, mais il faut tenir compte des conditions dans lesquelles il fut composé, et, pour l'époque, c'était ce qu'on avait de plus sérieux.

Chaigneau décrit la topographie du royaume, ses divisions administratives, ses produits, la population, l'administration, l'état militaire, les finances, les monnaies, les impôts, la police, les mœurs, les religions, l'agriculture, les animaux domestiques, enfin le commerce et l'industrie,

points sur lesquels il s'étend davantage ; il conclut par quelques considérations générales sur les avantages que retirerait la France, de relations suivies avec la Cochinchine, tant au point de vue du commerce que de l'influence politique en Extrême-Orient, et il donne un résumé très succinct de l'histoire du pays, de la fondation de la dynastie et de la révolte des Tày-Son.

Chaigneau, Louis-Eugène.

Dans : *J.-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES. B. A. V H., 1923, pp. 23-35). — Neveu de J.-B. Chaigneau, et fils de Alexandre-Jean ; né en 1798, fit ses études au Lycée de Pontivy, puis entra dans une maison de commerce de Nantes ; lorsque Jean-Baptiste Chaigneau revint en France et qu'il eut été nommé consul à Hué, il demanda à s'adjoindre Eugène, son neveu, comme agent consulaire, au traitement de 1.500 francs ; ils partirent de Bordeaux, sur le *Larose*, le 28 Novembre 1820 ; arrivé à Hué le 17 Mai 1821, Eugène assista son oncle lors de la remise des lettres royales à Minh-Mạng, et, dans la suite, dans toutes les affaires que J.-B. Chaigneau eut à traiter ; en fin Octobre 1823, il s'embarqua pour France, sur le *Larose*, avec l'autorisation de son oncle, qui, ayant l'intention de quitter définitivement Hué, l'envoyait en avant pour expliquer sa détermination ; Eugène fut nommé, le 16 Avril 1825, pour gérer l'agence de Cochinchine ; il s'embarqua le 17 Mai, sur le *Larose*, et croisa en route, sans le savoir, le *Courrier-de-la-Paix*, qui ramenait en France son oncle et Vannier ; il arriva à Tourane en Février 1826, mais il se heurta à un refus formel de Minh-Mạng et ne put monter à Hué ; n'étant pas reconnu comme agent de la France, il se rembarqua sur le *Larose*, et, en route, se mit à la suite du Capitaine Dillon, de la Compagnie anglaise des Indes, qui allait à la recherche des restes du naufrage de la *Peyrouse* ; embarqué à Calcutta, le 23 Janvier 1827, sur la *Research*, il parcourut l'Océanie et contribua aux résultats qu'obtint l'expédition, à l'île Vanikoro, dont un ruisseau reçut le nom de Chaigneau ; de retour à Paris, le 17 Novembre 1827, Eugène fut décoré de la Légion d'honneur ; l'agence de Hué avait été supprimée, et Eugène resta sans emploi pendant quelque temps ; il fut toutefois, après bien des démarches, nommé vice-consul à Tourane et s'embarqua à Bordeaux, le 15 Décembre, sur le *Saint-Michel* ; ce vaisseau ayant fait naufrage sur les Paracels, le 9 Août 1830, il put quand même arriver à Tourane, le 14 Août, mais dans un état de dénuement absolu ; la Cour de Hué maintint son refus de le reconnaître, et il dut s'embarquer sur la *Favorite* et rentra en France, après par mal de contretemps, en Juin 1824 ; le 22 Octobre 1835, il fut nommé chancelier à Cavite (Philippines), puis consul à Singapore en 1839. Sa santé s'était considérablement altérée ; il revint en France et mourut à Lorient, le 27 Mai 1846, âgé de 47 ans, sans descendance.

Chaigneau (**Đức**) (Michel.)

Dans : *J.-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES. B. A. V. H., 1923, pp. 105-112.) — Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titrer et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 159-160.) — Đức Chaigneau, Michel, est le fils aîné de J.-B. Chaigneau et de Benoîte Hồ-Thị-Huê ; il naquit à Hué, le 25 Juin 1803, et fut baptisé le lendemain par le P. Nhơn ; Đức est son nom annamite, qui fut porté comme prénom sur les registres de l'état-civil en France ; il était connu et il l'est encore, à Hué, sous le nom de **Cậu-Đức**, *cậu* étant l'appellatif noble des fils de famille mandarinale ; l'ambassade de Phan-Thanh-Giản, qui le rencontra en France en 1863, le désigne par le nom de Nguyễn-Văn-Đức. Il étudia, à Hué, le chinois, avec le lettré de son père, et le français avec son père lui-même ; l'annamite était sa langue maternelle. Il accompagna son père en France, en 1819, et revint avec lui en 1820, mais comme il n'avait pas une connaissance suffisante du français, son père ne put le faire nommer son auxiliaire. J.-B. Chaigneau emmena de nouveau son fils en France, lorsqu'il quitta définitivement la Cochinchine, en 1825 ; mais, en 1831, lorsque la Cour de Hué refusa de reconnaître Eugène Chaigneu comme agent consulaire, les mandarins dirent au Commandant Laplace qu'ils accueilleraient volontiers Đức Chaigneau, à condition qu'il vint en costume annamite ; c'était un subterfuge. Il entra, dès 1827, dans les Contributions indirectes, ...puis, en 1852, dans l'administration centrale des Finances. Il épousa à Paris M^{elle} Antoinette George. Lors de l'expédition de Cochinchine, il publia un article sur ce pays, dans le *Constitutionnel* du 23 Novembre 1858, puis ses *Souvenirs de Hué* (1867), qui sont si précieux pour l'historien. En 1873, il fut nommé suppléant d'Abel des Michels à la chaire d'annamite de l'Ecole des Langues orientales, et exerça ces fonctions jusqu'en 1876 ; un bon membre d'administrateurs distingués ont été initiés par lui à l'étude de l'annamite. En 1876, il publia deux petites brochures sur la guerre franco-annamite, à l'usage des compatriotes de sa mère. Il habitait à Paris, 88, avenue de Clichy, et c'est là qu'il mourut, le 14 Avril 1894, âgé de près de 91 ans, sans postérité. — Portrait, *ibid.* Planches III. IV. V.

Cham.

La citadelle chame des Arènes (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1915, p. 341.) — Il conviendrait de faire une promenade dans la région des Arènes et de faire des fouilles au rempart cham. L'Ecole Française d'Extrême-Orient a prié la Direction des Travaux Publics de faire dresser un plan à grande échelle de ces ruines.

Un fragment de stèle chame (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1915, p. 342.) — Une pierre portant des caractères chams, signalée jadis par

le P. Cadière et étudiée par E. Huber, se trouvait à la Direction des Travaux Publics.

Une statue « tiame » (E. GRAS. B. A. V. H., 1915, p. 385-390.) — Relation de trois excursions, pour rechercher une statue chame signalée jadis par Odend'ha ; la première, en 1910, sans résultat ; la seconde, la même année, est couronnée de succès ; enfin, en 1915, plusieurs membres du Vieux Hué vont prendre la statue, pour la déposer au Musée.

Tympan cham de Thanh-Phước (*Histoire de la déesse Kỳ-Thạch Phu-Nhơn*, par ĐÀO-THÁI-HÀNH, B. A. V. H., 1915, Planche LXII, p. 454.) — Voir : Kỳ-Thạch Phu-Nhơn.

La Statue et les autres sculptures chames de Giam-Biểu (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 471-474.) — Texte de Odend'hal (B. E. F. E. O. 1902, pp. 105), signalant, d'après Mgr. Caspar, l'existence de la statue, et décrivant l'état des ruines vers 1900. Détermination du sexe de la statue, par le Dr. L. Gaide : ce serait une femme, tandis que M. Parmentier en fait un *dvarapala*, gardien de porte. M. Nguyễn-Đình-Hoà a trouvé là quelques autres débris, en mauvais état, qui ont été transportés au Musée du Vieux Hué.

Sculptures chames de Thành-Trung (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 474.) — Un élément de plâtre et un socle de statue, signalés par le P. Cadière, ont été transportés au Musée du Vieux Hué, par les soins de M. Carlotti. Il serait utile d'étudier les anciennes fortifications en terre qui existent à Thành-Trung.

La Citadelle chame des Arènes (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, p. 450). — L'Ecole Française d'Extrême-Orient signale des dégradations au mur cham des Arènes et demande aux Amis du Vieux Hué d'agir pour conserver ces vestiges du passé.

Les sculptures chames de Xuân-Hoà (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 285-289). — Se trouvent dans le hameau de Xuân-Hoà, dans les collines qui bordent à droite l'avenue du Nam-Giao ; cinq pierres sculptées : un sommet de pilastre, un lion, deux makaras, un linga ; deux pagodons, l'un dédié au « Génie de la classe moyenne, Văn-Trung, de Tùng-Giang, Maréchal des transports rapides, qui fut reçu docteur en l'année *kỳ-vị* », génie sur lequel on n'a aucun renseignement ; l'autre dédié à la « Princesse Dàng, de l'ancien monument, aux sourcils rouges, de la classe moyenne des génies » ; *dàng* est un vieux mot cham qui signifie « sacré, divin » ; les « sourcils rouges » font allusion sans doute à un détail iconographique d'une ancienne statue, lequel a donné naissance à la croyance que le génie guérit les yeux souffrants ; les pagodons et les sculptures étaient jadis en un autre endroit, à quelque cent mètres de là, près du temple du génie de la Pluie, *Võ-Sư* ; les pièces les plus intéressantes ont été transportées au musée du Tân-Thơ-Viện.

Dans : *Le vieux Faifo : I Souvenirs chams* (Dr A. SALLET ; 1919, pp. 501-506) — Faifo a été jadis occupé par les Chams, qui ont laissé quelques sculptures : un débris de Piédestal, avec une femme assise, en ronde bosse ; un fragment de soubassement, avec une jolie frise ; une statue au village de Sơn-Phổ, connue sous le nom de Bà-Chúa-Lỗi, ou Bà-Lỗi, « la Dame chame », et qui représente un lion métopé, affreusement peinturluré ; enfin, une statue debout, barbue, dénommée quand même Bà-Lỗi, « la Dame chame », au village de Thanh-Châu, à 3 km. de Faifo, vers la mer.

Le temple des rois chams (L. SOGNY. B. A. V. H., 1920, p. 465). — Ce temple des rois du Chiêm-Thành se trouvait, près du mur cham des Arènes, sur la route de Tự-Đức, à droite ; on l'a démoli, (1920) ; la pierre portant les caractères indicatifs qui ornait la porte d'entrée, a été déposée au Ministère des Travaux Publics.

Les Souvenirs chams dans le folk-lore et les croyances annamites du Quảng-Nam (D'A. SALLET. B. A. V. H., 1923, pp. 201-228). — La province du Quảng-Nam, ancien royaume d'Amaravati, est couverte de ruines chames, parmi lesquelles on remarque surtout le groupe de Mĩ-Sơn, le groupe de Trà-Kiều, l'antique Sinhapūra, capitale du royaume et le groupe de Đông-Dương, et c'est cette empreinte chame que la province conservera longtemps, qui la fit appeler, par les Européens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, Caciām, Cociani, etc, dont le port était précédé des îles Pulo-Champelo, ou Cù-lao Chàm ; aujourd'hui le mot *cham* n'est plus employé comme ethnique, si ce n'est dans quelques noms de villages, sous la forme *chiêm*, et il est remplacé par les mots *hời, lỏi, dàng*, ou simplement *mọi*, « sauvages ».

Les anciennes ruines chames sont considérées comme *linh*, « soumises à des forces mystérieuses », ou *câm*, « défendues ». Les pierres chames ont parfois été utilisées par les Annamites, de même que les briques, mais le plus souvent, elles sont vénérées, si elles portent quelque inscription, surtout si elles sont sculptées en forme humaine ou en linga ; les Annamites classent alors généralement le génie dans le sexe féminin, quel que soit le personnage ou même l'animal représenté ; la puissance de ces génies passe pour très grande, et nombreuses sont les histoires que l'on raconte à ce sujet dans le peuple. Les Annamites croient que les ruines chames cachent d'anciens trésors, et cette croyance a causé la ruine définitive d'œuvres intéressantes ; il y aurait surtout, sous les amas de briques chames, des animaux d'or ; il y aurait des amas d'or dans certains puits, il y aurait même de l'or enfermé dans les vieilles pierres chames. Les légendes historiques sont rares ; on peut signaler celle de la déesse Thái-Dương (village de Phổ-Thị), qui serait la femme d'un gouverneur annamite du Quảng-Nam, tuée ainsi que son mari, par les Chams révoltés, sous les successeurs de Lê-Thánh-Tôn (fin du XV^e siècle) ; au port de Thuận-An (Thừa-Thiên), on vénère une déesse de même nom (Voir : Thái-Dương Phu-Nhơn).

Champeaux (Palasne de).

Dans : *Liste des représentants de la France à Hué* (B. A. V. H., 1915 p. 339.) — Chargé d'affaires *p. i.* à Hué, du 1^{er} Octobre 1880, au 15 Août 1881 ; en titre, du 30 Août 1883, au 29 Janvier 1884 ; Résident Général *p. i.* du 5 Juin 1885 au 3 Octobre 1885.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 37-38, 61-69.) — Palasne de Champeaux, ancien officier de marine, passé dans l'administration en Cochinchine, fut nommé Résident de France à Hué, et entra en fonction en Octobre 1880 ; il avait une profonde connaissance des mœurs et de la langue des Annamites ; fut d'abord comblé de prévenances de la part de la Cour de Hué et fut le premier à être reçu en audience par le ministre des Rites dans la salle des audiences du Palais ; mais il se rendit compte bien vite des mauvaises dispositions des mandarins et, le 15 Août 1881, il partit pour le Tonkin. Il revint à Hué en 1883, après la prise de Thuận-An, avec M. Harmand, et participa à la rédaction du traité, dont il porta le texte à Saigon ; de retour à Hué, il devait s'occuper de préparer le règlement sur le régime commercial, sur les douanes, sur les impôts ; il se heurta à la mauvaise volonté, aux tergiversations du Gouvernement annamite ; finalement, il offrit sa démission qui ne fut pas acceptée, mais on envoya M. Tricou pour reprendre les négociations, et M. de Champeaux, mécontent, quitta Hué en Janvier 1884 ; il y revint, en 1885, comme Chargé d'affaires, sous l'autorité du Général de Courcy ; c'est alors qu'eurent lieu les événements du 4-5 Juillet 1885, soulèvement des troupes annamites, prise de la Citadelle par les Français, fuite de Hàm-Nghi ; le Chargé d'affaires négocia, de concert avec M. Silvestre, une nouvelle convention avec la Cour (30 Juillet 1885) ; le Régent Trường fut déporté à Tahiti, par le Général de Courcy, malgré l'avis de Champeaux qui le soutenait ; ces divergences de vue amenèrent le départ du Chargé d'affaires, qui quitta Hué fin Octobre 1885, fut plus tard nommé Résident Supérieur au Cambodge, et mourut à son débarquement à Marseille. - Portrait, *ibid*, Planche IV, p. 38.

Un souvenir de Palasne de Champeaux (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1918, pp. 205-206.) — En 1882, Palasne de Champeaux exerçait à Haiphong les fonctions de consul ; le Directeur et l'Inspecteur de la Douane annamite, Nguyễn-Văn-Thanh et Antoine Marie Thơ (Voir ce nom) lui offrirent un panneau brodé en soie, en «hommage respectueux d'amitié et de reconnaissance » ; ce panneau, de 1 m, 80 sur 1 m, 10, acquis par. M. Nguyễn-Khoa-Kỳ, a été offert par lui aux Amis du Vieux Hué.

Chapeau.

Le « nónthương », chapeau des femmes annamites (HỒ-ĐẮC-HÀM, B. A. V. H., 1918. p. p. 21-23.) - Porte le nom de « chapeau de **Thượng** » parce qu'il est surtout fabriqué au village de **Việt-Yên-Thượng**, dans le **Hà-Tĩnh** ; autre nom : *nónnghệ*, « chapeau du **Nghệ-An** » ; très à la mode autrefois à Hué dans la bonne société ; usité encore en Nord-Annam et au Tonkin ; large de 0 m ; 70 environ et complètement plat, avec un rebord tombant droit, de 0 m, 08, et, au fond, une coiffe enserrant la tête ; maintenu par un simple cordon, ou mieux par une épaisse et longue mentonnière en soie rouge tressée, retenue par des agraffes en argent ciselé, d'un réel effet décoratif ; on le voit encore à Hué sur la tête de quelques vieilles femmes ; mais il s'est maintenu rituellement pour la jeune mariée et ses suivantes, dans le cortège du mariage, et comme offrande aux génies féminins.

Chargés d'affaires à Hué.

Dans : *Liste des représentants de la France à Hué* (B. A. V. H.,) 1915, pp. 339-340,) — Voir : Représentants.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 27-51.) — Voir : Légation.

Les débuts de notre protectorat : l'arrivée à Hué de notre premier Chargé d'affaires (H. LE MARCHANT DE TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 263-267. — Le 15 Janvier 1875, l'Amiral de Montagnac, Ministre de la Marine et des Colonies, écrivait à l'Amiral Duperré, Gouverneur de la Cochinchine, le priant de lui faire des propositions pour la nomination d'un Résident de France à Hué et de son personnel ; le choix de l'Amiral, ratifié par le Ministre, se porta sur M. Rheinart (Voir ce nom), Inspecteur des Affaires indigènes en Cochinchine ; le 19 Juillet, ce dernier recevait des instructions détaillées ; le 24 Juillet, il arrivait à Thuận-An avec *l'Antilope* ; un fonctionnaire des Rites l'attendait ; il débarque le 25, vers 1 h. 30. et arrive à Hué le même jour, à 5 h, 15 ; il est logé à l'Hôtel des Ambassadeurs (Voir : Ambassadeurs), qui avait été aménagé ; audience du Ministre des Affaires extérieures, le 28 ; réception amicale ; **Tự-Đức** fait prendre des nouvelles de M. Rheinart, qui était indisposé ; les négociations s'annonçaient comme devant être vivement réglées, d'après une lettre de M. Rheinart ; malheureusement, les événements ne répondirent pas à ces heureux débuts. — Etaient venus avec M. Rheinart : M. Prioux, Administrateur de 1^{re} classe et interprète ; Dauphy, Secrétaire de la Légation ; Souliers, Médecin de la Marine ; Fleury, boulanger ; Dhomps, garde-meuble ; Le-Văn-Cần, interprète ; Nguyễn-Văn-Doãn, lettré.

Châu (Ngô-Tùng).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 131-132.). — Ngô-Tùng-Châu 吾從周 était originaire du *huyên* de Phù-Cát, dans le Bình-Định : il exerça d'abord les fonctions de Précepteur du Prince héritier, en Basse-Cochinchine ; il avait présenté un rapport au Trône conseillant l'abandon de la religion bouddhique ; il participa aux opérations qui firent tomber la citadelle de Bình-Định aux mains de Gia-Long, et fut nommé lieutenant du gouverneur de cette place, Võ-Tôn-Tánh (Voir ce nom) ; lorsque, après un siège de deux ans, la citadelle fut sur le point de retomber au pouvoir des rebelles, il imita l'exemple de son chef, et, tandis que ce dernier montait sur un bûcher, il avala du poison, pour ne pas tomber entre les mains des Tây-Son. En 1824, Minh-Mạng fit transporter au Thê-Miêu sa tablette, déposée précédemment au Thái-Miêu ; en 1831, il reçut de ce prince le titre ducal de Ninh-Hoà Quận-Công 寧和郡公.

Chaudière.

La chaudière de Bích-La-Soi (H. DE PIREY. B. A. V. H., 1916, p. 450.) — D'après la tradition populaire, il y aurait à Bích-La-Soi (Quảng-Trị), dans une mare, enfouie dans la vase, une chaudière en cuivre, *vạc*, qui aurait été jetée là en la période Quang-Trung des Tây-Son.

Chauve-souris.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 101-102.) — La chauve-souris joue un grand rôle dans l'art ornemental annamite ; c'est un souhait, car son nom sino-annamite *phúc*, signifie aussi le bonheur, et les « cinq chauve-souris » représentent les « cinq bonheurs » ; de là découlent un grand nombre de combinaisons de motifs ornementaux, qui sont autant de jeux de mots à signification heureuse : chauve-souris et lithophone, chauve-souris et caractère de la longévité ou corbeille de fleurs, etc. ; on la met un peu partout, surtout dans les angles, stylisée ou se transformant en d'autres motifs.

Chiêm (Nguyễn-Khoa).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIERE, B. A. V. H., 1915, pp. 289-290.) — Né en 1659, Nguyễn-Khoa-Chiêm mourut en 1736 ; entré dans l'administration, il fut, en 1701, envoyé au Quảng-Bình pour mettre la frontière en état de défense ; il épousa une fille de Trần-Đĩnh-Ân et parvint peu à peu aux plus

hautes charges du royaume ; il prit sa retraite sous **Ninh-Vương** sur le point de mourir, il revêtit son costume de cour et, se tournant dans la direction du palais du roi, il fit les grandes prostrations, puis attendit la mort ; titre : Marquis de **Băng-Trung** 榜中侯 ; il est l'auteur d'un livre : « Mémoires et commentaires des actions d'éclat de la Cour des Seigneurs du Sud », *Nam-Triều công-nghiệp điển-chi* 南朝功業演志, paru en 1718.

Chiêu-Ứng

Le temple de Chiêu-Ứng, (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1914, pp. 191-209). — Le temple Chiêu-Ứng, « du Secours éclatant », a été construit en 1908, sur l'emplacement d'une pagode plus petite, édifiée en 1887, rue de Gia-Hộ, village de Trung-Bộ ; il est élevé à la mémoire de 108 Chinois, originaires de Hai-Nan, qui seraient venus en Annam sur une jonque, pour commercer ou s'établir dans le pays, en 1851, qui auraient été saisis, inculpés de piraterie et mis à mort ; mais leur innocence fut révélée miraculeusement, leur cause fut révisée, les mandarins qui l'avaient conduite furent punis, et les victimes furent réhabilitées ; depuis lors, changées en génies, ils accordent des faveurs aux navigateurs et on leur a élevé des temples, soit à Hai-Nan, soit dans les colonies où se sont établis les Hainanais ; les Annales de Tự-Đức (livre VI) et les Archives du Ministère de la Justice sont d'accord, pour la partie historique, avec un ouvrage composé en Chine et donnant la suite de l'affaire.

Le temple a été construit par des artisans venus tout exprès de Hai-Nan ; c'est un des plus beaux de la ville : il est séparé de la rue par une cour, bordée d'une balustrade en fer forgé ; il est décoré, à l'extérieur comme à l'intérieur, de peintures, de sculptures, de panneaux, de sentences, d'une grande richesse ; c'est au 6^e mois, au jour anniversaire, de la mort des victimes, qu'à lieu, pendant 3 jours, la grande cérémonie de culte.

Chiêu-Nghi.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 293-306). — Nous sommes renseignés sur cette princesse par les missionnaires qui vivaient à la Cour de Hué vers le milieu du XVIII^e siècle, l'Abbé Favre, le P. Koffler, les missionnaires français, et par les Annales, surtout par l'inscription qui orne le tombeau de la princesse. La princesse était originaire de Trung-Quán, dans le Quảng-Bình, et fille d'un Kham-Lý, sorte d'inspecteur, le Marquis de **Năng-Tài** 能才侯 ; elle s'appelait Xạ 麝, « la Musquée », et elle était chrétienne d'origine ; elle fut donnée en mariage à Võ-Vương lorsque celui-ci n'était encore qu'Héritier présomptif, et elle fut

toujours sa préférée, car, au dire des Annales, elle était douée de toutes les grâces et de toutes les vertus ; elle mourut le 23 Août 1750, et fut enterrée le 18 Décembre 1751. Elle jouissait à la Cour d'une grande autorité ; elle était la « mère des coffres », chargée de veiller sur les trésors particulier du roi ; Poivre tâcha de se concilier ses faveurs, et il rencontra un de ses fils, le prince Kỉnh (Voit ce nom), qui avait été confié à un mandarin chrétien, chargé de l'inspection des navires (Voir : Bureau des navires) ; le P. Koffler, médecin du roi, fut présenté à la princesse par Võ-Vương lui-même, lors de son entrée en fonction, le 14 Juin 1747, et, lors de la maladie de la princesse, il fut prié d'aller la voir, deux fois, sans résultat d'ailleurs. Võ-Vương, inconsolable, lui fit élever un grand et beau tombeau, qu'on voit encore, à côté de la pagode des Eunuques ; pour honorer sa favorite, qui était chrétienne (et qui apostasia plus ou moins avant sa mort), il fit placer sur son tombeau la belle église que le P. Koffler avait près du palais royal ; et l'on voit encore aujourd'hui, sur le tertre du tombeau, la place des colonnes de cet édifice, ce qui fait que l'on peut se rendre compte de ses dimensions, 16^m sur 9^m, 80 ; au centre du tertre est le tombeau, et le tertre lui-même est entouré d'une double enceinte, dont la plus grande mesure 39^m sur 33 ; elle est précédée d'une avant-cour que domine la stèle, élégamment décorée, de 3^m, 10 de hauteur sur 1^m, 40 de large. Le titre posthume de la princesse est Từ-Mẫn Chiếu-Nghi 慈敏昭儀.

Chính-Văn.

Dans : *La pagode Quắc-Ấn : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 309-311). — En 1805, la Princesse Long-Thành, de son nom personnel Ngọc-Tú (Voir ces noms), voulant restaurer la pagode Quắc-Ấn, ruinée par les Tây-Son, confia ce soin aux bonzes Trí-Hải, qui devint supérieur, et Chính-Văn. — Tombeau de ce dernier, *ibid*, p. 311, figure 61.

Chuẩn (Nguyễn-Công).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẮT-HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 297). — D'après les archives du village de Gia-Miêu Ngoại-Trang (Thanh-Hóa), Nguyễn-Công-Chuẩn 阮公筭, Đúc de Hoằng 宏國公, qui vivait sous Lê-Thái-Tổ (1428-1433), est l'arrière grand-père de Nguyễn-Kim, lequel fut le père de Nguyễn-Hoàng, fondateur de la dynastie (Voir : Nguyễn-Kim, Tiên-Vương).

Chute de cheval.

La berge de la Chûte de cheval (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ. B. A. V. H., 1916, pp. 450-451). — Ce lieu-dit est situé au fond d'un petit tor-

rent qui longe la route qui va du Nam-Giao à **Tự-Đức**, km. 6 ; sur le rocher, une inscription donne le nom du lieu : **Trụy-mã-nhai** 墜馬崖, « la berge de la Chute de cheval » ; la tradition veut que jadis un noble promeneur, ou un immortel, soit tombé d'un pont qui était jeté sur le ruisseau.

Ciel (Sacrifice au).

Voir Nam-Giao.

Cimetière.

Les cimetières européens de Hué. I — Le Cimetière des « Con-Tré » à Kim-Long. (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 205-220). — Dans l'article intitulé : « La route mandarine de Tourane à Hué », paru en 1920, M. Dauphy est porté par erreur comme mort du choléra à Hué le 13 Octobre 1875. M. Dauphy est mort en réalité le 13 Octobre 1876. Il fut inhumé au cimetière des Con-Tré à Kim-Long près de Hué, ainsi que MM. Nicault, mort en 1876, Burguez, mort en 1877, et deux matelots de *l'Antilope* noyés à Thuận-An en 1881. Ce cimetière, où l'on enterrait jadis les enfants recueillis par la Sainte Enfance et décédés, se trouve dans la chrétienté de Kim-Long, à 500^m environ derrière le presbytère. (Voir : Dauphy, Nicault, Burguez).

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : le cimetière français de Thuận-An (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1914, pp. 237-239.) — Le cimetière actuel comprend, trois tombes particulières, l'une de Jean-Louis Soulage, l'autre de M^{me} Meunier, une troisième sans nom, et une fosse commune renfermant les ossements exhumés de l'ancien cimetière ; c'est un endroit où dorment plusieurs centaines de soldats, officiers et fonctionnaires français.

Le Cimetière français de Thuận-An (D'GAIDE. B. A. V. H., 1916, pp. 446-449.) — L'ancien cimetière de Thuận-An, qui renfermait environ 400 tombes, menaçant de disparaître sous l'action des flots de la mer, le D^r Duvigneau, chef du Service de la Santé à Hué, proposa de transporter les ossements dans un nouveau cimetière, près du Fort Sud ; le D^r Marque surveilla l'opération, vers Avril 1901, en s'entourant de toutes les garanties au point de vue sanitaire.

Cinquantenaire.

Le Cinquantenaire de la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi (LÊ-BÍNH, B. A. V. H., 1918, pp. 127-138.) — Voir : Reines-Mères.

Citadelle.

Dans : *La Capitale du Thuận-Hóa (Hué)* (VŨ-LIÊM. B.A.V.H. 1916, pp. 277-288.) — Voir : Capitale.

Dans : *La Concession française de Hué, de 1884 à 1889 : Projets de défense, réalisation* (P. CANTIN. B.A.V.H., 1916, pp. 379-387.) — Voir : Concession.

Dans : *Quelques coins de la Citadelle de Hué* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 189-203). — Voir : Tĩnh-Tâm, Bibliothèque des Archives, Poudrière, Thương-Thành (jardin), Thư-Quang (jardin).

Dans : *La prise de Hué par les Français, 5 juillet 1885* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1920, pp. 259-294.) — Voir : Événements de 1885.

Cochinchine.

Le Mémoire sur la Cochinchine de J.-B. Chaigneau (A. SALLES. B. A. V. H. 1923, pp. 253-283.) — Voir : Chaigneau J.-B. n° 20.

Codes.

La Promulgation des nouveaux codes tonkinois (R. ORBARD et HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1917, pp. 243-258.) — Dès que Gia-Long eut pacifié l'empire annamite, il résolut de donner un code à la nation ; après avoir réglé la question provisoirement, en 1802, il nomma une commission, en 1811, chargée de codifier les lois annamites, en se basant surtout sur le code des Thanh ; le travail fut achevé en Août-Septembre 1811, et c'est le 20 Juillet 1812 que Gia-Long signa la préface de l'ouvrage ; la promulgation n'eut lieu probablement qu'en Septembre 1815 ; mais il ne subsiste aucun document relatif à cet acte.

Comme ce code ne répondait plus aux besoins actuels, le Gouverneur Général Sarraut prescrivit, en 1913, au chef du Service judiciaire de l'Indochine d'élaborer une codification générale de la législation indigène ; le 6 Février 1915, ce travail était transmis au Résident Supérieur en Annam, qui ne formulait que quelques objections de détail ; le 28 Février 1917, les ministres de la Cour d'Annam, à qui on avait communiqué une traduction du nouveau code, faisaient la même réponse, mais en formulant quelques réserves, dont une Commission nommée par le Cœur-Mât tint compte ; le travail fut alors soumis au Trône, à savoir le code relatif à l'organisation des tribunaux, et ceux de la procédure civile, de la procédure pénale, des lois pénales. C'est le 16 Juillet 1917 qu'eut lieu la promulgation solennelle de la nouvelle législation, dans une séance solennelle qui eut lieu au palais Thái-Hoà, en présence du Souverain, des mandarins de la Cour, des autorités de la Colonie et de la population européenne ; l'ordonnance royale relative à ce sujet fut lue par S. E. Tôn-Thất-Hân ; le Gouverneur Général Sarraut prononça un discours auquel le roi répondit.

Col des Nuages.

Le Fortin du Col des Nuages (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1921, pp. 57-77). — La route mandarine qui relie Tourane à Hué, traverse, à 30 kilomètres au Nord de Tourane, le Col des Nuages (496 m), défendu jadis par un fortin construit en la 7^e année de Minh-Mạng (1826). Les restes de ce fortin, complètement abandonné aujourd'hui, sont encore très imposants, entre autres les deux massives portes, l'une appelée « Porte de Hải-Vân » (côté Tourane), l'autre « Porte puissante, la première du monde » (côté Hué). Le Gouverneur Général de l'Indochine, M. Rousseau, y passa, le 30 Août 1896, accompagné de Sa Majesté Thành-Thái, de M. Brière, Résident Supérieur en Annam, et du Commandant Lyautey. Ce fortin faisait partie d'un système de défense de la ville de Hué, dont il était le premier élément, appelé « Đồn-nhứt » 屯壹, « Fort premier » par les Annamites ; les deux autres éléments étaient un deuxième fortin, dont, il ne reste que la porte voûtée, dite de Hué, « Đồn-nhì » 屯貳, « Fort deuxième », qui se trouve en contrebas de la route qui monte au col vers la borne kilométrique 71, et le fortin, complètement disparu aujourd'hui, de Lang-Cò, « Đồn-ba » 屯叁, « Fort troisième ».

Dans : *La Route mandarine de Tourane à Hué* (H. COSSERAT. B. A. V. H. 1920, pp. 1-135.) — Voir : Route mandarine.

Collectionneur.

Carnets d'un Collectionneur (H. PEYSSONNAUX. B. A. V. H., 1921, pp. 79-100.) — On devient collectionneur peu à peu, et le désir des vieilles choses grandit et accapare progressivement tout l'homme, dès qu'on a acheté un premier bibelot ; mais le goût dans le choix des objets est chose rare ; il y a les collectionneurs qui montrent leurs acquisitions avec orgueil, et ceux qui les cachent jalousement ; il y a les spécialistes, qui ne poursuivent qu'une catégorie d'objets ; dans tous les cas, ce que prise le collectionneur, c'est sans doute la beauté de ce qu'il a acquis, mais aussi le bon marché auquel il l'a acquis ; plus il y aura de collectionneurs, et plus on sauvera de la destruction des objets dignes d'intérêt ; mais une belle collection se monte sans hâte, avec patience, et avec le temps.

A Hué, pas de quartiers, pas de boutiques spécialisées pour la vente de « curios » plus ou moins authentiques, comme à Pékin, ou dans d'autres villes cosmopolites ; quelques colporteurs « font » les étrangers de passage et les collectionneurs de la ville ; ils sont eux-mêmes une des curiosités de la ville (Voir, *ibid.*, pp. 96, Planches LVI, LVII, dessins de E. GRAS) ; ils centralisent les bibelots, porcelaines, ivoires, laques, bahuts, etc., que des racoleurs sont allés recueillir dans les villages, ou que des personnes dans la gêne viennent leur confier pour

la vente ; ces objets sont souvent réparés, rafistolés, truqués ; il faut donc être très prudent, nettoyer, laver, brosser, parfois éprouver aux acides, surtout examiner très attentivement l'objet offert ; les trouvailles les plus précieuses seront faites en furetant patiemment dans les vieilles maisons, où se cachent encore, malgré la misère des temps, beaucoup de choses précieuses.

Carnets d'un Collectionneur (H. PEYSSONNAUX. B. A.V. H., 1922, pp. 33-40). — Hué, ville des mandarins, est habité par de vieilles familles qui détiennent encore des trésors d'autant plus précieux qu'on peut être certain de leur authenticité, et qu'on peut en faire l'histoire et la généalogie ; le collectionneur, pourvu qu'il se montre respectueux et poli, est partout bien accueilli ; on lui montre tout, on le laisse fouiller même ; mais les pris ont augmenté considérablement.

Les *Netsukés* sont de petites breloques, en ivoire, en bois, sculptées patiemment, pendant des mois entiers, qui servent de bouton pour retenir la blague à tabac, la bourse du Japonais ; on en a trouvé quelques-uns à Hué, munis d'un pied, représentant des divinités ou des mandarins, quelques-uns de facture japonaise, d'autres, de facture chinoise.

Carnets d'un Collectionneur : Anciennes céramiques anglaises en Annam (H. PEYSSONNAUX. B. A. V. H., 1922, pp. 103-130). - Voir : Céramiques.

Commandants de la Garnison de Hué.

Liste des Commandants de la garnison de Hué (B. A. V. H., 1915, p. 471.)

MM. Guerrier, Colonel, du 16 Août 1884 au ? 1884.

Pernot, Lieut.-Col., du ? 1881 au 19 Juillet 1885.

Prudhomme, Général, du 20 Juillet 1885 au 31 Mars 1886.

Munier, Général, du 1^{er} Avril 1886 au 27 Octobre 1886.

Boislève, Lieut.-Col., du 28 Octobre 1886 au 21 Novembre 1886.

Callet, Colonel, du 22 Novembre 1886 au 25 Avril 1888.

Pernot, Colonel, du 26 Avril 1888 au 30 Octobre 1888.

Chaumont, Colonel, du 31 Octobre 1888 ou 15 Août 1889.

Dominé, Colonel, du 16 Août 1889 au ? 1891.

De Trentinian, Lieut.-Col., du ? 1891 au 17 Mars 1892.

Gobert, Chef d'escadron, du 16 Mars 1892 au 20 Avril 1892.

Baujeux, Commandant, du 21 Avril 1892 au 30 Octobre 1892.

Martin, Commandant, du 31 Octobre 1892 au 30 Novembre 1893.

Buvignier, Commandant, du 1^{er} Décembre 1893 au ? 1895.

Robert, Commandant, du ? 1895 au 11 Mai 1897.

Michallat, Commandant, du 12 Mai 1897 au ? 1898.

Lombart, ?, du ? 1898 au 5 Juin 1898.

M M. Boutrois, Commandant, du 6 Juin 1898 au 17 Mars 1899.
Robert, Commandant, du 18 Mars 1899 au 16 Février 1901.
Baudot, Commandant, du 17 Février 1901 au 30 Septembre 1902.
Cornuel, Commandant, du 1^{er} Octobre 1902 au 21 Novembre 1904.
Comte, Lieut-Col., du 22 Novembre 1904 au 15 Mai 1906.
Benoît, Lieut-Col., du 16 Mai 1906 au 5 Juillet 1907.
Nicolas, Lieut-Col., du 6 Juillet 1907 au 26 Février 1908.
Billecocq, Commandant, du 27 Février 1908 au 15 Juin 1909.
Bouët, Commandant, du 16 Juin 1909 au ? Avril 1911.
Cluzeau, Commandant, du ? Avril 1911 au 18 Mai 1912.
Moreau, Commandant, du 19 Mai 1912 au 12 Septembre 1914.
Mercajour, Commandant, du 13 Septembre 1914 au 20 Déc. 1914.
Changeux, Capitaine, du 21 Décembre 1914 au 23 Février 1915.

Compagnie néerlandaise des Indes.

Au sujet du monogramme de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales : les canons de la Résidence Supérieure (H. COSSERAT, B. A. V. H., 1916, pp. 389-393.) — Voir : Canons.

Concession de Hué.

La Concession française de Hué de 1884 à 1889 : projets de défense ; réalisations (P. CANTIN. B. A. V. H., 1916, pp. 379-387.) — En 1884, notre Ministre, M. Patenôtre, obtint qu'un Résident français avec une escorte habiterait l'intérieur même de la Citadelle de Hué. Cette première Concession comprenait l'ouvrage appelé Mang-Cá et une petite portion de l'angle Nord de l'enceinte même de la Citadelle. Après la prise de la Citadelle de Hué par nos troupes, le 5 Juillet 1885, plusieurs projets de concession furent envisagés, pour aboutir en définitive à l'installation des troupes dans l'angle Nord-Est de la Citadelle, et les limites à l'intérieur même de la Citadelle étaient reportées jusqu'au Canal impérial, le Mirador 1 ou Porte Nord étant compris dans la nouvelle et définitive Concession, qui fut entourée d'un mur crénelé de 4 mètres de hauteur.

Les Rues de la Concession de Hué (Ct. DONNAT. B. A. V. H., 1918, pp. 199-204) — Les noms du Lieutenant-Colonel Pernot, des Capitaines Drouin et Bruneau, des Lieutenants Bouché et Pellicot, du Sergent-Major Duffour, des soldats Crochetet et Vif, ont été donnés à différentes rues et places de la Concession militaire de Hué (Voir ces noms).

Concours littéraires.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 333-334.) — Plan du Camp des Lettrés de Hué, *ibid.*, p. 335, Figure 64.

Les Concours littéraires de Hué (HỒ-ĐẮC-KHÁI, B. A. V. H., 1916, pp. 333-336). — Les concours littéraires datent, en Chine, de très loin, en Annam, du XII^e siècle ; ils comprennent deux épreuves, Thi-Hương, ou concours régional, où sont distribués les diplômes de Cử-Nhơn, licenciés, et de Tú-Tài, bacheliers ; et Thi-Hội, concours général, où sont couronnés les docteurs des divers degrés ; dans chacun des concours, il y a deux commissions, l'une de l'extérieur, Ngoại-Trường ou Ngoại-Liêm, l'autre de l'intérieur, Nội-Trường ou Nội-Liêm. La commission intérieure comprend 8 correcteurs, Sơ-Khảo, 2 reviseurs, Giám-Khảo ; la commission extérieure se compose de 1 président, Chính-Chủ-Khảo, un vice président, Phó-Chủ-Khảo, et de 1 appariteur, Phân-khảo ; de plus un censeur, Ngự-Sứ, est attaché à chaque commission ; des secrétaires, Lại-Phòng, sous la surveillance d'un Đề-Tuyển, s'occupent du travail matériel. Au moment des examens, le Camp des Lettrés est gardé militairement. Quelques jours avant l'ouverture du concours, les examinateurs vont s'installer dans le camp ; dès que les candidats sont entrés, personne ne peut plus ni sortir ni communiquer avec le dehors. — Voir : Camp des Lettrés.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND B. A. V. H., 1917). — Dessins et aquarelles de E. GRAS, relatifs aux concours : examinateurs, candidats, soldats de garde, pp. 308-310, Planches XLVII, XLVIII ; Figures 56-60.

Confucius

Tour de Confucius. Voir : Phước-Duyên.

Temple de Confucius. Voir : Lettres (Temple des).

Pagode de Confucius. Voir : Thiên-Mộ.

Công-Quán :

Voir : Ambassadeurs (Hôtel des).

Công-Thượng-Vương.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN, B. A. V. H., 1920, pp. 324-327) — Nguyễn-Phúc-Lan阮福瀾, deuxième fils de Sãi-Vương, par la reine du nom de famille Nguyễn阮, né le 13 Août 1601 ; titre de noblesse, Marquis de Nhơn-Lộc仁祿侯, puis Duc de Nhơn仁郡公 ; succéda à son père en Novembre 1635 et fut proclamé Thượng-Chủ上主, d'où le nom sous lequel les auteurs européens le connaissent, Công-Thượng-Vương ; un de ses frères, Anh英, gouverneur du Quảng-Nam, s'aboucha avec les Tonkinois et se révolta, mais il fut vaincu par Tôn-Thất Khê (Voir ce nom) et les troupes fidèles ; Công-Thượng-Vương

transporta la résidence des Nguyễn au village de Kim-Long, sur la route de Confucius actuelle ; il s'empara du Bô-Chính septentrional qu'il fut forcé de rendre bientôt aux Tonkinois ; il créa des champs d'exercice pour les troupes de mer à Hoàng-Phúc, dans le Phú-Vang (Thừa-Thiên) ; une attaque de vaisseaux hollandais fut repoussée par son fils, le futur Hiền-Vương, à Thuận-An ; en 1648, les Tonkinois attaquèrent la frontière Nord, l'Héritier présomptif marcha à leur rencontre et les défit à Đồng-Hới ; Công-Thượng-Vương avait suivi l'armée ; il mourut en barque au retour, le 19 Mars 1648 ; après 13 ans de règne et à 48 ans d'âge. Titre posthume Thần-Tôn-Hiếu-Chiêu Hoàng-Đệ 神尊孝昭皇帝 ; tombeau, au village de An-Bằng 女憑 (Thừa-Thiên) ; autel, le premier de droite, au temple Thê-Miêu. Il n'a fondé aucune lignée, hệ, n'ayant eu qu'un fils, qui fut Hiền-Vương.

Conseil de la famille royale.

Voir : Tôn-Nhơn-Phủ.

Costume.

Le changement de costume sous Võ-Vương, ou une crise religieuse à Hué au XVIII^e siècle (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 417-424.) — Deux documents nous renseignent sur le changement de costume ordonné par Võ-Vương : les Annales antérieures à Gia-Long (Đại-Nam-thật-lực-tiền-biên, livre X, folio 11), et la Description historique de la Cochinchine du P. Koffler (Revue Indochinoise, 1911, pp. 596-597.) ; le fait eut lieu en 1744, et il avait pour but l'inauguration d'une ère nouvelle, commençant en l'année giáp-tì, première du cycle ; il fut lié à quelques événements jugés extraordinaires, prophétie populaire relative au sort de la dynastie, action d'un devin, ensablement du port de Thuận-An, etc., et surtout à la réfection du palais des Nguyễn et de tous les édifices de la capitale, et à toute une série de réformes administratives et politiques que fit Võ-Vương, précisément pour conjurer le destin néfaste qui le menaçait ; ce fut une crise religieuse de grande importance, qui ne fut pas terminée par les mesures que prit Võ-Vương, mais qui se dénoua par la révolte des Tây-Sơn. Quant aux détails du changement de costume ordonné par le Seigneur de Hué, on n'a que l'indication donnée par le P. Koffler, que « les Cochinchinois délaissèrent le sordide vêtement des Tonkinois pour en adopter un nouveau propre aux Chinois. »

Costume de cour des mandarins civils et militaires et costume des gradués (NGUYỄN-ĐÔN. B. A. V. H., 1916. pp. 315-331). — C'est une ordonnance de Thiệu-Trị, publiée en 1845, et les règlements qui

accompagnèrent cette ordonnance, qui fixent le costume des mandarins de la Cour de Hué ; on distingue le costume des grandes audiences, *Đại-Triều*, et le costume des audiences ordinaires, *Thường-Triều*. Le premier n'est accordé qu'aux mandarins civils du 6^e degré et au-dessus et aux mandarins militaires du 3^e degré et au-dessus ; il se compose d'une tunique, *bìu*, munie de deux ailerons, *cánh-diều*, par derrière, en soie brochée, de couleur différente suivant les degrés mandarinaux ; d'une tunicelle, *thường*, qui est aussi en soie brochée variant par la couleur ; d'un bonnet, *quan*, posé sur un bandeau qui maintient la chevelure, le bonnet étant rond avec cimier pour les militaires, carré et muni de deux ailerettes, pour les civils, et, dans les deux cas, orné de broderies et de figures en métal ou en soie ; d'un ceinturon, *đái* plaqué de pierres de couleurs, d'ivoire, de corne ; de grandes bottes ; d'une tablette en ivoire, *hốt*, tenue dans les mains. Dans le costume des audiences ordinaires, la tunique est remplacée par une robe ordinaire, *y*, uniformément bleue. Les différences de détail qui distinguent les degrés et les rangs sont d'une grande complication, et concernent la nature de l'étoffe, les dessins brochés, la couleur, les ornements du ceinturon et du bonnet, mais surtout l'espèce d'animal symbolique brodé au bas de la tunicelle des audiences solennelles (des deux côtés droite et gauche) ou sur un plastron, au milieu de la poitrine, pour la robe des audiences ordinaires.

Le costume des gradués, docteurs des diverses classes, licenciés, bacheliers, a été fixé par une ordonnance de *Thiệu-Trị*, en 1841, et est analogue à celui des mandarins, mais avec des différences de détail — *Ibid.* Planches XXVIII-XXXV ; Figures 125-135.

Dans : *Le Sacrifice du Nam-Giao* : ... 6^e *Officials et Ministres* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 152-154). - Dans les cérémonies du sacrifice au Ciel, l'empereur officiant et les divers assistants portent un costume archaïque, qui comprend : une tunique, *côn*, en soie brochée, à larges manches ; descendant à mi-corps ; une jupe ou tunicelle, *thường*, en même étoffe ; un grémial et un fémoral, pendant par devant et par derrière, *lê-tắt* et *đai-thọ*, formés de plusieurs bandes, avec franges ; sur le fémoral, un cordon en perles de couleur, supportant une longue frange ; une étroite écharpe, *đai-đái*, faisant le tour du cou et se croisant sur la poitrine, terminée par des franges et des verroteries ; une ceinture, *cách-đái*, ornée de cabochons et soutenant de chaque côté des pendeloques, *tập-bội*, formées de chaînettes formant lacis, avec des pierres précieuses ou des plaques de métal ; un bonnet, *miễn*, dont la coiffe est surmonté d'une plaque rectangulaire horizontale à laquelle sont suspendus, par devant et par derrière, des chaînettes ornées de verroteries ; des bottes ; une tablette d'ivoire tenue en mains — *Ibid.*, Planches XX, XXI, XXII ; Figure 35.

Courbet.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX, B. A. V. H., 1916. p. 44.) — Prise des forts de Thuận-An, le 21 Août 1883.

Dans : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : Forts et batteries* (R. MORINEAU, B. A. V. H., 1914, p. 222-225.) — Détails sur la prise des forts de Thuận-An.

de Courcy.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX, B. A. V. H., 1916, pp. 61-69.) — Le Général Roussel de Courcy, nommé avec les fonctions de Gouverneur Général, arriva au Tonkin le 31 Mai 1885 et vint à Hué, avec un bataillon de zouaves et 150 chasseurs à pied, le 3 Juillet 1885 ; il ne put s'arranger avec la Cour au sujet des formalités de la remise du Traité ; c'est alors que les deux Régents Trường et Thụyét, déclanchèrent l'attaque contre la Concession et la Légation (nuit du 4 au 5 Juillet) ; les troupes françaises s'emparèrent de la Citadelle, le Roi Hàm-Nghì prit la fuite avec la Cour et les troupes, mais Trường, qui était resté, fit sa soumission et s'occupa, avec le Général et avec M. de Champeaux, de réorganiser les services du Gouvernement et de rédiger les clauses d'une nouvelle convention ; les événements de Hué ayant provoqué dans les provinces des soulèvements de lettrés et des massacres de chrétiens, le Général fit occuper les principales citadelles provinciales, avec des hésitations qu'on lui a reprochées, mais qu'expliquaient les incertitudes de la situation et le peu de troupes dont il disposait ; Trường, convaincu de trahison, fut déporté à Tahiti, et un nouveau roi, Đồng-Khánh, fut proclamé et intronisé le 19 Septembre 1885 ; le Général quitta Hué le même jour, revint au Tonkin, et s'embarqua pour France le 28 Janvier 1886. — *Ibid.*, portrait, Planche VIII, page 62.

Dans : *La prise de Hué par les Français, 5 Juillet 1885* (A. DELVAUX, B. A. V. H., 1921 pp. 259-294). — Voir : Evénements de 1885.

Crochetet

Dans : *Les Rues de la Concession de Hué* (Ct. DONNAT, B. A. V. H., 1918. p. 203). — Le soldat Crochetet fut tué en faisant bravement son devoir, lors de l'attaque du Mang-Cà par les troupes annamites et de la prise de la Citadelle par les troupes françaises ; une place de la Concession commémore son nom.

Cửa-Tùng.

La Plage de Cửa-Tùng : notice descriptive (H. DÉLÉTIE, B. A. V. H., 1921, pp. 215-221.) — La plage de Cửa-Tùng ; dans la province de Quảng-Trị, à 9 km. de la route mandarine (à partir du km. 96), offre,

dans un cadre charmant de lumière et de verdure, tous les avantages qui peuvent attirer et retenir les baigneurs, les chasseurs, les artistes, les amateurs de pittoresque et d'exotisme.

La Plage de Cửa-Tùng : notice historique (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921, pp. 223-237.) — De nombreux souvenirs du passé peuvent intéresser l'Européen qui vient villégiaturer à Cửa-Tùng : souvenirs chams, à Liêm-Công-Đông, surtout à Hà-Trung ; souvenirs annamites, au Do-Linh, qui fut colonisé par des bandes des Mac qu'avait vaincues Nguyễn-Hoàng ; à Lai-Cách, où les Nguyễn avaient établi un grenier dont la région porte encore le nom ; à Hạ-Cờ, où les troupes tonkinoises « baissèrent leurs drapeaux », en 1775 ; à An-Do, où l'on voit les ruines du temple funéraire de la grand'mère maternelle de Gia-Long ; à Cát-Sơn, patrie de la famille maternelle de Đổng-Khánh ; à Cổ-Trai, où vint se réfugier, jeune fille, l'épouse de Sài-Vương, de la Famille des Mạc ; souvenirs chrétiens, datant des premiers temps de l'évangélisation en Annam, surtout à An Ninh, où l'on voit un petit séminaire fondé en 1784, et qui soutint, en 1885, un siège d'un mois contre les Lettrés révoltés, et à Di-Loan, où s'élève une des plus belles églises de l'Annam ; souvenirs français de l'époque de la conquête à Cửa-Tùng même et à Chợ-Huyện, où une stèle recouvre les restes de cinq soldats massacrés en 1886.

Dans : *La province de Quảng-Trị* (A. LABORDE, B. A. V. H., 1921, pp. 130.)

Cuisines royales.

Les Cuisines royales (L. SOGNY. B. A. V. H., 1915, p. 342.) - Les divers services des cuisines royales, Thượng-Thiện, Lý-Thiện, Tể-Sanh, mériteraient de faire l'objet d'une étude.

Chung-Quán.

Voir : Ambassadeurs (Hôtel des).

Cương (Trương-Như).

Notice nécrologique : S. E. Trương-Như-Cương (E. CHARLES. B. A. V. H., 1919, pp. 537-539). — Né en 1843, est reçu Cử-Nhơn en 1867 et entre dans l'administration ; en 1885, Phủ-Doãn du Thừa-Thiên ; en 1886, Tổng-Độc du Thanh-Hóa, où il fit preuve, dans des circonstances difficiles, de grandes qualités ; chargé du Ministère des Finances par intérim en 1888 ; successivement Ministre de la Guerre, des Travaux Publics, de l'Intérieur ; Président du Conseil des ministres en 1906 ; commandeur de la Légion d'Honneur ; Marquis de Hiến-Lương ; mort en 1919. — *Ibid.*, portrait.

Cureurs d'oreilles.

Les Cureurs d'oreilles du temps de Đức Chaigneau (B. A. V. H., 1916, pp. 229-230). — Métier original et pittoresque exercé de nos jours par beaucoup d'Annamites et que Đức Chaigneau décrit avec précision et humour (*Souvenirs de Hué*, pp. 172-174).

Đa-đò-bi.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, p. 175). — Ce nom, Đa-đò-bi 耶妬悲, est mentionné par les *Biographies de Gia-Long* (*Liệt truyện chính biên sơ tập*, livre 37, folios 8, 9), comme celui d'un Espagnol venu au service de Gia-Long, à la suite de l'Evêque d'Adran, et tué par les Tây-Sơn pendant qu'il se rendait aux Philippines avec un de ses compatriotes, nommé Ma-nô-ê, en 1783, pour demander des secours.

Đại-Cung-Môn.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents* (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1914, pp. 315-335). — Voir : Porte Dorée.

Đại-Giác

Dans : *La Pagode Diệu-Đề* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ. B. A. V. H., 1916, pp. 395.) — Le temple Đại-Giác 大覺, « de la grande Compréhension », est le bâtiment principal de la pagode Diệu-Đề (Voir ce mot) ; l'autel principal est consacré aux Tam-Thê, les « trois Puissances » ; l'autel inférieur porte la tablette funéraire de Thiệu-Trị, fondateur de la pagode ; à droite et à gauche, autels de Van-Thù (Mandjusri) et de Phổ-Hiền (Samanta Bhadra), et images des Arhats.

Đại-Hùng.

Dans : *La pagode Thiên-Mẫu : description* (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1915, pp. 264-275) — C'est le bâtiment principal de la pagode Thiên-Mẫu (Voir ce mot) ; mesure 30 m. sur 25 (plan, Fig. 55, p. 265) ; d'abord vestibule, avec nombreuses inscriptions ; sur l'autel principal, statues des Tam-Bảo, la trinité bouddhique : Cakyamouni, Amitabha, Maitreya ; nombreuses statues de divinités bouddhiques : Maitreya, Mandjusri, Quan-Âm, Ksitigartha, etc., mêlées à des divinités taoïques ; peintures des Arhats ; nombreuses sentences et inscriptions ; dans la salle d'arrière du temple, grand tympan en cuivre, de 1 m. 60 de long sur 0 m. 80 de large, fondu en 1674, ouvrage remarquable, et une cloche de 1 m. de haut.

Dại-Triều-Nghi.

Voir : Cérémonie.

Đạm (Tông-Phước).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOCNÝ. B. A. V. H., 1919, pp. 137-138). — Tông-Phước-Đạm 宋福淡, originaire du *huyện* de Hương-Trà (Thừa-Thiên), accompagna Duệ-Tồn dans sa fuite en Basse-Cochinchine ; fut pris par les Tây-Sơn et conduit à Qui-Nhơn ; s'échappa, revint à Hué, s'embarqua pour rejoindre Nguyễn-Ánh à Bangkok, fut pris par une tempête et alla s'échouer en Birmanie, d'où il put enfin rejoindre Nguyễn-Ánh ; descendit en Basse-Cochinchine, où, par une lettre simulée, il parvint à détacher du partie Tây-Sơn un de leurs généraux renommés : ce qui amena le départ de Nguyễn-Lữ pour Qui-Nhơn ; mourut au retour de l'expédition de Diên-Khánh. En 1824, Minh-Mạng fit porter ses restes au village de Hương-Cần (Thừa-Thiên). En 1831, titre de Marquis de Tuân-Nghĩa-Hầu 遵義侯.

Đản (Prince).

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 275-278). — Le prince Tứ 泗, ou Đản 旦, huitième des fils de Minh-Vương, que mentionnent les Biographies (*Liệt truyện*, livre 2, folios 16, 17), se démit des fonctions qu'il exerçait, à l'avènement de son neveu Võ-Vương, à cause des haines qu'il s'était attirées ; bon vivant et poète ; le peuple chantait ses compositions en langue vulgaire ; mourut en 1753, âgé de 55 ans ; titre posthume, Duc de Luân 倫國公 ; c'est peut-être lui que vit Poivre, le 25 Septembre 1749 (*Voyage*, pp. 377, 378).

Đản (Trương-Quang-).

Notices nécrologiques : les morts de 1914 (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 62). — S. E. Trương-Quang-Đản, né en 1833, au Quảng-Ngãi, reçu bachelier en 1855, alla d'abord guerroyer contre les pirates au Tonkin, entra dans l'administration et en gravit peu à peu les échelons ; Ministre de la Guerre en 1889 ; prit sa retraite en 1901 ; mort au Quảng-Ngãi, le 18 Octobre 1911. — *Ibid.*, p. 62, portrait.

Đản (Nguy-Khắc-).

Dans : *L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et NGÔ-ĐÌNH-DIỆM. B. A. V. H., 1919, p. 161). — Nguy-Khắc-Đản 魏克亶, originaire du Hà-Tĩnh, An-Sát du Quảng-Nam, Docteur

aux examens, fut chargé d'accompagner, comme troisième ambassadeur, **Phân-Thanh-Giản**, lors de son ambassade en France, en 1863-1864. — Portrait, B. A. V. H., 1920, Planche LXXX, page 260 ; Planche LXXXI, p. 266.

Đặng (Nguyễn-Khoa-).

Dans : *Une Lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 290-295). — **Nguyễn-Khoa-Đặng** 阮科登 naquit en 1691 et mourut en 1725 ; **Minh-Vương** le fit entrer dans l'administration et il jouit bientôt d'une grande influence, ce qui lui créa des ennemis ; à la mort de **Minh-Vương**, il fut tué par des émissaires de son ennemi **Nguyễn-Cửu-Thê** ; on raconte sur lui de nombreuses histoires ; il aurait purgé la route mandarine, à la limite du **Quảng-Bình** et du **Quảng-Trị** actuels, des voleurs qui détroussaient les passants ; il détruisit à coups de canon des trombes-génies qui rendaient la navigation périlleuse à la limite des provinces actuelles de **Quảng-Trị** et de **Thừa-Thiên**, et fit aménager le fleuve ; il est le héros de nombreuses histoires où il se montre le défenseur des pauvres et des malheureux, l'inflexible justicier des méchants, quelque haut placés qu'ils fussent ; il aurait rédigé une explication des lois, pour en rendre l'application plus aisée.

Danh (Nguyễn-Khoa).

Dans : *Une Lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 289). — Né en 1632, **Nguyễn-Khoa-Danh** 阮科名 mourut en 1697 ; il exerça diverses fonctions mandarinales successivement sous trois Seigneurs : **Hiền-Vương**, **Ngãi-Vương** et **Minh-Vương** ; il était Comte de **Cánh-Lộc** 景祿伯.

Đạo.

Le Sacrifice au drapeau « Đạo » (ĐẶNG-NGỌC-ÓANH. B. A. V. H., 1915, pp. 371-375). — Le drapeau **Đạo** 纛 est l'emblème du généralissime ; on le vénère en Chine depuis longtemps ; **Minh-Mạng**, en 1829, en régularisa le culte et le sacrifice au drapeau **Đạo** fut fixé au commencement du printemps ; il devait remplacer la fête dite **Xuất-Bình**, de « la sortie des Armées » ; c'est un mandarin militaire du plus haut grade qui devait officier ; sur l'autel central était placée la tablette du génie protecteur du drapeau, et sur deux autels latéraux, les tablettes des génies des divers drapeaux de l'armée, des génies des vaisseaux de guerre, des tambours, cymbales, fusils, canons, arbalètes, etc. ; le sacrifice, comprenant les « trois victimes », avait lieu avec un grand déploiement de troupes, et au son du canon ; en même temps,

pour chasser les esprits malfaisants, les habitants de la ville faisaient un grand vacarme, avec des caisses, des tamtams, des planches, etc. ; la fête n'a plus lieu depuis 1907. - *Ibid.*, Planche LIII, p. 372, représentation du drapeau **Đạo**.

Đạt (Nguyễn-Cửu).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 311-312). — Nguyễn-Cửu-Đạt 阮文逸, dit Du 猷, originaire du Tông-Sơn (Thanh-Hóa), fils de Nguyễn-Cửu-Pháp, d'une bravoure exceptionnelle, alla combattre les Tây-Sơn dans le Quảng-Nam, en 1773, les battit et fut promu au grade de Maréchal de l'aile gauche, avec le titre de Duc ; il était redoutable aux ennemis, par sa bravoure et son visage rouge ; en 1774, il suivit Duệ-Tồn dans sa fuite en Cochinchine, mais, pris par une tempête, il périt en mer. En 1810, il fut placé parmi les Công-Thần ; mais Minh-Mạng, en 1840, plaça sa tablette au Thái-Miêu, et lui décerna le titre ducal de Thăng-Bình Quận-Công 升平郡公.

Đạt (Nguyễn-Hữu-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 308-310.) — Nguyễn-Hữu-Đạt 阮有鑑, originaire du Tông-Sơn, dans le Thanh-Hoá ; dès le règne de Sãi-Vương, en 1619, s'occupa de questions militaires ; eut une grande part à la victoire remportée par les Cochinchinois sur les Tonkinois en 1648, et améliora, notamment, les fortifications de la frontière ; fut nommé Inspecteur des combats et Marquis de Chiêu-Võ 昭武侯 ; fut un des conquérants du Nghệ-An, 1655-1661 ; mourut en 1681, âgé de 78 ans ; titre ducal, Chiêu-Quận-Công 昭郡公. Sa tablette fut placée au Thái-Miêu en 1805, et Minh-Mạng lui décerna le titre ducal de Tĩnh-Quốc-Công 靜國公.

Đầu-Hồ.

Les « **Đầu-Hồ** » du tombeau de Tự-Đức (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917, pp. 103-108.) — Le **Đầu-Hồ** est un jeu qui consiste à lancer des baguettes de bois de 0 m. 68 environ, longues et flexibles, plates à un bout, arrondies à l'autre, à les faire rebondir par un bout sur une planchette de bois dur, de façon à ce qu'elles s'enfilent dans un vase en forme de calebasse, au col étroit, au fond duquel résonne un petit tambour ; c'est une sorte de jeu de bilboquet qui réclame une grande adresse et une grande précision de mouvements ; les **Đầu-Hồ** du tombeau de Tự-Đức servaient à l'usage de cet empereur ; ce sont des

œuvres d'art, l'un en cuivre doré, l'autre en bronze, tous les deux richement décorés ; le *Livre des Rites* donne une description minutieuse des règles du jeu. — *Ibid.*, Planches XV, XVI, Đâu-Hồ du tombeau de Tữ-Đức ; Fig. 9, représentation du jeu.

Dauphy.

Dans : *Le Cimetière des « Con-Trẻ » à Kim-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp : 205-220 — Cf. *La Route Mandarine de Tourane à Hué* (H. COSSERAT, B. A. V. H., 1920, p. 60) ; *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : nos devanciers immédiats* (H. LE MARCHANT DE TRIGOS. B. A. V. H., 1917, p. 281.) — Dauphy, Commis-Rédacteur de Cochinchine, né à Quatre-Champs, canton de Vouziers (Ardennes), le 21 Mai 1842 ; venu à Hué avec M. Rheinart, comme secrétaire de la Légation ; mort du choléra le 13 Octobre 1876, et enterré à Kim-Long, à l'ancien cimetière de la Mission, dit des Con-Trẻ.

Dayot (Félix).

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 181-183) : — Originaire de Redon, en Bretagne, frère cadet de Jean-Marie (Voir ci-dessous) ; arrive en Cochinchine en 1789 ; quitte le service de Gia-Long en 1792 pour s'occuper d'affaires particulières, du côté de Manille ; meurt à Macao en 1821 ; une de ses filles épousa un nommé Vignanos, d'une bonne famille de Manille, député à la métropole pour les affaires de la Colonie.

Dayot. (Jean-Marie).

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 178-181). — Originaire de Redon, en Bretagne, lieutenant de vaisseau auxiliaire dans l'Inde ; fut pris par les pirates pendant qu'il faisait le cabotage dans ce pays, et put s'échapper ; semble se trouver en Cochinchine dès 1788 ; commandant en chef de la marine de Gia-Long en 1790 ; prit part à la première attaque de Qui-Nhơn en 1793 et à d'autres campagnes ; fit de remarquables travaux de cartographie sur les côtes d'Annam ; quitta le service de Gia-Long vers 1795 et se retira à Manille, pour s'occuper d'affaires particulières ; revint à Tourane en 1804, pour établir des relations commerciales entre le roi de Cochinchine et le Gouvernement de Manille ; périt en mer, sur les côtes de Cochinchine, en automne 1809.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 165-167). — Son nom est écrit Đa-Đột, pour Đa-dột 多突, dans les

Biographies de Gia-Long ; il avait les titres de Khâm-Sai 欽差, « Délégué impérial », Cai-Đội 該隊, « Commandant de compagnie », Marquis de Trí-Lược 智略侯, et commandait les deux navires de combat, le *Dông-Nai* et le *Prince de Cochinchine*.

Dans : *Notes sur le Corps du Génie annamite* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921, p. 284). — Découverte, par M. Salles, des portraits des deux frères Dayot.

Dentelles.

La ville, la maison, meubles, dentelles (E. GRAS. B. A. V. H., 1919, pp. 31-45.) — Voir : Art.

Desperies.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, p. 170.) - Chirurgien-Major sur la corvette le *Pandour* ; parti de Brest le 12 Juin 1787 ; a dû se faire débarquer en Cochinchine en 1788 ; aucun autre renseignement biographique.

Despiau.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 176-178.) — Originaire de Bazas (Gironde), chirurgien ; résida quelque temps à Macao, vint en Cochinchine, où ses compatriotes le retinrent, et Gia-Long en fit son médecin ; il était là dès 1799, car il donna à l'Evêque d'Adran des soins dévoués, au moment de la mort de celui-ci ; est envoyé à Macao, le 13 Juillet 1820, par Minh-Mạng, pour chercher de la vaccine et faire quelques achats ; mourut fin 1824, à Hué, le dernier des Français qui étaient venus au service de Gia-Long.

Diễn

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, pp. 314-315.) — Diễn 演, quatrième fils de Nguyễn-Hoàng, servit les Lê et mourut, en 1598, dans un combat qu'il livra à des rebelles, dans la province de Hải-Dương ; titre, Duc de Hào 豪郡公 ; son corps fut ramené à Hué et enterré au village de An-Lưu ; ses fils se mirent au service de leur grand-père, Nguyễn-Hoàng.

Diễn (Tôn-Thật).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, p. 127). — Dans : *Le temple des Parents illustres* (ƯNG-GIA. B. A. V. H., 1918, pp. 213-214.) —

Điện 腆 était le sixième fils de Nguyễn-Phúc-Luân (Prince Hưng-Tó-Hiệu-Khang), et frère de Gia-Long ; il suivit Duệ-Tôn en Basse-Cochinchine, en 1775, et participa à divers combats contre les Tây-Sơn ; il suivit Nguyễn-Ánh dans l'île de Phú-Quốc ; mais, rejoint par les Tây-Sơn et fait prisonnier, il fut mis à mort, le 30 Mars 1783 ; en 1831, Minh-Mạng lui décerna le titre princier posthume de Thông-Hóa Quận-Công 化郡公 ; on rend un culte à sa tablette au temple Thân-Huân (village de An-Tân, huyện de Hương-Thủy) et dans le bâtiment de gauche des Associés au culte du Thê-Miêu (Voir : Parents illustres).

Điện-Đề.

La Pagode, Điện-Đề (NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE, B. A. V. H., 1916, pp. 395-400). — La pagode Điện-Đề 妙諦, sise sur le quai Đông-Khánh, rive droite du canal de Đông-Ba, fut construite en 1844, sur l'ordre de Thiệu-Trị. Elle se composait du temple principal, Đại-Giác (Voir ce mot), qui existe encore, du pavillon Đạo-Nguyên 道源, « la Source de la Doctrine », à étage ; de la salle Trí-Tuệ, « de l'Intelligence profonde » ; de la salle Cát-Tường 吉祥, de « l'Heureux Augure » ; deux pavillons pour les bonzes ; un pavillon pour la stèle et un autre pour la cloche ; et deux autres pavillons, pour cloche et tambour ; le tout était entouré d'une enceinte, percée, par devant, d'une porte monumentale à trois ouvertures, et précédée, sur le bord du canal, de quatre grands pylones. En 1885, les statues du temple Giác-Hoàng, qui se trouvait près du Cờ-Mặt actuel et qui venait d'être désaffecté, furent transportées à Điện-Đề ; après les événements de Juillet de la même année, la salle Cát-Tường devint le bureau de la Sapèquerie du Gouvernement annamite, et la salle Trí-Tuệ abrita les mandarins provinciaux du Thừa-Thiên ; un des pavillons des bonzes servit de prison provinciale et l'autre abrita le service de l'Observatoire ; en 1887, une grande partie des bâtiments fut démolie, et, en 1910, on abattit le pavillon Đạo-Nguyên et l'on édifia deux petits édifices pour le culte des Kim-Cang ; en 1888, on avait construit les logements des bonzes ; le pavillon actuel Đại-Giác abrite les statues de tous les édifices antérieurs de Điện-Đề, et celles de Giác-Hoàng. — Stèle de Thiệu-Trị indiquant le nom des bâtiments et le dessein de l'empereur. — *Ibid.*, pp. 396, 397, Figures 158, 159, Plans ancien et moderne de la pagode.

Dinh-Cát.

Les premiers missionnaires français à la Cour de Hiền-Vương : le petit prince chrétien du Dinh-Cát (J. B. Roux., B. A. V. H., 1915, pp. 407-416). — Voir : Hiền-Vương.

Dinh-Nhiên.

Dans : *La Pagode Quắc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 306.) - Le bonze Định-Nhiên 定然 succéda, comme supérieur, à Nguyễn-Thiếu, fondateur de la pagode Quắc-Ân, vers 1728 ; il gouverna la communauté, avec le titre de Trù-Trì, pendant 64 ans, jusqu'à sa mort survenue en 1793 ; le nom primitif de la pagode, Vĩnh-Ân 永恩, fut changé en celui de Quắc-Ân (Voir ce nom) ; les biens fonds furent augmentés ; mais les dernières années de Định-Nhiên furent attristées par l'invasion des Tonkinois et surtout par la révolte des Tây-Son, qui saccagèrent toutes les pagodes de Hué, firent fondre les statues, les cloches, et enrôlèrent les bonzes ; la tombe du bonze, grand stûpa sans inscription, s'élève à côté de celle du fondateur de la pagode, au quartier Cửa-Hóa.

Dinh-Trại.

Dinh-Trại, un nom populaire de Hué, au XVII^e et au XVIII^e siècle (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 460-462.) — Cf. *Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Thomas Bowyeur* (M^{me} MIR et L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1919, p. 194). — Les auteurs européens du XVII^e et du XVIII^e siècle emploient, pour désigner Hué, une forme Dinh-Tlái, Dinh-Tlai, Ding-Tlaye, Ding-Tlaye (Claye, Claye ?), qui rend l'expression Dinh-Trại actuelle, c'est-à-dire, « la province où est le campement, où sont les casernes » du roi ; un souvenir de cette expression reste de nos jours dans le nom d'un quartier de Hué, à Gia-Hội, Chợ-Dinh, Dinh-Thị, « le marché de la résidence », et dans l'expression populaire, *đi dinh*, « aller à la Capitale ».

Diplômes.

Les Français au service de Gia-Long : VII les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 139-180.) — *Id. ; VIII les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau, description des documents* (A. SALLES. B. A. V. H., 1922, pp. 24-254) — Voir : Chaigneau J.-B., N^{os} 17, 18.

Distinctions.

Les Distinctions honorifiques annamites (ĐẶNG-NGỌC-OÁNH. B. A. V. H., 1915, pp. 391-406.) — Les distinctions honorifiques décernées par la Cour d'Annam sont : le Kim-Khánh, le Kim-Bội, le Kim-Tiền et Ngân-Tiền, le Bài (Voir ces mots).

Độ (Nguyễn-Hữu-)

Voir : Đồng-Khánh.

Đoan-Dương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 334.) — *Id.* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 431.) — Fête Đoan-Dương 端陽, du « Midi juste », célébrée le 5^e jour de la 5^e lune ; Tự-Đức en régla les rites en 1860, offrandes aux autels des diverses pagodes royales, audience des mandarins de la Cour, au palais Cần-Chánh, suivie d'un festin, dans les salles Tá-Vu và Hứ-Vu ; en 1901, Thành-Thái supprima l'audience et le repas ; en 1916, Khải-Định rétablit l'audience, au palais Văn-Minh.

Đôn.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TON-THẮT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 323.) — Đôn 敦, onzième fils de Sãi-Vương (1613-1635), eut le grade de Chương-Cơ 掌奇 ; pas d'autres renseignements.

Đờn-Nguyệt.

Dans : *La Musique à Hué : « đờn-nguyệt » et « đờn-tranh »* (HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1919, pp. 233-387). — Instrument appelé de ce nom, « guitare la lune », parce que sa caisse est ronde et plate, comme la lune en son plein ; appelé aussi *nguyên-cầm* ; dimensions de la caisse, 0 m, 35 de diamètre sur 0 m, 07 d'épaisseur ; longueur de la tige, 0 m, 70 ; 8 touches ; 4 ou seulement 2 cordes montées à deux tons ; fait partie des « cinq parfaits », *ngũ-tuyệt*, ou quintette annamite. — *Ibid.*, p. 248, Fig. 12, *đờn-nguyệt* ; Planche V, p. 246, musicienne jouant de la guitare ; p. 266, Planches XI, XII, détail des notes et du jeu des doigts ; pp. 269-327, morceaux annamites notés pour le *đờn-nguyệt*.

Dans : *Musique annamite : airs traditionnels* (E. LE BRIS. B. A. V. H., 1922. pp. 255-309). — *Ibid.*, p. 264, Planche LXXVIII musiciens du Palais jouant du *đờn-nguyệt*.

Đờn-Tranh.

Dans : *La Musique à Hué : « đờn-nguyệt » et đờn-tranh »* (HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1919, pp. 233-387). — Le *đờn-tranh* se compose d'une caisse de résonance rectangulaire et légèrement bombée, sur laquelle sont tendues 16 cordes en cuivre, d'où le nom de l'instrument, *thập-lục-huyền* 十六絃. — *Ibid.*, p. 243, Fig. 8, *đờn-tranh* ; p. 242, Pl. IV, jeune fille jouant du *đờn-tranh* ; p. 330, Pl. XIII, XIV, détail des notes et du jeu des doigts ; pp. 331-387, airs annamites notés pour *đờn-tranh*.

Dans : *Musique annamite : airs traditionnels* (E. LE BRIS. B. A. V. H., 1922, pp. 276-278). — Le *đờn-tranh* est l'instrument préféré des femmes de la haute société ; c'est celui qui possède les moyens d'interprétation les plus nombreux, en raison de la possibilité de faire entendre simultanément une note et son octave ; mais il est très difficile d'en noter les sons, car la main gauche, par un vibrato très prononcé, fait entendre une foule de sons intermédiaires qu'il est impossible de transcrire ; la musique pour *đờn-tranh* est impossible à interpréter sur un instrument européen. — *Ibid.*, p. 258, Pl. LXXVII, joueuse de *đờn-tranh*.

Đông (Tôn-Thất)

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, p. 303). — Tôn-Thất **Đông** 尊室昉, deuxième fils de Nguyễn-Phúc-Luân (Prince Hưng-Tổ-Hiệu-Khang) et frère de Gia-Long ; officier dans les troupes de la Marine ; suivit Duệ-Tôn fuyant en Basse-Cochinchine ; prit part à la lutte contre les Tây-Sơn ; fut tué à la bataille de Long-Xuyên ; en 1804, sa tablette fut déposée au Thái-Miêu ; en 1831, titre princier de Hải-Đông-Quận Vương 海東郡王.

Dans : *Le Temple des Parents illustres* (UNG-GIA. B.A.V.H., 1918, pp. 210-211.) - Le prince Đông 洞, deuxième fils de Hưng-Tổ ; frère de Gia-Long, de la même mère ; date de naissance inconnue ; en 1775, suivit Huệ-Vương dans sa fuite en Basse-Cochinchine ; fut tué par les Tây-Sơn en 1777 ; sans postérité ; nom posthume Cung-Ý 恭懿, et titre posthume Hải-Đông Quận-Vương 海東郡王 accordés par Minh-Mạnh, en 1831 ; culte célébré au temple Thân-Huân (Voir : Parents illustres).

Đông-Chí.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 436). — A l'occasion de la fête Đông-Chí 冬至, ou du « solstice d'hiver », le 1^{er} jour de la 12^e lune, 22 Décembre 1916, offrandes aux principaux temples ancestraux.

Đông-Hưởng.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 423-424, p. 435). — Đông-Hưởng 冬饗, « offrandes de l'hiver », 1^{er} jour de la 10^e lune ; offrandes aux temples ancestraux, c'est-à-dire : au Triệu-Miêu 肇廟, consacré au culte de Nguyễn-Kim (Voir ce nom), père de Nguyễn-Hoàng (Voir Tiên-Vương) ; au Thái-Miêu 太廟, consacré aux 9 Seigneurs antérieurs à Gia-Long ;

au Hưng-Miêu 興廟, consacré au Prince Hiêu-Khương, père de Gia-Long ; au Thê-Miêu 世廟, consacré au culte de Gia-Long et de ses successeurs ; au Cung-Miêu 恭廟, consacré au culte de Dục-Đức. Pour le détail des offrandes, voir : Thu-Hương.

Đồng-Khánh.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, p. 345), - Đồng-Khánh 同慶, période de règne (1885-1889) ; nom personnel, Ưng-Kỳ 膺岐 et Ưng-Đường 膺禩, puis Biện 昇, à partir de son avènement ; né le 19 Février 1864 ; fils aîné du Prince Kiên-Thái-Vương 堅太王, qui était le 26^e fils de Thiệu-Trị ; neveu et fils adoptif de, Tự-Đức et neveu de Hiệp-Hoà ; cousin de Dục-Đức ; frère de Kiên-Phước (Ưng-Đặng) et de Hàm-Nghi 咸宜 ; monte sur le trône le 14 Septembre 1885 ; meurt le 28 Janvier 1889 ; titre posthume, Cảnh-Tôn Thuần Hoàng-Đế 景尊純皇帝 ; tombeau Tu'-Lăng 思陵, au village de Dương-Xuân-Thượng. - Le 9 Novembre 1914, son épouse, de la famille Dương 楊, mère du Prince Phụng-Hoà, reçoit le titre de Nghi-Tân 儀嬪 du 3^e degré.

Dans : *Ephémérides annamites*. (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 436.) - Le 23 Novembre 1916, S. M. Khải-Định décerne de nouveaux titres posthumes à son père Đồng-Khánh. — Le 13 Décembre 1916, installation au temple Phụng-Tiên, des tablettes des empereurs Đồng-Khánh et Kiên-Phước (Voir : Cérémonie Gia-Thượng Tôn-Thụy, et Cérémonie Thăng-Phụ.)

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917, p. 306.) — Le 19 Juin 1917, érection, au tombeau de Đồng-Khánh, d'une stèle dite Thánh-Đức Thần-Công 聖德神功碑. — *Ibid*, (p. 307.) — Le 15 Juillet 1917, pose de la première pierre de l'école Đồng-Khánh, pour les jeunes filles, à Hué, en présence de M. le Gouverneur Général Sarraut, de M. le Résident Supérieur Charles et de S. M. Khải-Định.

L'Intronisation du Roi Đồng-Khánh (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 359-364.) — D'après *L'Annam du 5 Juillet 1885 au 4 Avril 1886*, par le Général X. (Prudhomme), le choix du successeur de Hàm-Nghi fut laborieux ; il y eut, une fois le titulaire désigné, trois cérémonies distinctes : le 14 Septembre 1885, entrée solennelle du nouveau roi dans le palais royal ; le 17 Septembre, retour de la reine-mère au palais ; le 19 Septembre, intronisation solennelle, en présence du Général de Courcy et de tout le personnel de la Légation.

Au sujet du mariage de la deuxième fille de S. E. Nguyễn-Hữu-Độ avec S. M. le Roi Đồng-Khánh (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 463-465.) — D'après *L'Annam du 5 Juillet 1885 au 4 Avril 1886*, par le Général X. (Prudhomme), Nguyễn-Hữu-Độ venait d'être

rappelé à Hué par le Général de Courcy, après les événements de 1835, pour prendre la présidence du Conseil du **Cơ-Mật** ; c'est pendant ce séjour à Hué qu'il maria sa seconde fille, âgée de 16 ans, à **Đông-Khánh** ; il écrivit à ce sujet une lettre au Général Prudhomme qui commandait alors à Hué le corps d'occupation.

Dans : *Hué entre 1885 et 1888 : une réception à la Cour du Roi Đông-Khánh* (H. PEYSSONNAUX. B. A. V. H., 1922, pp. 234-237). — Récit, d'après un témoin oculaire, paru dans : *Exposition coloniale de 1889. Les Colonies françaises : notices illustrées publiées sous la direction de M. Louis Henrique*, tome III, d'une audience solennelle accordée par **Đông-Khánh** au ministre de France à Hué, et de la visite que le roi rendit ensuite à notre ministre, quelques jours après, à la Légation.

Đông-Thành-Thủy Quan.

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 26). — Le Pont **Đông-Thành-Thủy-Quan** 東城水關, « porte de l'eau, à l'Est de la Citadelle », est situé à l'endroit où le canal impérial sort de la Citadelle, du côté Est, sur le prolongement des remparts ; il fut construit en pierre sous **Minh-Mạng**, vers Mai 1830 ; sous **Gia-Long**, il était en planches et bambous et portait le nom de Thanh-Long 東龍, du « Dragon azuré », qu'il porte encore d'ailleurs ; il est connu aussi sous le nom de pont de l'Attentat (Voir ce mot).

Đồng-Xuân.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 424). — **Ý-Phương** 懿芳, Princesse de **Đồng-Xuân** 同春, 24^e fille de **Thiệu-Tri**, meurt à Hué, le 25 Décembre 1915.

Dragon.

Les motifs de l'art ornemental annamite à Hué : le Dragon (P. ALBRECHT. B. A. V. H., 1915, pp. 1-13). — Dans : *L'Art à Hué : le Dragon* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 77-81). — Le dragon est un des motifs les plus employés dans l'art ornemental annamite ; on le rencontre complet et de profil, corps onduleux de serpent, avec une crête, queue en panache, tête à crinière et barbillons, jambes nerveuses : simple, ou en paire, s'affrontant, avec, entre les deux, un globe enflammé ou une « perle » ; ou vu de face, la gueule béante, tenant le caractère de la longévité ; il s'allie à divers autres motifs, et l'on a alors, se métamorphosant en dragon, le rameau feuillu, ou la grecque, le nuage, la branche de prunier, le bambou, la feuille de chataignier, etc. — Il se confond avec le *giao*, serpent-dragon, ou le *cù*, dragon sans corne. — Il est le symbole de l'empereur (avec les cinq griffes), du mari, du fiancé.

Drapeau Đạo.

Voir : Đạo.

Drouin.

Dans : *Les Rues de la Concession de Hué* (Ct. DONNAT. B. A. V. H., 1918, pp. 201-202.) — Drouin, Capitaine des zouaves, dans la nuit du 4 au 5 Juillet 1885, lors de l'attaque de la Concession, fut tué d'un éclat d'obus, derrière le parapet qui limitait la Concession ; une rue de la Concession porte son nom.

Dũ (Nguyễn-Hoàng-)

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẮT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B.A.V.H., 1920, pp. 295-296.) - Nguyễn-Hoàng-Dũ 阮弘裕, ou Nguyễn-Văn-Lưu 阮文溜, Duc de Trừng澄國公, fut le père de Nguyễn-Kim (Voir ce nom) et le grand-père de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), fondateur de la dynastie des Nguyễn ; vivait sous Lê-Chiêu-Tôn (1516-1526), et exerça des fonctions militaires.

Du-Cửu.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 424-425.) — Le 31 Décembre 1915, réception par Duy-Tân du nouveau palais, construit sur l'emplacement de l'ancien château Minh-Viên (Voir ce mot) ; et appelé Du-Cửu 患久, « pour un temps illimité » ; au rez-de-chaussée, inscription : « Garder le juste milieu », « s'appliquer à la suprême perfection ».

Du-Xuân.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915 p. 230.) — Dans la promenade Du-Xuân 遊春, l'empereur, quittant le Palais en grand cortège, va à la Résidence Supérieure, puis fait le tour des quartiers Đông-Ba et Gia-Hội.

Dans : *Le Riz : législation, culte, croyances* (J. LAN. B. A. V. H., 1919, pp. 428-430.) — La promenade Du-Xuân, ou du Printemps, peut avoir une signification rituelle ancienne, et signifier la prise de possession, au commencement du printemps, des produits de la terre ; mais elle fut suggérée à Đông-Khánh, en 1885, pour détromper le peuple, qui croyait que les Français retenaient le roi prisonnier dans son palais ; le détail en fut réglé, à cette époque, par une ordonnance royale et par un rapport au trône.

Dũ-Am.

Dans : *Le Temple des Parents illustres* (ƯNG-GIA. B. A. V. H., 1918, pp. 207-208.) — Après avoir passé la digue de Thọ-Lộc, on suit la rive de l'arroyo, et on trouve, outre plusieurs temples funéraires historiques, le temple Dũ-Am 裕廕, consacré aux ancêtres de l'Impératrice Thừa-Thiên Cao Hoàng-Hậu (Voir Cao), première femme de Gia-Long (18 Février 1762 — 4 Février 1814). à savoir, son père Tông-Phúc-Khuông, Duc de Qui 歸國公, et son grand-père.

Dục (Nguyễn-Khoa).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 302-304.) — Nguyễn-Khoa-Dục 阮科昱, né en 1808, mort en 1860, entra dans l'administration en 1831 ; se distingua, dans la province de Quảng-Yên, en capturant, en 1848, des pirates chinois ; fut d'abord récompensé, puis rétrogradé, pour excès de zèle ; replacé en charge dans la même province, il périt clans un combat contre les Chinois, en 1860 ; sa tablette est au temple des mandarins Fidèles, Trung-Ngãi.

Dục (Cao-Xuân).

Notice nécrologique : S. E. Cao-Xuân-Dục (CH. PATRIS. B. A. V. H., 1923, pp. 433-472.) — Cao-Xuân-Dục naquit en 1842, au village de Thiên-Mĩ, huyện de Đông-Thành, dans le Nghệ-An ; il descendait d'une ancienne famille de lettrés, et, de bonne heure, manifesta de grandes dispositions pour la littérature ; il entra dans l'administration en 1877, et y fit preuve en peu de temps de grandes qualités ; il servit successivement dans les provinces de l'Annam et au Tonkin et gravit peu à peu les échelons de la carrière mandarinale ; les troubles qui signalèrent au Tonkin l'arrivée des Français lui fournirent l'occasion de se distinguer à diverses reprises ; il prit sa retraite, lorsqu'il était Ministre de l'Instruction publique, et mourut dans son village natal, le 5 Juin 1923. — Portrait, *ibid*, Planches LXV, LXVI, LXVII.

Dục-Đức

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, p. 344.) — Ưng-Chân 膺禎, second fils de Hường-Y 洪依, Prince Thọai 瑞大毛, lequel était le 4^e fils de Thiệu-Trị, naquit le 23 Février 1852 ; Tự-Đức, qui n'avait pas d'enfant, l'adopta comme prince héritier et lui fit construire un palais dans lequel il fit poser un panneau portant les caractères Dục-Đức 育德, d'où le nom sous lequel le prince est connu ; reçut le titre de Duc de Thụy 瑞國公 ; il succéda à Tự-Đức, en 1883, mais ne régna que quelques jours, sans avoir

pris de titre de règne ; il fut condamné à mourir par un parti adverse et périt le 6 Octobre 1883 (6^e jour du 9^e mois) ; titre posthume **Cung-Tôn Huệ Hoàng-Đệ** 恭尊惠皇帝 ; tombeau **An-Lăng** 安陵, au village de **An-Cự**, où repose aussi la princesse **Tir-Minh** 恙明, femme du prince, mère de **Thành-Thái**, morte le 27 Décembre 1906 ; cérémonie commémorative au temple funéraire du prince, temple **Long-Ân** 隆恩.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 435). — Offrandes commémoratives, le jour anniversaire de la mort du prince.

Đức(Nguyễn-Hoàng-)

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 139-140). — **Nguyễn-Hoàng-Đức** 阮黃德, de la famille **Hoàng**, puis affilié à la famille royale, originaire du *huyện* de **Kiến-Hưng**, province de **Định-Tường**, Basse-Cochinchine, aida **Nguyễn-Ánh** à échapper à la mort à plusieurs reprises, fut pris par les **Tây-Sơn** qui voulurent se l'attacher ; emmené au **Nghệ-An**, réussit à prendre la fuite, revint à **Qui-Nhơn**, et, à la tête d'une troupe de soldats fidèles, passa au Laos et au Siam ; rejoignit **Nguyễn-Ánh** à Saigon ; prit part aux campagnes de **Phanri**, **Qui-Nhơn**, **Diên-Khánh** ; participa, en 1801, à la reprise de la citadelle de **Qui-Nhơn** ; remplaça, en 1816, **Lê-Văn-Duyệt** comme gouverneur de la Basse-Cochinchine, et mourut en 1819. Sa tablette fut déposée au **Thê-Miêu** en 1827 et il reçut, en 1831, le titre ducal de **Kiến-Xương Quận-Công** 建昌郡公

Đức Chaigneau.

Voir : Chaigneau (Đức) Michel.

Duff.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, p. 201.) — **Duff** était un médecin anglais qui, à la fin de 1747, passant de Canton à Batavia sur une jonque chinoise, fut jeté sur les côtes de Cochinchine ; **Võ-Vương** le fit mander, et il fut guéri par lui d'une fistule, ce qui procura beaucoup de considération à **Duff** ; il en profita pour faire un voyage au Cambodge, et relever les points de la côte où un débarquement pourrait avoir lieu, se renseigner sur les possibilités commerciales, et, quoique **Võ-Vương** l'eût nommé grand mandarin, avec des soldats attachés à son service, une galère et des émoluments avantageux, il quitta la Cochinchine et revint à Macao.

Duffour.

Dans : *Les Rues de la Concession de Hué* (C'DONNAT. B. A. V. H., 1918, p. 203.) — « Duffour, Sergent-Major au 4^e Régiment ; s'est particulièrement distingué par son sang-froid, en réunissant les hommes de sa compagnie au milieu de la nuit, au moment de l'attaque de la Légation » ; telle est la citation qu'il mérita dans la nuit du 4 au 5 Juillet 1885 ; une rue de la Concession porte son nom.

Dương.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẮT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H. 1920, p. 316.) - Dương 洋, 9^e fils de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), suivit son père dans le Thuận-Hóa, en 1558, et y mourut sans postérité.

Dutreuil de Rhins.

Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Dutreuil de Rhins (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1919, pp. 465-480). — Né à Saint-Etienne (Loire), le 2 Janvier 1846, Dutreuil de Rhins, après avoir fait la guerre de 1870 comme enseigne de vaisseau, commanda ensuite des navires de commerce et arriva en Annam en 1876 pour prendre le commandement du *Scorpion*, canonnière qui faisait partie des cinq navires à vapeur que la France donnait à l'Annam en exécution du traité du 15 Mars 1874. Mais, en 1877, il était déjà de retour en France, n'ayant pu s'entendre avec le gouvernement de Tự-Đức. Il continua à s'occuper de questions de géographie et fut tué le 5 Juin 1894 à Tong-Mboum-de, village du Thibet oriental, au cours d'une mission dont il avait été chargé par le Gouvernement français. A laissé sur l'Annam de nombreuses notes, cartes et croquis, ainsi qu'un livre très intéressant intitulé : *Le Royaume d'Annam et les Annamites*. Journal de voyage de *Dutreuil de Rhins*. Paris, Hachette. — *Ibid.*, p. 466, Fig. 27, portrait.

Dumoutier.

Hommage à L. Dumoutier (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 455-456). — L. Dumoutier, Payeur à Hué, fut le premier Président des Amis du Vieux Hué ; bien qu'exempt de toute obligation militaire, s'engagea, au début de la guerre franco-allemande, devint lieutenant, fut blessé en Champagne, regagna son régiment qui partait pour les Dardanelles, et périt dans le torpillage de la *Provence* II. — *Ibid*, p. 455, portrait. Cf. B. A. V. H., 1915, pp. 346-347.

D u y - T â n .

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 426-435). — Le 30 Janvier 1916, S. M. Duy-Tân célèbre la cérémonie de son mariage ; le 3 Mai 1916, il quitte son palais et est considéré désormais comme un prince rebelle ; le 6 Mai 1916, il est arrêté avec la plupart de ses complices et interné au Mang-Cá, sous la surveillance de l'autorité militaire française ; il sera désigné désormais par le nom de Vĩnh-San 永珊, qui est son nom d'enfance ; le 13 Mai 1916, on décide de l'exiler ainsi que son père Thành-Thái ; le 2 Juillet 1916, il quitte Hué ; le 3 Novembre 1916, il s'embarque avec son père, au Cap-S'-Jacques, pour la Réunion.

Ecole Đồng-Khánh.

Voir : Đồng-Khánh.

Ecole des Hậu-Bồ.

Voir : Hậu-Bồ.

Ecran du Roi.

Dans : *Le Vieux Hué d'après Đức Chaigneau : le Nam-Giao* (H. DE PIREY. B. A. V. H., 1914, pp. 71-72.) — Đức Chaigneau assure que les Tây-Son se servaient du Ngự-Bình (Ecran du Roi) pour leur sacrifice au Ciel ; c'est une erreur ; ils se servaient d'une petite colline située immédiatement à l'Ouest de l'Ecran du Roi, et appelée Hòn-Thiên, « la colline du Ciel », où l'on voit encore des gradins et quatre chemins d'accès.

Une ascension sur l'Ecran du roi (Poésie de S. M. Tự-Đức traduite par NGÔ-ĐÌNH-KHÁ. B. A. V. H., 1916, pp. 223-227.) — *Ibid*, p. 224, vue de l'Ecran du Roi.

Dans : *La Merveilleuse Capitale* (C. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 252-253.) — Lorsque Ngãi-Vương, en 1687, transporta la résidence des Nguyễn sur le territoire de Phú-Xuân, là où elle est encore, il la plaça à l'abri de l'Ecran du Roi, dont le nom, Ngự-Bình, exprime qu'il sert d'écran magique pour arrêter les influences néfastes venues du Sud.

Édifices.

Quelques édifices du vieux Hué : l'Hôtel des Ambassadeurs ; la Résidence des Gouverneurs civils et militaires (J.-B. ROUX. B. A. V. H., 1915 pp. 29-39.) — Voir : Ambassadeurs, Résidence des gouverneurs.

Édits (Pavillons des)

Les pavillons des Edits (NGUYỄN-VĂN-HIỂN, B.A.V.H., 1915, pp. 377-384). — Le Phu-Văn-Lâu 敷文樓, ou Pavillon des Edits, qui se trouve sur la route de Confucius, en face du Cavalier du Roi, fut édifié par Gia-Long, en 1819 : Minh-Mạng, en 1839, fixa les règlements relatifs à la proclamation des ordonnances royales ; après avoir été lues solennellement au Ngọ-Môn ou au palais Thái-Hoà, elles devaient être portées, dans un baldaquin escorté de troupes, au Pavillon des Edits, pour y être affichées, et les mandarins du Thừa-Thiên, suivis de notables âgés, devaient se prosterner devant l'expression de la volonté royale ; en 1821, les noms des lauréats du concours général, qui venait d'être institué, y furent affichés ; en 1829, Minh-Mạng assista, en barque, à un combat de tigres et d'éléphants qui eut lieu devant le Pavillon des Edits ; en 1831, c'est devant le Pavillon des Edits qu'eurent lieu des divertissements, à l'occasion du quarantenaire de l'empereur ; en 1840, Minh-Mạng passe, au même endroit, la revue de ses troupes, et c'est là aussi qu'on célèbre une partie des fêtes données à l'occasion de son cinquantenaire ; en 1843, Thiệu-Trị fit ériger, à droite du pavillon, une stèle où il célèbre le Fleuve des Parfums ; en 1847, Thiệu-Trị convie, devant le Pavillon des Edits, à l'occasion de son quarantenaire, 773 vieillards, qui avaient, ensemble, 59.017 ans ; en 1878, réjouissances, devant le pavillon, à l'occasion du cinquantenaire de Tự-Đức ; le typhon du 11 Novembre 1904 démolit en partie le Pavillon des Edits, mais il fut reconstruit conformément aux anciens plans. — *Ibid.*, p. 378, Pl. LIV, aquarelle de E. GRAS, représentant le Pavillon des Edits.

Au sujet du Pavillon des Edits (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, p. 458). — Dutreuil de Rhins (*Le Royaume d'Annam et les Annamites*, p. 94), dit qu'il vit deux et non pas un seul Pavillon des Édits, en 1876 ; il n'y en a qu'un actuellement et l'histoire n'en mentionne qu'un ; Dutreuil de Rhins aurait-il mal vu ?

Élégante.

La journée d'une « Élégante » à Hué (J. DE SOUDACK ; illustrations de E. GRAS. B. A. V. H., 1916. pp. 143-155). — Lever tardif, souci de la domesticité, soin des enfants, toilette méticuleuse, babillages entre amies, visites, un peu de musique, longs farnientes, telle est, à Hué, la vie des femmes de la haute société.

Éléphants.

Les Éléphants royaux (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 41-102). — Les peuples de l'Asie méridionale ont connu depuis de longs siècles, l'art de domestiquer les éléphants ; pour ce qui concerne les Anna-

mites, les voyageurs européens ou les missionnaires du XVII^e et du XVIII^e siècle nous renseignent sur l'usage que l'on faisait des éléphants, à la Cour de Hanoi ou à la Cour de Hué ; ces animaux servaient d'abord comme élément de combat ; les armées en marche étaient souvent accompagnées d'escadrons d'éléphants, et il y en avait à poste fixe dans les garnisons de la frontière ; on les aguerrissait par des exercices qui, à Hué, avaient lieu, au XIX^e siècle, sur les glacis Sud de la Citadelle, sur le bord du fleuve, et on entretenait leur ardeur belliqueuse par des combats avec des tigres, qui, à Hué, eurent lieu, suivant les époques, soit à l'île Dà-Viên, soit sur les glacis Sud de la Citadelle, soit, plus tard, dans les Arènes ; les éléphants servaient aussi de bêtes de transports, et, en même temps, de bêtes de parade : dans les cortèges solennels, au nombre de plusieurs centaines, ils véhiculaient, dans des palanquins richement décorés, le souverain, les femmes du palais, les hauts dignitaires du royaume ; certains criminels, les rebelles, les femmes adultères, étaient livrés aux éléphants, qui les transperçaient de leurs défenses, les piétinaient ou les écartelaient ; des chrétiens subirent le même supplice ; lorsqu'un incendie éclatait dans les quartiers populaires, à Hanoi, les éléphants circonscrivaient le fléau en démolissant les maisons voisines ; ils servaient parfois aux charrois pénibles, et, après leur mort, leur chair était, pour beaucoup, un régal. Les souverains de Hanoi ou de Hué, se procuraient les éléphants, soit par achat, soit par capture, soit comme objet de tribut ou de présents diplomatiques.

A la Cour de Hué, depuis Gia-Long, les régiments d'éléphants étaient placés sous le commandement d'un grand mandarin ; ce prince réglementa ce corps, chaque régiment eut son nom particulier, son affectation, et un effectif d'hommes de troupe chargés de l'entretien des animaux ; bien entendu, ces règlements varièrent, pendant le cours du XIX^e siècle ; sous Gia-Long, il y avait, dans tout le royaume, 432 bêtes, avec environ 12.250 hommes de troupe, distribués en 24 régiments et quelques escadrons spéciaux ; vers le milieu du XIX^e siècle, il n'y avait plus que 272 bêtes et 2.340 hommes ; la remonte se faisait, exceptionnellement par capture, surtout par achat, et le prix d'un éléphant variait, suivant la taille, de 40 à 60 onces d'argent ; le harnachement des éléphants était minutieusement réglementé, bride, anneaux, bât, sangle, têtière, etc. ; les exercices de combat avaient lieu trois fois par an, et ils étaient suivis de sanctions, soit pour les bêtes, soit pour les hommes ; un corps spécial de vétérinaires, fort mal rétribués et menacés de châtiments en cas d'insuccès, donnait ses soins aux éléphants du Gouvernement ; mais c'était surtout aux moyens surnaturels que l'on avait recours, et c'est à des éléphants divinisés, vénérés à la pagode de l'Éléphant qui barrit, que s'adressaient les prières des cornacs, des vétérinaires, des hommes de troupe ou des coupeurs d'herbe affectés au service des éléphants.

La plaque d'un officier du régiment des éléphants (A. SALLES. B. A. V. H., 1919, pp. 522-524.) — Plaque de 0 m. 150 X 0 m. 079 x 0 m. 008, en bronze, percée à une de ses extrémités d'un trou où passe un anneau ; porte 3 inscriptions : sur l'avvers, « en l'année *bình-ngọ*, 6^e de *Thiệu-Tri* (1846) » ; sur le revers, « planté par *Lê-Tất-Ung*, Colonel stagiaire, commandant tous les régiments d'éléphants de la Capitale » ; sur la tranche, « pèse 1 livre 6 onces » ; c'est une de ces plaques que l'on suspend aux pins que, d'après le rite, tout grand mandarin nouvellement nommé doit planter au Nam-Giao (Voir : Nam-Giao)

Eléphant qui barrit (Pagode de l')

La pagode de l'Eléphant qui barrit (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ. B. A. V. H., 1914, pp. 77-79.) — La pagode Long-Châu 龍珠 fut élevée, sous Gia-Long, par les régiments des éléphants royaux ; dans le temple principal, on vénère les quinze génies ou séries de génies protecteurs des éléphants, et, dans quatre petits édicules élevés devant le temple, quatre éléphants divinisés : les éléphants Ré (qui barrit), Bích, Nhĩ et Bôn ; Minh-Mạng, en 1824 et en 1840, *Thiệu-Tri*, en 1842, ont délivré des brevets à ces génies ; le culte est entretenu aux frais du Gouvernement.

La pagode de l'Eléphant qui barrit (S. E. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. B. A. V. H., 1914, p. 351) — Note de Nguyễn-Đức-Xuyên, Commandant du corps des Eléphants, qui annonce qu'il avait obtenu de Gia-Long, pour le sacrifice triennal à la pagode de l'Eléphant qui barrit, une somme de 300 ligatures, mais que cette allocation avait été supprimé à la mort de l'éléphant mâle Bích.

Dans : *Les Eléphants royaux* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922). p. 100, Pl. XXXI, porte de la pagode de l'Eléphant qui barrit ; Pl. XXXII, XXXIII, éléphants divinisés, vénérés à la pagode de l'Eléphant qui barrit.

Encrier.

Sur un encrier de Tỵ-Đức (E. GRAS. B. A. V. H., 1917, pp. 207 208). — *L'encrier de S. M. Tỵ-Đức : traduction des inscriptions* (NGÔ-ĐÌNH-DIỆM. B. A. V. H., 1917, pp. 209-212.) — Cet encrier donne une impression d'art complète : la conception, l'exécution, la matière employée, tout est parfait ; l'écrit même dans lequel il est renfermé est une merveille (conservé au Musée du Vieux Hué). — L'inscription qui est mise, en lettres d'or, sur le dos de l'encrier, sort du pinceau de Tỵ-Đức ; l'empereur y loue cette pièce remarquable et la compare aux encriers célèbres dont l'histoire a perpétué le souvenir ; il l'anoblit du titre de Marquis de Tỵ-Đức 卞 侯.

Enfants de de Forçant.

Dans : *Le Tombeau de de Forçant* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, p. 65.) — Voir : de Forçant.

Epaulette.

Une plaque d'épaulette d'officier cochinchinois (A. SALLES. B. A. V. H., 1919, pp. 534-525.) — Plaque formée de deux feuilles d'argent appliquées, ovale, avec un chapelet d'oves tout autour, une saillie percée à une extrémité et 5 saillies semblables à l'autre extrémité ; à l'avvers, inscription, « commandant de la 5^e compagnie du régiment du centre » ; au revers, caractères indistincts ; c'est sans doute une de ces plaques d'officiers qu'adopta Minh-Mạng, d'après Đức-Chaigneau (*Souvenirs de Hué*, p. 257.)

Ephémérides annamites.

Ephémérides annamites (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, pp. 343-345 ; 1915, pp. 55-57, 225-230, 333-338, 467-470 ; 1916, pp. 423-436 ; 1917, pp. 301-311.) — Signale les principaux événements, d'ordre civil ou religieux, qui ont marqué la vie de la Cour, à Hué.

Ephémérides annamites : S. E. Tòn-Thắt-Hân prend sa retraite (G. LEVADOUX. B. A. V. H., 1923, pp. 389-394.) — Voir : Hân (Tòn-Thắt).

Espanade des sacrifices.

Voir : Nam-Giao.

Européens.

Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : le P. de Rhodes (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 231-249.) — Voir : de Rhodes.

Id. : Brossard de Corbigny (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 341-363.) — Voir : Brossard de Corbigny.

Id. : Rollet de l'Isle (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 401-417.) — Voir : Rollet de l'Isle.

Id. : Nos prédécesseurs immédiats (H. LE MARCHANT DE TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 281-283.) — Liste de Français qui ont été en fonction à Hué, de 1874 à 1885, en dehors des représentants de la France (Voir ce mot) proprement dits, entre autres, Dauphy, Nicault, Burguez, Dutreuil de Rhins (Voir ces noms.)

Id. : *Dutreuil de Rhins* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1919, pp. 465-480.) — Voir : *Dutreuil de Rhins*.

Id. : *Thomas Bowyear* (M^{me} MIR et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 183-240) — Voir : *Bowyear*.

Eunuques.

Les *Eunuques à la Cour de Hué* (A. LABORDE. B. A. V. H., 1918, pp. 107-125.) — Le statut qui régit les Eunuques à la Cour d'Annam, a été établi par Minh-Mạng, le 17 Mars 1836, pour réprimer des abus qui avaient signalés, à la Cour de Chine et à la Cour d'Annam, l'ingérence de ces personnages dans l'administration de l'Etat ; ils ne peuvent pas recevoir de titres mandarinaux, mais ils sont répartis en 5 classes, recevant un traitement proportionné ; ce traitement a subi quelques modifications en 1887, en 1890 et en 1912 ; ils ont un costume spécial, composé d'une robe en soie brochée verte ou bleue, avec une broderie pectorale représentant une fleur, et d'un bonnet un peu différent du bonnet mandarinal, et orné de broderies ; ils logeaient jadis dans un bâtiment situé à l'angle Nord-Est du Palais, mais en dehors de l'enceinte, bâtiment aujourd'hui disparu ; ils exercent leurs fonctions soit à l'intérieur du Palais, auprès des reines-mères ou des femmes de l'empereur, soit aux tombeaux royaux ; un des principaux eunuques fut Lê-Văn-Duyệt, qui aida puissamment Gia-Long à reconquérir son trône, mais qui s'attira la colère de Minh-Mạng, et à cause de quoi ce prince prit des mesures très dures contre le corps des eunuques ; les eunuques se recrutent de naissance, et la mutilation est sévèrement prohibée par le code annamite ; ils se marient parfois, adoptent des enfants, et au point de vue physique, traits, embonpoint, ton de la voix, offrent les caractéristiques ordinaires du type.

Eunuques (Pagode des).

Dans : *Les Eunuques à la Cour de Hué* (A. LABORDE. B. A. V. H. ; 1918, pp. 123-125.) — Cette pagode se trouve dans un petit vallon, à droite de la route qui va du Nam-Giao à Tŭ-Đức, sur le territoire du village de Dưòng-Xuân ; son nom en annamite est : pagode Tŭ-Hiêu ; elle fut fondée par le bonze Nhật-Định ; elle fut reconstruite en 1893, aux frais des eunuques, qui y ont leur tombe, et dont les bonzes assurent le culte funéraire ; la pagode est dans un site ravissant et c'est une des mieux entretenues de Hué. — *Ibid.* Vues de la pagode, Figures 18, 24, 25. Couverture du n°2, B. A. V. H., 1922.

Événements de 1885.

La prise de Hué par les Français, 5 Juillet 1885 (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1920, pp. 259-294.) — Causes et préparatifs : après la

prise de **Thuận-An** par l'Amiral Courbet (21 Août 1883) et l'imposition du protectorat, la Cour de Hué, sous l'influence de **Tôn-Thất Thuyết** et de **Nguyễn-Văn-Tường**, résolut de transporter la capitale dans le **Quảng-Trị** (Voir **Tân-Sở**) et de se défaire de l'élément chrétien, et elle se prépara à attaquer les Français ; ces agissements, dont le Résident Général Lemaire ne sut pas reconnaître la gravité, décidèrent le Gouvernement français à envoyer en Indochine le Général de Courcy (Voir ce nom), dont les troupes se montaient à 35.000 hommes, avec une division navale de 33 bâtiments, montés par 1.800 marins ; à son arrivée au Tonkin, il décréta l'état de siège, et vint à Hué, où il avait envoyé M. de Champeaux (Voir ce nom), le 2 Juillet 1885 ; cette arrivée inopinée troubla le Gouvernement annamite et brusqua les événements ; le Général ne put pas avoir l'audience qu'il demandait, pour remettre à l'empereur le traité récemment ratifié (Juin 1885), mais il ne voulut pas croire aux renseignements que lui donnèrent le Lt.-Colonel Pernot et Mgr. Caspar (Voir ces noms) ; il avait conçu le projet de s'emparer de la personne de Thuyết ; celui-ci, averti, hâta les préparatifs d'attaque ; les forces en présence étaient, du côté annamite, 5 à 6.000 hommes de troupes, et, du côté français, 1.387 hommes, avec 31 officiers, distribués au **Mang-Cá**, à la Concession et à la Légation ; une canonnière, la *Javeline*, était embossée près du **Mang-Cá**, et les autres bâtiments de guerre étaient au large de **Thuận-An**.

Sur la défensive : On devait massacrer les officiers français, au moment où, revenant d'une soirée à la Légation, ils passeraient sur le pont Thanh-Long (Voir : Attentat), pour revenir à la Concession ; ce projet ne réussit pas ; le 5 Juillet, à 1 h. du matin, les Annamites attaquèrent les Français, simultanément, à la Concession et à la Légation ; à la Concession, ils mirent le feu aux paillottes qui abritaient les soldats, et forcèrent les portes, mais ils furent repoussés par les efforts des troupes qui s'étaient ressaisies, et par les feux de la *Javeline* ; à la Légation, on incendia également les casernements, et les canons posés sur les remparts de la Citadelle tirèrent sur les bâtiments ; mais les troupes françaises résistèrent vaillamment jusqu'au jour.

L'offensive : Vers les 2 ou 3 heures du matin, le Lt. — Colonel Pernot et le C^{te} Metzinger se décident, à la Concession, à attaquer l'enceinte royale, de deux côtés à la fois ; la colonne de gauche s'empare du Mirador X, avance prudemment, le long du rempart Est, en brûlant les casernements annamites, dégage le pont Thanh-Long, atteint les Ministères où étaient les meilleures troupes annamites, met en fuite les ennemis, s'arrête devant l'enceinte royale, après avoir occupé l'esplanade du **Ngọ-Môn**, et quelques zouaves amènent, au mât du Cavalier, le drapeau annamite, qu'ils remplacent par un drapeau français de fortune ;

il était 8 heures du matin ; la colonne de droite, après avoir péniblement dégagé la porte Ouest de la Concession, atteint le Mirador I dont il s'empare, se divise, une partie refoulant les Annamites jusqu'au mur Nord de l'enceinte royale, une autre longeant le rempart Nord de la Citadelle, jusqu'à la porte de An-Hoà (Mirador II), puis jusqu'au Mirador III, d'où ils aperçoivent, vers 8 heures, fuyant vers le Nord, des troupes d'Annamites ; c'était Hâm-Nghi avec sa Cour, qui gagnaient la nouvelle capitale, Tàn-Sở. Les Français eurent, dans l'affaire, 23 tués, dont 4 officiers, 14 blessés grièvement et 50 blessés légèrement ; 1.500 cadavres annamites jonchaient le sol ; 800 bouches à feu furent ramenées au parc. **Thuyêt** suivit le roi dans sa fuite ; quant à **Tường**, il se réfugia à la Mission, puis vint faire sa soumission aux autorités françaises, qui eurent quelque temps confiance en lui.

Examens.

Voir : Concours littéraires.

Faifo.

Le vieux Faifo : I Souvenirs chams ; II Souvenirs japonais ; III Les tombes européennes (D'A. SALLET. B. A. V. H., 1919, pp. 501-519). — Souvenirs chams, voir : cham. — Souvenirs japonais, voir : japonais. — Tombes européennes, voir : Sana, Tillier, Resloot, Fort.

Sur le Pont Japonais de Faifo au XVII^e siècle : historiette tragico-mique (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 349-358). Voir : Japonais.

Dans : *Sur deux tombes de Hollandais* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 297-300). — Tombe de Anna Reesloot (Voir ce nom) au village de Thanh-Hà, près de Faifo.

Famille royale.

Voir : Tòn-Nhơn-Phủ.

Fêtes.

Dans : *Ephémérides Annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, pp. 343-345 ; 1915, pp. 55-57, 225-230, 333-338, 467-470 ; 1916, pp. 423-436 ; 1917, pp. 301-311.) — Signale les principales fêtes rituelles célébrées à la Cour de Hué (Voir **Đoan-Đương**, **Đông-Chí**, **Đông-Hương**, **Hạ-Hương**, **Hạ-Nguyên**, **Hạp-Hương**, **Tè-Xuân**, **Tết**, **Thanh-Minh**, **Thu-Hương**, **Trùng-Cửu**, **Trùng-Nguyên**, **Trùng-Dương**).

Les Fêtes à Hué (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 183-191.) — La Cour de Hué célébré de nombreuses fêtes rituelles, et le Ministère des Rites doit sans cesse prévoir ou régler l'ordonnance de ces cérémonies, qui sont un régal pour le touriste de passage : sorties solennelles de l'empereur, pour le sacrifice au Ciel ou pour la promenade du Printemps (Voir Nam-Giao, Du-Xuân), fêtes des morts (Voir Thanh-Minh, U-Hôn), fêtes de l'Automne et du Printemps, fêtes de l'Agriculture (Voir Tịch-Điền), etc. ; tout tend à produire dans l'âme des spectateurs une impression de grandeur et de majesté : cadre admirable, longues théories de soldats, drapeaux innombrables, tambours, instruments de musique, mouvements harmonieux des danseuses, habits somptueux des mandarins, majesté impressionnante de l'empereur.

Feuilles.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 67-73.) — Les feuilles, lá, les rameaux feuillus, *dây lá*, sont un ornement très employé dans l'art annamite ; tantôt l'artiste reproduit l'aspect naturel de la plante, mais le plus souvent il la stylise, de telle sorte que l'artiste ne sait plus quelle plante il a représentée ; on peut tout de même distinguer la feuille de châtaignier (*lá-lặt*) et la feuille de ficus (*lá-dẻ*) la branche de prunier et de pêcher, la tige de bambou, la feuille de nénufar ; tous ces motifs peuvent se transformer en dragon, en licorne, en tortue, en phénix, et ils ont tous un symbolisme.

Fleurs.

Dans *L'art à Hué* (L. CADIÈRE B. A. V. H., 1919, pp. 67-73.) — Les fleurs qui entrent dans l'art ornemental annamite, soit sous leurs formes naturelles, soit sous une forme stylisée, sont : la pivoine (*mẫu-đơn*), la fleur du pêcher (*bông-đào*), de prunier (*bông-mai*), de citronnier (*bông-chanh*) ; de diospyros (*bông-thị*), de tournesol (*bông-qùi*), l'amaryllis (*lan*), le chrysanthème (*cúc*), le nénuphar (*sen, lily*) qui toutes ont une signification magique ou poétique, et que l'artiste fait se transformer en dragon, en licorne, en phénix, en tortue, etc.

Fleuve des parfums

Sur le Fleuve des Parfums : nocturne (F. G. H. B. A. V. H 1916, pp. 157-178.) — *Le Fleuve des Parfums* (Poésie de S. M. THIỆU-TRÍ, traduite par HỒ-ĐẮC-HÀM. B. A. V. H., 1916, p. 167.) - *Une nuit d'hiver sur le Fleuve des Parfums* (Poésie de S. M. TỰ-ĐỨC, traduite par NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et UNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1916, p. 195.) — Hương-Giang, Le Fleuve des Parfums, est le nom sino-annamite du Fleuve de Hué.

Folk-lore.

Les souvenirs chams dans le folk-lore et les croyances annamites du Quảng-Nam (D^r A. SALLET. B. A. V. H., 1923, pp. 201-228.) — Voir : Cham.

de Forçant.

Dans : *Les Tombeaux de Phủ-Tú et de Phước-Quả* (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 325-328.) - Dans le hameau de Phủ-Tú, sur la rive droite du canal de Phủ Cam, en face l'usine électrique, un tombeau portait une inscription (aujourd'hui corrigée) : « + — Ci-Git — M. Vannier — Officier français — Mort au service du — Roi — Gia-Long — 1898. » Mais Vannier quitta la Cochinchine en 1824, avec Chaigneau (Voir ces deux noms) ; il n'est donc pas enterré à Hué ; le tombeau doit être celui de de Forçant ; l'erreur commise en 1898, lors de la réfection du tombeau, provient sans doute de ce que Vannier et de Forçant ont commandé tous les deux le vaisseau le *Phénix-Volant*, et sont connus des Annamites sous l'expression *Chủ tàu Phụng*, « Commandant du Phénix ».

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 178-189.) — de Forçant, originaire de Basse-Bretagne, sortant peut-être du cadre colonial, dut arriver en Cochinchine avec Mgr. d'Adran, en 1789 ; en 1800, commande l'*Aigle*, vaisseau de 26 canons ; assista à la bataille navale de Qui-Nhơn, en 1801, et y fit preuve d'un beau courage, brûlant à lui seul sept galères des Tây-Sơn ; prit part également, en 1801, à la bataille navale des passes de la rivière de Hué ; mourut à Hué en 1811, à Bao-Vinh, où il habitait avec Vannier ; Mgr. Labartette fut constitué tuteur de ses enfants par Gia-Long.

Les Français au service de Gia-Long : II Le tombeau de Forçant (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 59-77.) — L'attribution du tombeau de Phủ-Tú à de Forçant est prouvée par les anciens titres de propriété ; le terrain fut aliéné par le village de Dương-Xuân, le 3 Octobre 1742, à un ouvrier nommé Tuấn ; cet ouvrier Tuấn le vend, le 4 Septembre 1817, « au Délégué impérial, attaché à la personne de l'Empereur, chef de régiment, Commandant le bateau en cuivre l'*Aigle-Volant*, marquis de Lăng-Trực, et à son épouse » ; ce sont bien les titres de de Forçant, mais de Forçant était mort en 1811, et le vendeur aurait eu près de cent ans ; l'acte est donc un faux, fait après la mort de de Forçant, au bénéfice de sa veuve et des enfants, mais qui prouve bien quand même que le tombeau qui était là au moment de la vente, était bien celui de de Forçant ; le 28 Mars 1850, Nguyễn-Văn-Cửa,

fils aîné de de Forçant engage le terrain une première fois, une seconde fois en 1852, puis il l'aliène définitivement en 1857.

Le tombeau est le tombeau princier classique, mais de modèle simple : une petite cour antérieure, une enceinte de 8 m, 60 x 7 m, 40, et une grande dalle en chaux, à deux degrés, de 3 m, 20 x 2 m, 10 ; le pourtour de l'enceinte, à l'intérieur, est orné de dessins en relief représentant des scènes de voyage en palanquin ou en barque, des scènes de chasse, où l'on voit un Européen, et les éléments ordinaires de l'art ornemental annamite ; ces dessins sont modernes, mais peut-être copient-ils plus ou moins des modèles anciens. — A côté du grand tombeau, on en voit un autre plus petit, très simple ; la tradition l'attribue à un enfant de de Forçant ; il eut, toujours d'après la tradition plusieurs garçons, Cũa, joueur et jouisseur, Vinh, Nhỗ, qui serait mort en bas âge, et d'autres, dont l'un serait mort dans la misère sur les glacis de la Citadelle, un autre se serait expatrié à Saigon, enfin une fille.

Dans : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : 1° Phò-Lở ou Minh-Hương*, et les maisons de Vannier et de de Forçant (R. MORINEAU. B.A.V.H., 1919, pp. 453-458). — Vannier et de Forçant habitaient non pas dans l'agglomération actuelle de Bao-Vinh, mais un peu en aval, sur le territoire du village de Minh-Hương, qui, jadis, était le point le plus commerçant du port de Hué, et où résidaient tous les riches Chinois, sous l'autorité d'un « Chef de marché » ; il était naturel qu'ils se soient établis dans le quartier le plus peuplé et le plus actif de la région ; c'est là, à côté d'eux, que vint s'établir le Capitaine Rey, en 1819 ; et la tradition orale confirme cette hypothèse et fixe même l'endroit précis des habitations des deux officiers.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 164-165). — Les *Liệt truyện* de l'époque de Gia-Long donnent à de Forçant les noms de Lê-Văn-Lăng 黎文陵 ; mais lui-même signe, sur des traductions qu'il fit pour le Gouvernement annamite, Nguyễn-Văn-Lăng 阮文陵, et le nom de famille de Nguyễn est implicitement confirmé par ce que dit Đức Chaigneau à propos du nom de famille de son père, il avait, en 1807, les titres de Khâm-Sai 欽差, « Délégué impérial », Chương-Cơ 掌奇, « Général de régiment », « Commandant du bateau doublé de cuivre l'Aigle-volant », Marquis de Lăng-Đức 陵德侯.

Fort (Français).

Dans : *Le vieux Faifo : ... III Les tombes européennes* (D'A. SALLET. B.A.V.H., 1919, pp. 518-519.) — Au pied du rempart Sud de la citadelle de Quảng-Nam, il y a 36 tombes de soldats français, dont

l'une est ornée d'une stèle de 1 m, 36 x 0 m, 64, portant l'inscription suivante : « Ci-Gît — Le corps de François Fort — Sergent au 2^e Régiment du génie — Décédé le 26 Octobre 1858 — à l'âge de 31 ans — P. D. P. L. » Les autres tombes recouvrent les restes de soldats morts en 1885 ; la stèle de Fort ne serait pas *in situ*, mais proviendrait du village de Trà-Kiều.

Forts.

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : Forts et batteries (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1914, pp. 221-235.) — En 1801, lors de la bataille navale que Gia-Long livra aux Tây-Sơn, pour forcer les passes de la rivière de Hué, il y avait, de chaque côté de la passe de Thuận-An, des ouvrages de fortification, que Barisy (Voir ce nom) signale dans un croquis qu'il a laissé concernant cette bataille, mais il ne reste rien de ces ouvrages ; une gravure accompagnant la carte de la côte d'Annam et publiée en 1831 par le Capitaine Laplace, montre le profil du fort Nord, de Thuận-An, vu de la mer ; en 1876, Dutreuil de Rhins (Voir ce nom) indique sur sa carte 14 forts, échelonnés le long du fleuve, depuis Thuận-An jusqu'à Hué ; c'est Tr-Đức qui les avait fait construire presque tous, en prévision d'une attaque des Français ; ces ouvrages étaient achevés et armés en 1883, et ils se composaient de forts proprement dits, que Courbet mentionne au nombre de 7, dans la Convention signée avec la Cour d'Annam, de fortins et de batteries établis à la hâte ; les principaux forts étaient le fort du Nord, qui existe encore, grande construction en briques, circulaire, avec fossés et glacis, défendue par de nombreux travaux accessoires ; le fort du Sud, au Sud de l'ancienne passe, en terre et sable ; le fort des Cocotiers, sur une île en face de la passe ; les forts de Hi-Du et Tân-Mỹ, appuyant le grand barrage (Voir ce mot) de la rivière de Hué ; et, plus haut, les forts de Thủy-Tú et de Đại-Đồn, celui-ci presque aux portes de la Citadelle de Hué ; il ne reste actuellement presque plus de traces de ces ouvrages de défense, et bien souvent, c'est aux souvenirs des vieillards qu'il faut avoir recours pour en reconnaître l'emplacement.

Fortin.

Le Fortin du Col des Nuages (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1921, pp. 57-77). — Voir : Col des Nuages.

Français au service de Gia-Long.

Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 165-206) Dix-huit noms de Français sont cités dans ce travail : 1^o Manoé (Manuel). — 2^o Joang (Jean). — 3^o Etienne Malespine. — 4^o Dominique Desperles. —

5° Magon de Médine. — 6° Emmanuel Tardivet. — 7° Guillaume Guil-loux. — 8° Jean-Baptiste Guillon. — 9° Julien Girard de l'Isle Sellé. — 1° Théodore Lebrun. — 11° Victor, Jean, Cyriaque, Alexis Olivier de Puymanel. — 12° Jean-Marie Despiau. — 13° Jean-Marie Dayot. 14° Félix Dayot. — 15° Laurent Barisy. — 16° de Forçant. — 17° Philippe Vannier. — 18° Jean-Baptiste Chaigneau. A ces noms il faut ajouter ceux de Launay et Renon, ainsi qu'un grand nombre d'autres officiers et marins de toutes spécialités qui demeurèrent plus ou moins longtemps au service de Gia-Long (Voir ces noms).

Funérailles.

Les Funérailles de Gia-Long (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1923, pp. 349-373). — Voir : Gia-Long.

Les Funérailles de Thiệu-Trị, d'après Mgr. Pellerin (L. CADÈRE, B. A. V. H., 1916, pp. 91-103). — *Les Funérailles de Thiệu-Trị, d'après les documents officiels* (R. ORRIAND. B. A. V. H., 1916, pp. 105-115). — voir : Thiệu-Trị.

Fresque.

Les Français au service de Gia-Long : V une fresque de Vannier (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1921, pp. 239-242). — Voir : Vannier.

Fruits.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 67-73). Les principaux fruits dont la représentation est employée dans l'art ornemental annamite, sont : la poire, la pêche, la main de Bouddha, la grenade, la pomme cannelle, le raisin, la courge, la gourde ; presque tous ces fruits ont une signification symbolique ; ils tendent à la stylisation, surtout quand ils sont traités en rapport avec les animaux symboliques, dragon, licorne, etc.

Généalogie.

Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, pp. 295-328.) — Les documents concernant l'origine de la famille des Nguyễn présentent des obscurités ; on peut retenir, comme ancêtre lointain, Nguyễn-Bắc 阮匍 (sous les Đinh, 968-980) ; puis Nguyễn-Công-Chuẩn 阮公筭 (sous Lê-Thái-Tổ 1428-1433) ; et, par filiation directe, Nguyễn-Đức-Trung 阮德忠 (sous Lê-Thánh-Tôn, 1460-1497) et Nguyễn-Trác 阮琢 (sous Lê-Thánh-Tôn, 1460-1497), qui donna naissance à Nguyễn-Văn-Lưu 阮文溜, autre nom, Nguyễn-Văn-Dũ 阮文裕 (sous Lê-Hiến-Tôn

1497-1504, et ses successeurs), lequel eut pour fils Nguyễn-Kim阮淦 restaurateur des Lê (1533), et pour petit-fils Nguyễn-Hoàng阮潢 fondateur de la dynastie (Voir tous ces noms).

Chacun des Seigneurs qui régnèrent à Hué, y compris Nguyễn-Kim, sont considérés comme étant la souche d'une « généalogie » distincte (*hệ*), se divisant en « lignées » (*phòng*) suivant le nombre des enfants mâles ayant eu des descendants (l'enfant ayant succédé au père étant exclu, parce que souche d'une généalogie nouvelle) ; quelques-uns de ces Seigneurs n'ayant eu qu'un enfant ayant laissé une descendance, n'ont nommé naissance à aucune lignée.

Première généalogie : Nguyễn-Kim,阮淦; 2 fils : [Nguyễn-Hoàng阮潢 auteur de la 2^e généalogie] et Ông 汪, auteur de la lignée unique ; 1 fille, Ngọc-Bửu玉寶 ; épouse, la reine Triệu-Tổ肇祖 (Voir ces noms).

Deuxième généalogie : Nguyễn-Hoàng阮潢(Tiên-Vương), épouse, reine Thái-Tổ Gia-Dũ太祖嘉裕 ; 10 fils ; Hà 河 (1^{re} lignée), Hán 漢, Thành 城, Diễm 滇 (2^e lignée), Hải 海, [Nguyên 源, souche de la 3^e généalogie], Hiệp 洽, Trạch 澤, Dương 洋, Khê 溪 (3^e lignée) ; 2 filles : Ngọc-Tiên玉仙 et Ngọc-Tú玉秀 (Voir tous ces noms.)

Troisième généalogie : Nguyễn-Phước-Nguyên阮福源(Sãi-Vương); épouse, reine Hi-Tôn Hiều-Văn熙尊孝文 ; 11 fils : Kỳ 淇 (1^{re} lignée), [Lan 澗, souche de la généalogie], Anh 英, Trung 忠, An 安, Vĩnh 永 (2^e lignée), Lộc 祿, Tì 泗, Thiệu 紹, Vinh 榮 (3^e lignée), Đôn 敦 (4^e lignée) ; 4 filles : Ngọc-Liên玉蓮, Ngọc-Vạn玉萬, Ngọc-Khoa玉誇, et Ngọc-Định玉鼎 (Voir tous ces noms).

Quatrième généalogie : Nguyễn-Phước-Lan阮福澗(Công-Thượng-Vương) ; épouse, reine Thần-Tôn Hiều-Chiêu神尊孝昭, 3 fils : Võ 武, [Tần 愼, Hiều-Vương, souche de la 5^e généalogie], Quỳnh 瓊 ; 1 fille, de nom inconnu (Voir tous ces noms.)

Génie.

Note sur le corps du Génie annamite (L. CADIÈRE, B. A. V. H. 1921, pp. 283-288.) — L'influence des Français venus se mettre au service de Gia-Long se manifesta de diverses manières, et, en particulier, par les notions qu'ils donnèrent aux Annamites sur l'art de la construction des places fortes : l'Evêque d'Adran traduisit en annamite des ouvrages français sur la tactique et l'art des fortifications, il en reste un témoignage dans un tableau donnant, avec les termes annamites et français, tous les éléments d'une place forte ; le Colonel Olivier dirigea la construction de la première citadelle de Saigon, et de la citadelle de Nha-Trang ; la citadelle de Hué fut construite sous

la haute direction des Chaigneau, des Vannier, des de Forçant ; enfin le service du **Giám-Thành**, ou corps du Génie, qui construisit, sous Gia-Long, **Minh-Mạng**, **Thiệu-Trị**, les diverses citadelles des provinces, fut formé, à l'origine par les officiers français.

Gia-Thương-Tôn-Thụy

Voir : Cérémonie.

Giác-Hoàng.

Dans : *La Pagode Diệu-Đề* (NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE. B. A. V. H., 1916, p. 398.) — Ce temple bouddhique se trouvait dans la Citadelle, devant le palais actuel du **Cơ-Mật** ; le 14 Juin 1885, il fut supprimé, et les statues qui s'y trouvaient furent transportées dans le temple **Đại-Giác** et dans le pavillon **Đạo-Nguyên**, de la pagode **Diệu-Đề** (Voir ce mot).

Giám (Trương-Văn).

Dans : *La Maison de J. B. Chaigneu, consul de France à Hué* (L. CADIÈRE et H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 15-20.) — Dans : *La Maison de J.-B. Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 128-129.) — **Trương-Văn-Giám** 張文鑑, frère ou cousin de **Trương-Văn-Minh**, lequel était le second mari de la Princesse **Bảo-Thượn** (Voir ce mot), céda, le 21 Janvier 1852, le terrain, sis sur le bord du canal de **Phú-Cam**, où J.-B. Chaigneau avait eu sa résidence, lors de son premier séjour à Hué, et, le 19 Juin 1851, la maison et le terrain, sis à la rue de **Gia-Hội**, où Chaigneau avait habité, lors de son second séjour à Hué (Voir Chaigneau J.-B., N^{os}. 4 et 16).

Géométriques (Motifs ornementaux).

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 51-54.) — Les motifs ornementaux tirés purement de la ligne, qui sont employés dans l'art décoratif par les artistes annamites, sont : le treillis, en forme de losanges (**mặt vọng**), avec les côtés droits ou incurvés ; en forme d' hexagone (**kim qui**), réguliers, ou avec mélange de losanges, ou enchevêtrés, ou irréguliers (**mặt răn**) ; en forme de triangle (**nhơn tự**) ; le cercle, formant tantôt, par juxtaposition, un décor en forme de sapèques (**kim tiền**), tantôt, par enchevêtrement, une rosace (**bông thi**), ou deux cercles accouplés (**song hườn**), qui sont ou ronds, ou en ovale, ou transformés en losanges simples, ou

multiples (*dây thắt*) ; la grecque, qui est le motif de beaucoup le plus employé qui prend les formes les plus variées et s'associe avec presque tous les autres motifs ornementaux.

Gia-Dũ (Seigneur).

Voir : *Tiên-Vương*.

Gia-Dũ (Princesse).

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND, B. A. V. H., 1916, p. 432.) — Anniversaire de la mort de la Princesse Gia-Dũ, épouse de *Tiên-Vương* (Voir ce nom), le 16^e jour de la 5^e lune, à l'autel principal du temple *Thái-Miếu*.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 313.) — Épouse de Nguyễn-Hoàng, ou *Tiên-Vương* (Voir ce nom), fondateur de la dynastie des Nguyễn ; nom de famille, Nguyễn阮 ; originaire du Thanh-Hóa ; mourut le 16^e jour de la 5^e lune d'une année inconnue ; titre rituel posthume *Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Hậu* 太祖嘉裕皇后 ; enterrée au tombeau *Vĩnh-Cơ* 永基, village de Hải-Cát, dans le Thừa-Thiên ; le culte est célébré à l'autel central du temple *Thái-Miếu*, et au temple *Long-Đức*, à gauche du *Thái-Miếu*.

Gia-Long.

Une stèle de Gia-Long relative au Văn-Miếu (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ỨNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1917, pp. 259-262.) - Voir *Văn-Miếu*.

Une statue de Mgr. d'Adran, de Gia-Long et du Prince Cảnh (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 466-467.) — Projet d'élever, à Origny-en-Thiérache, devant la maison natale de l'Evêque d'Adran, un groupe, représentant Gia-Long confiant à Mgr. Pigneau de Béhaine le Prince Cảnh et le sceau de l'empire, pour se rendre à Paris.

Quelques lettres de Gia-Long (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 469-470.) — Mgr. Taberd, dans une lettre (*Annales Propagation Foi*, Vol. IV, p. 360), mentionne que Lê-Văn-Duyệt, gouverneur de Saïgon, venu à Hué, y apporta une copie de la correspondance échangée entre Gia-Long et l'Evêque d'Adran. — Cette copie est entre les mains du P. Cadière.

Le Tombeau de Gia-Long, (CH. PATRIS et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1923, pp. 291-379.). — *Le Tombeau de Gia-Long : Au Génie de la Mort : In viâ sacrâ ; Paysage devant l'enceinte ; Dans la cour funéraire ; Ad fanum imperatoris ; La stèle ; Couchant vu des*

*terrasses ; Près de l'étang au crépuscule ; Per arnica silentia lunoe... ; Le tombeau ; Finale (Poèmes) (CH. PATRIS, *ibid.*, pp. 291-306.).*

Le tombeau de Gia-Long. Chap. I. Renseignements touristiques. Promenade assez fatigante, 4 km. à pied, 1 h, 30 à 3 h, de temps, à faire le soir de préférence. Route, par la rue Jules Ferry, l'avenue du Nam-Giao, la route de Th'ệu-Trị, puis de Minh-Mạng et de Gia-Long, 14 km. — Après avoir passé le bac, on prend « la voie royale », on passe devant le logement des soldats de garde, on longe le tombeau Quang-Hưng, d'une épouse secondaire de H'ễn-Vương (1648-1687), et on arrive au temple Minh-Thành, consacré au culte de Gia-Long et de son épouse principale (à voir : sculptures archaïques, un lit de camp, etc.) ; puis on passe au tombeau proprement dit, précédé d'une cour funéraire, avec les statues ordinaires, et surélevé sur 6 terrasses, entouré de deux vastes, enceintes ; Gia-Long repose dans un mausolée en pierres à toiture inclinée, et, à côté de lui, sa première épouse est couchée dans une tombe semblable (Voir : Cao) ; on peut voir le tout en se rendant derrière les enceintes du tombeau ; non loin du tombeau est le pavillon de la stèle. En revenant sur ses pas, le visiteur arrive au tombeau Thiên-Thọ-Hữu, qui renferme les restes de la seconde épouse de Gia-Long, mère de Minh-Mạng, Princesse Thuận-Thiên-Cao (Voir : Cao), dont le temple funéraire est non loin de là ; puis, tombeau Trường-Phong, de Ninh-Vương (1725-1738) ; tombeau Thoại-Thánh, de la mère de Gia-Long, et temple de même nom, consacré à la même princesse ; tombeau de la Princesse Ngọc-Tú (Voir ce nom), sœur aînée de Gia-Long ; enfin, tombeau Vĩnh-Mẫu, de l'épouse de Ngãi-Vương (1687-1691) (L. CADIÈRE, *ibid.*, pp. 307-348.)

Chap. II. Les Funérailles de Gia-Long. — Gia-Long mourut le 3 Février 1820, entre 9 h. et 11 h. du matin ; le lendemain, on célébra le petit ensevelissement, puis on mit le corps dans la bière ; les offrandes au défunt se firent régulièrement ; les mandarins compétents choisirent soigneusement le jour des funérailles et dressèrent le programme de la cérémonie ; le cortège se mit en marche le 24 Mai 1820, entre 5 h. et 7 h. du matin, et il n'arriva à l'embarcadère du lieu de la sépulture, après divers arrêts en route, et les sacrifices rituels, que le 26 Mai au soir ; le 27 Mai, le corps fut porté au lieu de la sépulture, et il fut mis en terre ce même jour ; Minh-Mạng avait suivi le catafalque, accomplissant tous les rites prescrits ; puis eurent lieu toutes les offrandes rituelles, qui cessèrent, avec le deuil, le 30 Janvier 1822 (*Ibid.*, pp. 349-373).

Chap. III. La Stèle de Gia-Long. Erigée par Minh-Mạng, le 10 Août 1820 (ailleurs, le 18 Septembre) ; Minh-Mạng y fait l'éloge des vertus guerrières et des qualités administratives de son père (*Ibid.*, pp. 374-379.)

Giam-Biểu.

La Statue et les autres sculptures chames de Giam-Biểu (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 471-474). — *Une Statue « tiame »* (E. GRAS. B. A. V. H., 1915, pp. 383-390.) — Voir : Cham.

Giản (Phan-Thanh-).

Son Excellence Phan-Thanh-Giản, ministre de l'Annam (Đào-THÁI-HÀNH. B. A. V. H., 1915, pp. 211-224.) — Phan-Thanh-Giản 潘清簡 naquit dans le *huyên* de Vĩnh-Bình, province de Vĩnh-Long, en 1796, d'une ancienne famille chinoise qui était venue se fixer dans le Bình-Định depuis plusieurs siècles ; il fut reçu docteur en 1826 et entra dans l'administration, où il se distingua rapidement ; gouverneur par intérim du Nghệ-An en 1828, et, en 1829, du Thừa-Thiên ; puis, successivement, dans les Ministères, à Ninh-Bình, à Quảng-Nam ; mais là, il fut surpris dans une embuscade par les *môl*, et cet échec lui valut une rétrogradation complète ; réintégré en 1832, il fait partie d'une ambassade en Chine, et est envoyé dans les diverses provinces, pour y remplir différents emplois ; en 1849, il est nommé Vice-Roi de toutes les provinces du Sud-Annam, puis, en 1851, Vice-Roi adjoint de la Basse-Cochinchine, et il servit là sous les ordres de Nguyễn-Tri-Phương, jusqu'en 1852, où il fut rappelé à Hué comme Ministre de la Justice ; l'arrivée des Français le mit en évidence ; il ne cessa de donner à Tự-Đức les conseils les plus sensés ; en 1852, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à Saigon, puis ambassadeur en France, en 1863 ; il exprima ses impressions de voyage dans un volume de vers ; *Lương-Khê thi thảo*, et dans une relation en langue vulgaire : *Nhu Tây nhật trình* ; Ministre des Finances en 1864 ; de nouveau Vice-Roi de la Basse-Cochinchine, en 1865 ; il demanda alors à prendre sa retraite, car il était âgé de 70 ans ; mais sa demande ne fut pas agréée ; obligé, en 1867, de céder à la France trois des provinces dont il avait la direction, il ne voulut pas survivre à son déshonneur, et se suicida par le poison, laissant la réputation d'un patriote loyal, d'un administrateur intelligent et intègre. — Portrait, *ibid*, fig. 49, p. 222 ; spécimen d'écriture et signature, *ibid*, fig. 50, p. 224.

Dans : *Le Traité de 1862 entre la France, l'Espagne et l'Annam* (H. LE MARCHANT DE TRIGON. B. A. V. H., 1918, pp. 217-252.) — Voir : Traité (A signaler notamment le Rapport de Phan-Thanh-Giản sur sa mission à Saigon, comme plénipotentiaire, en 1862.)

L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản (1863-1864) (NGÔ-ĐÌNH-DIỆM et NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1919, pp. 161-216 ; NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ et TRẦN-XUÂN-TOÀN, 1921, pp. 147-187, 243-281.) — Traduction du

journal de l'ambassade, dont le titre est, en sino-annamite : *Như tày sử trlnhnhựtký*, en 3 volumes manuscrits, le premier relatant le voyage de Hué à Lyon, le second le séjour en France, le troisième le voyage en Espagne et le retour ; les trois ambassadeurs étaient Phan-Thanh-Giản, Phạm-Phủ-Thứ et Ngụy-Khắc-Đản. Départ de Hué le 21 Juin 1863 ; de Thuận-An, le 22 Juin, sur *l'Echo* ; arrivée à Saigon le 25 Juin, réceptions, et départ le 4 Juillet 1863, sur *l'Européen* ; escale à Singapore, le 17 Juillet, et promenades, à Aden, le 8 Août, à Suez, le 17 Août ; traversée de l'Egypte par voie de terre, en chemin de fer ; le Caire, 19 Août ; Alexandrie, le 27 Août ; embarquement le 2 Septembre, sur le *Labrador* ; arrivée à Toulon, le 9 Septembre 1863 ; Marseille, le 11 Septembre ; visites officielles dans les deux villes ; le 12 Septembre départ en chemin de fer. — Arrivée à Lyon, le 13 Septembre 1863, à Paris, le même jour, et installation à l'hôtel de l'ambassade ; visites protocolaires ; visites d'un cirque, le 17 Septembre, du Bois de Boulogne, le 18 Septembre, le parc Monceau ; photographies ; Jardin des plantes, le 22 Septembre ; divers magasins ; entrevue avec Michel Đức Chaigneau, le 24 Septembre ; usine à gaz ; courses de Longchamp ; Notre Dame de Paris ; Séminaire des Missions Etrangères ; fabriques diverses ; ascensions de ballons ; entrevue avec la veuve et la fille de Vannier, le 5 Octobre 1863 ; avec un membre de la famille de l'Evêque d'Adran ; repas en l'honneur de l'anniversaire de Tự-Đức, le 7 Octobre ; diverses fabriques et musées ; réceptions et invitations ; environs de Paris, Vincennes, Versailles ; discussions sur le cérémonial de l'audience impériale et sur les formalités pour le voyage en Espagne ; le 5 Novembre 1863, audience impériale ; dernières visites ; départ de Paris le 8 Novembre, arrivée à Marseille et embarquement sur un bateau espagnol, le 10 Novembre 1863. — Photographie de Phan-Thanh-Giản, *ibid.*, Planches LXXIII, LXXIV, p. 148 ; Réception de l'ambassade annamite par Napoléon III, dessin de l'époque, *ibid.*, Planche LXXXIII, p. 278.

Giao-Chi.

Les Poteries de Giao-Chi (SILICE. B. A. V. H., 1919, pp. 527-528). Voir : Poteries.

Gibson.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 175-176). — Qualifié, dans un diplôme du 20 Octobre 1790 délivré par Gia-Long, d' « Officier », Cai-Đội 該隊, Marquis de Chât-Trực 質直侯 ; nationalité inconnue ; est peut-être « cet Irlandais..... officier, personne de grande bravoure et un favori du roi », dont parle

Crawfurd (*Journal of an Embassy*. Vol. 1, pp. 392-394). — Comp. : *Note au sujet de Manoé (Manuel) et d'un officier irlandais, tous deux morts au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 454-458). Voir : Irlandais.

Girard de l'Isle Sellé.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long*. (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 165-206). — Julien Girard de l'Isle Sellé, origine inconnue ; arrive en Cochinchine avec Vannier en 1789 et obtint le commandement du vaisseau le *Prince de Cochinchine*, avec le grade de capitaine de vaisseau que lui confère Gia-Long en 1790.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1920, p. 172). — Dans une patente de Gia-Long, datée du 27 Juin 1790, est qualifié de Cai-Đôi 該隊 « Capitaine de ses vaisseaux », Marquis d e Long-Hưng 龍興侯, commandant « le bâtiment le *Prince de la Cochinchine*, sous les ordres du sieur Jean-Marie Dayot ».

Grades héréditaires.

Les titres et grades héréditaires, à la cour d'Annam (A. LABORDE. B. A. V. H., 1920, pp. 385-406.) — Tous les membres de la famille royale ont des appellations, dont la dernière, celle de Tồn-Thất, commence à la 6^e génération, pour les descendants des souverains et se perpétue sans fin ; les titulaires ont droit à une pension ; Minh-Mạng a, de plus, composé une pièce de poésie, formée de 20 mots, dont chacun des caractères sert de nom distinctif pour un degré de sa descendance ; il a composé aussi dix poèmes dont les caractères servent au même usage pour les descendants de chacun de ses frères. — Les membres de la famille royale peuvent aussi recevoir des titres de noblesse, Tậ-Tước 襲爵, donnant droit à une pension, qui peuvent se transmettre aux descendants, mais avec perte d'une classe à chaque génération, et dits alors Tậ-Phong 襲封 ; ces titres sont conférés sur un livret de soie brode, enfermé dans une boîte d'argent. — Les mandarins méritants reçoivent des titres de noblesse : Công 公, Hầu 侯, Bá 伯, Tu' 子, Nam 男 (Voir : Titres nobiliaires), transmissibles aux descendants, avec perte d'un degré par génération. — Les mandarins du 3^e degré et au-dessus, peuvent être autorisés à transmettre à leurs descendants un titre mandarinal, du 6^e degré et au-dessous ; les mandarins du 4^e degré appartenant à la famille royale ont le même privilège. — Les mandarins qui s'étaient signalés en aidant Gia-Long à reconquérir son royaume reçurent la faveur de transmettre

à leurs descendants, jusqu'à extinction, certains titres correspondant à des grades mandarinaux. — Ceux qui ont trouvé la mort sur les champs de bataille transmettent aussi à un de leurs descendants ou collatéraux un grade mandarin — Les titulaires de titres nobiliaires élevés, outre une pension et l'exemption d'impôt, pouvaient aussi recevoir en apanage des terrains qui étaient inaliénables ; mais ces faveurs qui n'allaient pas sans spoliations, ont été remplacées par des allocations en argent. — Bien que les infractions à ces règlements soient sévèrement punies par le Code, on rencontre beaucoup de cas où les règles n'ont pas été respectées, soit par erreur, soit par faveur spéciale, soit par les agissements de personnes intéressées.

Gradués.

Costumes de cour des mandarins civils et militaires et costumes des gradués (NGUYỄN-ĐÔNG, B. A. V. H., 1916, pp. 329-331). — Voir : Costume.

Gravures.

Sur quelques gravures relatives à l'histoire d'Annam (A. SALLES, B. A. V. H., 1920, pp. 467-468.) — Signale quelques gravures parues dans le *Monde illustré* : groupe des ambassadeurs envoyés par l'Empereur de Cochinchine à Napoléon III (N° du 5 Septembre 1863) ; réception des ambassadeurs annamites (N° du 21 Novembre 1863, reproduite dans B. A. V. H., 1921, p. 278) ; arrivée des ambassadeurs annamites au Pavillon de la paix, à Saigon (N° du 9 Août 1862) ; les photographies des ambassadeurs annamites, conservées au Muséum (reproduites dans B. A. V. H., 1921, passim.)

Grenier.

Les greniers royaux à riz de Hué (HỒ-ĐẮC-ĐẸ, B. A. V. H., 1914, pp. 241-242). — Les greniers à riz furent établis par Gia-Long, en 1806, en arrière du Palais ; l'enceinte était percée de 5 portes ; les bâtiments étaient divisés en trois rangées portant chacune un nom particulier ; la rangée centrale comprenait 9 bâtiments de 29 travées, les deux autres, 3 bâtiments seulement, mais de 37 travées ; il ne reste plus aujourd'hui que deux portes de l'enceinte. Outre ces greniers, communs, il y avait le grenier contenant le riz pour les sacrifices et un autre pour le riz du souverain ; à côté, deux grands bâtiments de 33 travées servaient de magasins pour les sapèques. Un bureau spécial surveillait tous ces greniers, et le contrôle avait lieu tous les 6 ans. C'est avec ce riz qu'étaient payées les mensualités des membres de la famille royale et des mandarins.

Dans : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : 4° le grenier royal de Triều-Sơn-Đông ; 5° le grenier royal de Tiên-Nộn* (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 462-464.) — Après la prise de Thuận-An par les Français, en 1883, le gouvernement annamite abandonna les greniers qui y étaient, et en construisit un sur le territoire de Triều-Sơn-Đông, *huyện* de Hương-Trà ; on y emmagasinait le riz venu des provinces et transporté par la chaloupe An-Nam ; le grenier, menacé par les eaux du fleuve, fut abandonné vers 1894. On en éleva un autre sur la rive opposée, village de Tiên-Nộn, *huyện* de Phú-Vang, lequel fut détruit par le typhon de 1904.

Guerrier.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (1875-1893) (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 53-54.) — Le Colonel Guerrier, chef d'Etat-Major général du Général Millot, qui commandait le corps d'occupation, au Tonkin, fut envoyé à Hué, avec 600 hommes et deux batteries d'artillerie, pour occuper la Citadelle et donner l'investiture à Hàm-Nghi, qui, le lendemain de la mort de Kiên-Phước, le 31 Juillet 1884, avait été placé sur le trône sans que M. Rheinart, le représentant de la France, eût été consulté. A son arrivée à Hué, il trouva les portes de la Citadelle fermées ; il donna un délai, et, le 16 Août, à 3h. du soir, le Régent Nguyễn-Văn-Tường vint faire une entière soumission.

Dans : *L'Intronisation du Roi Hàm-Nghi* (LE MARCHANT DE TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 77-88.) — Le Colonel Guerrier vint à Hué, comme représentant du Général Millot, commandant en chef du corps d'occupation, et, le 17 Août 1884, avec le Chargé d'Affaires, Rheinart, et le Commandant du Tarn, Mallarmé, présida à l'investiture du Roi Hàm-Nghi, qui avait été nommé sans l'assentiment de la France ; c'est lui qui lut le discours par lequel le Gouvernement français reconnaissait le nouveau souverain ; « les critiques de la Cour ont peut-être remarqué qu'il n'avait pas l'allure grave, lente, compassée, dont on venait de nous donner l'exemple ; ils ont pu remarquer aussi qu'il ne tenait pas la boîte rouge (où était le texte du discours) d'une manière bien conforme aux rites, à deux mains, à hauteur des yeux, la tête un peu baissée. Mais nous n'avions pas à nous prêter à de telles minuties, et le Colonel, qui aurait été, en cette circonstance, absolument correct dans une cour d'Europe, a fort bien fait d'être plutôt Européen qu'Annamite. » Il quitta Hué le 19 Août avec l'artillerie. — Voir : Hàm-Nghi.

Guet-apens.

Voir : Événements de 1885.

Guiart.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'L. GAIDE. B. A. V. H. 1921, pp. 191-192.) — M. Guiart, missionnaire de 1671 à 1673, sachant un peu de pharmacie et de chirurgie, entra en Cochinchine sous l'habit de médecin ; il donna ses soins à Mgr. Lambert de la Motte, évêque de Bérythe, lors d'une maladie qui faillit emporter ce prélat.

Guillon.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long*. (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, p. 172), — Jean Baptiste Guillon, originaire de Vannes (Morbihan) ; volontaire de 2^e classe sur la frégate la Dryade ; a dû arriver en Cochinchine en 1790 ; nommé lieutenant de vaisseau par Gia-Long, sous les ordres de Vannier et de Girard de l'Isle Sellé.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, p. 173 — La « patente » que lui délivra Gia-Long, le 27 Juin 1790, le nomme Phó-Cai-Đội 副該隊, « commandant de compagnie en second », traduit à l'époque par « lieutenant des vaisseaux » du roi, et Marquis de Oai-Dũng 威勇侯.

Guilloux.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long*. (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 171-178). — Guillaume Guilloux, originaire de Vannes (Morbihan) ; volontaire de 1^{re} classe, sur la corvette le Duc de Chartres ; provenait du Vengeur ; a dû arriver en Cochinchine en 1789 ; fut nommé lieutenant de vaisseau par Gia-Long en 1790, et fut placé sous les ordres immédiats de Vannier et de Julien de l'Isle Sellé ; doit avoir quitté la Cochinchine en 1792.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 173-174.). — D'après la « patente » que lui délivra Gia-Long, le 27 Juin 1790, est nommé Phó-Cai-Đội 副該隊, « commandant de compagnie en second », traduit, à l'époque, par « lieutenant des vaisseaux » du roi, et Marquis de Nhu-ệ-Tài 睿才侯, sous les ordres de Dayot.

Hà.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÀN et BÙI-THANH-VÂN. B.A.V.H., 1920, p. 313.) — Le Prince

Hà 河, fils aîné de Nguyễn-Hoàng (Voir : **Tiên-Vương**), servit d'abord les Lê ; partit rejoindre son père dans le **Thuận-Hoá**, en 1566 ; mourut en 1576 ; titre posthume, Duc de Hòa **和郡公**.

Hà-Hương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B.A.V.H., 1916, p. 427).
— Offrandes aux temples ancestraux à l'occasion de la venue de l'été le 1^{er} jour du 4^e mois, identiques à celles du **Thu-Hương** (Voir ce mot).

Hà-Nguyên.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B.A.V.H., 1917, p. 311).
— Fête célébrée le 15^e jour du 10^e mois ; serait l'anniversaire du souverain de l'élément aqueux, **Thủy-Quan 水官**.

Hà-Trung.

La Statue bouddhique de Hà-Trung (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ, B.A.V.H., 1914, p. 351). — Comp.: *La Pagode de Quốc-Ân : le fondateur* (L. CADIÈRE. B.A.V.H., 1914, pp. 156- 157). — Le bonze Nguyễn-Thiếu, (Voir ce nom), chinois d'origine, qui passa en Annam et y fonda la pagode Quốc-Ân, près de l'Ecran du Roi, apporta de Chine, lors d'un voyage qu'il fit dans sa patrie, vers 1687-1690, une statue, qu'il plaça dans la pagode de Hà-Trung, où on la voit encore; elle représente la déesse Quan-Âm ; elle est en marbre blanc et mesure, assise, 1m.33 de hauteur.

Hải

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẮT HÀN et BÙI-THÀNH-VÂN. B.A.V.H., 1920, p. 315.). — **Hải 海** cinquième fils de Nguyễn-Hoàng (Voir : **Tiên-Vương**) ; titre, Duc de **Cẩm 錦郡公** ; fut laissé à la Cour des Lê, lorsque Nguyễn-Hoàng, en 1600, s'enfuit de Hanoi ; mourut en 1616 et fut enterré dans le Thanh-Hóa ; souche de la branche des **Nguyễn-Hựu 阮祐**.

Hải-Đông Quận-Vương.

Voir : **Đông (Tôn-Thắt)**.

Hàm-Long.

Nom ancien de la pagode **Báo-Quác** (Voir ce nom).

Hàm-Nghi.

L'intronisation du Roi Hàm-Nghi (H. LE MARCHANT DE TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 77-88.) — Récit, d'après le rapport de M. Rheinart, représentant de la France à Hué, dans une lettre au Général Millot, commandant en chef au Tonkin, du 21 Août 1884. Kiên-Phước étant mort, Hàm-Nghi avait été désigné pour le remplacer, sans que M. Rheinart eût été consulté ; un ultimatum fut posé à la Cour d'Annam, qui se soumit et accepta les conditions posées, relatives à l'intronisation par les représentants de la France, du nouveau souverain. Après d'assez longues discussions, au sujet du protocole à observer pour la cérémonie, le 17 Août 1884, M. Rheinart, le Colonel Guerrier et le Capitaine de frégate Mallarmé, avec 160 hommes de troupe, se rendent au Palais Thái-Hoà, par la porte centrale du Ngọ-Môn ; le texte du discours était porté solennellement dans une chaise à porteurs, don du Gouvernement français au nouveau roi ; la chaise fut déposée devant le palais Thái-Hoà ; lorsque Hàm-Nghi fut assis sur son trône, le Colonel Guerrier alla prendre le texte du discours, puis, les trois officiers entrèrent dans le palais, firent trois saluts de la tête, et le Colonel Guerrier lut le discours ; Hàm-Nghi répondit, les officiers firent trois saluts et revinrent à leur place primitive, hors du palais, à droite, à côté du Régent Nguyễn-Văn-Tường ; tous les mandarins firent les cinq *lạy* réglementaires, le roi se retira, et les trois officiers français revinrent à la Légation, en passant par la porte latérale Est du Ngọ-Môn. — Voir : Guerrier.

Hàm-Tế.

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 27.) — Hàm-Tế 咸濟, nom du pont, sur les glacis Est de la Citadelle, sous lequel passe le Canal impérial, au moment où il se réunit au canal de Đông-Ba ; ce pont est situé sur le prolongement de la rue de Đông-Khánh, qui longe la rive gauche du canal de Đông-Ba. — Voir : Attentat, Thanh-Long.

Hán.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long*, (S. E. TÒN-THẮT HÀN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 214.) — Hán, 漢 second fils de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vuong) ; servit les Lê ; avec le titre de Duc de Li 荊郡公, vint à la Cour de Hanoi avec son père, en 1593 ; périt, vers le même temps, dans un combat contre les partisans des Mạc ; enterré au Thanh-Hóa, où sont ses descendants qui forment une partie de la branche des Nguyễn-Hựu 阮祐

Hân (S. E. Tồn-Thất).

Ephémérides annamites : S. E. Tồn-Thất Hân prend sa retraite (G. LEVADOUX. B. A. V. H., 1923. pp 389-394.) — S. E Tồn-Thất Hân, membre de la 5^hệ (branche) de la famille royale, descendant de Hiến-Vương (1648-1687), naquit le 10 Mai 1854 ; entra dans l'Administration et gravit les échelons subalternes jusqu'en 1886 ; successivement Tri-Phủ, Án-Sát, Bô-Chánh, etc., il fut nommé Ministre de la Justice en 1906, et ne quitta plus ces fonctions ; il obtint tous les titres honorifiques, Vicomte, puis Comte de Phó-Quần, Đông-Các, Võ-Hiến, enfin Văn-Minh, au moment de sa mise à la retraite ; les divers souverains qu'il a servis, notamment Khải-Định, l'ont eu en particulière estime, et le Gouvernement du Protectorat, qui n'a eu qu'à se louer de sa loyauté, lui a décerné la croix de Grand Officier de la Légion d'honneur, en 1923. — Portrait, *ibid.*, Planches LIX et LX, p, 392 — Comp. : *La Promulgation des nouveaux codes tonkinois* (R. CRBAND. B. A. V. H., 1917) ; Portrait, Planche XXXVI, p. 252.

Hành (Đào Thái).

Notice nécrologique : Đào-Thái-Hành (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp 451-452.) — Né en 1870, à Sadec (Cochinchine) ; professeur de caractères, entre dans l'Administration comme lettré des Résidences, en 1894 ; est nommé interprète de Sa Majesté en 1902, puis passe dans l'administration annamite ; il meurt Tuần-Vũ de Quảng-Trị, le 9 Janvier 1916. — Portrait, *ibid.*, p. 451.

Hào (Nguyễn-Khoa).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 300-301.) — Nguyễn-Khoa-Hào 阮科豪 naquit en 1779 et mourut en 1849 ; il gravit les échelons de la carrière mandarinale successivement sous Gia-Long, puis sous Minh-Mạng et Tự-Đức ; après avoir, comme gouverneur du Nghệ-An, remis sur son trône, en 1828, le roi de Luang-Prabang, il fut nommé Ministre des Rites, puis de la Guerre, à Hué, et il mourut en fonction.

Hạo (Tồn-Thất).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miếu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 302-303.) — Tồn-Thất Hạo 尊室皞, fils aîné de Nguyễn-Phúc-Luân (Prince Hưng-Tổ Hiếu-Khang), et frère de Gia-Long ; périt dans un combat contre les Tây-Sơn ; sa tablette fut déposée au Thái-Miếu en 1804 ; en 1831, reçut le titre princier de Tương-Dương Quận-Vương 襄陽郡王 .

Hạp-Hưởng.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 426.) — Grandes offrandes de fin d'année, le 22^e jour de la 12^e lune, aux temples ancestraux (Voir : *Đông-Huởng* ; pour le détail des offrandes, voir *Thu-Huởng* ; on ajoute cependant à chaque autel 2 pièces de soie, appelées *chêbach* 制帛.)

Harmand.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 44.) — M. Harmand, venu avec l'Amiral Courbet, en Août 1883, prépara et signa, à Hué, le traité du 25 Août 1883, puis retourna au Tonkin. — Portrait, ibid., Planche v, p. 44.

Hậu-Bồ

Dans : *Quelques édifices du Vieux Hué : l'Hôtel des Ambassadeurs* (J. B. Roux, B. A. V. H., 1915, pp. 34-39.) — Historique de l'Ecole des *Hậu-Bồ* (NGUYỄN-DÌNH-HÒE. B. A. V. H. 1915, pp. 41-42.) — L'Ecole des *Hậu-Bồ* fut créée par ordonnance royale de Duy-Tân, datée du 5 Mai 1911 ; elle était destinée à donner pendant 3 ans, un supplément d'instruction aux gradués des concours littéraires qui se destinaient à l'Administration civile ou à l'enseignement ; elle était établie dans un bâtiment qui s'élève encore sur le bord du fleuve, un peu en aval du Mirador VIII ; ce bâtiment était situé originellement dans la Concession actuelle, près du Mirador X, et servait de résidence aux ambassadeurs étrangers qui venaient faire hommage aux empereurs de Hué (Voir : *Hôtel des Ambassadeurs*) ; il fut transféré, en 1875, à l'emplacement actuel, et servit successivement de Ministère des Affaires Etrangères (*Thương-Bạc*), puis, en 1885, de résidence au Régent Nguyễn-Văn-Từơng et de quartier-général du corps d'occupation, puis, en 1897, de résidence à S. E. Hoàng-Cao-Khải, enfin, de résidence au Prince Bửu-Liêm, jusqu'en 1900.

Hector.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 70-72.) — Hector, ancien capitaine d'Infanterie de marine, et administrateur en Cochinchine, remplaça M. de Champeaux, à Hué, sous les ordres du Général Prudhomme, le 3 Octobre 1885 ; en Février 1886, le Général ayant été relevé de ses fonctions, il devint seul représentant de la France à Hué, et obtint l'échange des ratifications du traité de paix ; il resta

en fonction jusqu'au 19 Avril 1886, comme Résident Général, puis comme Résident Supérieur p. i., du 18 Mai 1886 au 14 Novembre 1886, et comme Résident Supérieur, du 12 Juillet 1889 au 1^{er} Avril 1891. — Comp. : Liste des représentants de la France à Hué. (B. A. V. H. 1915, pp. 339-340.)

Hi-Tôn (Seigneur).

Voir : **Sãi-Vương**.

Hi-Tôn (Princesse).

Voir : **Hiếu-Văn** (Princesse.)

Hiền-Vương.

Dans : *Les premiers missionnaires français à la Cour de Hiền-Vương: le petit prince chrétien de Dinh-Cát* (J. B. Roux. B. A. V. H., 1915, pp. 407-416). — M. Mahot, missionnaire français, baptisa, vers Avril-Mai 1676, à Dinh-Cát, non loin de Quảng-Trị, un petit prince de la famille royale, auquel il donna le nom de Thomas ; c'était le fils du Prince Hiệp (Voir ce nom), second fils de Hiền-Vương par l'épouse principale, le vainqueur des Tonkinois, lors de la campagne de 1672 ; le grand-père maternel de ce petit prince était sans doute Tôn-Thất Tráng, descendant de Uông, frère de Nguyễn-Hoàng, à la 3^e génération ; les Annales ne donnent que le nom de ce prince, I.Ĉ.

Hiệp.

Dans : *Généalogies des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. Tồn-Thất Hân et Bùi-Thanh-Vân, B. A. V. H., 1920, pp. 315-316). — Hiệp 洽, septième fils de Nguyễn-Hoàng (Voir: Tiên-Vương), se souleva, en 1620, avec son frère Trạch, contre son frère Sãi-Vương (Voir ce nom), qui avait prit les rênes du gouvernement ; vaincus, ils furent jetés en prison, où ils moururent ; Minh-Mạng ordonna de rayer leurs descendants des rôles de la famille royale et ils formèrent la branche des ●Nguyễn-Thận.

Hiệp (Tôn-Thất).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 300-302.) — Tồn-Thất Hiệp 尊室協, quatrième fils de Hiền-Vương ; fut nommé généralissime des troupes cochinchinoises en 1672, pour arrêter la dernière invasion des Tonkinois ; il avait à peine 20 ans ; aidé des vieux généraux qui

avaient assuré l'indépendance de la Cochinchine, Nguyễn-Hữu-Dật (Voir ce nom) et autres, il réussit pleinement dans sa mission, il mourut de la variole, en 1675, âgé de 23 ans, regretté de tout le royaume ; il était plein de bienveillance pour ses troupes et leur donna le plus bel exemple de tenue morale ; avant de mourir, il s'était adonné à la religion bouddhique et vivait retiré près d'un petit temple qu'il avait fait construire ; son titre ducal était tiré de son nom, Hiệp-Quận-Công 協郡公 ; en 1804, sa tablette fut déposée au Thái-Miếu, et, en 1831, Minh-Mạng lui décerna le titre ducal de Oai-Quốc-Công 威國公 ; il a son temple rituel au village de Vân-Thế (Thừa-Thiên).

Sur un de ses enfants, voir : *Les premiers missionnaires français à la Cour de Hiên-Vương : le petit prince chrétien du Dinh-Cát* (J. B. Roux. B. A. V. H., 1915, pp. 407-416). — Voir : Hiên-Vương.

Hiếu-Chiêu (Seigneur).

Voir : Công-Thượng-Vương.

Hiếu-Chiêu (Princesse).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. Tồn-Thất HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 327). — L'épouse de Công-Thượng-Vương, fille de Đoàn-Công-Nhan 段公雁, Duc de Thạch 石郡公 était originaire du Quảng-Nam ; Công-Thượng-Vương, encore prince, dans une partie de pêche, l'entendit chanter la nuit et l'épousa ; elle mourut le 13 Juin 1661 et fut enterrée au tombeau Vĩnh-Diên 永延, dans le Quảng-Nam ; titre posthume : Thần-Tôn Hiếu-Chiêu Hoàng-Hậu 神尊孝昭皇后 ; on célèbre son culte au 1^{er} autel de droite du temple Thái-Miếu.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 432). — Anniversaire de la mort de la princesse, le 17^e jour de la 5^e lune.

Hiếu-Dĩnh (Seigneur).

Voir : Huệ-Vương.

Hiếu-Khương (Prince).

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 435.) — Le 10^e jour du 9^e mois, anniversaire de la mort du Prince Hưng-Tổ Hiếu-Khương Hoàng-Đế 興祖孝康皇帝, père de Gia-Long, au temple Hưng-Miếu.

Hiếu-Khương (Princesse.)

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 435,) — Le 14^e jour du 9^e mois, anniversaire de la mort de la Princesse Hưng-Tổ Hiếu-Khương Hoàng-Hậu (2 Août 1738 — 30 Octobre 1811), mère de Gia-Long, au temple Hưng-Miêu.

Dans : *La Princesse Ngọc-Tú* (NGUYỄN-ĐỒN. B. A. V. H., 1915, p. 425.) — La mère de Gia-Long était originaire du village de An-Do, région de Cửa-Tùng, province de Quảng-Trị ; son père était Nguyễn-Phúc-Trung 阮福忠, et sa mère, de la famille Phùng 馮.

Dans : *Le Tombeau de Gia-Long* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1923, pp. 338-342.) — La princesse naquit le 2 Septembre 1738 ; originaire de An-Do ; fille de Nguyễn-Phúc-Trung et d'une mère de la famille Phùng ; pendant la révolte des Tây-Sơn, se réfugia d'abord dans son village d'origine, en 1774, puis en Basse-Cochinchine, en 1779 ; revint à Hué en 1802 ; mourut le 30 Octobre 1811 et fut enterrée au tombeau Thoại-Thánh, dans l'enceinte du tombeau de Gia-Long ; son culte est célébré au temple Thoại-Thánh, près du même tombeau, et au temple Hưng-Miêu ; Gia-Long faillit périr lorsqu'il surveillait la construction du tombeau de sa mère, par suite d'un coup de vent qui abattit le hangar sous lequel travaillaient les ouvriers.

Hiếu-Ninh (Princesse.)

Dans : *Ephémérides annamites* (R. OKBASD B. A. V. H., 1916, p. 434.) — Le 16^e jour du 7^e mois, anniversaire de la mort de la Princesse Hiếu-Ninh 孝寧 (1699-19 Août 1720), épouse de Ninh-Vương, au 3^e autel de droite du temple Thái-Miêu.

Hiếu-Triết (Princesse.)

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916 p. 436.) — Le 21^e jour du 11^e mois, anniversaire de la mort de la Princesse Hiếu-Triết 孝哲皇后 (26 Avril 1625-26 Décembre 1684), épouse de Hiến-Vương, au 2^e autel de gauche du temple Thái-Miêu

Hiếu-Văn (Seigneur.)

Voir : Sãi-Vương.

Hiếu-Văn (Princesse.)

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND B. A. V. H., 1916, p. 436.) — Le 9^e jour du 11^e mois, anniversaire de la mort de la Princesse Hiếu-Văn 孝文皇后, épouse de Sãi-Vương, au premier autel de gauche du temple Thái-Miêu.

Dans : *Généalogies des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. Tồn-Thất Hân et Bùi-Thanh-Vân. B. A. V. H., 1920, pp. 321-322). — L'épouse de Sãi-Vương (Voir ce nom) s'appelait Giai 佳 et était originaire du huyện de Nghi-Dương, dans le Hải-Dương ; elle naquit en 1578 et était fille de Mạc-Kính-Điền ; elle vint dans le Thuận-Hóa, auprès de son oncle Mạc-Cảnh-Huông ; l'épouse de celui-ci, qui était la tante maternelle de Sãi-Vương, la présenta au prince, encore héritier présomptif, qui l'épousa ; elle mourut le 12 Décembre 1630 ; enterrée au village de Chiêm-Sơn, dans le Quảng-Nam, tombeau Vĩnh-Diển 永衍 ; titre posthume Hiều-Văn-Hoàng-Hậu 孝文皇后 ; culte célébré au 1^{er} autel de gauche du temple Thái-Miêu.

Au sujet de l'épouse de Sãi-Vương (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 221-232). — Des documents écrits ou oraux conservés dans le village de Cỗ-Trai, région de Cũ-Tùng, province de Quảng-Trị, permettent de compléter l'histoire de l'épouse de Sãi-Vương : une colonie du village de Cỗ-Trai, patrie des Mạc, dans le Hải-Đương, est venue s'établir au village de Cỗ-Trai, dans le Quảng-Trị, et cette colonie était constituée par une branche de la famille Mac, qui prit dans la suite le nom patronymique de Ngô ; Mạc-Cảnh-Huông s'agrégea à ses compatriotes et consanguins, soit dès son arrivée dans le Thuận-Hóa, à la suite de Nguyễn-Hoàng, en 1558, soit dans la suite, quand il se retira des affaires publiques pour s'adonner à la pratique de la religion bouddhique, mais sûrement avant 1593, et il fonda là le temple bouddhique de Lam-Sơn, lieu de sa retraite ; lorsque les Mạc eurent été définitivement chassés du delta tonkinois, après 1593, une des princesses de la famille vint se réfugier près de Mạc-Cảnh-Huông, son oncle paternel ; comme la femme de ce dernier était sœur de la femme de Nguyễn-Hoàng, cette princesse connut et épousa le fils aîné de Nguyễn-Hoàng, le futur Sãi-Vương : Mạc-Cảnh-Huông et sa nièce sont encore vénérés par le village de Cỗ-Trai comme des bienfaiteurs insignes et des illustrations du village.

Hiều-Võ (Princesse),

Dans *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916 p. 435.). — Le 6^e jour du 10^e mois, anniversaire, au 4^e autel de gauche du temple Thái-Miêu, de la mort de la Princesse Hiều-Võ 孝武皇后 (Avril 1712-8 Novembre 1736), épouse de Võ-Vương.

Hội (Tồn-Thất).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B.A.V.H., 1914, pp. 128-129). — Hội 會 suivit Nguyễn-Ánh dans toutes ses expéditions, en Cochinchine, au Siam ; participa à la prise de Saigon sur les rebelles ; fut nommé gouverneur de la citadelle de

Diễn-Khánh(Nha-Trang) et prit part à la bataille navale de Qui-Nhơn ; mourut à 42 ans ; sa tablette fut d'abord vénérée au temple des Công-Thần, puis transférée au temple Thê-Miêu, parmi les Associés au culte, en 1825, sous Minh-Mạng ; titre ducal posthume, **Lương-Giang Quận-Công** 諒江郡公.

Hối (Trần-Tiến).

Notice nécrologique (ŨNG-TRINH. B. A. V. H., 1919, pp. 541-544.) — S. E. Trần-Tiến-Hối naquit le 5 Mars 1863, au village de **Minh-Hương**, dans le Thừa-Thiên ; après de sérieuses études, il gravit successivement les divers degrés de la carrière mandarinale, et mourut, le 25 Juillet 1919, **Tổng-Độc** du Nghệ-An ; il était fils de Trần-Tiến-Thành, qui fut régent de L'Annam. — Portrait, *ibid.*, p. 541.

Hollandais

Sur deux tombes de Hollandais (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 297-300.) — Une pierre tombale, conservée à la Mission de Hué, et provenant d'un lieu inconnu, porte l'inscription suivante, en hollandais : « Ici repose enterré — Jacob... Roeper — dans sa vie — Commandant de vaisseau au service de la Néerlandaise — à charte Orientale indienne Compagnie — décédé le 12 Novembre en l'an 1756 ». (Fac-simile de la stèle, *ibid.*, Planche XLII , p. 298.) — Une autre stèle qui se trouve à Faifo et a été signalée par le D'A. Sallet (Voir : Faifo), porte, en hollandais, l'inscription suivante : « Ici repose enterré — Anna Reesloot — Né le 3 Juillet — mort le 7 Novembre 1756 ». — Voir : Roeper, Reesloot.

Sur des canons hollandais, voir : Canons.

Hòn-Chén

Voir : Huê-Nam-Điện.

Hôtel des Ambassadeurs

Voir : Ambassadeurs ; Hậu-Bổ

Huê

Sur l'aspect de Huê à diverses époques de son histoire, voir : Rhodes, Rollet de l'Isle, Brossard de Corbigny, Bowyear.

Le *Huê de 1885* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 83-89.) — D'après une conférence du Capitaine Bastide ; historique de l'établis-

sement progressif des Français à Hué ; description de la rive droite du fleuve, des glacis de la Citadelle, côté Sud, côté Est et côté Nord de l'intérieur de la Citadelle ; énumération des officiers et des divers corps de l'année annamite à cette époque.

Hué entre 1885 et 1888 (H. PEYSSONNAUX. B. A. V. H., 1922, pp. 232-243.) — D'après des relations de l'époque : Une réception à la Cour du Roi **Đông-Khánh** ; une visite à la Reine-Mère ; description de la ville, de la Citadelle, de la Légation, de la rivière, de **Thuận-An**.

Sur le nom de Hué aux XVII^e et XVIII^e siècles, voir : **Dinh-Trại**.

Sur le côté pittoresque de Hué : *Hué pittoresque* (H. DELÉTIE). *La journée d'une « élégante » à Hué* (J. DE SOUDACK) ; *Promenade nocturne* (E. GRAS) ; *La ville des Mandarins* (A. BONHOMME) ; *Les fêtes à Hué* (R. ORBAND) ; *Bao-Vinh, port commercial de Hué* (R. MORINEAU) ; *Une soirée au théâtre annamite* (E. GRAS) ; *Vieux Hué* (E. GRAS) ; *Le charme de Hué* (H. GUIBIER) ; *La merveilleuse Capitale* (L. CADIÈRE.) B. A. V. H., 1916 pp. 117-272. — *Volontaires indigènes : Hué pendant la Grande-Guerre, Février-Mai 1916* (E. GRAS. B. A. V. H., 1917, pp. 109-116). — *Au théâtre chinois* (E. GRAS. B. A. V. H., 1921, pp. 32-45.) — *Ad perennem Civitatis gloriam* (Poésie) (CH. PATRIS. B. A. V. H., 1922, pp. 185-187.) — Nombreuses illustrations de E. Gras, accompagnant un certain nombre des articles cités ci-dessus.

Huê Benoîte (Hồ-Thị-).

Dans : *J-B. Chaigneau et sa famille* (A. SALLES. B. A. V. H., 1923, pp. 57-58, 102-104, 114.) — Dans : *Les tombeaux de Phú-Tú et de Phước-Quả* (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 326.) — Benoîte **Hồ-Thị-Huê**, première femme de J.-B. Chaigneau, qui l'épousa sur les instances de Gia-Long, le 10 Août 1802 ; le mariage fut béni par Mgr. Labarette dans l'église de **Thợ-Đức** ; de cette union naquirent 11 enfants, dont Michel **Đức** Chaigneau (Voir ce nom) ; Benoîte Hué mourut en couches, vers le 12 Septembre 1815 ; son tombeau est à **Phú-Cam**, dans un jardin, à côté du cimetière européen.

Huê (Princesse).

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 424-436.) — La Reine **Huê** 惠皇后, de la famille Phan, épouse de **Dục-Đức**, mère de **Thành-Thái**, décédée le 27 Décembre 1906 ensevelie au tombeau **An-Lang** 安陵, à **An-Cựu** ; titre posthume : **Từ-Minh Hoàng-Thái-Hậu** 慈明皇太后 ; anniversaire, le 12^e jour du 11^e mois, au temple Long-An.

Huệ-Nam-Điện.

La Fête du « rước-sắc » de la déesse Thiên-Y-A-Na au temple Huệ-Nam-Điện (H. DÉLÉTIE. B. A. V. H., 1915, pp. 357-360). — *Le Huệ-Nam-Điện* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ, B. A. V. H., 1915, pp. 361-365). — Le temple Huệ-Nam-Điện se trouve sur le territoire du village de Hải-Cát dans le Thừa-Thiên ; ancien nom Hàm-Long ; nom vulgaire Hòn-Chén ; appelé par les Européens Pagode de la Sorcière ; on y vénère la déesse Thiên-Y-A-Na et le génie des Eaux ; en 1832, Minh-Mạng fit agrandir l'édifice, et Đồng-Khánh avait une grande dévotion pour les génies que l'on y vénère ; on célèbre deux fêtes par an, une au 2^e mois et l'autre au 7^e mois ; c'est l'occasion d'un grand concours de pèlerins, d'une procession sur le fleuve et de scènes d'hypnotisme et d'autosuggestion qui offrent un spectacle curieux ; la pagode est desservie par des femmes.

Huệ-Vương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAXD. B. A. V. H., 1916, p. 435.) — Le 18^e jour du 9^e mois, anniversaire, au 4^e autel de droite du temple Thái-Miêu, de la mort de Hiếu-Định Hoàng-Đế 孝定皇帝, ou Huệ-Vương (31 Décembre 1753 — 18 Octobre 1777).

Huy (Tôn-Thất).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 127-128). — Suivit Gia-Long dans ses luttes avec les Tây-Son ; fut chargé par ce prince d'une mission au Siam ; participa à la prise de Saigon sur les rebelles ; son nom était Huy 輝 ; il reçut, en 1831, sous Minh-Mạng, le titre ducal posthume de An-Tây-Công 安西公 ; sa tablette, précédemment au Thái-Miêu, fut transférée au Thê-Miêu, parmi les Associés au culte, en 1824.

Hưng-Tô Hiếu-Khương (Prince).

Voir : Hiếu-Khương (Prince).

Hương-Nguyễn

Dans : *La Pagode Thiên-Mẫu* (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1915 pp. 187, 254, 276 et suiv.) — Le belvédère Hương-Nguyễn 香願亭 « de la Prière parfumée », fut construit, à la pagode Thiên-Mẫu, devant la grande tour à sept étages, par Thiệu-Trị, en 1845 ; le nom

fait allusion à une « roue de prières » qui y était installée, et qui tournait sous l'impulsion du vent ; il fut renversé par le typhon de 1904, et relevé dans l'enceinte de la pagode, sur le soubassement du temple de Di-Lac ; on y vénère aujourd'hui le génie taoïque Quan-Công.

Hự (Đỗ-Văn).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 141-142) — **Đỗ-Văn-Hự** 杜文祐 originaire du *huyện* de **Hương-Thủy** (Thừa-Thiên), entra dans l'armée ; accompagna Nguyễn-Ánh à Bangkok ; en 1784, comme chef de l'escorte et chargé des chevaux et voitures ; fut tué au combat du Bassac, après avoir décapité un ennemi. En 1824, sa tablette fut déposée au Thê-Miêu, par **Minh-Mạng** ; en 1831, titre de marquisat posthume, **Phụ-Dực-Hầu** 輔翼侯.

Intronisation.

L'Intronisation du Roi Hàm-Nghi (H. LE MARCHANT DE TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 77-88.) — Voir : **Hàm-Nghi**.

L'Intronisation de l'Empereur Khải-Định (ĐẶNG-NGỌC-OÁNH. B. A. V. H., 1916, pp. 1-24) — Voir : **Khải-Định**.

Investiture.

Comment l'empereur de Chine conféra l'investiture à Tự-Đức, d'après Mgr. Pellerin (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 297-307). — *L'Ambassade chinoise qui conféra l'investiture à Tự-Đức* (Documents traduits par NGÔ-ĐÌNH-KHÔI. B. A. V. H., 1916, pp. 307-314). — Voir : **Tự-Đức**.

Minh-Mạng va recevoir l'investiture à Hanoi (Documents communiqués par S. E. HUỲNH-CÔNG, traduits par HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1917, pp. 89-101.) — Voir : **Minh-Mạng**.

Cérémonie d'investiture du Prince Héritier (S. E. THÂN-TRỌNG-HUẾ. B. A. V. H., 1922. pp. 311-319.) — Voir : **Cérémonie**.

Irlandais.

Note au sujet de Manoé (Manuel) et d'un officier irlandais, tous deux morts au service de Gia-Long (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 454-458.) — Crawford, dans la relation qu'il publia de son ambassade à Hué, en 1822, dit que, dans le temple dédié aux mânes des mandarins militaires qui s'étaient illustrés il y avait la tablette

« d'un Irlandais, officier, personne de grande bravoure, favori du roi Gia-Long, dont je n'ai pu savoir le nom ». — Voir : Gibson.

Januario.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 176) — Le « Sieur Januario — *Phượng* » reçoit de Gia-Long, le 17 Décembre 1793, une patente pour porter une lettre, du riz et des marchandises à Goa ; c'était un « capitaine au service du roi », dont il avait le titre de *Cai-Đội* 該隊 ; son nom annamite était sans doute *Phượng* 鳳.

Japonais.

Dans : *Le Vieux Faifo : . . . Il Souvenirs japonais* (D^r A. SALLET. B. A. V. H., 1919, pp. 506-516.) — Les premiers missionnaires qui aient abordé en Annam, Diego Advarte en 1583, Busomi et Carvalho en 1615, Christoforo Barri en 1618, mentionnent l'existence à Faifo d'une importante colonie de Japonais, venus pour commercer, et quelques-uns, chrétiens, chassés de leur pays par les persécutions religieuses ; puis, en 1636, le Shogun Lemitsu interdit à ses sujets de quitter le Japon ou d'y rentrer après en être sorti, ce qui arrêta l'essor de la colonie japonaise de Faifo ; les Japonais étaient probablement établis le long du fleuve, à l'Est du marché actuel ; un pont couvert porte actuellement le nom de « Pont Japonais » ; en sino-annamite il est appelé *Lai-Viễn* 來遠, en annamite *Chùa-Cầu*, ou *Cầu-Ngôi* ; l'entrée et la sortie en sont gardées par des chiens et des singes en terre ; des inscriptions mentionnent que des réparations furent faites au pont, par le village des *Minh-Hương*, en 1817, en 1875 ; un panneau porte le nom du pont, *Lai-Viễn*, et est signé du nom bouddhique de *Minh-Vương* (1691-1725) ; un pagodon annexé au pont est consacré au « Grand Empereur du Ciel sombre » 玄天大帝.

A 300 m. de la sortie de la ville, sur la route qui conduit à la mer, deux tombes cubiques sont appelés « tombeaux japonais », sans que rien vienne prouver la justesse de cette appellation ; par contre, une tombe située sur le village de *Tân-An*, et une autre, au village de *Cầm-Phổ*, portent les deux caractères 日本, « Japon ». — Ibid., Pl. XXVII, XXVIII, pp. 508, 512, vues du pont Japonais ; Fig. 39, 40, 41, pp. 510, 511, chiens et singes du Pont Japonais.

Sur le Pont Japonais de Faifo au XVII^e siècle : historiette tragique (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 349-358.) — Bénigne Vachet, qui séjourna en Annam comme missionnaire, de 1673 à 1683, et eut sa résidence surtout à Faifo, raconte qu'il y avait un devin aveugle

qui stationnait sur le pont, y disant la bonne aventure aux passants ; ce devin agaçait le missionnaire, et Bénigne Vachet, pour ruiner son crédit, conseilla à un soldat chrétien qui avait une voix de femme, de le consulter sur une prétendue grossesse ; le devin répondit tout de go qu'il accoucherait bientôt d'un beau garçon, sur quoi le soldat giffa le devin pour avoir menti ; l'affaire fit grand bruit, car le devin se plaignit aux autorités, et le soldat n'échappa au châtement que sur l'intervention de Bénigne Vachet.

Jean de la Croix.

Dans : *Deux canons cochinchinois au Ministère de la Guerre de Bangkok* (L. CADIÈRE et G. CÆDÈS. B. A. V. H., 1919, pp. 528-532.) — Jean de la Croix, Joao da Crus, était un métis de Portugais et d'Indienne, qui s'était établi à **Thợ-Đúc**, près des Arènes (Hué), vers le troisième quart du XVII^e siècle, et y exerçait, au compte de **Hiên-Vương**, le métier de fondeur ; on voyait encore, il n'y a pas longtemps, beaucoup de canons portant son nom, sur les remparts de la Citadelle ; il avait bâti une chapelle que desservaient les Jésuites portugais ; il reste, à Bangkok, deux canons portant sa signature.

Joang.

Dans : *Notes biographiques sur les Français du service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A.V. H; 1917, p. 169.) — Joang, d'après Bouillevaux (l'Annam et le Cambodge, p. 381, note), se serait trouvé en Cochinchine vers 1782 : il aurait appris aux Annamites l'emploi des grenades.

Joao da Crus

Voir : Jean de la Croix.

de Kergaradec.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 43-44.) — Le 13 Avril 1883, M. de Kergaradec fut nommé envoyé extraordinaire à Hué, dans le but de conclure un nouveau traité avec la Cour d'Annam ; mais cette destination ne fut pas maintenue.

Khải-Định.

L'Intronisation de l'Empereur Khải-Định (ĐẶNG-NGỌC-OÁNH. B. A. V. H., 1916, pp. 1-24.) — Le Prince **Bửu-Đào** était le fils aîné

de l'Empereur **Đông-Khánh** (Prince **Ưng-Kỳ** ; nom d'avènement : **Biện** ; titre posthume : **Cảnh-Tôn Thuần-Hoàng-Đệ 景尊純皇帝**), lequel était fils du Prince **Kiên-Thái-Vương**, et fils adoptif de **Tự-Đức** ; il naquit le 8 Octobre 1885 et reçut par après le titre de Duc de **Phụng-Hóa** ; il fut désigné, d'un commun accord, par le Gouvernement français et le Gouvernement annamite, pour succéder à **Duy-Tân**, déclaré déchu ; c'est le 16 Mai 1916 qu'une députation de mandarins lui annonce le choix que l'on avait fait, et il se rend le même jour, au Palais où il reçoit le titre de **Tân-Quân 新君**, et s'installe au palais **Quang-Minh** ; le 17 Mai, on lui remet les pouvoirs impériaux (sceau en jade, costume, plaque de jade, livre d'or), et il prend son nom d'avènement, qui est **Tuần 陵** ; il avait déjà choisi son titre de règne, **Khải-Định 啟定** ; le 18 Mai a lieu la cérémonie d'intronisation : les mandarins de la Cour et les représentants de la France sont réunis au palais **Thái-Hòa** ; le souverain arrive ; discours du Résident Supérieur Charles et réponse du roi ; cinq prostrations rituelles des mandarins ; lecture du livre d'or, par lequel il est intronisé ; cinq prostrations des mandarins ; lecture du rapport de félicitation au roi ; on se sert du sceau de jade du nouveau roi pour apostiller une ordonnance de grâces ; le roi se retire. — Portrait de **Khải-Định**, *ibid*, Planches I, II, pages 10, 18.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 427-428.) — Mêmes faits que ci-dessus.

Dans : *La Promulgation des nouveaux codes tonkinois* (R. ORBAND et **HOÀNG-YẾN**. B. A. Y. H., 1917, pp. 243-258.) — Portrait, Planche XXXV, p. 248.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917, pp. 303-304.) — **Khải-Định** reçoit le Gouverneur Général Sarraut, le 27 Février 1917 ; discours. — (*Ibid.*, pp. 307-308.) — **Khải-Định** pose la première pierre de l'école **Đông-Khánh**, le 15 Juillet 1917.

Voyage de S. M. Khải-Định dans le Nord-Annam et au Tonkin (R. ORBAND. B.A.V.H., 1918, pp. 139-182). — Départ de Hué, le 19 Avril 1918 ; **Quảng-Trị, Đông-Hới, Vĩnh, Thanh-Hóa**, etc. ; arrivée à Hanoi, le 26 Avril ; visite des divers monuments, établissements scientifiques, écoles, fabriques ; **Sơn-Tây**, le 29 Avril ; **Lạng-Sơn**, le 30 Avril ; Haiphong, le 2 Mai ; départ de Hanoi, le 6 Mai ; retour à Hué, le 9 Mai ; voyage triomphal. — Nombreux portraits de **Khải-Định**, dans les Planches qui accompagnent l'article.

S. M. Khải-Định aux temples et tombeaux de Thanh-Hóa (R. ORBAND. B.A.V.H., 1918, pp. 183-198). — Rituel des offrandes faites au temple et au tombeau des ancêtres de la dynastie, au Thanh-Hóa, par **Khải-Định**, lors de son voyage dans le Nord-Annam (Voir Thanh-Hóa).

Visite de l'Empereur d'Annam à la Société de Géographie (A. SALLES. B.A.V.H., 1922, pp. 153-336). — La Société de Géographie de Paris, sur l'initiative de M. A. Salles, avait réuni, à l'occasion du voyage de **Khải-Định** en France, tous les souvenirs que l'on possède encore de l'époque de Gia-Long et des Français qui aidèrent ce monarque à reconquérir son trône ; il y avait là 52 reliques d'un grand prix, portraits, lettres, cartes, bibelots, etc., que **Khải-Định** visita avec un grand intérêt, le 10 Juillet 1922 ; il rencontra là également les descendants de ceux qui avaient aidé son ancêtre à restaurer la dynastie des Nguyễn.

Khám Đường.

Les prisons du Vieux Hué : le Khám-Đường. (J. B. Roux. B. A. V. H. 1914, pp. 51-58). - Dans l'angle du côté Nord-Ouest de la Citadelle de Hué compris entre le Mirador 111 et le Mirador 11, on aperçoit une vaste enceinte de murailles délabrées situées au milieu de marécages. Ce sont les restes de la prison des condamnés à la peine capitale. Elle portait le nom de Khám-Đường. Mgr. Miche, de la Société des Missions Etrangères de Paris, y fut enfermé quatre mois (Décembre 1842 — Mars 1843). Elle fut probablement construite en 1804 et fut utilisée jusqu'en 1885. La vie dans cette géhenne, décrite par les Missionnaires qui y ont séjourné, était horrible. Voici les noms des huit Européens, dont sept Français, qui y ont été emprisonnés. Sous **Minh-Mạng** : M. François Jaccard des M. E. et le P. Odorico, Français italien. Sous **Thiệu-Trị** : MM. Siméon Berneux, Jean Galy, Pierre Charrier, Jean Claude Miche, Pierre Duclos et Mgr. Lefebvre, tous des Missions Etrangères de Paris. Cinq d'entre eux, condamnés à mort, furent mis en liberté sur l'énergique réclamation du commandant de la corvette française *l'Héroïne* qui relâcha à Tourane à cette époque. Quant à Mgr. Lefebvre, il dut son salut au Contre-Amiral Cécile, qui commandait les forces navales françaises en Extrême-Orient et qui vint le réclamer.

Note sur les cendres des Tây-Sơn dans la prison du Khám-Đường (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ. B.A.V.H., 1914, pp. 145-146.) — Gia-Long, après qu'il eut repris Hué, fit exhumer les restes des empereurs **Tây-Sơn**, **Nhạc** et **Huệ**, et les fit pilonner, à l'exception des crânes, qu'il fit mettre dans des jarres qui furent placées, scellées et enchaînées, dans des caisses, à la prison du Khám-Đường ; les soldats qui avaient la garde de la prison et les prisonniers eux-mêmes rendaient un culte à ceux qu'ils appelaient : **Ông-Vò**, « les Messieurs de la jarre », ou **Chúa-Nguy**, « les Seigneurs rebelles » ; ces jarres ont dû disparaître en 1885.

Khánh.

Le Khánh de La-Chủ (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 367-370). — Ce lithophone, taillé dans une pierre trouvée au Quảng-Nam, en Avril 1718, porte une poésie de Minh-Vương, datée du 18 Novembre 1724, et les cachets du prince ; il aurait été trouvé, enfoui dans la terre, à La-Chủ, village au Nord de Hué.

Dans : *La Pagode Thiên-Mẫu : description* (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1915, pp., 273-274). — Description du khánh en bronze de la pagode Thiên-Mộ. — Ibid., Planches XXXVII, XXXVIII, dessins du khánh.

Voir : Kim-Khánh.

Khánh Ninh.

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 26). — Le point Khánh-Ninh 慶寧 fut construit par Minh-Mạng, lorsqu'il creusa la partie Ouest du Canal impérial ; il se trouve en face des haras ; la date de construction est 1821, d'après la *Géographie* de Duy-Tân, mais plus exactement 1825 ; le nom lui fut donné à cause du palais Khánh-Ninh, qui était tout à côté, dans l'angle de retour du canal.

Dans : *Stèles concernant le Canal impérial* (ƯNG-TRÌNH. B.A.V.H., 1915, pp. 16-17). — Inscription de la stèle du pont Khánh-Ninh. Relate les mêmes faits.

Khé (Tôn-Thắt).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple impérial du Thái-Miếu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 299-300). Dans : *Généralogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẮT HÂN, ĐUÍ-THANH-VÂN. TRẦN-ĐÌNH-NGHI. B. A. V. H., 1920, pp. 316-317). — Tôn-Thắt Khé 尊室溪 était le dixième fils de Tiên-Vương (Voir ce nom) ; sa mère était la Princesse Minh-Đức ; homme très prudent et très habile en l'art de la guerre ; il était Marquis de Tường-Quang 祥光侯 ; en 1624, il fut nommé par son frère Sãi-Vương, Duc de Tường 祥郡公 et administrateur général du royaume ; à l'avènement de Công-Thượng-Vương, le frère de celui-ci, Anh, gouverneur du Quảng-Nam, se souleva (1635) ; Khé le combattit, s'en empara et le mit à mort ; il mourut en 1646, âgé de 58 ans ; il a son temple funéraire au village de Nam-Phổ et en 1831, Minh-Mạng lui décerna le titre de Nghĩa-Hưng Quận-Vương 義興郡王.

Khôi (Nguyễn-Đình).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE B.A.V.H., 1915, pp. 288-289.) — Nguyễn-Đình-Khôi 阮廷魁, né en 1594, mort en 1678, Baron de Thuần-Mĩ 淳美男, servit dans le Bureau des Finances, sous Công-Thượng-Vương ; c'est à partir de lui que les membres de la famille, par décision du prince, changèrent le caractère intercalaire Đình en celui de Khoa 科.

Khôn-Thái.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice, historique.* (L. CADIÈRE. B.A.V.H., 1914, pp. 317, 318, 332). — Le palais Khôn-Thái 坤泰, de « la libéralité de la Terre », est le quatrième des grands palais, en arrière du palais Càn-Thành ; il fut construit au début de la période de Gia-Long ; mais le nom, d'après une ordonnance de Minh-Mạng de 1833, s'applique à la fois à ce palais, et à tous les édifices situés en arrière du palais Càn-Thành, lesquels constituent la Résidence Khôn-Thái 坤泰宮 (Voir un fait analogue au mot Càn-Thành).

Kỳ (Prince.)

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẮT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B.A.V.H., 1920, p. 322.) — Kỳ 淇, fils aîné de Sãi-Vương (Voir ce nom), fut nommé gouverneur du Quảng-Nam en 1614 ; il mourut en 1631 et fut enterré au village de Thanh-Quốc, dans sa province ; titre posthume, Duc de Khánh 慶郡公.

Kỷ (Nguyễn-Ư-)

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple impérial du Thái-Miếu* (L. SOGNY. B.A.V.H., 1914, pp. 303-365). — Nguyễn-Ư-Kỷ 阮於己, originaire de la province de Hải-Dương, venu se fixer dans le Thanh-Hóa, était le frère de l'épouse de Nguyễn-Kim, considéré comme la souche de la dynastie des Nguyễn, par conséquent oncle maternel de Nguyễn-Hoàng, le fondateur de la dynastie ; il éleva ce prince dès son plus bas âge, et partit avec lui lorsque celui-ci fut nommé gouverneur du Thuận-Hóa, en 1558 ; il fut pour lui un conseiller fidèle. Jusqu'en 1803, on lui rendit un culte au temple familial des Nguyễn, dans le Thanh-Hóa ; mais, comme il n'appartenait pas à la famille par les mâles, sa tablette fut enlevée de ce temple, et, en 1845, elle fut placée au Thái-Miếu ; titre ducal posthume, Oai-Quốc-Công 威國公.

Kỳ-Thạch-Phu-Nhơn.

Histoire de la déesse Kỳ-Thạch-Phu-Nhơn (ĐÀO-THÁI-HÀNH. B. A. V. H., 1915, pp. 453-455). — Dans un petit pagodon du village de Thanh-l'huộc, en aval de Hué, se trouve un tympan sculpté de 1m, 20 de base sur 0m, 96 de hauteur ; c'est un souvenir des Chams, et le sujet représente Ravana essayant d'ébranler la montagne sur laquelle sont assis Çiva et Parvati ; une légende se rattache à ces sculptures : la pierre aurait été trouvée au fond du fleuve par un pêcheur qui lui aurait rendu un culte, et, depuis lors, lui et ses compagnons auraient fait des pêches abondantes ; la déesse reçut un brevet des autorités, et on la prie pour obtenir la pluie. — Dessin représentant le tympan, *ibid.*, Planche LXII, p. 454.

Kiên (Nguyễn-Khoa-).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 296-298). — Nguyễn-Khoa-Kiên 阮科堅 naquit en 1754 et mourut en 1775 ; il se signala dans la lutte contre les Tây-Son ; pris par eux, dans une île du Phú-Yên où le vent l'avait jeté, il refusa de se rallier à eux et se perça la gorge avec son épée ; titre posthume, Marquis de Triệu-Thành 肇成侯

Kiến-Phúc.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 433). — Anniversaire de la mort, le 10^e jour du 6^e mois, au 2^e autel de droite du temple Châp-Khiêm 執謙, de Kiên-Phúc 建福 ; titre posthume, Gian-l'ônNghi-Hoàng-Đế 簡尊毅皇帝 (12 Février 1869 — 31 Juillet 1884). — *Ibid.*, p. 436. Khải-Định, le 31 Décembre 1916, place la tablette de Kiên-Phúc, son oncle, au temple Phụng-Tiên (Voir : Cérémonie).

Kim-Bội

Dans : *Les Distinctions honorifiques annamites* (ĐẶNG-NGỌC-OÁNH. B. A. V. H., 1915, pp. 397). — Le caractère *bội* veut dire « suspendre » ; il y a les Ngọc-bội, 玉佩, « jade à suspendre », et le Kim-bội 金佩, « or à suspendre ». Le Kim-bội fut institué en 1889, par ordonnance de Thành-Thái ; la récompense comprend trois classes, mais on délivre toujours la même classe ; elle est destinée aux femmes vertueuses ; c'est une plaque d'or ovale qui porte sur une face le chiffre du règne, et sur l'autre une inscription poétique. Le Ngọc-bội n'est plus considéré aujourd'hui comme une distinction, mais seulement comme une parure.

Kim-Khánh.

Dans : *Les Distinctions honorifiques annamites* (ĐẶNG-NGỌC-OÁNH. B. A. V. H., 1915, pp. 391-397.) — La décoration en forme de gong, en jade, en or, en argent, paraît exister depuis longtemps ; en 1873. en 1875, *Tur-Đức* fit fondre des *Khánh* en or, pour les donner à divers fonctionnaires français de la Cochinchine et du 'Tonkin ; il y avait 2 classes de *Kim-Khánh*, l'un ordinaire et l'autre hors classe ; en 1885, *Đồng-Khánh* réglementa cette décoration ; il y eut 4 classes, distinguées par la grandeur de l'insigne, par l'inscription et par les franges ; en 1900, *Thành-Thái* décida qu'il n'y aurait plus que 3 classes ; c'est une décoration réservée aux hommes.

Kim-Long.

Dans : *Les Cimetières européens à Hué : le cimetière des Con-Trẻ à Kim-long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 205-220.) — Voir : Cimetière.

Kim-Thủy-Tri.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, p. 324.) — Le « Bassin de l'Eau d'or », Kim-Thủy-Tri 金水池, est situé devant la porte Ngo-Môn ; il est traversé par un triple pont, appelé également « Pont de l'Eau d'or », Kim-Thủy-Kieu 金水橋, et fut, aménagé par Minh-Mang, en 1833.

Kim-Tiên.

Dans : *Les Distinctions honorifiques annamites* (ĐẶNG-NGỌC-OÁNH. B. A. V. H., 1915, pp. 398-401.) — Les sapèques, en or, en argent, en bronze, sont en usage depuis longtemps, à la Cour d'Annam, comme récompense ; en 1832, *Minh-Mạng* ordonna d'en fondre un stock important ; *Thành-Thái*, en 1903, en fit aussi frapper ; les *Kim-Tiền*, « sapèques en or », sont de quatre modules ; les *Ngân-Tiền*, « sapèques en argent », sont de 3 classes.

Kinh.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 290-293.) — En 1749, Poivre vit, à Hué, dans la maison d'un mandarin chrétien, un des fils que *Võ-Vương* avait eu de sa concubine préférée (Voir : *Chiêu-Nghi*) ; c'était le prince *Kinh*, né en 1738, mort en 1775, dans une tempête, pendant qu'il

fuyait, avec **Huê-Vương**, dans la Basse-Cochinchine ; ce prince paraît avoir été chrétien, comme sa mère.

Koffler (Jean).

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D' L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 193-195.) — Le Père Jean Koffler, Jésuite allemand, médecin de **Võ-Vương**, paraît avoir joui d'une grande réputation et d'une grande autorité à la Cour de Hué ; il se flatte d'avoir fait de nombreuses cures ; en 1750, grâce à l'estime que le roi avait pour lui, il put rester à Hué, après que les autres missionnaires eurent été chassés ; mais, en 1755, il fut obligé de partir ; il retourna au Portugal, et, jeté en prison, sur les ordres de Pombal, il composa une Relation fort curieuse sur la Cochinchine ; Poivre, qui l'avait rencontré à Hué, en trace un portrait assez ridicule.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 294-301.) — Le P. Koffler fut présenté à la concubine préférée de **Võ-Vương**, la princesse **Chiêu-Nghi** (Voir ce nom), par **Võ-Vương** lui-même, le 14 Juin 1747 ; il soigna cette princesse pendant sa dernière maladie ; la princesse étant morte, **Võ-Vương** fit enlever la belle église que le P. Koffler avait à la Cour, pour la mettre sur le tombeau de sa favorite ; on peut voir encore, sur le tombeau de la princesse, près de la pagode des Eunuques, les traces de l'emplacement des colonnes de l'église, ce qui permet de connaître les dimensions de cet édifice et sa disposition.

La-Chữ

Voir : **Khánh**.

Lay, laïs.

Les grands « laïs » à la Cour d'Annam (E. GRAS. B. A. V. H. 1915, pp. 167-170.) — *Les grands laïs* (JACQUES ALTAR [D' REBOUL-LACHAUX], B. A. V. H., 1915, p. 171.) — Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 227-229.) — Cette cérémonie a lieu au palais **Thái-Hoà** ; l'empereur est assis sur son trône ; tous les princes, tous les mandarins, toutes les troupes, tous les porteurs d'insignes royaux et les musiciens sont réunis soit dans le palais, soit sur les vastes terrasses qui le précèdent ; au signal donné par les hérauts, tous les mandarins se prosternent, à cinq reprises différentes, réglant leurs mouvements sur les indications des hérauts clamées à haute voix en chantant, pendant que la musique joue ; c'est un spectacle d'une rare magnificence.

Lang (Nguyễn-Văn-).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1918, p. 296). - Nguyễn-Văn-Lang 阮文郎, un des ancêtres des Nguyễn, exerça des charges mandarinales sous Trương-Dục-Đề (1509-1516), des Lê ; titre posthume : Prince Ngãi-Huân 義勳王.

Langlois.

Dans : *LA Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, p. 190). — M. Langlois, missionnaire français, exerça la médecine à Hué, à la fin du XVII^e siècle ; il bâtit, à Phú-Cam, sur un terrain que lui avait donné Ngãi-Vương, encore prince héritier, un grand hôpital qui pouvait loger 300 malades ; les princes et les grands de la Cour, tout comme les malheureux, avaient recours à lui ; il mourut dans les prisons de Hué, en 1700.

Launay.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 203-204). — Une lettre de M. Le Labousse, missionnaire français, cite comme ayant quitté le service de Gia-Long, dès 1791, M. Launay ; il dut arriver en Cochinchine avec les autres officiers, en 1789.

Le Brun.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 173-174). — Théodore Le Brun, volontaire de 2^e classe sur la *Venus*, puis sur la *Méduse*, entre au service de Gia-Long, en qualité d'ingénieur, en 1790 ; c'est lui qui donna les plans de la citadelle de Saigon ; il démissionne et retourne à Macao, en 1791.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 172-173) — Dans une « patente » délivrée par Gia-Long, le 27 Juin 1790, M. Le Brun est constitué : « capitaine ingénieur », « délégué impérial », Khâm-Sai 欽差, « commandant de compagnie », Cai-Đội 該隊, « Marquis de Thanh-Oai » 盛威欽.

Légation.

La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires (A. DELVAUX B. A. V. H., 1916, pp. 25-75). — L'article 20 du traité du 15 Mars 1874 conférait au Président de la République le droit de nommer à Hué

un Résident, ayant le rang de Ministre ; c'est M. Rheinart (Voir ce nom) qui fut choisi pour remplir ces fonctions ; il arriva à Hué en fin Juillet 1875 ; il logea à la maison des Ambassadeurs (Voir ce mot) jusqu'à ce qu'il eût obtenu, le 12 Mai 1876, le terrain où s'élève actuellement la Résidence Supérieure ; l'édifice fut construit par une équipe d'ouvriers chinois, avec des matériaux venus de Saigon ; le 1^{er} Juin 1876, M. Philastre (Voir ce nom) remplaçait M Rheinart, et c'est lui qui inaugura les nouveaux bâtiments de la Légation, en Juillet 1878 ; les dépenses s'étaient élevées à 800.000 francs d'après les uns, à un million, d'après les autres. M. Rheinart revient à Hué en Juillet 1879, et il est remplacé, en Octobre 1880, par Palasne de Champeaux (Voir ce nom) ; il revient en Août 1881 et y reste, au milieu de mille difficultés, jusqu'en Mars 1883, époque où il est remplacé par Palasne de Champeaux et par quelques intérimaires ; après la prise de Thuận-Ân par l'Amiral Courbet, M. Harmand (Voir ce nom) signe le traité du 25 Août 1883, et un plénipotentiaire, M. Tricou (Voir ce nom), arrive à Hué, en Décembre 1883, pour la ratification du traité Harmand ; M. de Champeaux quitte Hué en Janvier 1884 ; M Rheinart y revient en Juin de la même année et est remplacé en Octobre par M. Lemaire (Voir ce nom) ; les événements de 1885 (Voir ce mot) amenèrent à Hué le Général de Courcy, M. de Champeaux, le Général Prudhomme (Voir ces noms) ; M. Hector (Voir ce nom) remplaça M. de Champeaux en Octobre 1885, et revint de nouveau en 1886, jusqu'à ce que M. Rheinart, en Novembre 1888, vint reprendre l'œuvre qu'il avait commencée à Hué ; il quitta l'Annam en Mai 1889 ; parmi ses successeurs, M. Brière mérite une mention spéciale.

Lemaire.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX B. A. V. H., 1916, pp. 54-61). — M. Lemaire fut nommé Résident Général à Hué le 30 Août 1884 ; il devait veiller à l'application stricte du traité du 25 Août 1883 ; il conseilla une démonstration navale en Chine, et il se faisait fort de pacifier l'Annam par une politique de douceur ; mais il ne put empêcher la mise à mort du Prince **Gia-Hung**, un de nos amis, et laissa les Annamites mettre en état de défense les remparts de la Citadelle et barrer le fleuve de Hué ; la situation devenant de plus en plus critique, le Général de Courcy fut envoyé en Indochine et M. Lemaire, ne voulant pas servir sous ses ordres, quitta Hué en Mai 1885.

Le Marchant de Trigon, II.

Notice nécrologique (A. LABORDE. B. A. V. H., 1918, pp. 307-309.) — H. Le Marchant de Trigon arriva en Indochine à l'âge de 21 ans et fut estimé dès les débuts par ses chefs hiérarchiques, à cause de son caractère pondéré, de son jugement droit et de sa courtoisie ; chancelier en 1897 ; résident au Thừa-Thiên en 1901, puis au Quảng-Ngãi, à Rách-Gĩa, à Kiền-An, à Tourane ; inspecteur des affaires politiques et administratives en Annam, en 1915 ; Résident Supérieur *p. i.* en Annam, en 1916 ; il était né le 25 Décembre 1867, à Plestin-les-Grèves, Côtes-du-Nord ; il mourut à Hué, le 29 Avril 1918 ; ses fonctions administratives ne l'empêchèrent pas de donner au *Bulletin des Amis du Vieux Hué* des articles historiques d'un grand intérêt.

Lê.

La Pagode des Lê à Thánh-Hóa (BOUGIER. B. A. V. H., 1921, pp. 131-146.) — Voir : Thanh-Hóa.

Lê-Thiên-Anh (Princesse).

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 431.) — Le 27^e jour du 4^e mois, au 2^e autel de gauche du temple phụng-Tiên, anniversaire de la mort de la Princesse Lê-Thiên-Anh 憐天英 (30 Juin 1823 — 24 Mai 1902), épouse de Tự-Đức.

Lê-Thánh-Tồ.

Dans : *La Pagode des Lê à Thanh-Hóa* (BOUGIER. B. A. V. H., 1921, pp. 136-140). — Lê-Lợi, fondateur de la dynastie des Lê, par son père se rattache au village de Lam-Sơn, mais il naquit au village de sa mère, aujourd'hui appelé Thụy-Chu, dans le phủ de Thọ-Xuân, Thanh-Hóa, en l'année 1385 ; en 1418, il se mit à la tête de quelques patriotes, pour lutter contre les officiers chinois qui administraient l'Annam au compte des Minh, et le succès couronna ses premiers efforts ; après différentes campagnes dans le Thanh-Hóa et le Nghệ-An, il attaqua les troupes chinoises dans les environs même de Hanoi, et remporta sur elles une victoire décisive, qui força leur chef Vương-Thông, à quitter le pays ; c'était en 1427 ; en 1428, Lê-Lợi se proclama empereur, sous le titre de Thuận-Thiên, non sans avoir préalablement envoyé une ambassade à Pékin ; il réorganisa l'administration, et, en 1432, il abdiqua en faveur de son fils et mourut ; il fut enterré au tombeau Vĩnh-Lăng, dans le Thanh-Hóa ; son culte, comme celui des autres souverains de la dynastie, fut d'abord célébré dans

les temples royaux de Hanoi ; en 1805, Gia-Long fit transférer ces temples au village de **Kiểu-Đại**, près de la citadelle de **Thanh-Hóa**.
Voir : **Thanh-Hóa**.

Lên-Dồng.

Dans : *Le riz : législation, culte, croyances* (J. LAN. B. A. V. H., 1919, p. 423). — La cérémonie **Lên-Dồng**, « du retour des champs », a lieu au 7^e mois, quand les riz sont en fleur ; on offre trois cochons, qui sont partagés ensuite entre tous les citoyens du village.

Lettres (Temple des).

Voir : **Văn-Miếu**.

Lý-Thiện.

Dans : *Les Cuisines royales* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1915, p. 342).
— Il conviendrait de faire une étude sur l'organisation et le fonctionnement du **Lý-Thiện**, une des cuisines royales.

Licorne.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919. pp. 85-88.)
— La licorne, *kỳ-lân*, est un animal fabuleux, à corps de bovidé, à écailles, à crinière, qui est une annonce de temps heureux, et dont la figure est employée, pour décorer les écrans de pagodes, les piliers, les angles des toitures, ou, mêlé à d'autres ornements, les panneaux d'un meuble ou d'un mur; il porte sur son dos les livres, symboles de la science, ou d'autres objets.

Liên-Hoa.

Dans : *La Pagode Quốc-Ân : Les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 309.) — Le Bonze **Liên-Hoa**, 蓮花, autrement dit **Thiệt-Thành** 寔誠, ou **Liêu-Đạt** 了達, était supérieur de la pagode **Từ-Ân** 慈恩, où la Princesse Long-Thành (Voir ce nom) après la mort de son mari, s'était retirée, en Basse-Cochinchine ; il convertit la princesse aux pratiques de la religion bouddhique et lui recommanda de s'intéresser à la pagode **Quốc-Ân** (Voir ce mot.)

Liễn-Chơn

Dans : *La Pagode Quốc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 305-318.) — Le Bonze **Liễn-Chơn** 了眞,

ou Từ-Hiêu 慈孝, originairement dépendant de la pagode Thiên-Mộ, fut supérieur de la pagode Quắc-Ân, en 1882, puis, successivement ou simultanément, supérieur des pagodes Long-Quang, Giác-Hoàng et Thiên-Mộ ; il mourut, âgé de 77 ans, le 25 Juin 1890.

Liễu-Dạt

Voir Liên-Hoa.

Liễu-Hạnh.

La Déesse Liễu-Hạnh (Đào-Thái-Hành. B. A. V. H., 1914, pp. 167-181.) — Cette déesse, très vénérée à Hué, sous le nom de Thánh-Mẫu, « la Sainte Mère », naquit, d'après sa légende, dans le village de Vân-Cát, province de Nam-Định, dans des circonstances miraculeuses ; c'était une immortelle incarnée ; elle se maria et remonta au ciel, après avoir eu un enfant ; mais elle fit plusieurs apparitions sur la terre, accordant des faveurs aux membres de sa famille et à ceux qui l'imploraient ; elle se remaria même, avec son premier mari, eut encore un enfant, et de nouveau, retourna au ciel ; mais elle établit sa résidence terrestre à Phò-Cát, dans le Thanh-'-óa ; les souverains d'Annam lui accordèrent des brevets honorifiques, et elle eut des temples un peu partout.

Liễu-Kiến.

Dans : *La Pagode Quắc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1915, pp. 316-317). — Le Bonze Liễu-Kiến 了見, ou Từ-Hòa 慈和, fut supérieur de la pagode Quắc-Ân ; il fit élever le portique de la pagode et deux petits pagodons consacré à des cultes taoïques ; il mourut le 10 Septembre 1863.

Liễu-Triệt.

Dans : *La Pagode Quắc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1915, p. 317). — Le Bonze Liễu-Triệt 了徹, ou Từ-Minh 慈明, fut supérieur de la pagode Quắc-Ân, pendant 3 ans, à la mort de Liễu-Kiến (Voir ce nom) (1863) ; ce fut un piètre administrateur ; il fonda ensuite la pagode Linh-Quang et devint supérieur de la pagode Giác-Hoàng ; il mourut le 9 Août 1882.

Lieux de culte.

Enumération des pagodes et lieux de culte de Hué (D'A. SALLET et NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ. B. A. V. H., 1914, pp. 81-85. 183-186, 341-342). — Ce simple relevé des pagodes et lieux de culte de Hué, mentionne le

nom sino-annamite ou vulgaire de l'édifice, les divinités que l'on y vénère, les stèles, cloches ou autres objets historiques que l'on y conserve, la communauté de qui il dépend, les dates de construction ou de réparation, la situation ; aucune description ; 140 édifices ou lieux du culte sont signalés dans ce travail.

Lion.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 103-106). — Le lion, *sur-tiê*, un lion stylisé, est employé, dans l'art annamite, pour décorer les sommets de piliers, les écrans de pagodes, etc. ; il est tantôt seul, tantôt en groupe de cinq, et, ordinairement, il est associé à une houle, sur laquelle il s'appuie, ou avec laquelle il joue. Une espèce particulière, *nghe*, « le lion rapide », décore les avenues du Palais ou des tombeaux royaux.

Livres.

Les livres d'or et les livres d'argent de la Cour d'Annam (A. LABORDE. B. A. V. H., 1917, pp. 13-19). — Dans le musée du Palais, au milieu des objets de valeur ayant appartenu aux empereurs défunts, on remarque des livres à couverture et à feuillets d'or, reliés par des anneaux de même métal. L'usage de ces livres d'or remonterait à 1165. Depuis cette lointaine époque il n'est probablement pas un roi, pas un prince qui n'ait eu son livre d'or. Plus tard, on en donna aux femmes de l'empereur, mais de trois espèces différentes, selon le rang de la femme : 1° un livre d'or à la première reine ; 2° des livres d'argent doré aux six femmes prenant rang immédiatement après la reine ; 3° des livres en argent à neuf autres concubines. Ces livres contiennent en caractère annamites gravés sur leurs feuillets des éloges de l'Empereur à la personne à qui le livre est donné.

Loan (Trương-Phúc).

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE B. A. V. H., 1918, pp. 255-271). — Trương-Phúc-Loan 弘福祿, membre d'une importante famille mandarinale, joua un grand rôle à la Cour de Võ-Vương ; il était frère de la mère du prince, et un de ses fils épousa une des filles de Võ-Vương ; les Annales lui reprochent d'avoir écarté du trône, à la mort de Võ-Vương, le père de Gia-Long, et ils le rendent responsable, à cause de sa mauvaise administration, de sa cupidité et de ses excès de tout genre, d'avoir été la cause de tous les événements qui troublèrent cette période, la révolte des Tây-Sơn et l'arrivée des Tonkinois à Hué : en 1775, il fut livré, par un parti de

la Cour, à Ngũ-Phúc, chef des armées tonkinoises, et il mourut pendant qu'on le conduisait à Hanoi. Poivre, commerçant français, eut des rapports fréquents avec lui ; d'abord il loua sa diligence et ses bonnes dispositions, mais il s'aperçut bientôt qu'il était trompé. Le Visiteur Apostolique, Mgr. des Achards de la Beaume, le rencontra aussi ; il n'eut qu'à se louer de lui, et son secrétaire, l'Abbé Favre, en fait un grand éloge. Une fois, vers 1740, il défendit fortement les chrétiens, en conseil, et, une seconde fois, en 1750, s'il les lâcha, c'est d'une manière qui ne lui aliéna pas les missionnaires, mais plutôt par opportunisme. Somme toute, les renseignements que donnent sur lui les Européens qui eurent à traiter des affaires avec lui corrigent le jugement sévère que les Annales portent sur son compte.

Lộc.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẮT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 313.) — Le Prince Lộc 祿, 7^e fils de Sãi-Vương, n'a laissé aucune trace dans l'histoire.

Long-Châu (Pagode).

Voir : Eléphant (Pagode de l'Eléphant qui barrit.)

Long-Thành.

La Princesse Ngọc-Tú (NGUYỄN-ĐÔN. B. A. V. H. 1915, pp. 425-428). — Dans : *La Pagode Quốc-Ân : Les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 308.) — Dans : *Le Tombeau de Gia-Long* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1923, pp. 343-344.) — La Princesse Ngọc-Tú 玉琇 était la sœur aînée de Gia-Long, de la même mère ; au commencement de la révolte des Tây-Sơn, en 1774, elle se réfugia au village d'origine de sa mère, An-Do, dans le Quảng-Trị, puis alla dans la Basse-Cochinchine, en 1773, et fut mariée à Lê-Phúc-Điền, 黎福典 qui, en 1783, fut tué par les rebelles dans des circonstances qui prouvent son courage ; la princesse ne voulut plus se remarier ; instruite des préceptes de la religion bouddhique par le bonze Liên-Hoa (Voir ce nom), elle s'adonna à la vie religieuse ; elle fit réparer la pagode Quốc-Ân, près de Hué (Voir ce mot), et mourut en 1823, âgée de 65 ans ; son tombeau, un stûpa bouddhique, s'élève, dans l'enceinte du tombeau de Gia-Long, à côté de la tombe de sa mère ; titre posthume, Princesse Long-Thành 隆城太長公主 ; on lui rend un culte dans le temple Thụy-Thánh, consacré à la mémoire de sa mère.

Long-Thọ

Le Long-Thọ, ses poteries anciennes et modernes (H. RIGAUX. B. A. V. H., 1917, pp. 21-32). — La colline de Long-Thọ, sur le territoire de Nguyệt-Biêu, s'appelait jadis Thọ-Khương et elle servit, aux XVII^e et XVIII^e siècles, de dépositaire pour les cercueils des seigneurs de Hué après leur mort ; son nom vulgaire est Kho-Thượng, « les magasins supérieurs » ; en Décembre 1810, sur l'ordre de Gia-Long, des Chinois de Canton vinrent s'y établir et y fabriquèrent des briques, tuiles et carreaux vernissés, de diverses couleurs, qui servirent à l'édification de tous les palais, temples et tombeaux de Hué ; l'argile pour les objets non vernissés était prise au pied même du Long-Thọ ; pour les objets vernissés, on se servait d'une argile plus grasse, que l'on prenait à Văn-Cù et Triều-Sơn, en aval de Hué ; au début, les produits étaient très imparfaits, mais ils devinrent plus soignés par la suite ; un millier d'ouvriers travaillaient à ces fours, et la production était très importante ; la cuisson avait lieu dans des fours semi-ovoïdes ; les événements politiques de 1885 firent cesser cette industrie d'Etat, qui fut reprise, sur des bases modernes, par M. Bogaert, en 1909, puis par la Société du Long-l'hồ, qui donne des produits irréprochables.

Long-Thủ.

La pagode de Long-Thủ, à Tourane (H. COSSERAT B. A. V. H., 1920, pp. 341-348). — Il existe à Tourane, derrière le musée Cham, un des plus anciens monuments annamites qui soit resté debout. C'est un vieux portique à trois cintres en maçonnerie, qui donnait accès à la pagode de Long-Thủ, aujourd'hui complètement disparue. Une stèle qui existe encore porte une inscription en caractères chinois disant que cette pagode fut élevée par les habitants du village de Nại-Hiền, sous-préfecture de Tân-Phước, préfecture de Điện-Bàn. Les noms des habitants sont donnés ainsi que l'énumération des rizières affectées à l'entretien de la pagode (13 Mai 1657.) D'après les renseignements recueillis, la pagode, qui contenait une grande quantité de belles statues de Bouddhas, aurait été détruite à l'époque des guerres des Tây-Sơn.

Loureiro.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 195-196.) — Le P. Jean de Loureiro, né en 1710, à Lisbonne, mort en 1781, fut médecin de la Cour de Võ-Vương ; il fit de nombreuses recherches sur la botanique et publia une *Flora Cochinchinensis* qui est un ouvrage de valeur.

Lương-Khê Thi Thảo.

Voir : Giản (Phan-Thanh-).

Lưu (Nguyễn-Văn-).

Voir : Dủ (Nguyễn-Hoàng-).

Magon de Medine.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 165-166.) — Lieutenant de vaisseau du cadre colonial ; vint en Cochinchine sur la corvette le *Pandour* et entra au service de Gia-Long, en 1788.

Maison.

Les Français au service de Gia-Long : la maison de Chaigneau. (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 117-161.) — *Les Français au service de Gia-Long : VI la maison de Chaigneau J.-B., consul de France à Hué,* (L. CADIÈRE. et II. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 1-32.) — Voir : Chaigneau J.-B , N^{os} 4 et 16.

Dans : *La Ville, la maison, meubles, dentelles* (E. GRAS. B. A. V. H., 1919, pp. 31-45.) — Voir : Art.

Malespine.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, p. 170.) — Etienne Malespine, volontaire de 2^e classe sur le *Pandour*, parti de Brest le 12 Juin 1787, dut arriver en Cochinchine en 1788 ; fut chargé d'aller prendre à l'Isle de France, le commandement du *Capitaine Cook*, affrété par l'Evêque d'Adran, et s'acquitta parfaitement de sa commission ; pas d'autres renseignements.

Mãn (Tôn-Thất)

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 125-126.) — Dans : *Le Temple des Parents illustres* (ƯNG-GIA. B.A.V.H., 1918, pp. 212-213.) — Cinquième fils de Hưng-Tổ Hiếu-Khang (ou Nguyễn-Phúc-Luân), et frère de Gia-Long ; en 1775, suivit la Cour fuyant devant les armées tonkinoises ; se distingua en 1782, dans la lutte contre les Tây-Son ; mourut noyé, le 25 Mars 1783, dans un combat ; en 1824, reçut de

Minh-Mạng le titre nobiliaire posthume de An-Biên Quận-Vương 邊郡王. Son nom était Mẫn-晏. Il a sa tablette au temple Thân-Huân (village de An-Tân, huyện de Hương-Thủy), et dans le bâtiment de gauche consacré aux hommes illustres, devant le temple Thê-Miêu.

Mẫn (Nguyễn-Văn-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite du culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 141-142.) — Nguyễn-Văn-Mẫn 阮文敏, originaire du huyện de Lệ-Thủy (Quảng-Bình), alla s'installer à Saigon et fut incorporé dans les troupes de Nguyễn-Ánh ; était d'une force herculéenne ; en 1783, veilla sur les princesses royales ; eut la charge des chevaux et voitures ; fut tué par les Tây-Son sur la rivière du Bassac ; eut sa tablette déposée au Thê-Miêu en 1821 par Minh-Mạng ; reçut le titre de marquisat de Duy-Tiên-Hầu 維先侯

Mandarin.

La ville des Mandains (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1916, pp. 169-179.) — Hué est avant tout une ville administrative, une ville de mandarins, et cette particularité lui donne un cachet particulier de noblesse ; études longues et patientes, formation intellectuelle et murale sérieuse, examens couronnés d'un diplôme, ascension rapide dans les grades de l'administration, retraite paisible au milieu d'une nombreuse famille, tel est le rêve que beaucoup font, que peu réalisent.

Costumes de cour des mandarins civils et militaires et costumes des gradués (NGUYỄN-ĐỒN. B. A. V. H., 1916, pp. 315-331.) — Voir : Costume.

Man-Hoè.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT, 1917, pp. 166-169.) — D'après le *Gia-Địnhthôngchí*, traduction Aubaret, en 1782, un Français, nommé Man-Oê (Manuel), dans une bataille avec les Tây-Son livrée au Cap St-Jacques, se fit sauter avec son bâtiment ; « il avait les titres de Khâm-Sai Cai-Coeu (envoyé impérial et général des troupes), capitaine de la compagnie Trung-Khương, An-Hoà-Hầu ; à sa mort, il fut appelé : sujet fidèle, juste et méritant, avec le titre de généralissime et colonne de l'empire ; la tablette fut placée dans la pagode Hiên-Trung ». Bouillevaux (*L'Annam et le Cambodge*, p. 381, note), donne les mêmes renseignements, et appelle ce Français Man-Oê. — L'Evêque d'Adran cita le même fait dans une audience qu'il obtint de Louis XVI.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, p. 174-175.) — Le *Liệt-truyện* de Gia-Long (livre 28, folios 8, 9), cite un Français, du nom de *Mạn-hoè* 幔槐, venu au service de Gia-Long à la suite de l'Evêque d'Adran, qui fut nommé Khâm-Sai 欽差, « Délégué impérial », et *Cai-Co* 該奇, « Commandant de régiment », et qui se fit sauter avec son vaisseau, en 1782, dans un combat contre les *Tây-Sơn* ; on lui rendit un culte dans le temple des Serviteurs illustres et fidèles de Saigon ; et, actuellement, la liste des mandarins vénérés au temple Công Thần de Hué, comprend « le Français *Mạn-hoè* », qui a le grade de *Chữơng-Vệ*, « Général de régiment » de la garde ; le *Gia-Định thông chỉ* lui donne en outre le titre de Marquis de An-Hoà 安和侯 et les titres posthumes de « Généralissime et colonne de l'empire ».

Dans : *Note au sujet de Manoé (Manuel) et d'un officier irlandais, tous deux morts au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 454-458.) Simple mention du fait raconté ci-dessus.

Ma-nô-ê

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, p. 175.) — Le *Liệt-truyện* de Gia-Long cite, parmi les Européens venus au service de Gia-Long, à la suite de l'Evêque d'Adran, un Espagnol, nommé Ma-nô-ê 麻怒叻, qui, en 1783, fut envoyé aux Philippines pour demander des secours, mais qui, surpris en route, fut massacré par les *Tây-Sơn*. (Voir : *Da-dò-bi*).

Mật Hoàng.

Dans : *La Pagode Thiên-Mẫu : historique* (A. BONHOMME. B. A. V. II., 1915, p. 186.) — Dans : *La Pagode Quốc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 311-314.) — Le Bonze Nguyễn-Mật-Hoàng 阮密弘, originaire du Bình-Định, huyện de Phù-Cát, entra dans la pagode Đại-Giác, en Basse-Cochinchine, fut initié en 1775, et fut mandé à Hué en 1814 ; Gia-Long lui confia la direction de la pagode Thiên-Mộ ; il dirigea aussi la pagode Quốc-Ân, où il fit faire de nombreux agrandissements et restaurations ; la *Géographie* de Duy-Tân le fait mourir en 1835, âgé de 100 ans ; mais les chroniques de la pagode Quốc-Ân, appuyées par l'inscription du stûpa funéraire, le font naître en 1754, et mourir en 1825. — Portrait, *ibid.*, Figure 62, p. 314 ; tombeau, *ibid.*, Planche XLV, p. 312.

Maurillon.

Dans : *La Médecine européenne en Annam autrefois et de nos jours* (D'L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 191-192.) — Maurillon était un apothicaire établi à Tourane, qui, en 1671, soigna Mgr de Lamotte Lambert dans une de ses maladies ; il paraît avoir été provençal ; il était parti de Siam pour la Cochinchine le 24 juillet 1671.

Médaille.

Une Médaille commémorative de la Grande Guerre (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 474-475.) — Médaille gravée par Legastelois, pour commémorer la participation à la guerre des troupes indigènes ; une figure représente les troupes annamites ; l'avion symbolise les exploits du Capitaine Đỗ-Hữu-Vĩ et du mitrailleur Nguyễn-Xuân-Nha ; un exemplaire a été offert au Vieux Hué par M. A. Salles.

Médecin.

La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours (D'L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 189-214.) — Les missionnaires ont de tout temps, pour faciliter leur ministère, exercé la médecine, d'une façon plus ou moins suivie et avec plus ou moins de succès ; ceux que signalent les relations du XVII^e et du XVIII^e siècle sont : les PP. Bartholomeu da Costa, Borri, Sana, Pirès, de Rhodes, Siebert, Koffler, Slamensky, Loureiro, MM. Langlois, Benigne Vachet, Guiart ; quelques Européens venus en Cochinchine firent aussi de la médecine, soit comme métier, soit par passe-temps : Maurillon, Chaigneau, Despiau Treillard, Duff (Voir tous ces noms.) — Après la période de conquête, la première infirmerie fut construite, à Hué, rive droite, en 1887 ; elle occupait l'emplacement du Cercle ; elle fut ensuite transférée dans l'enceinte de la Résidence Supérieure (1889), puis à l'emplacement du Trésor (1894) ; l'ambulance de Thuận-An ayant été démolie, on voulut d'abord la réédifier près des Arènes ; c'est en 1904, que l'infirmerie qui avait été agrandie, mais détruite par un typhon, fut installée à l'emplacement actuel ; depuis lors, cet établissement a pris un grand développement, sous la direction des divers médecins-chefs ou directeurs du Service de la Santé, les Docteurs Henry, Pethellaz, Dumas, Tedeschi, Piron, Reboul Thiroux, Gaide ; et les bienfaits du Service de la Santé s'étendaient peu à peu dans toutes les provinces, par l'organisation de la vaccination et par l'établissement de nombreux hôpitaux, infirmeries et dispensaires.

Meuble.

Dans : *La Ville, la maison, meubles, dentelles* (E. GRAS. B. A. V. H., 1919, pp. 31-45). — Voir : Art.

Minh-Mạng.

Sur quelques porcelaines européennes décorées sous Minh-Mạng (L. DUMOUTIER. B. A. V. H., 1914, pp. 47-50.) — Voir : « Bleus de Hué ».

Les Bronzes d'art de Minh-Mạng (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, pp. 255-293.) — Voir : Bronzes du Palais.

Sur un disque sculpté, avec inscription de Minh-Mạng (R. ORBAND B. A. V. H., 1915, pp. 329-332.) — Un disque, conserve au Musée du Tân-Thơ-Viện, présente un intérêt artistique remarquable ; il est large de 0 m. 53 ; il est en calcaire, avec des veinules de dolomie, dont l'artiste a profité pour sculpter tout un paysage, une rivière avec des barques, des maisons, des arbres, des personnages, le tout coloré naturellement par les teintes de la pierre ; sur la face, poésie de Minh-Mạng, datée de 1825, et faisant ressortir la beauté de la pierre et l'habileté de l'artiste ; par derrière, inscription louant le talent de l'impérial poète.

Thuận-An, poésies de S. M. Minh-Mạng, traduites par Hồ-Đắc-Khai (B. A. V. H., 1916, pp. 141-142.) — Fait ressortir l'impression de grandeur que donne la vue de la dune sablonneuse et la mer immense.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 428.) — Le 23^e jour du 4^e mois, anniversaire, au 1^{er} autel de gauche du temple Phụng-Tiên, de la naissance de Minh-Mạng.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917, p. 302.) — Le 28^e jour du 12^e mois, au 1^{er} autel de gauche du temple Phụng-Tiên, anniversaire de la mort de Minh-Mạng (25 Mai 1791-11 Janvier 1841.)

Minh-Mạng vu recevoir l'investiture à Hanoi (Documents communiqués par S. E. HUỠNH-CÔNG, traduits par HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1917, pp. 89-101.) — Après les cérémonies d'annonce rituelle aux temples ancestraux, et après avoir nommé les hauts fonctionnaires qui devraient le remplacer à Hué, Minh-Mạng quitte sa capitale le 10 Octobre 1821, accompagné d'un nombreux cortège ; en passant au Thanh-Hóa, il visite les temples et le tombeau de l'ancêtre de la dynastie, le 5 Novembre, et, le 12 Novembre, il atteignait Hanoi ; au moment voulu, il désigne les commissaires qui devaient aller au devant de l'ambassade chinoise, les uns à la frontière, les autres aux portes de Hanoi, les autres à l'hôtel des ambassadeurs. L'ambassade arrive, et l'on fixe au 10 Janvier 1822 la cérémonie d'investiture, et au 11 la cérémonie de condoléances pour le souverain défunt ; de grands préparatifs sont faits au palais Kinh-Thiên, et tous les détails sont réglés ; le 10 Janvier, une délégation va prendre l'am-

bassade à son hôtel et escorter la lettre d'investiture ; à la porte du palais, l'ambassadeur descend de son palanquin et est reçu par **Minh-Mạng**, qui se met à genoux au moment où passe le palanquin renfermant la lettre d'investiture ; on entre au palais ; **Minh-Mạng** se prosterne cinq fois devant la lettre d'investiture, la reçoit des mains de l'ambassadeur, après qu'on l'a lue, et salue encore de cinq prostrations ; la cérémonie est suivie d'un thé, et des cadeaux somptueux sont faits ; à tous les membres de l'ambassade. 1782 mandarins civils ou militaires et 5.150 soldats avaient accompagné **M'nh-Mạng** dans son voyage ; le voyage de l'ambassade chinoise sur le territoire annamite avait occasionné de grands frais, pour l'installation des logements et pour la nourriture.

La Stèle du tombeau de Minh-Mạng (DELAMARRE. B. A. V. H., 1920, pp. 241-252). — Après un court résumé de l'histoire de la dynastie, **Thiệu-Trị**, auteur de l'inscription, fait l'éloge de son père **M'nh-Mạng** ; il s'occupa constamment, du bonheur de ses sujets, régla minutieusement les Rites, fit élever le temple **Thờ-Miêu**, honora sa mère, fit dresser le livre généalogique des **Nguyễn**, publia des commandements moraux, organisa l'administration, améliora les études, composa des poésies, s'exerça à la guerre, réprima les révoltes, ne cessa de se montrer bon et juste pour tous. Né le 25 Mai 1791, à l'**Àn-Lộc**, en Basse-Cochinchine, il mourut le 11 Janvier 1841, fut inhumé le 25 Août 1841, au tombeau **Hiếu-Lăng**, et la stèle a été élevée le 25 Janvier 1842. Une poésie finale répète les mêmes louanges.

Minh (**Trương-Văn**-).

Dans : *La Maison de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 128-131.) — Dans : *Les Français au service de Gia-Long : VI la maison de J.-B. Chaigneau, consul de France à Hué* (L. CADIÈRE et H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 8-20.) — **Trương-Văn-Minh** 張 文 銘 fut le second mari de la Princesse **Bảo-Thuận**, (Voir ce nom), cinquième fille de Gia-Long ; il acheta, le 25 Octobre 1824, le terrain et la maison qu'avait occupés Chaigneau lors de son second séjour à Hué, au quartier de Gia-Hội ; c'est lui, ou sa femme, qui avait également acquis le terrain occupé par Chaigneau lors de son premier séjour, sur le bord du canal de **Phủ-Cam** ; il est qualifié du titre de Marquis de **Minh-Đức** 銘 德 侯 et remplit de hautes fonctions à la Cour de Hué.

Minh (**Nguyễn-Khoa**).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 298.) — **Nguyễn-Khoa-Minh** naquit en 1778

et mourut en 1837 ; il entra de bonne heure dans l'Administration et en gravit les échelons, exerçant ses fonctions dans les diverses provinces de l'empire, puis, successivement, Ministre des Rites, de l'Intérieur, de la Guerre, des Finances ; il proposa la création d'une école de guerre qui fut établie en 1826, dans la Citadelle, près de **Đông-Bà**, sous le nom de **Anh-Đanh-Giáo-Đường** ; c'est lui qui s'occupa de la construction du tombeau **Cơ-Thánh**, du père de Gia-Long, et de celle du temple **Thê-Miêu**.

Minh-Dức.

Voir : **Minh (Trương-Văn)**

Minh-Hương.

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : 1° Phò-Lở ou Minh-Hương, et les maisons de Vannier et de de Forçant (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 453-464.) — Voir : de Forçant.

Minh-Viên.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 337.) — Le pavillon **Minh-Viên** 明遠 se trouvait à l'emplacement du palais récemment construit qui sert d'habitation à l'empereur et s'est appelé d'abord **Du-Cựu** (Voir ce mot), puis **Kiến-Trung** ; il fut élevé par **Minh-Mạng** en 1827, et classé parmi les 20 sites pittoresques de Hué ; **Thiệu-Trị**, pour des raisons géomantiques, l'appela **Trùng-Minh-Viên-Chiều** ; il avait deux étages et mesurait, sans le soubassement, de 4 m., plus de 10m. de hauteur ; **Minh-Mạng** l'a souvent célébré dans ses poésies ; il fut démoli en 1876.

Minh-Vương.

Dans : *La Pagode Thiên-Mẫu : les stèles* (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1915, pp. 429-437.) — Stèle de **Minh-Vương**, à la pagode **Thiên-Mộ** Voir : **Thiên-Mẫu**.) — Cachets de **Minh-Vương**, *ibid.*, Fig. 75, p. 430 ; Fig. 76, p. 431 ; Fig. 77, 78, p. 436.

Dans : *Le « Khánh » de La-Chữ* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 367-370.) — Inscription de **Minh-Vương** (Voir : **Khánh**). — *Ibid.* Planche LII, p. 370, cachets de **Minh-Vương**.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 275-278.) — Poivre, lors de son séjour à Hué, en 1749, rencontra un oncle paternel de **Võ-Vương**, qui était, soit **Thế**, second fils, soit **Tứ**, autrement dit **Đản**, huitième fils de **Minh-Vương**.

Dans : *Les Européens qui ont vu le vieux Hué* : Thomas Bowyear (Me MIR et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 203-235-238, etc.) — Portrait moral de **Minh-Vương** et de quelques uns de ses oncles et des mandarins de sa cour.

Monogramme de la Compagnie néerlandaise des Indes.

Voir : Canons de la Résidence Supérieure.

Musique.

La Musique à Hué : « *đờn-nguyệt* » et « *đờn-tranh* » (HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1919, pp. 233-387.) — D'après les idées de la philosophie chinoise, la musique joue un grand rôle soit dans l'administration de l'Etat, dont elle symbolise l'harmonie, soit dans la vie morale des individus, à qui elle apprend la mesure et le respect de soi-même dans une aimable liberté ; c'est pourquoi ceux qui ont donné les règles concernant la musique, se sont préoccupés non seulement d'indiquer les huit perfections d'un bon musicien, mais aussi les six cas où l'on doit s'abstenir de jouer et les sept cas où l'on ne doit pas faire résonner les instruments à cordes. Les principaux instruments de musique de l'antiquité et de nos jours sont au nombre de 14 pour les instruments à corde, parmi lesquels les plus en vogue sont le *đờn-nguyệt* et le *đờn-tranh* (Voir ces mots), et de 8 pour les instruments à vent. Hué a toujours eu des musiciens distingués ; on peut citer, parmi eux, **Tông-Văn-Đạt**, **Đội Chín**, sous **Tự-Đức** ; le Prince **Nam-Sách**, **M^{re} Thiện**, **Ưng-Dũng**, **Phũ-Thông**, **Cá-Soạn**, etc. — Nombreux airs traditionnels notés, pour *đờn-tranh* et pour *đờn-nguyệt*, au moyen des signes particuliers, dont la signification est indiquée, mais qui requièrent pour s'y habituer, une certaine pratique.

Musique annamite : airs traditionnels (E. LE BRIS. B. A. V. H., 1922, pp. 255-309). — Les airs de la musique annamite se jouent soit d'après une forme traditionnelle, que défend **M. Hoàng-Yến**, soit avec une certaine liberté d'allure que l'on ne saurait condamner ; on peut comparer l'époque actuelle en Annam, à cette période du moyen-âge où les tenants de la musique traditionnelle voyaient avec scandale les innovations des trouvères et ménestrels ; la musique annamite ne peut manquer de se transformer de plus en plus ; en elle-même et pour l'instant, elle est très limitée dans ses moyens d'action et paraît rudimentaire, monotone, fatigante ; elle ne se prête pas au développement d'une phrase musicale, mais tient grand compte de la cadence, du rythme, et certains motifs mériteraient un développement mélodique plus fouillé. Elle est intimement unie à la poésie, dont les règles la contrariaient parfois, à une poésie souvent grandiloquente, presque toujours émaillée de termes savants (liste de ces termes). — Traductions

de quelques poésies populaires. — Le *đờn-nhị*, comparable au violon, mais qui n'en a pas la richesse, donne un timbre d'une grande douceur, quand il est accompagné par le *đờn-tranh* ; ce dernier instrument est celui que préfèrent les femmes de l'aristocratie ; le *đờn-bầu*, monocorde, facile à apprendre, donne d'heureux effets ; un orchestre annamite bien ordonné peut tirer des larmes de l'auditoire ; la musique annamite ne mérite donc pas le dédain qu'ont pour elle beaucoup d'Européens. — Nombreux airs annamites transcrits en notation européenne.

Nam-Giao.

Documents historiques sur le Nam-Giao (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 63-69.) — Le P. de Rhodes décrit le sacrifice au Ciel tel qu'il était célébré à Hanoi, en 1627-1630 ; au jour choisi, généralement le 3^e de la première lune, le Bua, accompagné de tous les mandarins et des troupes, en habits de parade, va dans un endroit désigné, sacrifier au Ciel, puis laboure le sol, enfin, après avoir reçu l'hommage du Chúa et de tous les mandarins, revient au palais. Bénigne Vachet décrit la cérémonie qui se passait à Hué, vers 1671-1685 ; le roi, accompagné de sa cour, allait se prosterner, au lever du soleil dans une vaste plaine, pour adorer le Ciel, puis ses mandarins le saluaient. Gia-Long, en 1803, lit le sacrifice solennel au Ciel et à la Terre dans la campagne de An-Ninh. En 1806, il construisit le Nam-Giao actuel, sur le territoire de Dương-Xuân ; Phạm-văn-Nhơn fut chargé de la surveillance des travaux ; tous les ustensiles du culte furent aussi préparés.

Le Vieux Hué d'après Đức Chaigean : le Nam-Giao. (H. DE PIREY. B. A. V. H., 1914, pp. 61-62.) — Đức Chaigean affirme, dans ses *Souvenirs de Hué*, que les Tây-Son offraient le sacrifice au Ciel au sommet de l'Ecran du Roi ; c'est une erreur ; la cérémonie devait avoir lieu sur une petite colline, soudée à l'Ecran du Roi, du côté de l'Ouest, qui porte le nom de Hòn-Thiên, « l'Eminence du Ciel », et au sommet de laquelle on voit encore des gradins et quatre voies d'accès orientées aux quatre points cardinaux.

Note sur les pins du Nam-Giao (Esplanade des Sacrifices.) (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1914, pp. 73-74.) — C'est Gia-Long, qui, en 1805, fit planter les pins du Nam-Giao ; ceux qui sont du côté Sud personnifient l'empereur et les grands mandarins de sa cour ; Minh-Mạng en planta 10 de sa propre main, dans l'enceinte du Palais, du Jeûne, et Thiệu-Trị en planta 11 ; les grands mandarins, les princes du sang, devaient en planter chacun un ; aujourd'hui les soldats de garde s'acquittent de cet office ; mais chacun des arbres qui entourent le Trai-Cung porte une plaque indiquant le fonctionnaire à qui cet arbre est attribué.

Les Pins du Nam-Giao, note historique (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 75-76). — C'est le 20 Mars 1824, la veille du Sacrifice au Ciel, que **Minh-Mạng** planta dix pins dans l'enceinte du Palais du Jeûne, et il ordonna aux grands mandarins de planter chacun un pin ; ces arbres, munis de leur tablette indicatrice, sont donc comme des chartes de noblesse pour certaines familles ; l'empereur voulut par là contribuer à l'entretien d'un lieu qui a une importance souveraine au point de vue du culte national, et qui doit sa beauté, pour une grande partie, aux pins qui l'ombragent.

Le Sacrifice du Nam-Giao (R. ORBAND et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 79-166). — Préface (L. CADIÈRE. *Ibid*, pp. 79-81). — Le sentiment de la puissance souveraine du Ciel a profondément imprégné la conscience religieuse annamite ; le sacrifice au Ciel, offert par l'empereur au nom de la nation entière, est une des plus hautes manifestations du culte rendu au Ciel ; les études qui suivent donnent une description exacte de cet acte solennel, qui est un des plus beaux spectacles que l'on puisse voir à Hué.

Préliminaires et préparatifs (R. ORBAND. *Ibid*, pp. 83-93). — Un mois avant le jour fixé, un délégué impérial vient avertir solennellement, sur le tertre, le Ciel et la Terre, qu'on leur offrira un sacrifice ; la même annonce est faite, deux jours avant la cérémonie, aux mânes des ancêtres de la dynastie, dans les temples **Thái-Miêu** et **Thê-Miêu**, aux autels des princes qui bénéficieront de ce sacrifice ; entre temps, une ordonnance est affichée au Pavillon des Edits, et un programme est élaboré, donnant le détail de toute la cérémonie.

Le Cortège (L. CADIÈRE. *Ibid.*, pp. 95-99). — Le cortège qui accompagne l'empereur se rendant au Nam-Giao, se compose de 3 corps d'armée ; en tête de chacun d'eux marche son état-major et les insignes de commandement, tambour, gong, porte-voix ; les soldats qui les composent portent les divers insignes royaux et des drapeaux, des parasols, etc. ; le corps du centre est le plus important, parce qu'il escorte l'empereur, porté en litière, précédé des musiciens royaux et des porteurs d'insignes ; des éléphants, des chevaux, des chars archaïques font partie du cortège ; l'Homme de Bronze, statue devant laquelle l'empereur doit méditer et se purifier, fait partie du corps d'arrière, où prennent place les mandarins de grade inférieur.

La Disposition des lieux (L. CADIÈRE. *Ibid.*, pp. 101-112.) — Le jour du sacrifice, l'avenue du Nam-Giao est bordée, de chaque côté, d'autels dressés par les villages de la province ; en dehors de l'enceinte du Nam-Giao, il y a, au coin Sud-Ouest, le Palais du Jeûne, où l'empereur se purifie avant de sacrifier, et, au coin Nord-Est, le magasin des Génies, et la cuisine des Génies, où l'on abat les victimes et où l'on prépare les offrandes ; sur le côté Nord, on prépare des maisons

volantes, pour le logement des officiants et des troupes ; l'enceinte extérieure, percée de 4 portes avec écrans, aux quatre points cardinaux, mesure 390 m. sur 265 m. environ, et est plantée de pins ; elle renferme 3 autres enceintes qui vont en s'étageant, deux carrées mesurant respectivement 165 m. et 85 m. de côte, une ronde, de 42 m. de diamètre, surélevée 4 m. 65 environ au-dessus du niveau du sol. L'enceinte extérieure n'a de particulier que la voie que suit l'empereur, quand il vient officier, dite *Ngự-Lộ* ; aux portes qui donnent accès, du côté Sud, aux diverses enceintes, le passage central est la « Voie des Génies », *Thần-Ngự-Lộ*. Dans la première enceinte carrée, on remarque le Brûloir, où est incinérée une partie des offrandes faites au Ciel ainsi que le texte de l'invocation, et la Fosse où est enfouie une partie des offrandes faites à la Terre ; on y élève aussi la maison de la Grande Halte, et on y dispose divers objets rituels. La seconde enceinte est le Tertre Carré, dédié à la Terre, appelée aussi Tertre des Suivants ; on y élève la Maison jaune, et les 8 autels consacrés aux Génies de l'univers entier. La troisième enceinte est le Tertre rond, consacré au Ciel, qui renferme, sous une vaste tente azurée, au fond, côté du Nord, l'autel du Ciel, à gauche, et l'autel de la Terre, à droite, et, de chaque côté, les 5 ou 6 autels des ancêtres de la dynastie, qui sont les Associés au culte du Ciel et de la Terre.

Le Rituel du Sacrifice (L. CADIÈRE. *Ibid.*, pp. 113-143). — L'empereur, venant du Palais du Jeûne, arrive devant les degrés de la 1^{re} enceinte carrée, monte, entre dans la Grande Halte et se lave les mains ; il monte sur la deuxième enceinte et pénètre dans la Maison jaune ; on brûle alors un buffle au Brûloir, et on enterre une partie des poils et du sang des victimes dans la Fosse : l'empereur offre de l'encens et se prosterne dans la Maison jaune ; les Génies sont arrivés, invités par des chants ; l'empereur se prosterne pour les saluer ; il monte sur le Tertre rond ; pendant qu'on chante des paroles appropriées, l'empereur offre le jade et la soie, en se prosternant ; il offre ensuite les 3 victimes rituelles et les mets, pendant qu'on chante d'autres paroles ; il fait, toujours avec l'accompagnement de chants, la 1^{re} offrande de vin. Un Lecteur lit l'acte d'offrande. Sur le Tertre carré, les officiants présentent les offrandes aux divers Génies de l'univers : c'est le Partage des offrandes aux Suivants. L'empereur fait, accompagné par des chants, la 2^e et la 3^e offrande de vin ; il reçoit alors une partie de la viande et du vin offert, qu'il emportera et consommera dans son palais ; on enlève les offrandes et on en brûle une partie dans le Brûloir, pendant qu'on chante le chant de l'Approbation ; l'empereur est descendu du Tertre rond et s'arrête à la Maison jaune, d'où il regarde brûler les offrandes, pendant qu'on chante le chant du Secours céleste ; l'empereur revient au Palais du Jeûne, il est salué par tous les mandarins, et il regagne son palais.

L'invocation ou prière (R. ORBAND, *Ibid.*, pp. 145-147). — L'invocation lue lors du sacrifice au Ciel, mentionne le nom de l'Empereur qui officie, les titres du Génie du Ciel et du Génie de la Terre, à qui est spécialement adressé le sacrifice, et les titres posthumes des ancêtres de la dynastie, qui sont invités à accepter une partie des offrandes.

Officiants et ministres (R. ORBAND, *Ibid.*, pp. 149-154). — L'unique officiant est l'empereur, ou celui qu'il désigne pour le remplacer ; mais il est assisté de nombreux aides, qui sont chargés de le suivre pas à pas, de lui fournir les ustensiles sacrés, de l'aider dans les différents actes qu'il accomplit, d'apporter et de placer les offrandes, ou d'officier aux autels secondaires du Tertre carré ; il y a aussi les musiciens, les chanteurs qui chantent en dansant des danses archaïques, et les hérauts qui clament à haute voix et sur un ton rythmé tous les actes qui doivent être accomplis. Tous portent un costume spécial, composé d'une tunique à larges manches, à col croisé, d'une jupe, d'une étole, d'une ceinture où sont suspendues des chaînettes avec ornements de pierres précieuses ou de morceaux de métal, de grandes bottes, et d'un bonnet surmonté d'une plaque horizontale d'où pendent des franges.

Les Danses (R. ORBAND, *Ibid.*, pp. 155-159). — Les danseurs qui prennent part au sacrifice du Ciel sont au nombre de 128, dont la moitié sont les « danseurs lettrés », et la moitié les « danseurs guerriers ». les premiers portent en main une flûte et un bâton, les seconds une hallebarde et un bouclier ; ils sont vêtus de l'habit bleu, à manches étroites pour les guerriers, larges pour les lettrés ; ils miment leur danse, accompagnés par les musiciens et les chanteurs. L'endroit où ils dansent est garni d'instruments de musique de forme archaïque, mis là pour rappeler le passé, mais dont on ne se sert pas.

Détail des offrandes et des objets de culte (R. ORBAND, *Ibid.*, pp. 161-166). — Les objets rituels dont on se sert pour le sacrifice au Ciel, sont très nombreux : vases, plats, aiguières, soucoupes, carafons, chandeliers, etc ; ils sont faits d'après les modèles de l'antiquité, et, d'une façon générale, ils sont carrés et bleus pour tout ce qui touche au culte de la Terre ou des ancêtres de la dynastie, ronds et jaunes pour le culte du Ciel.

Les Ossuaires des environs du Nam-Giao (L. SOGNY, B. A. V. H., 1915, pp. 193-202). — On remarque, à l'Est de l'enceinte du Nam-Giao, des terrains réguliers, entourés de haies ou de petits murs ; ce sont des ossuaires, établis à diverses époques ; le premier renferme les ossements exhumés lors de la construction de la Citadelle, au début du règne de Gia-Long ; deux autres ossuaires furent établis lors de l'éta-

blissement du Nam-Giao, avec les ossements exhumés ; trois ossuaires renferment les restes des soldats, des officiers et des civils tués lors de l'affaire du 5 Juillet 1885 ; d'autres enfin recouvrent les restes de personnes mortes pendant la famine de 1897, ou les ossements exhumés quand on construisit le tombeau de Tỵ-Đức, ou quand on élargit la route de Confucius, sur les glacis de la Citadelle ; en tout, 10 ossuaires, dont quelques-uns renferment plusieurs milliers de corps ; les souverains d'Annam se sont toujours montrés soucieux de favoriser le culte de ces morts qu'on a troublé dans leurs tombeaux, et des dons pieux de particuliers subviennent à l'entretien de la pagode qui a été construite au milieu de ces ossuaires.

Netské.

Voir : Collectionneur.

Nettoyage des sceaux.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 225-226). — *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 426). — La cérémonie du « Nettoyage des sceaux », Phât-Thức 拂拭, a lieu obligatoirement dans la 3^e décade du 12^e mois, ordinairement le 20^e jour ; les princes et les mandarins qui doivent y procéder sont désignés par le roi ; on ouvre, en présence du roi, les coffres contenant les grands sceaux, les livres d'or et d'argent et les plaques (Voir : livres, bài) des empereurs de la dynastie, de leurs femmes, des princes héritiers, ainsi que la tessère, phũ-tín 符信, en forme de tigre, divisée en deux parties égales, qui servait au roi lorsqu'il sortait de nuit de son palais, pour se faire connaître ; les brevets sur soie donnés par la Cour de Chine, le Ngọc-Điệp, ou arbre généalogique de la famille royale, et quelques autres objets précieux ; on sort le tout, on lave les objets en pierre, métal, ivoire, avec de l'eau où on a fait macérer des fleurs, on les essuie avec des linges rouges, et on replace le tout dans les armoires que l'on scelle ; les mandarins qui se livrent à cette opération sont en habit bleu à larges manches ; la cérémonie eut lieu pour la première fois sous Minh-Mạng, en 1837.

Ngân-Tiên.

Voir : Kim-Tiên.

Nghị (Mai-Dúc).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, p. 144). — Mai-Súc-Nghị 枚德議, originaire du huyện de Hương-Trà (Thừa-Thiên), suivit Duệ-Tôn

fuyant devant les Tonkinois ; accompagna Nguyễn-Ánh à Bangkok ; participa à la prise de Saigon et à la campagne de Qui-Nhơn, avec cinquante jonques de ravitaillement qu'il commandait ; fut chargé de la défense du col de Cu-Mông ; enleva le camp rebelle de Sơn-Trà, dans le Quảng-Ngãi, et mourut au milieu de ses troupes. Sa tablette fut déposée au Thê-Miêu par Minh-Mạng, en 1824 ; en 1831, titre de marquisat de Vĩnh-Lai-Hầu 永賴侯.

Nghi-Thiên Chương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 427-432). — Le 5^e jour du 4^e mois, anniversaire de la mort, et le 19^e jour du 5^e mois, anniversaire de la naissance, au 1^{er} autel de droite du temple Phụng-Tiên, de la reine Nghi-Thiên Chương Hoàng-Hậu 儀天章皇后 (20 Juin 1810-22 Mai 1901), femme de : Thiệu-Trị

Dans : *Huế entre 1885 et 1888* (H. PEYSSONNAUX. B. A. V. H., 1922, pp. 238-241). — La reine Chương s'appelait Phạm-Thị-Hằng ; elle était fille de Phạm-Đăng-Hưng, ministre des Rites, et originaire du village de Tồn-Duân-Trung, province de Gò-Công (Cochinchine) ; femme de Thiệu-Trị, elle donna le jour à Tự-Đức ; la mère du Prince An-Phong aurait été sa tante, mais le fait est controuvé, bien que les deux princesses fussent originaires du même village ; elle jouissait à la Cour d'une grande autorité et joua un rôle, lorsque Đồng-Khánh fut élevé au trône ; le Résident Supérieur Baille, dans ses *Souvenirs d'Annam*, donne la relation d'une visite faite à la princesse par le représentant de la France.

Nghi-Xuân.

Voir : Tê-Xuân.

Ngo-Môn.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. H. A. V. H., 1914, pp. 315-330). — L'enceinte de la Cité impériale 皇城 fut construite par Gia-Long en 1804 ; au milieu de la face Sud, il y avait la Terrasse de l'entrée du Sud, Nam-Quyết-Đài 南關臺, avec, par-dessus, le palais Càn-Nguyên (Voir ce mot), et des deux côtés, les portes Đoạn de gauche et de droite 左右端門. En 1883, Minh-Mạng fit faire à cet endroit des remaniements importants ; le palais Càn-Nguyên fut enlevé, et à la place de la terrasse et des deux portes, on construisit la porte Ngo-Môn 午門, percée de 5 ouvertures, avec, par-dessus, le belvédère des cinq Phénix, Ngũ-Phụng-Lâu 五鳳樓 ; les pierres vinrent du Thanh-Hóa et du Quảng-Nam, les poutres soutenant les voûtes étaient en bronze, la composition du mortier fut réglée minutieusement et Minh-Mạng s'intéressa personnellement aux travaux.

Ngọc-Bửu.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, pp. 306-307). — Ngọc-Bửu 玉寶, fille de Nguyễn-Kim, sœur de Tiên-Vương (Voir ces deux noms), épouse de Trịnh-Kiểm, fondateur de la famille des Trịnh, au Tonkin, mère de Trịnh-Tùng ; elle décida son mari, qui nourrissait des desseins perfides à l'égard de Tiên-Vương, à envoyer celui-ci comme gouverneur de la province du Thuận-Hóa, ce qui fut l'origine de la fortune des Nguyễn ; morte en 1586, victime d'un incendie.

Ngọc-Đĩnh.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 324.) — Ngọc-Đĩnh 玉鼎, fille de Sãi-Vương (Voir ce nom), épouse de Nguyễn-Cửu-Kiều, morte en 1684.

Ngọc-Khoa.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 324). — Ngọc-Khoa, 玉誇, 3^e fille de Sãi-Vương (Voir ce nom), n'a pas laissé de trace dans l'histoire.

Ngọc-Liên.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 324). — Ngọc-Liên 玉蓮, fille aînée de Sãi-Vương (Voir ce nom), fut l'épouse de Nguyễn-Phước-Vinh 阮福榮, lequel était fils de Mạc-Cánh-Hồng 莫景暉. Voir ce qui est dit, au sujet de ces alliances, dans : *Au sujet de l'épouse de Sãi-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 221-232).

Ngọc-Tiên.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 315). — Ngọc-Tiên 玉仙, fille aînée de Tiên-Vương (Voir ce nom), épouse du Dục-Nhâm 嚴郡公.

Ngọc Tú.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 317). — Ngọc-Tú 玉秀, seconde fille de Tiên-Vương (Voir ce nom), épouse de Trịnh-

Tráng, Seigneur du Tonkin ; elle envoya Nguyễn-Cửu-Kiều comme messenger à Sãi-Vương, son frère ; elle fit construire près du Grand Lac, à Hanoi, la pagode Long-Ân, aujourd'hui Hoàng-Ân 弘恩 ; elle mourut en 1631 ; une de ses filles fut l'épouse de Lê-Thần-Tôn (1649-1662).

Ngọc-Tú.

Sur la Princesse Ngọc-Tú, sœur de Gia-Long, voir : Long-Thành (Princesse).

Ngọc-Vạn.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 324). — On n'a aucun renseignement sur la Princesse Ngọc-Vạn 玉萬, 2^e fille de Sãi-Vương (voir ce nom), née d'une mère de la famille Nguyễn 阮.

Ngọc-Xuyên (Princesse).

Voir : Bảo-Thuận (Princesse).

Ngự-Bình

Voir : Écran du Roi.

Ngự-Hà.

Voir : Canal Impérial. — Le Pont Ngự-Hà, ou Pont Sud, Pont de la Concession, fut construit d'abord par Gia-Long, lorsqu'il fit creuser la partie Est du Canal Impérial ; il était alors en bois et bambous et s'appelait Pont Thanh-Câu 淸溝 ; Minh-Mạng le fit construire en pierres, en Juin 1820.

Nguy(Võ-Di-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* L. SOGNY. B.A.V.H., 1914, pp. 133-134). — Võ-Di-Nguy 武彝巍, originaire du huyện de Phú-Vang, dans le Thừa-Thiên ; commandant de la flotte du Centre, suivit Duệ-Tôn en Basse-Cochinchine ; réorganisa la flotte ; battu par les Tây-Sơn, accompagna Nguyễn-Ánh au Siam, où il construisit une nouvelle flotte ; participa à la reprise de Saigon, puis aux campagnes de Quí-Nhơn et de Diên-Khánh ; en 1801, fut tué dans la bataille navale de Quí-Nhơn. Sa tablette fut déposée par Minh-Mạng, en 1824, au Thê-Miêu ; titre ducal posthume, Bình-Giang Quận-Công 平郡江公.

Nguyễn-Cát.

Dans : *La Pagode Quàc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE B. A. V. H., 1915 p. 318). — Le Bonze Nguyễn-Cát 元吉, ou Như-Hàn 如漢, mort le 12 Avril 1914, était à la fois supérieur de la pagode Quàc-Ân et de la pagode Linh-Quang ; homme obligeant et amène, qui avait une haute réputation de spiritualité et sut gérer les intérêts de son monastère. — Tombeau, *ibid.*, Planche XLV, p. 312.

Nguyễn-Hoàng.

Voir : Tiên-Vương.

Nguyễn-Hữu-Độ

Voir: Độ (Nguyễn-Hữu-).

Nguyễn-Khoa.

Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 287-304). — La famille des Nguyễn-Khoa 阮科, jadis Nguyễn-Đình 阮廷, est originaire du village de Tịam-Bạc dans la province de Hải-Dương ; en 1829, Minh-Mạng leur permit de s'agréger au village de An-Cự, près de Hué ; le domaine familial se trouve dans le hameau de Gia-Lạc, en aval de Hué, et le cimetière de la famille, dans le hameau de Tứ-Tây, derrière l'Ecran du Roi ; l'ancêtre, Nguyễn-Đình-Thân, vint, tout jeune, à la suite de Tiên-Vương, lorsqu'il fut nommé en 1558 gouverneur du Thuận-Hoá ; depuis lors, il y a toujours eu, dans la famille, des membres qui ont exercé les plus hautes charges de l'Etat : Nguyễn-Đình-Thân, Nguyễn-Đình Khôi, Nguyễn-Khoa-Danh, Nguyễn-Khoa-Chiêm, Nguyễn-Khoa-Đặng, Nguyễn Khoa-Thuyền, Nguyễn-Khoa-Kiên, Nguyễn-Khoa-Minh, Nguyễn-Khoa-Hào, Nguyễn-Khoa-Dục (Voir tous ces noms).

Nguyễn-Kim.

Dans: *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 432). — Le 20^e jour du 5^e mois, au temple Triệu-Miêu, anniversaire de la mort de Nguyễn-Kim, restaurateur des Lê, père de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), né en 1468, mort en 1545.

Dans : *S. M. Khải-Định aux temples et tombeaux de Thanh-Hóa* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1918, pp. 183-198). — Au village d'origine de la dynastie des Nguyễn, Gia-Miêu, dans le Thanh-Hóa, et dans le temple Nguyễn-Miêu, l'autel central est dédié à Nguyễn-Kim. Non loin de là est le mausolée Trường-Nguyên, qui n'est qu'un endroit broussailleux, où reposent Nguyễn-Kim et sa femme : la légende

de rapporte que lorsqu'on l'eut enterré, le dragon referma sa gueule, un formidable orage éclata, et il fut impossible de reconnaître l'endroit où était la tombe ; devant cet endroit approximatif est « l'Esplanade carré », Phường-Cơ, où l'on fait les offrandes au mort.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TỒN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN, B. A. V. H., 1920, p. 301-305). — Nguyễn-Kim 阮金, naquit en 1468 ; lorsque les Mac eurent enlevé le pouvoir aux Lê, Nguyễn-Kim groupa des partisans pour restaurer la dynastie légitime ; en 1533, il proclama Lê-Trang-Tôn, à qui, après des combats heureux, il put restituer une grande partie du royaume, mais, en 1545, il fut empoisonné par un partisan des Mac : titres : Marquis de An-Thanh 安清侯, puis Duc de Hưng 興國公 ; titre posthume : Triệu-Tổ Tĩnh Hoàng-Đế 肇祖靖皇帝 ; on lui rend un culte au temple Nguyễn-Miêu, au Thanh-Hóa, élevé en 1803, et au temple Triệu-Miêu, dans le Palais, édifié en 1804.

Nguyễn-Phước-Lan.

Voir : Công-Thượng-Vương.

Nguyễn-Phước-Nguyên.

Voir : Sãi-Vương

Nguyệt-Anh.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. II., 1914, pp. 318-323). — Le portique Nguyệt-Anh 月英, « l'Eclat de la Lune », est situé dans la cour qui précède immédiatement la Porte Dorée, du côté Ouest ; il fut construit sous Minh-Mạng, en 1833 ; il portait alors le nom de Nguyệt-Ba 月葩, même sens ; c'est en 1848 que Thiệu-Trị lui donna son nom actuel.

Nhơn (Princesse).

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 432-436). — Le 5^e jour du 11^e mois, au 1^{er} autel de gauche du temple Phụng-Tiên, anniversaire de la naissance de la Reine Tá-Thiên-Nhơn 佐天仁皇后 (1791-1825), épouse de Minh-Mạng ; le 23^e jour du 5^e mois, anniversaire de sa mort.

Nhơn (Nguyễn-Văn-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thờ-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 143-144). — Nguyễn-Văn-Nhơn

阮文仁, originaire du *huyện* de Vinh-An, province de An-Giang, Cochinchine ; engagé à 22 ans dans l'armée, suivit Duệ-Tôn dans sa fuite en Cochinchine et lutta contre les Tây-Sơn ; s'attacha à Nguyễn-Ánh ; portait ordinairement la correspondance du prince au Siam ; en 810, fut chargé de chasser les Siamois du Cambodge ; mourut en 1822, âgé de 70 ans. Sa tablette fut déposée au Thê-Miêu par Minh-Mạng, en 1824 ; en 1831, titre ducal posthume de Kinh-Môn Quận-Công 荆門郡公.

Nhơn (Phạm-Văn-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 136-137). — Phạm-Văn-Nhơn 范文仁 était originaire du Thừa-Thiên, où ses ancêtres étaient venus s'établir dès l'époque de Nguyễn-Hoàng ; n'ayant pas pu quitter Hué en même temps que Duệ-Tôn, il alla plus tard rejoindre Nguyễn-Ánh et le suivit au Siam ; il accompagna en France Mgr. d'Adran et le Prince Cảnh ; au retour, il suivit ce prince dans ses campagnes dans le Sud-Annam, puis fut nommé Chef du Corps du Génie et de l'Artillerie et du corps des Eléphants et de la Cavalerie ; il prit part à la bataille de Thuận-An, qui fit tomber Hué entre les mains de Gia-Long, et ce prince lui confia la garde de la Capitale ; puis il reprit la citadelle de Bình-Định sur les Tây-Sơn, en 1802, accompagna Gia-Long au Tonkin, et mourut en 1815, âgé de 71 ans. En 1824, Minh-Mạng déposa sa tablette au Thê-Miêu, et lui conféra, en 1831, le titre ducal de Tiên-Hưng Quận-Công 先興郡公

Như-Hán.

Voir : Nguyên-Cát.

Như-Y.

Les Sceptres ou bâtons de bon augure appelés « như-ý » (en chinois « jou-i ») (L. SOGNY. B. A. V. H., 1921, pp. 101-108). — Les như-ý, littéralement « suivant vos désirs », dont on voit quelques beaux spécimens dans les vitrines du Palais, sont des bibelots magiques, en bois, en métal, en pierres précieuses, auxquels est attachée une idée de longévité, de bonheur, de réalisation de tous les désirs qu'on peut avoir ; d'après certains, cet objet, qui est légèrement recourbé plusieurs fois, représenterait les courbes de la constellation chinoise du Dragon et symboliserait l'harmonie des principes constitutifs de l'univers ; c'est un instrument employé dans le culte bouddhique ; à la Cour de Chine, on en fait un grand usage, comme cadeau de nocces ou dans d'autres circonstances, et cet usage a été naturelle-

ment adopté en Annam ; quelques maisons princières ou mandarinales en ont de fort beaux spécimens, donnés par l'empereur, mais provenant tous de Chine.

Nhật-Tinh.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 318-323). — Le portique **Nhật-Tinh** 日精, de « la Pureté du Soleil », est situé dans la cour qui précède la Porte Dorée, du côté Est ; il fut construit sous **Minh-Mạng**, en 1833.

Nicault.

Dans : *Le Cimetière des « Con-Trẽ » à Kim-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, pp. 210-211.) — Nicault, Garde-meubles à la Légation de Hué, mourut du choléra, le 16 Octobre 1876 ; il fut enterré au cimetière de la Mission, à Kim-Long, où l'on voit encore sa tombe.

Niêm (Tôn - Thắt).

Notice nécrologique (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 59). — Le 25 Janvier 1914, meurt à Thanh-Hóa, où il était **Tổng-Đốc**, S. E. **Tôn-Thắt Niêm**, né en 1856, reçu docteur en 1879, qui exerça diverses fonctions à la Cour et dans les provinces, et accompagna en France la mission de **Nguyễn-Trọng-Hiệp**, en 1893.

Ninh-Vương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 428). — Le 20^e jour du 4^e mois, au 3^e autel de droite du temple **Thái-Miêu**, anniversaire de la mort de **Túc-Tôn Hiêu-Ninh Hoàng-Đê** 肅尊孝寧皇帝, ou **Ninh-Vương** (14 Janvier 1697-7 Juin 1837).

Nón-Thượng.

Voir : Chapeau.

Nuage.

Voir : Col des Nuages.

Numismatique.

A propos de numismatique annamite (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 458-460). — Les auteurs qui se sont occupés de numismati-

que annamite n'ont étudié la question que d'une façon fragmentaire et n'ont pas encore donné une étude d'ensemble, ni Silvestre, ni Toda, ni Lacroix, ni même Schroeder ; il conviendrait de faire une étude groupant, outre les pièces déjà publiées, les collections éparses en Indochine ; le P. Max de Pirey est, par la compétence qu'il a déjà acquise, le plus qualifié pour mener à bien ce travail.

Objets inanimés.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CIDIÈRE. B.A. V. H., 1919, pp. 59-64). — L'art annamite emploie, comme motifs ornementaux, divers objets traditionnels, simples ou groupés le rouleau, le globe enflammé, la gourde, les glands et les franges, les flammes, les nuages, les flots de la mer, les rochers, et surtout la série taoïste des « huit joyaux », série présentant plusieurs variantes, mais comprenant des objets de bon augure, tels que l'éventail, l'épée, la guitare, les livres, la flûte, etc.

Officier.

Voir : Eléphants, Epaulettes, Irlandais.

Olivier de Puymanel.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 165-206). — Victor, Joseph, Gyriague, Alexis, Olivier de Puymanel (1768-1799), né à Carpentras (Vaucluse) en Avril 1763 ; fils d'Augaustin, Raymond Olivier et de François, Louise Vitalis ; volontaire de 2^e classe de la marine française ; arriva en Cochinchine à bord de la frégate la *Dryade* et entra au service de Gia-Long en 1788 ; très apprécié de Mgr. d'Adran, il fut nommé par Gia-Long chef d'Etat-Major de l'armée cochinchinoise ; il est plus connu sous le nom de Colonel Olivier ; les Annamites l'appelaient Ong-T'in ; il organisa l'armée cochinchinoise et le service militaire ; c'est à lui qu'on doit quelques-unes des forteresses élevées en Annam selon le système Vauban ; meurt d'épuisement en 1799 à Malacca, ou Gia-Long l'avait envoyé en mission.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 168-169). — Le nom du Colonel Olivier est transcrit, dans les documents annamites, O-li-vi 烏離爲 ; son nom annamite était T'in 信 ; il avait le grade de Vê-Uỷ 衛尉, dans le corps des Thần-Sách 神策, « Artillerie et Génie » ; un document de Août 1792, le dit Délégué impérial, Khâm-Sai 欽差, et Commandant de compagnie, Cai-Đôi 該隊.

Dans : *Un descendant du Colonel Olivier ; la tombe du Sergent d'Olivier de Pezet à Ròn (Annam)* (H. COSSERAT. B. A.V. H., 1923, pp. 285-289). — Près du poste de Ròn, situé dans la province de **Quảng-Bình** (Annam), se trouve la tombe du Sergent d'Olivier de Pezet, Augustin, Laurent, Marie, Joseph, du 2^e bataillon de Chasseurs Annamites, 4^e Compagnie, décédé le 1^{er} Juin 1889 à l'âge de 27 ans, des suites d'une insolation. — D'une lettre de M. d'Orsène, beau-frère du Sergent de Pezet, il résulte bien que ce dernier est un descendant du Colonel Olivier de Puymanel qui servit en Cochinchine sous Gia-Long.

Ordre de service.

Voir : Chaigneau, J-B., n^{os} 17, 18.

Ornemental.

Voir : Géométriques (Motifs ornementaux).

Ossuaires.

Voir : Nam-Giao.

Pagode.

Enumération des temples et lieux de culte de Hué (D^r A. SALLET et **NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ**. B. A.V. H., 1914, pp. 81-85, 183-186, 341-342). — Voir : Lieux de culte.

Le Temple de Chiêu-Ứng (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1914, pp. 191-209.) — Voir : Chiêu-Ứng.

La Pagode de Quốc-Ấn : le fondateur ; — les divers supérieurs (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 147-161 — 1915, pp. 305-318.) — Voir : Quốc-Ấn.

La pagode de l'Eléphant qui barrit (**NGUYỄN-ĐÌNH-HOÀ** ; — S.E. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS. B. A. V. H., 1914, pp. 77-79, 351.) — Comp. : Les Eléphants royaux (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, p. 100). — Voir : Eléphants.

Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 121-144). — Voir : Thê-Miêu.

Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 295-314). — Voir : Thái-Miêu.

La Pagode Thiên-Mẫu : historique ; — description ; — stèles (A. BONHOMME. B. A.V. H., 1915, pp. 173-192, 251-286, 429-448). — Voir : Thiên-Mộ.

La fête du « Rước-Sắc » de la déesse Thiên-Y-A-Na, au temple Huệ-Nam-Điện (H. DÉLÉTIE. B. A. V. H., 1915, pp. 357-360). — *Le Huệ-Nam-Điện* (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1915, pp. 361-365). — Voir : Huệ-Nam-Điện, ou Pagode de la Sorcière.

Le Temple des lettres (ƯNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1916, pp. 365-478). — *Une Stèle de Gia-Long relative au Văn-Miếu* (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH. B. A. V. H., 1917, pp. 259-262). — Voir : Lettres (temple des), ou Văn-Miếu.

La Pagode Diệu-Đề (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1916, pp. 395-400). — Voir : Diệu-Đề, Giác-Hoàng, Đại-Giác.

La Pagode Báo-Quốc (A. LABORDE. B. A. V. H., 1917, pp. 223-241). Voir : Báo-Quốc.

La Pagode des Eunuques, dans : *Les Eunuques à la Cour de Hué* (A. LABORDE. B. A. V. H., 1918, pp. 107-125). — Voir : Eunuques.

Temples impériaux de Thanh-Hóa, dans : *S. M. Khai-Định aux temples et tombeaux de Thanh-Hóa* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1918, pp. 183-198). — Voir : Thanh-Hóa.

Le Temple des Parents illustres (ƯNG-GIA. B. A. V. H., 1918, pp. 207-215); — Voir : Thân-Huân.

Le Temple Dũ-Ấm-Từ, dans : *Le Temple des parents illustres* (ƯNG-GIA. B. A. V. H., 1918; p. 207). — Voir : Dũ-Ấm.

La Pagode Long-Thủ, à Tourane (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 341-348.) — Voir : Long-Thủ.

La Pagode des Lê, à Thanh-Hóa (BOUMER. B. A. V. H., 1921, pp. 131-146.) — Voir : Thanh-Hóa.

Ponts, pagodes et pagodons (H. DÉLÉTIE. B. A. V. H., 1922, pp. 132-137). — Les diverses pagodes, les petits pagodons de Hué ont leurs charmes ; ils se fondent avec le paysage, avec les grands arbres, avec les ponceaux en dos d'âne, avec les lumières du couchant ou de la première aube ; à chacun d'eux se rattachent des légendes naïves, touchantes ou terribles, qui entretiennent le culte qu'on rend aux génies.

Palais.

La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents ; notice historique (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 315-335). — Voir : Porte Dorée.

La Capitale du Thuận-Hóa (Hué) (VÕ-LIỆM. B. A. V. H., 1916, pp. 277-288). — Voir : Capitale.

Les Vasques en bronze du Palais (L. SOGNY. B. A. V. H., 1921, pp. 1-13). — Voir : Vasques.

Voir : Urnes, Canons-Génies, Du-Cửu, Minh-Viễn, Thái-Miêu, Thê-Miêu, Ngô-Môn, Càn-Nguyên, Càn-Thành, Thái-Hoà, Cẩn-Chánh, etc.

Palasne de Champeaux.

Voir : de Champeaux.

Paravent

Le Paravent des « cent Félicités et des cent Longévités » (TASSEL. B. A. V. H., 1917, pp. 33-36). — Le paravent « Miroir précieux, clair et net, des cent Félicités et des cent Longévités » est une œuvre d'art conservée au palais ; il mesure 4 m. 10 d'envergure et 2 m. 40 de hauteur ; il repose sur une base sculptée et est couronné d'un motif également sculpté ; il est divisé en 9 panneaux, divisés eux-mêmes en rectangles ou en carrés ornés de dessins en couleurs sur verre, représentant, outre le titre du paravent, les « huit joyaux », et surtout les caractères *phúc*, « félicité », et *thọ*, « longévité », répétés sous cent graphies différentes ; l'ensemble forme un gigantesque et multiforme souhait de bonheur.

Parents.

Le Temple des Parents illustres (ŨNG-GIA. B. A. V. H., 1918 pp. 207-215). — Voir : Thân-Huân.

Passeport.

Le Passeport de Chaigneau (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 293-295). — Voir : Chaigneau, J.-B , n° 6°.

Patenôtre.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 50-51). — M. Patenôtre, après avoir signé le traité du 11 Mai 1884 avec la Chine, s'arrêta à Hué, lors de son retour en France, pour reprendre le traité Harmand, qui n'avait pas été exécuté ; après de longues délibérations, on tomba d'accord, et le traité avec l'Annam fut signé le 6 Juin 1884, après que l'on eut fondu le grand sceau en argent à poignée en forme de chameau, qui représentait le droit de suzeraineté de la Chine à l'égard de l'Annam. — Portrait, *ibid.*, Planche VII, p. 52.

Pavillon des Edits.

Voir : Edits.

Paysage.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp.115-118). — Le paysage, dans l'art annamite, est stylisé et soumis aux « antiques règles » ; il comprend de petits tableaux dans lesquels, par une sorte de symbiose artistique, un animal est associé à une plante, avec, parfois, quelques éléments développant le thème : rochers, maisons, etc. ; dans les sujets dits *hoa-diêu*, « fleurs et oiseaux », surtout dans les sujets dits *son-thủy*, « montagnes et eaux », la fantaisie peut se donner plus librement carrière ; mais dans les scènes à personnages, la stylisation reprend son empire.

Pellerin (Mgr.)

Les Funérailles de Thiệu-Trị, d'après Mgr. Pellerin (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 61-103). — Voir : Thiệu-Trị.

Comment l'Empereur de Chine conféra l'investiture à Tự-Đức (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 297-307). — Voir : Tự-Đức.

Pellicot.

Dans : *Les Rues de la Concession de Hué* (Ct. DONNAT. B. A. V. H., 1918, p. 292.) — Le Lieutenant Pellicot, des zouaves, fut blessé d'une balle au ventre, dans la nuit du 4 au 5 Juillet 1885, comme il se rendait au parapet pour repousser les troupes annamites ; soigné, il était presque guéri, mais il mourut des transports avec lesquels il voulut manifester sa joie, lorsqu'il eut été décoré de la Légion d'honneur ; une rue de la Concession porte son nom.

Pernot.

Dans : *Les Rues de la Concession de Hué* (Ct. DONNAT. B. A. V. H. 1918, p. 201.) — Le Lieutenant-Colonel Pernot, mort général, commandait, lors du guet-apens de Hué, les troupes du Mang-Cá ; il fit preuve d'un grand esprit de prudence et de décision, pour organiser la défense et s'emparer de la Citadelle ; une rue de la Concession porte son nom.

Phát (Trần-Đinh-).

Notice nécrologique (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 60.) — S. E. Trần-Đinh-Phát, mort Ministre des Finances, le 17 Avril 1914, était

né en 1858, à Hà-Trung (**Quảng-Trị**), d'une des plus vieilles familles mandarinales de l'Annam ; son père était **Trần-Đĩnh-Túc**, qui joua un grand rôle lors des événements qui précédèrent la conquête, et on compte, depuis l'origine, 13 ministres dans sa famille ; il se distingua surtout dans le **Quảng-Trị**, en 1893, lors des affaires laotiennes, et au **Nghệ-An**, où des factieux voulaient jeter le trouble ; il était Vicomte de **Lê-Môn**.

Phát-Thước.

Voir : Nettoyage des sceaux.

Phénix.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 89 94). — Le Phénix, dans l'art annamite, correspond au dragon ; il symbolise la grâce féminine, l'épouse, et accompagne, comme décor, tout ce qui est destiné à la femme ; il est employé surtout comme ornement d'accent des arêtes faîtières, mais, seul ou affronté, il décore des panneaux, des écrans, des couvercles de boîtes, etc. ; il a la forme d'un grand oiseau aux ailes éployées, aux rémiges de la queue ondulées, mais il peut se transformer en diverses plantes : pivoine, chrysanthème, amaryllis, etc. ; il ne doit pas être confondu avec la grue, *hạc*, que l'on utilise aussi quelques fois dans la décoration annamite.

Philastre.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 31 et suiv.). — Philastre fut nommé chargé d'affaires à Hué et arriva dans cette ville le 6 Décembre 1876 ; il était chargé d'instructions pacifiques, mais devait exiger certaines conditions de la Cour d'Annam ; il accentua, par suite de ses dispositions naturelles, la mission d'apaisement dont il avait été chargé ; il était convaincu que la France n'avait rien à faire en Annam ; la Cour s'empressa de profiter de cet état d'esprit pour renouveler avec plus d'insistance ses attaques contre le traité de 1874, jusqu'à ce que M. Rheinart revint à Hué, en Juillet 1879 ; c'est M. Philastre qui inaugura les bâtiments de la Légation, en Juillet 1878.

Phố-Lỗ.

Voir : **Minh-Hương, Bao-Vinh**, de Forçant.

Phủ-Cam.

A la dérive, pendant la nuit, sur le canal de Phủ-Cam (Poésie de S. M. **Tự-Đức**, traduite par **NGUYỄN-VĂN-TRÌNH** et **ƯNG-TRÌNH** B. A. V. H., 1916, pp. 197-198.)

Phu-Văn-Lâu.

Voir : Edits (Pavillons des).

Phủ-Tú.

Dans : *Les Tombeaux de Phủ-Tú et de Phước-Quả* (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 325-329). — Voir : de Forçant. — Comp. : *Les Français au service de Gia-Long : II le tombeau de de Forçant* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 59-77). — Voir : de Forçant.

Phủ-Thừa-Thiên.

Dans : *Quelques édifices du Vieux Hué : l'Hôtel des Ambassadeurs. la Résidence des Gouverneurs civils et militaires* (J.-B. Roux, B. A. V. H. 1915, pp. 3-33.) — Voir : Résidence des gouverneurs.

Phước-Duyên.

Dans : *La Pagode Thiên-Mẫu : historique ; — description ; — les stèles* (BONHOMME. B. A. V. H., 1915, pp. 187-190, 254-259, 437-443). — La tour Phước-Duyên 福緣, ou « de la source du Bonheur », est appelée à tort par les Européens Tour de Confucius, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec le philosophe ; c'est une tour bouddhique qui fut construite par Thiệu-Trị, de 1844 à 1846, devant la pagode Thiên-Mộ ; son nom primitif était tour Từ-Nhơn 慈仁, « de la Pitié et de la Charité » ; en 1845, elle reçut le nom de Phước-Duyên ; elle mesure plus de 21 m. de hauteur et est de forme octogonale ; elle est divisée en 7 étages, qui vont en se rétrécissant en pyramide ; chacun des étages est consacré à l'un des 7 Bouddhas de l'antiquité et, dans le dernier, sont exposées quelques statuettes en or ; une stèle, datée de 1846, fin des travaux, porte une inscription de Thiệu-Trị renfermant une notice historique sur la construction de la tour et les motifs qui ont guidé l'empereur, et des poésies célébrant les beautés du site.

Phước-Quả.

Dans : *Les Tombeaux de Phủ-Tú et de Phước-Quả* (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 325-329.) — Voir : Chaigneau, J.-B., n°1.

Pigneau de Béhaine.

Voir : Adran (Evêque d').

Pins.

Sauvons nos pins (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 437-443). — Les pins qui entourent le Nam-Giao, ombragent les tombeaux royaux

ou couronnent les collines des environs de Hué, sont un des plus beaux ornements de la Capitale ; or, des vandales s'acharnent à les détruire ; on les ébranche et on les abat pour en faire du bois de chauffage, on les entaille pour en tirer de la résine, on en brûle des peuplements entiers ; il faut prendre des mesures énergiques pour sauver ce qui reste. — Sur les pins du Nam-Giao, voir : Nam-Giao.

Plaques.

La plaque d'un officier du régiment des éléphants (A. SALLES. B. A. V. H., 1919, pp. 522-524). — Voir : Éléphants.

Plaques honorifiques, voir : Bâi.

Plaques et sceaux de mandarins (A. SALLES. B. A. V. H., 1920, pp. 472-473). — Description de deux plaques mandarinales en or, dont l'une, de grand module, analogue aux plaques honorifiques (Voir : Bâi), a appartenu à M. de Lanessan ; elles font partie de la collection de M. A. Salles.

Poisson.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 109-112). — Le poisson, en Chine, à cause de l'homophonie des deux mots, symbolise l'abondance, et son image est un souhait d'aisance, de richesse ; à Hué, on fait certains ex-vote en forme de poisson ; en architecture, il est employé comme gargouille, comme ornement d'accent sur les arêtes des toitures ; associé au dragon, il symbolise une destinée qui, partie de bas, s'élève aux plus hautes dignités.

Pont.

Un Pont (E. GRAS. B. A. V. H., 1917, pp. 213-216). — *Le Pont couvert de Thanh-Thủy* (R. ORBAHD. B. A. V. H., 1917, pp. 217-221). — Ce pont couvert, le seul peut-être qui existe dans les environs de Hué, est situé sur le territoire de Thanh-Thủy, Chánh-Giáp, dans le *huyện* de Hương-Thủy ; il fut élevé en 1776, par une femme nommée Trần-Thị-Đạo, épouse d'un grand mandarin qui gouvernait le Thừa-Thiên, sans doute au compte des Tonkinois, alors maîtres de Hué ; il fut réparé en 1847 et reconstruit en 1906, après le typhon qui, en 1904, l'avait démoli. — Dessin à la plume de E. GRAS, *ibid.*, Planche XXIX, p. 214.

Le Pont Japonais de Faifo, dans : *Le Vieux Faifo: . . II Souvenirs japonais* (D'A. SALLET. B. A. V. H. 1919, pp. 506-516) — *Sur le pont japonais au XVII^e siècle: historiette tragi-comique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 349-358). — Voir : Japonais.

Ponts, pagodes et pagodons (H. DÉLÉTIE B. A. V. H., 1922, pp. 131-137). — Voir : Pagodes. — *Ibid.*, nombreux dessins de ponts et ponceaux du Hué, par T. ORDIONI.

Sur les ponts de la Citadelle, voir : Khánh-Ninh, Ngự-Hà, Hoàng-Tê, Tây-Thành Thủy-Quan, Vĩnh-Lỵ, Thanh-Câu, Thanh-Long, Đông-Thành Thủy-Quan, Bắc-Tê, Hàm-Tê.

Porte Dorée.

La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents ; notice historique (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 315-335). — La Porte Dorée, Đại-Cung Môn 大宮門, peut être considéré comme le centre du palais de Hué ; c'est la porte qui donne accès à la 3^e enceinte intérieure, la « Cité pourpre interdite », Tứ-Cầm-Thành 紫禁城 ; en avant, il y a la porte Ngọ-Môn 午門, qui donne accès dans la 2^e enceinte, la « Cité impériale », Hoàng-Thành 皇城, qui fut construite par Minh-Mạng, en 1833, sur l'emplacement du palais Càn-Nguyên, qui avait été édifié par Gia-Long en 1806 ; puis, après des pièces d'eau et des cours dallées, vient le palais Thái-Hoà ; derrière ce palais est la Porte Dorée elle-même, qui fut édiflée par Minh-Mạng, également en 1833, peut-être avec les bois du palais Càn-Nguyên, et sur l'ancien emplacement du palais Thái-Hoà, que Gia-Long avait édifié en 1805, et que Minh-Mạng fit déplacer un peu vers le Sud, à l'endroit où il est aujourd'hui ; quand on a passé cette porte, on se trouve dans la résidence Càn-Thành 乾成宮, qui est un terme général désignant un ensemble de palais ; le premier que l'on trouve en entrant, est le palais Càn-Chánh 勤政殿, construit en 1811 par Gia-Long, avec ses deux bâtiments latéraux ; c'est là que s'arrêtent les visiteurs du Palais ; par derrière, il y a le palais Càn-Thành 乾成殿, qu'il ne faut pas confondre avec la résidence Càn-Thành, dont il n'est qu'une partie, et qui fut construit par Gia-Long, en 1811, avec le nom de palais Trung-Hoà 中和殿 ; enfin, le palais Khôn-Thái 坤泰殿, également construit par Gia-Long ; tous ces palais sont dans un axe qui, dans la boussole géomantique, correspond à la direction Nord-Ouest Sud-Est, avec tendance vers Nord-Nord-Ouest Sud-Sud-Est, qui est conforme aux traditions relatives à la fondation des capitales, et éminemment favorable. — (Voir les mots : Ngọ-Môn, Càn-Nguyên, Thái-Hoà, Càn-Thành, Càn-Chánh, Khôn-Thái).

Pot.

Sur un pot à riz (E. BARDON. B. A. V. H., 1919, pp. 532-534). — Petit pot en grès, de 0 m. 14 de hauteur et 0 m. 10 de large, avec couvercle, orné de rangées de pétales de lotus, provenant du Thanh-Hóa, à une petite distance du tombeau de l'épouse du roi Lê-Anh-Tôn (1557-1573.)

Poterie.

Le Long-Thọ : ses poteries anciennes et modernes (R. RIGAUX. B. A. V. H., 1917, pp. 21-32). — Voir : Long-Thọ.

Les Poteries du Giao-Chi (A. S. LICE. B. A. V. H., 1919, pp. 527). — Les ouvrages qui s'occupent de céramique japonaise parlent d'une espèce de poterie, dite de Kotchi, que les artisans japonais imitaient, et que les collectionneurs prisaient beaucoup ; le mot Kotchi désigne, en prononciation japonaise, le Giao-Chi, c'est-à-dire l'Annam et le Tonkin, mais on n'a, jusqu'à aujourd'hui, guère de renseignements sur les espèces de poteries qui étaient faites dans ce pays.

Poudrière.

Dans : *Quelques coins de la Citadelle de Hué* (NGUYỄN-ĐINH-HOÀ et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 199-201). — La Poudrière s'élevait sur le second îlot, aujourd'hui vide, que l'on voit dans l'étang de la Bibliothèque des Archives (Voir ce mot), au Sud de ce dernier bâtiment ; elle se composait, d'après les plans de la Citadelle dressés en 1885, de deux édifices ; elle aurait été, d'après la Géographie de Duy-Tân, transportée à l'endroit où elle est actuellement, par Minh-Mạng, en 1835 ; elle était auparavant sur deux îlots, au milieu de l'étang du Tĩnh-Tâm ; la mission Crawford la vit, en 1822 ; elle se composait de deux bâtiments, l'un pour le soufre, l'autre pour le salpêtre ; la date du déplacement ne concorde pas avec la date de l'érection des palais du Tĩnh-Tâm, qui existaient déjà vers 1821-1822 (Voir : Tĩnh-Tâm.)

Préhistorique.

Quelques mots sur le préhistorique indochinois, à propos des objets recueillis par M. de Pirey (T. V. HOLBÉ. B. A. V. H., 1915, pp. 43-53.) — Les objets préhistoriques recueillis par le P. H. de Pirey, 24 haches, 1 gouge, 1 battoir, proviennent du Quảng-Trị ou de la région de Kontum ; ce sont des petrosilex, excepté le battoir, qui est en grès ; depuis la découverte de la station de Somrong-Sen, au Cambodge, en 1875, les trouvailles préhistoriques se sont multipliées, dans tout le territoire de l'Indochine ; on peut dire que les haches à talon, qui dominent, furent un progrès, apporté peut-être par des envahisseurs venus du Nord ; l'industrie du bronze aurait suivi de très près ou même accompagné celle des haches à talons ; les auteurs de l'industrie des haches simples furent peut-être les populations primitives de race noire, ou bien une première vague d'envahisseurs à crâne allongé, venue du Nord et qui s'étendit jusqu'en Malaisie.

Prince héritier.

Cérémonie d'investiture du Prince Héritier (S. E. THÂN-TRỌNG-HUË. B. A. V. H., 1922, pp. 311-319.) — Voir : Cérémonie.

Prisons.

Les prisons du Vieux Hué : le Khâm-Đường ; le Trần-Phủ (J.-B. Roux. B. A. V. H., 1914, pp. 51 - 8 ; 111-119). — Voir : Khâm-Đường, Trần-Phủ.

Proclamation.

La proclamation des Reines-Mères (Documents fournis par S.E. LE MINISTRE DES RITES, traduits par LÊ-BÌNH. B. A. V. H., 1918, pp. 43-57). — La proclamation des deux Reines-Mères a eu lieu dans le Palais, le 31 Décembre 1916, pour la Reine-Mère, Hoàng-Thái-Hậu, première épouse de Đồng-Khánh, et le 6 Janvier 1917, pour la Reine-Mère, Hoàng-Thái-Phi, épouse secondaire de Đồng-Khánh, mère de Khải-Định. Le 25 Décembre 1916, le Ministre des Rites présente à l'Empereur les invocations pour l'annonce aux temples ancestraux, qui a lieu le lendemain 26 ; le même jour 26 Décembre, on présente à l'Empereur les deux rapports au Trône relatif aux cérémonies, et les deux livres d'or et les deux rapports de félicitation relatifs aux deux Reines ; le 27, le 28, le 30 Décembre, on fait, les préparatifs, au palais Cẩn-Chánh et au palais Diên-Thọ, résidence de la première Reine-Mère ; le 31, l'Empereur se rend en grand cortège au palais Diên-Thọ, où la Reine-Mère s'assied sur un trône ; l'Empereur fait cinq prostrations, offre, étant à genoux, à la Reine-Mère, successivement, le livre d'or et le sceau, qu'un mandarin lit à haute voix, puis le rapport de félicitation, que l'on lit aussi ; l'Empereur fait de nouveau cinq prostrations ; les membres de la famille se prosternent ensuite, on tire le canon, et la cérémonie est achevée. La même cérémonie a eu lieu en l'honneur de la seconde Reine-Mère.

Promenade du Printemps.

Voir : Du-Xuân.

Promulgation des Codes.

Voir : Codes.

Protectorat.

Les Débuts de notre protectorat : arrivée à Hué de notre premier Chargé d'affaires (H. LE MARCHANT DU TRIGON. B. A. V. H., 1917

pp. 263-267.) — Le 15 Janvier 1875, l'Amiral de Montaignac, Ministre de la Marine, écrivait à l'Amiral Duperré, Gouverneur de la Cochinchine, pour le prier de lui faire des propositions, au sujet de la nomination du résident que le dernier traité conclu avec l'Annam autorisait la France à envoyer à Hué ; M. Rheinart, Inspecteur des Affaires indigènes en Cochinchine, fut nommé ; il partit sur l'*Antilope*, muni des instructions de l'Amiral Duperré, et arriva à **Thuận-An** le 24 Juillet ; un fonctionnaire des Rites l'attendait depuis trois jours ; le 25, à 5 h. 15, M. Rheinart arrivait à Hué, où il était logé au **Sư-Quán** ou Maison des Ambassadeurs (Voir ce mot) ; le 28 eut lieu, au **Thương-Bạc**, l'entrevue, avec le ministre annamite, **Nguyễn-Văn-Tường**, qui se montra aimable ; le 29, visite du ministre ; l'Empereur **Tự-Đức** envoya un fonctionnaire des Rites s'informer de la santé de M. Rheinart, souffrant depuis son arrivée. Les fonctionnaires arrivés avec M. Rheinart étaient : MM. Prieux, Administrateur de 1^{re} classe, Interprète de la Légation ; Dauphy, Secrétaire de la Légation ; Souliers, Médecin de la Marine ; Fleury, boulanger ; Dhomps, garde-meubles ; **Lê-Văn-Cần**, interprète ; **Nguyễn-Văn-Doãn**, lettré.

Prudhomme.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A.V.H., 1916, pp. 65-71.) — C'est le 17 Juillet 1885 que le Général Prudhomme arriva à Hué, avec les troupes de renfort que le Général de Courcy avait fait venir, après l'affaire du 5 Juillet ; il y avait alors à Hué 3.500 hommes de troupe, sous le commandement du Général Prudhomme ; celui-ci se rendit à **Qui-Nhơn**, avec M. de Champeaux, sur le *Lutin*, le 18 Août, pour se rendre compte d'abord des massacres de chrétiens, et il y retourna avec des troupes, le 29 Août ; la citadelle de **Bình-Định** fut prise le 3 Septembre ; mais il était trop tard, des missionnaires, des prêtres indigènes, 24.000 chrétiens avaient été égorgés. En Octobre, après le départ de M. de Champeaux, le Général Prudhomme fut délégué par le Général de Courcy pour s'occuper des affaires civiles ; il fit faire d'importants travaux sur la route de Tourane à Hué ; il quitta le temple de **Thiệu-Trị**, dans la Citadelle, et vint s'installer au **Thương-Bạc** ; il envoya des troupes dans le **Quảng-Bình** ; le 20 Février 1886, il fut relevé de ses fonctions de délégué du Résident Général, et, mécontent, il quitta Hué en Mars 1886.

Quảng-Đức.

Dans : *La Pagode Quốc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 315,) — Le Bonze **Quảng-Đức** fut supérieur de la pagode **Quốc-Ân**, à une date indéterminée, fin du XVIII^e siècle, ou premières années du XIX^e.

Quảng-Nam.

Les Souvenirs chams dans le folk-lore et les croyances populaires du Quảng-Nam (D^r.A. SALLET. B. A. V. H., 1923, pp. 201-228.) — Voir : Cham.

Voir : Faifo, Long-Thủ.

Quang-Tri.

La Province de Quảng-Tri (A. LABORDE. B. A. V. H., 1921, pp. 109-130.) — Les Chams ont laissé de nombreux souvenirs dans le Quảng-Tri, tours en ruines, sculptures, inscriptions ; le pays passa sous la domination annamite dès le XI^e et le XII^e siècle, au moins d'une façon nominale ; en 1558, Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), nommé gouverneur du Thuận-Hóa, vint s'installer à Ái-Tử, puis à Trà-Bát, à 10 km. au Nord de la citadelle ; c'est là même qu'il livra un combat contre un partisan des Mạc, Lập-Bạo, et une petite pagode commémore le souvenir de sa victoire ; à sa mort, en 1613, il fut enterré à Đá-Hàn, avant d'être transporté à Hué ; la citadelle de Quảng-Tri date de 1837, sous Minh-Mạng ; dans la première moitié du XIX^e siècle, les missionnaires furent traqués, dans la province, et l'un d'eux fut étranglé par sentence juridique, non loin de la citadelle, c'est le P. Jaccard ; en 1885, après sa fuite de Hué, Hàm-Nghi vint s'établir, avec sa Cour et ses troupes, à Tân-Sở (Voir ce mot), près de Cam-Lộ ; c'est alors que les Lettrés massacrèrent plus de 10.000 chrétiens dans la province ; le premier Résident, venu avec les troupes françaises, fut M. Hamelin, mais c'est en 1896 que le poste fut vraiment créé ; la province a donné naissance à une famille illustre, les Trần-Đĩnh (Voir : Phát), et S. E. Nguyễn-Hữu-Bài appartient à la province par sa mère ; le Régent Nguyễn-Văn-Tường (Voir ce nom) était aussi originaire de Quảng-Tri. Au point de vue ethnographique, il faut signaler les Cà-Lơ, population sauvage de la montagne. La province, par ses productions, surtout dans les régions de terre rouge, offre de grandes possibilités commerciales. Les touristes seront charmés par les sites qui s'échelonnent le long de la route de Lào-Bảo, et par la plage de Cửa-Tùng.

Dans : *La Plage de Cửa-Tùng : notice descriptive : notice historique* (H. DÉLÉTIE et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921, pp. 215-237). — Voir : Cửa-Tùng.

Une page de l'histoire de Quảng-Tri, Septembre 1885 P. JABOUILLE, B. A. V. H., 1923, pp. 395-426). — La fuite de Hàm-Nghi et son installation à Tân-Sở (Voir ce mot) près de Cam-Lộ, le 5 juillet 1885, la prise de la Citadelle de Hué, eurent, dans la province de Quảng-Tri, des répercussions douloureuses pour les centres chrétiens, très

nombreux depuis plusieurs siècles ; les Lettrés, excités secrètement par des ordres venus de la Cour, munis d'armes par le Gouvernement annamite, s'organisèrent ; le 6 Septembre, la citadelle de Quảng-Trị tombe entre leurs mains, et ils s'empressent d'attaquer les chrétientés voisines ; le 7 Septembre, Cổ-Vưu était cerné, pillé, incendié, et plus de 400 chrétiens, enfermés dans l'église, périrent dans les flammes ; les chrétiens des annexes, plus de 300, furent aussi massacrés ; puis vint le tour de Nhu-Lý, 810 victimes, de la paroisse de Bô-Liêu, de Đâu-Kênh, de Đại-Lộc, de Dương-Lộc, ou périrent 2.500 catholiques. Dans le Nord de la province, les centres de Gia-Bình, Mai-Xá, Bái-Sơn furent également dévastés, les chrétiens massacrés ; environ 4.000 fidèles, avec 3 missionnaires européens s'étaient réfugiés dans l'enceinte du Séminaire d'An-Ninh ; ils résistèrent, pendant près d'un mois, aux attaques des Lettrés, nombreux et fortement armés, même de canons ; An-Bằng, An-Ninh, Ba-Ngoát eurent aussi des centaines de morts. Dans la province, pendant le mois de Septembre 1885, on égorga environ 8.000 chrétiens et 10 prêtres indigènes ; l'arrivée des troupes françaises mit fin à ces massacres qui eurent pour cause l'inintelligence et la cruauté de la classe lettrée.

Quế (Trương-Dăng-).

Dans : Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 142-143). — Trương-Đặng-Quế 張登桂 était originaire du huyện de Bình-Sơn (Quảng-Ngãi) ; reçu licencié en 1819 ; exerça de hautes charges à la Cour, entre autres celles de précepteur du jeune Thiệu-Trị ; s'occupa de la campagne contre le rebelle Khôi, dans la Basse-Cochinchine, où il rétablit l'ordre, en 1835 ; combattit les montagnards révoltés du Thanh-Hóa, en 1836 ; prit sa retraite en 1862, après avoir servi sous quatre empereurs ; auteur de poésies élégantes connues sous le nom de « Quảng-Khê » ; sa tablette fut déposée au Thê-Miêu en 1875. Titre de baronnie : Tuy-Thạnh-Nam 綏盛男

Qui-Nam.

Note sur le mot Qui-Nam (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1914, pp. 337-340). — Le Journal de bord du yacht hollandais *Grol*, qui vint au Tonkin en Janvier-Août 1637, parle, à vingt reprises différentes, de Qui-Nam, terme qui désigne un royaume correspondant à l'Annam actuel ; il serait intéressant de rechercher l'origine et le sens de cette expression.

Le Qui-Nam (L. AUROUSSEU. B. A. V. H., 1914, p. 347). — L'expression Qui-Nam correspond sans doute à Qui-Nam 貴南, « le

noble Sud », « le noble pays du Sud », « votre noble pays du Sud », « votre noble pays » ; elle se rattache ainsi à l'expression *Qui-Quốc*, « votre noble pays », dont les Annamites se servent aujourd'hui pour désigner la France ; les Hollandais auraient enregistré comme un nom de pays, cette formule de politesse.

Encore *le Qui-Nam* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 347-351). — Le mot Nam 南, « Sud », fut employé dès le III^e siècle avant notre ère, pour désigner le pays annamite, et on eut l'expression Nam-Việt, « le Việt du Sud », puis An-Nam, « le Sud pacifié » ; au XV^e siècle, nous trouvons Thiên-Nam 天南, « le Sud céleste », « le noble Sud », où le mot *Nam* désigne le royaume annamite, et le mot *thiên* n'a plus qu'un sens de grandeur, tout comme dans *Qui-Nam* ; le mot An-Nam fut employé officiellement pour désigner soit tout le pays annamite, soit seulement le Tonkin, jusqu'au XIX^e siècle ; les Nguyễn ne s'en servirent pas, d'abord, officiellement pour désigner leur royaume ; mais ils avaient le *Quảng-Nam*, la principale de leur province, « le vaste Sud », et, dans l'usage vulgaire, « aller au Sud » signifiait aller en Cochinchine ; Gia-Long reprit officiellement ce mot pour désigner son royaume, *Đại-Nam* ; les Hollandais ont dû adopter l'usage vulgaire des Cochinchinois, d'où *Qui-Nam*, « votre noble royaume du Sud », comme l'expliquait M. Aurousseau.

Quỳnh.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 328.) — Quỳnh 瓊, 3^e fils de Công-Thượng-Vương (Voir ce nom), n'a pas laissé de trace dans l'histoire.

Quốc-Ân.

La Pagode de Quốc-Ân : le fondateur ; — les divers supérieurs (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 147-161 ; 1915, pp. 305-318). — La pagode Quốc-Ân 國恩 est située au pied de la colline Hòn-Thiên, à l'extrémité Ouest de l'Ecran du Roi ; son fondateur fut Tạ-Nguyên-Thiếu 謝元韶, sur lequel nous sommes renseignés par divers ouvrages historiques et par une vieille stèle qui s'élève devant son tombeau, au quartier Cửa-Hóa, au Sud du Nam-Giao ; Tạ-Nguyên-Thiếu était originaire de Chine, préfecture de Triều-Châu, province de Canton ; il naquit le 8 Juillet 1648 ; il entra en religion en 1666 et passa en Annam, sans doute attiré par Hiến-Vương, qui appelait de temps en temps des bonzes chinois, « pour faire les cérémonies dans les formes », au témoignage de Bénigne Vachet, qui était en Cochinchine à cette époque ; l'inscription tombale dit que c'est en 1665 que Tạ-Nguyên-Thiếu vint en Annam, mais c'est certainement une erreur,

et il faut reporter son arrivée à 1677 environ : il alla d'abord au Bình-Định, et y fonda le temple « d'Amitabha aux dix tours », près de la citadelle actuelle de la province ; puis il vint à Hué, sans doute vers 1682-1684, et fonda le monastère **Vĩnh-Ân** 永恩, qui fut appelé plus tard **Quốc-Ân** 國恩, « la Faveur du Royaume », au lieu de « la Faveur perpétuelle » ; vers les années 1687-1691, **Ngài-Vương** l'envoya à Canton, et il en ramena des statues et autres objets de culte, et une troupe de religieux bouddhistes ; l'un de ces derniers, **Thạch-Liêm**, fut nommé supérieur de **Thiên-Mộ** ; il continua à résider à **Quốc-Ân**, tout en étant aussi supérieur du temple de Hà-Trung, sur la lagune Est de Hué, où il laissa une des statues qu'il avait rapportées de Chine (Voir : Hà-Trung) ; il vécut encore près de 40 ans et mourut en 1728 ; ses restes furent incinérés, et **Minh-Vương** composa quelques vers qui furent inscrits sur sa stèle.

Les divers supérieurs de la pagode **Quốc-Ân**, après **Tạ-Nguyên-Thiếu**, furent **Định-Nhiên**, qui mourut en 1793 et sous le supériorat duquel le nom de la pagode, **Vĩnh-Ân**, fut changé en celui de **Quốc-Ân** ; la pagode fut détruite, sous les **Tây-Sơn** ; **Chính-Văn**, qui réédifia la pagode, vers 1805, grâce aux libéralités de la princesse Long-Thành ; **Mật-Hoàng**, mort en 1825, et qui était en même temps supérieur de **Thiên-Mộ** ; **Quảng-Đức** ; **Bổn-Giác** et **Huê-Giám**, qui firent reconstruire la pagode, en 1837-1843 ; **Liễn-Kiên** qui lit élever un portique, démoli par le typhon de 1904, et deux pagodons taoïste ; **Liễu-Triệt** ; **Liễu-Chân**, mort en 1890 ; enfin **Nguyễn-Cát**, mort le 12 Avril 1914 (Voir tous ces noms).

Quốc-Học.

Le Quốc-Học (E. LE BRIS. B. A. V. H., 1916, pp. 77-81). — Là où s'élève le **Quốc-Học** actuel, il y avait jadis les casernes des troupes de la Marine, **Thủy-Sư**, en tout 15 longs bâtiments datant de 1806 et s'étendant du canal de **Phủ-Cam** à la Résidence Supérieure ; sur le bord du fleuve étaient des hangars servant de cales sèches pour les barques royales ; après les événements de 1883-1885, ces casernes furent désaffectées peu à peu ; en 1897, par ordonnance royale, le **Quốc-Học** fut créé, pour l'enseignement des sciences occidentales ; il fut construit avec une partie des bâtiments de l'école des **Hành-Nhơn**, et, en 1899, on y affecta deux des casernes de la Marine ; c'étaient des maisons couvertes en paillotes et d'une installation vraiment sommaire ; **M. Ngô-Đình-Khả** fut le premier directeur de l'établissement.

Quốc-Tử-Giám.

Le Quốc-Tử-Giám (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ỨNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1917, pp. 37-53.) — La stèle du **Quốc-Tử-Giám** (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH

et **ƯNG-TRÌNH**. B. A. V. H., 1917, pp. 269-279). — Le **Quốc-Tử-Giám** s'élève actuellement à gauche de l'allée des Ministères, quand on vient d'entrer par le Mirador VIII ; il était situé auparavant sur le territoire du village d'An-Ninh, à l'Ouest du temple **Văn-Miếu** (Voir ce mot) ; il fut établi à cet endroit par Gia-Long, en Août 1803, et portait le nom de **Độc-Học-Đường**, ou **Quốc-Học-Đường** ; **Minh-Mạng** le réédifia en Mars 1820, et lui donna le nom de **Quốc-Tử-Giám** ; il se composait du bâtiment **Giảng-Đường**, pour les classes des **Giám-Sanh**, du **Đi-Luân**, pour les classes des **Tôn-Sanh**, et de deux dortoirs ; il était dirigé par un **Tề-Tửu** et deux **Tư-Nghiệp** ; en Juillet 1822, il fut détruit par la foudre ; des cérémonies purificatrices furent prescrites aux maîtres et aux élèves, les bâtiments furent réparés, et deux nouveaux dortoirs avec logements pour les maîtres furent élevés en 1826 ; **Thiệu-Trị**, en 1843, fit du **Quốc-Tử-Giám** le premier des vingt beaux sites de la Capitale, et, après une visite, fit élever une stèle devant le collège ; **Trự-Đức** agrandit le **Quốc-Tử-Giám**, en 1848 et en 1850 ; il s'y rendit en personne en 1854, pour constater les progrès des élèves, et composa 14 poèmes qu'on grava sur une stèle ; en 1905, un typhon détruisit le collège ; il fut réparé provisoirement en 1906 et 1907, puis transporté à l'endroit actuel, en 1908. Le bâtiment central, **Đi-Luân-Đường**, « Demeure de la loi et des relations sociales », porte un panneau portant le nom de l'édifice et deux dates : **Minh-Mạng**, 1829, **Duy-Tân**, Novembre 1908 ; l'étage est le « château du Présage brillant », **Minh-Trường-Các**, il contient un panneau, de l'écriture de **Thiệu-Trị**, avec le sceau de l'empereur, daté de Juillet 1845 et de 1908 ; un autre panneau est aussi de l'écriture de **Thiệu-Trị** ; une poésie court tout le long des murs. Le personnel du collège, fort nombreux ; avait été établi par **Minh-Mạng** ; les élèves étaient ou membres de la famille royale, **Tôn-Sanh** ou fils de madarins, **Âm-Sanh**, ou fils du peuple, **Học-Sanh**, **Công-Sanh** ; les cours duraient toute l'année, avec quelques semaines de vacances au jour de l'an ; les jours pairs, on étudiait les canoniques et, les jours impairs, les historiens et les poètes ; les paresseux étaient punis par le rotin, les bons élèves recevaient quelques cadeaux ; des commissions spéciales faisaient passer des examens pour l'obtention des bourses qui variaient suivant la catégorie et le travail des étudiants, et consistaient en ligatures, riz, huile pour l'éclairage ; tous les cinq ans on distribuait un costume, robe bleue, jupe de cérémonie, bonnet, etc. ; tous les trois ans, il y avait des examens. — La-stèle, datée de Juillet-Août 1843, qui s'élève devant le **Quốc-Tử-Giám** actuel, contient un poème et 14 poésies de **Thiệu-Trị**, relatant une visite que l'empereur fit au collège, et donnant aux élèves des conseils de bonne tenue et de travail sérieux. — Photographies de la stèle, du portique d'entrée et du bâtiment **Đi-Luân**, *ibid.* planches XXXVIII, XXXIX, XL, pp. 270, 272. 274.

Rameaux

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE B. A. V. H., 1919, pp.65-73). Les rameaux jouent un grand rôle dans l'art ornemental annamite ; tantôt c'est une branche feuillue indéterminée, *dây-lá*, qui se plie et se replie ; mais ordinairement c'est une espèce déterminée (Voir : Fleur, Fruit, Feuille).

Reesloot.

Dans : *Sur deux tombes de Hollandais* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1917, pp. 297-300). — Dans le village de Thanh-Hà, près de Faifo, au milieu de tombes annamites et chinoises, on voit, couchée sur le terrain, sans trace de monument, une pierre de 0 m. 67 x 0 m. 48 x 0 m. 10, portant une inscription en latin et en hollandais, indiquant que : « Ici repose enterré — Anna Reesloot — né le 3 Juillet — mort le 7 Novembre 1756 ». Peut-être s'agit-il d'un enfant mort 4 mois après sa naissance, ou peut-être est-ce la tombe d'un adulte dont on ignorait l'année de naissance. — Ibid., p. 300, Planche XLIII, estampage de la pierre tombale.

Dans : le Vieux Faifo : III Les tombes européennes (D'A. SALLET. B. A. V. H., 1919, p. 518).

Reines-mères.

Le Cinquantenaire de la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi (LÊ-BÌNH. B. A. V. H., 1918, pp. 127-138). — Cette cérémonie fut célébrée le 16 Mai 1917, et eut lieu à la résidence de la Reine-Mère, le palais Trường-Ninh ; l'Empereur vient visiter en grand cortège la Reine-Mère, les 14, 15, 16 et 17 Mai, et il lui présente, au moment du repas, les bâtonnets à riz et la tasse d'alcool ; mais c'est le 16 que l'Empereur offre solennellement en présence de toute la Cour et des autorités françaises, le vin de la « Longévité ».

La Proclamation des Reines-Mères (LÊ-BÌNH. B. A. V. H., 1918, pp. 43-57). — Ces cérémonies eurent lieu le 31 Décembre 1916 et le 6 Janvier 1917 ; le Ministère des Rites présente à l'Empereur, chaque fois, un rapport au Trône, un livre d'or et un rapport de félicitations, où sont contenus les louanges des deux reines-mères ; après les préparatifs voulus, l'Empereur se rend au palais de chacune des reines-mères ; il offre le cachet et le livre d'or ; il se prosterne, avec toute la Cour, et l'on lit à haute voix les caractères du cachet et le livre d'or, ainsi que le rapport de félicitation ; quelques jours après, l'Empereur donne une audience solennelle où il reçoit les félicitations de la Cour.

Renon.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, p. 204). — D'après une lettre de Le Labousse, missionnaire de l'époque, Vannier, commandant du *Phénix*, avait comme second M. Renon, originaire de St Malo.

Représentants de la France.

Liste des Représentants de la France à Hué (B. A. V. H., 1915, pp. 339-340). — Tableau, conservé à la Résidence Supérieure de Hué, contenant le nom de tous ceux qui ont représenté la France, d'une façon permanente, auprès du Gouvernement annamite.

Chargés d'affaires à Hué :

Rheinart, 28 Juillet 1875 — 14 Décembre 1876 ;
Philastre, 14 Décembre 1876 — 3 Juillet 1879 ;
Rheinart, 3 Juillet 1879 — 1^{er} Octobre 1880 ;
Palasne de Champeaux, *p. i.*, 1^{er} Octobre 1880 Août — 15 Août 1881 ;
Rheinart, 15 Août 1881 — 30 Mars 1883 ;
Palasne de Champeaux, 30 Août 1883 — Janvier 1884 ;
Lejard, *p. i.*, 29 Janvier 1884 — 7 Février 1884 ;
Parreau, *p. i.*, 7 Février 1884 — 6 Juin 1884.

Résidents Généraux :

Rheinart, *p. i.*, 6 Juin 1884 — 10 Octobre 1884 ;
Lemaire, 10 Octobre 1884 — 5 Juin 1885 ;
Palasne de Champeaux, *p. i.*, Juin 1885 — Octobre 1885
Hector, *p. i.*, 3 Octobre 1885 — 19 Avril 1886.

Résidents Supérieurs :

Dillon, 19 Avril 1886 — 18 Mai 1886 ;
Hector, *p. i.*, 18 Mai 1886 — 14 Novembre 1888.

Résident Général :

Rheinart, 14 Novembre 1888 — 3 Mai 1889.

Résidents Supérieurs :

Chavassieux, *p.i.*, 3 Mai 1889 — 12 Juillet 1889 ;
Hector, 12 Juillet 1889 — 1^{er} Avril 1891 ;
Bonnal, expédition des affaires, 1^{er} Avril 1891 — 26 Octobre 1891 ;
Brière, 27 Octobre 1891 — 20 Avril 1894 ;
Boulloche, *p.i.* 21 Avril 1894 — 12 Décembre 1894 ;
Baille, *p.i.*, 15 Décembre 1894 — 28 Mai 1895 ;
Brière, 28 Mai 1895 — 1^{er} Février 1898 ;
Boulloche, 4 Février 1898 — 23 Mars 1900 ;
Auvergne, *p. i.* 23 Mars 1900 ; — titulaire, 3 Mai 1901 — 11 Janvier 1902 ;
Luce, *p.i.* 11 Janvier 1902 — 11 Février 1903 ;
Auvergne, 19 Février 1903 — 10 Juin 1904 ;
Moulié (Ernest), *p.i.*, 10 Juin 1904 — 1^{er} Mai 1906 ;
Lévecque, *p.i.*, 1^{er} Mai 1906 ; — titulaire, 26 Janvier 1908 — 15 Août 1908 ;
Dufrénil, *p.i.*, 15 Août — 25 Août 1908 ;
Groleau, *p. i.*, 25 Août 1908 ; — titulaire, 11 Janvier 1909 — 26 Février 1911 ;
Sestier, *p.i.*, 26 Février 1911 — 31 Décembre 1911 ;
Charles, expédition des affaires, 31 Décembre 1911 — 22 Janvier 1912 ;
Mahé, 22 Janvier 1912 — 21 Avril 1913 ;
Labbé dit Labbez, expédition des affaires, 22 Avril 1913 — 6 Juin 1913 ;
Charles, *p. i.*, 6 Juin 1913 ; — titulaire, Mai 1914.

Résidence Supérieure.

Les Alentours de la Résidence Supérieure (H. LE MARCHANT DE TRICON. B. A. V. H., 1918, pp. 15-19). — Tant que le Représentant de la France fut logé à la Maison des Ambassadeurs (Voir ce mot), les bureaux se trouvaient dans un des bâtiments annexes de cet édifice ; lorsque la Légation eut été construite, chaque fonctionnaire avait son bureau dans ses appartements ; de 1883 à 1890, le pavillon de droite et les vérandahs de la Légation furent affectés aux bureaux, et la construction des étages des pavillons, en 1891, donna plus d'espace pour l'installation de ces services qui prenaient une plus grande importance ; en 1891 et 1892, un bâtiment fut construit, en bordure de la route de Tourane, et on y installa une partie des bureaux ; c'est le logement des

boys actuel ; en 1897, on construisit, pour les bureaux, un bâtiment à la place de l'ancienne poste, c'est-à-dire un peu en avant des bureaux actuels, qui furent édifiés en 1905. Les délégués aux Ministères furent logés d'abord dans une paillote, près des bâtiments actuels du **Cơ-Mật**, qui furent construits en 1900. Aspect des alentours de la Légation, bien restreints, vers 1890.

Voir : Canons, Légation.

Résidence des Gouverneurs.

Dans : *Quelques édifices du Vieux Hué : le **Phủ-Thừa-Thiên***, Résidence des Gouverneurs civils et militaires (J.-B. Roux. B. A. V. H., 1915, pp. 30-33). — Les Gouverneurs civils et militaires de la province de Thừa-Thiên résidaient autrefois dans la partie de la Citadelle qui constitue la Concession actuelle, à droite en entrant par le Mirador X ; c'était un vaste enclos, de 225 m. de long sur 110 de large ; d'après des renseignements fournis par des témoins oculaires et d'après ce que dit Đức Chaigneau, dans ses *Souvenirs de Hué*, p. 157, trois grandes portes donnaient accès dans ce rectangle ; au milieu était la résidence du **Đức-Độc**, gouverneur militaire, à gauche, côté Est, le **Phủ-Doãn**, gouverneur civil, à droite, le **Phủ-Thừa**, son adjoint ; chacune de ces résidences avait son enceinte particulière, et était entourée de divers bâtiments, bureaux, casernes ; en 1885, ces bâtiments n'étaient pas compris dans la Concession française, plus restreinte qu'aujourd'hui ; le 5 juillet 1885, les prisonniers détenus dans les prisons du gouverneur furent libérés et lancés sur la Concession française, où ils mirent le feu aux casernements des soldats ; après la prise de la Citadelle les bâtiments ne furent plus occupés par les autorités annamites qui furent logées ailleurs (Voir : *Diệu-Đề*), et ils furent enlevés peu à peu.

Résidents Généraux et Supérieurs.

Voir : Représentants de la France.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1916, pp. 52-75). — Voir : Légation.

Rheinart des Essarts

La rue Rheinart (B. A. V. H., 1915, p. 340). — Sur l'initiative de M. L. Sogny, les Amis du Vieux Hué demandent et obtiennent que la rue qui longe l'Hôpital par derrière, porte le nom de rue Rheinart, pour conserver le souvenir du premier représentant de la France à Hué.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B.A.V.H., 1916, pp. 28-52, 341, etc.) — M. Pierre, Paul, Rheinart des Essarts, né le 1^{er} Novembre 1840, à Charleville (Ardennes), Capitaine d'Infanterie de Marine, puis Inspecteur des Affaires indigènes en Cochinchine, remarqué par sa prudence et son sang-froid, lorsque, étant Résident à Hanoi, il assista à l'expédition de Francis Garnier ; fut nommé Chargé d'affaires à Hué, en Février 1875 ; conformément au traité de 1874 ; il arriva en Juillet 1875 (Voir : Protectorat) et fut logé à la Maison des Ambassadeurs (Voir ce mot) ; il s'occupa d'abord du choix d'un terrain pour y construire la Légation (Voir Légation), commença les travaux et partit en congé, en Juin 1876 ; de retour en 1879, il eut pour instruction de réagir contre la politique trop conciliante de son prédécesseur, M. Philastre, mais il se heurta à la mauvaise volonté de **Tự-Đức** et de ses ministres, qui envoyaient des ambassades en Chine, au Siam, contrairement au traité, et employaient même des procédés blessants à l'égard du Chargé d'affaires ; il quitta Hué en Octobre 1880 et y revient en Août 1881 ; les dispositions de la Cour de Hué devenaient de plus en plus arrogantes, et M. Rheinart fut même insulté ; ses protestations, ses remontrances empêchèrent toutefois la Cour de commettre des actes irréparables, en 1882, après la prise de Hanoi par Rivière, mais il ne put empêcher l'enrôlement continu de bandes de Lettrés, et finalement, il quitta Hué, en 1883, laissant la Légation à la garde du Gouvernement annamite et de la Mission ; lors de son séjour de Juin à Octobre 1884, ayant reçu une garde particulière, il fit occuper le **Mang-Cá**, conformément au traité Patenôtre (Voir ce nom), et, avec le Colonel Guerrier (Voir ce nom), il intronisa **Hàm-Nghi** ; il fut rappelé, pour des chinoiseries de protocole, et revint de Novembre 1888 à Mai 1889 ; **Đông-Khánh**, après la prise de **Hàm-Nghi** (1^{er} Novembre 1888), avait adressé une proclamation pour amener la soumission des rebelles, puis était mort, 28 Janvier 1889, et avait été remplacé par **Thành-Thái** ; M. Rheinart s'occupa activement de la pacification des provinces et de l'organisation de l'administration civile et judiciaire. — Portrait, *ibid.*, Planche III, p. 28. — Voir : Représentants de la France.

Dans : *L'Intronisation du Roi Hàm-Nghi* (H. LE MARCHANT DU TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 77-88). — Voir : **Hàm-Nghi**.

Dans : *Les débuts de notre protectorat : arrivée à Hué de notre premier Chargé d'Affaires* (H. LE MARCHANT DU TRIGON. B. A. V. H., 1917, pp. 263-267.) — Voir : Protectorat.

De Rhodes.

Les Européens qui ont vu le vieux Hué : le P. de Rhodes (L. CADIÈRE. B.A.V. H., 1915, pp. 231-249). — Le P. Alexandre de

Rhodes naquit en Avignon, le 15 Mars 1591 ; entré à Rome, dans la Compagnie de Jésus, il est destiné aux missions d'Extrême-Orient et s'embarque à Lisbonne, le 4 Avril 1619 ; ses supérieurs, au lieu de le destiner au Japon où il désirait aller, l'envoient en Cochinchine et il débarque à Tourane ou à Faifoo en fin 1624 ; après un séjour de un an et demi, il est envoyé au Tonkin, où il arrive le 19 Mars 1627 ; il en est expulsé en Mai 1630, reste dix ans à Macao et revient en Cochinchine, de Février 1640 au 3 Juillet 1645 ; il retourne en Europe et va mourir à Ispahan le 16 Novembre 1660. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages relatifs à la Cochinchine ; historien, il fait paraître une Histoire du Tonkin et le récit de ses *Voyages et Missions*, sans compter d'autres menus ouvrages, où il nous donne non seulement les faits concernant l'évangélisation du pays annamite, mais un grand nombre de détails d'un grand intérêt sur les événements politiques ; linguiste émérite, il régularise et organise le système de transcription de la langue annamite, dit *Quốc-Ngữ*, et compose un *Dictionnaire* annamite-portugais-latin et une *Grammaire* annamite ; son *Catéchisme* est un document de première valeur pour l'étude de la langue annamite de l'époque ; enfin, comme missionnaire, il évangélisa avec succès toutes les provinces, depuis Hanoi jusqu'à Phan-Rang.

Il vit Hué et y séjourna à plusieurs reprises, d'abord avant que les *Nguyễn* s'y fussent établis, puis lorsque *Công-Thượng-Vương* eut fixé sa résidence au marché de Kim-Long ; il avait des relations étroites avec de grands personnages de la Cour, même avec le Seigneur, et il nous donne des détails pleins de saveur sur l'entourage de ce dernier, sur les mandarins provinciaux, sur les gens de l'époque ; il nous dépeint de ci, de là, la ville même de Hué, ses rues, son port, ses maisons, le palais du souverain ; il s'était profondément attaché au pays et au peuple annamite. Le premier Français qui soit venu en Annam y a fait œuvre grandement utile, sous tous les rapports.

Sur l'initiative du P. Cadière et à la demande des Amis du Vieux Hué, M. Carlotti, Résident de France à Hué, a donné le nom du P. de Rhodes au quai qui va du pont de Bạch-Hổ au marche de Kim-Long ; c'est dans ce quartier que résidait le missionnaire, quand il était à Hué.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, p. 198.) — Le P. de Rhodes, dans ses ouvrages, donne des renseignements sur la flore et la faune de l'Annam, notamment sur le thé, et fournit même des indications sur l'état sanitaire de la population.

Riz.

Le Riz : législation, culte, croyances (J. LAN. B. A. V. H., 1919, pp. 389-451). — Les *Nguyễn*, dès qu'ils furent établis dans leurs deux

provinces, du **Thuận-Hóa** et du **Quảng-Nam**, et à mesure qu'ils agrandirent leur territoire, s'occupèrent de réglementer l'agriculture : mesurage et cadastre des terres cultivables, surtout des rizières, distribution des rizières communales aux citoyens, augmentation ou exemption d'impôts, suivant les circonstances, etc. — La culture du riz, à cause de son importance au point de vue économique, a donné naissance à un certain nombre de cérémonies religieuses, et cela, depuis la plus haute antiquité, depuis le créateur mythique de l'agriculture, l'empereur **Thần-Nông** ; en Annam, l'une des plus remarquables est la cérémonie qui a lieu au **Tịch-Điền** (Voir ce mot) et pendant laquelle l'empereur ou un de ses délégués trace quelques sillons dans les rizières réservées ; d'autres sont pratiquées par le peuple : **Xuông-Đồng**, **Lên-Đồng**, **Tế-Xuân** (Voir ces mots) ; la fête **Dư-Xuân** (Voir ce mot) se rattache aussi au cycle de ces fêtes, ainsi que la fête **Thương-Tân** (Voir ce mot). Enfin, diverses croyances, tant dans le passé qu'à l'époque actuelle, relatives aux animaux qui ont censément une relation avec la pluie, ou aux moyens de provoquer la pluie, montrent l'importance que prend la récolte du riz dans les préoccupations des Annamites.

Rizières sacrées.

Voir : **Tịch-Điền**.

Roeper.

Voir : **Hollandais**.

Rollet, de l'Isle.

Les Européens qui ont vu le vieux Hué : Rollet de l'Isle (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 401-417). — Rollet de l'Isle est un ingénieur de la Marine qui fit, à la suite de l'Amiral Courbet, toute la campagne de Chine et visita les ports du Tonkin et de l'Annam, et notamment Hué ; son livre : *Au Tonkin et dans les mers de Chine, souvenirs et croquis* (1883-1885), est plein de vie et renferme des dessins, des croquis, dont quelques-uns illustrent la vie de Hué, à cette époque ; il ne passa que deux jours à Hué, les 13 et 14 Juin 1884 : il nous parle de **Thuận-An**, du fleuve et des forts qui en bordaient les rives, de la Légation, de la Citadelle, de ses monuments et de ses habitants ; il nous raconte longuement les péripéties, les difficultés, les dangers que présentait, à cette époque, une excursion au tombeau de **Tự-Đức**. Mais ce qui augmente encore l'intérêt des descriptions ou des récits, ce sont les dessins qui les accompagnent, et qui font défiler devant nos yeux, non seulement les vaisseaux qui stationnaient à **Thuận-An** à ce

moment, et les divers types de soldats qui s'y trouvaient, mais des mandarins, des lettrés annamites, divers aspects du pays, et même l'évêque de Hué, Mgr. Caspar.

Ròn.

Un Descendant du Colonel Olivier : la tombe du Sergent d'Olivier de Pezet à Ròn (Annam) (H. COSSERAT. B.A.V.H., 1923, pp. 285-289).

— Voir : Olivier.

Route mandarine.

La route mandarine de Tourane à Hué (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920 pp. 1-135.) — De temps immémorial, Tourane et Hué étaient reliés par une route qui passait par le col des Nuages (496m.) ; de nombreux européens la parcoururent, et quelques-uns d'entre eux nous ont laissé le récit de leur voyage ; les plus intéressants par leur détails et les renseignements qu'ils renferment sont, par ordre de date :

- 1° — Octobre 1695 : Voyage de Thomas Bowyear (Anglais) ;
- 2° — Août 1749 : Voyage de Pierre Poivre (Français) ;
- 3° — Novembre 1819 : Voyage du Capitaine Rey (Français) ;
- 4° — Octobre 1822 : Voyage de Crawford (Anglais) ;
- 5° — Avril 1863 : Voyage de l'Amiral Bonard et du Colonel Palanca Gutierrez, plénipotentiaires français et espagnol auprès de la Cour d'Annam ;
- 6° — Octobre 1876 : Voyage de Dutreuil de Rhins (Français) ;
- 7° — Octobre 1885 et années suivantes : Voyage de C. Paris (Français). — Période de notre intervention en Annam. — Etude d'un nouveau tracé de la route. — Améliorations qui y sont apportées ;
- 8° — Mars 1895 : Voyage de Marcel Monier (Français) ;
- 9° — Mars 1897 : Voyage de Paul Doumer, Gouverneur Général de l'Indochine.

La route jusqu'en 1885 consistait en un étroit sentier, qui abordait de front tous les accidents de terrain et était de ce fait excessivement pénible à parcourir ; dès 1885, époque de notre intervention en Annam, un nouveau tracé fut étudié par le Capitaine Besson (Voir ce nom) et la construction de la nouvelle route entreprise sans retard ; aujourd'hui, la route, complètement achevée, automobilable sur tout son parcours, permet de se rendre de Tourane à Hué en automobile en trois heures et demi au plus.

Rues de la Concession.

Voir : Concession.

Russier.

Notice nécrologique (G. DAYDÉ. B. A. V. H., 1918, pp. 311-313). — Russier, Henri, né à Nouméa, le 4 Août 1878, pourvu du doctorat ès-lettres, arriva en Indochine en 1906 et débuta dans l'enseignement, dont il devint Inspecteur-Conseil ; il a publié, en collaboration avec M. Ch. Maybon, un manuel d'Histoire annamite, une *Indochine française*, en collaboration avec M. Brenier, et quelques petits manuels ; rapatrié, en Septembre 1917, pour raison de santé, il voulut remplir tout son devoir, plus que son devoir, s'engagea, mais ne put résister aux fatigues du service militaire. Il laisse le souvenir d'un homme doué d'une grande intelligence, travailleur infatigable, passionné pour le devoir. — Portrait, *ibid.*, p. 312.

Sachets.

Les Sachets à bétel et à tabac dans le Vieux Hué (TÔN-THẬT QUẢNG, B. A. V. H., 1916, pp. 337-338). — *Note complémentaire* (L. CADIÈRE. *ibid.*, pp. 338-339). — ĐỨC Chaigneau parle, dans ses *Souvenirs de Hué*, des deux sachets que les Annamites portaient suspendus à l'épaule, et où ils mettaient l'arc et le bétel et le tabac ; la nature de l'étoffe, la couleur, les broderies, étaient réglementées suivant la classe de celui qui les portait ; on en voit des exemplaires, ayant appartenu aux empereurs, au musée du Palais ; ils ne sont plus en usage depuis une trentaine d'années ; leur nom était *hà-bao* en sino-annamite, *cáp-tai-tồ* en langue vulgaire.

Sacrifice.

Sacrifice au Nam-Giao, voir: Nam-Giao. — Sacrifice au drapeau Đạo, voir: Đạo.

Sãi-Vương.

Dans : *Généalogies des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, pp. 317-321). — Nguyễn-Phúc-Nguyên 阮福源, titre posthume : HI-Tôn Hiếu-Văn Hoàng-ĐẾ 熙尊孝文皇帝, désigné par les auteurs européens sous le titre de Sãi-Vương, ou Tê-Vương, était le 6^e fils de Nguyễn-Hoàng ; né en 1563 ; commença à prendre la particule intercalaire Phước ; nommé gouverneur du Quảng-Nam ; succéda à son père en 1613 ; titre ducal Thụy-Quốc-Công 瑞國公, nom bouddhique Phật-Chủ 佛主 ; organisa l'administration de l'Etat, en créant les 3 Bureaux, les préfectures et sous-préfectures, les services de l'enseignement et des rites, les rôles d'impôt ; en 1620, révolte de deux de ses frères, Hiệp et Trạch, qui furent vaincus ; création du poste de Cam-Lộ, en 1622 ; en 1626,

transfert de la résidence du Seigneur à **Phước-Yên**, à 10 km, au Nord de Hué ; en 1630, construction du mur de **Trường-Dục**, puis du mur de **Nhứt-Lệ**, dans le **Quảng-Bình**, pour se défendre contre les **Trịnh**, qui devenaient menaçants ; **Sãi-Vương** porte la limite de ses états jusqu'au fleuve **Sông-Gianh** ; il meurt le 19 Novembre 1635 ; enterré d'abord dans le *huyện* de **Quảng-Điền**, Puis au tombeau **Trường-Điền** 長 田, près de Hué ; son culte est célébré au 1^{er} autel de gauche du temple **Thái-Miêu**.

Au sujet de l'épouse de Sãi-Vương (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 221-232.) — Voir ; **Hĩ-Tồn** (Reine).

Sana.

Dans : *Le Vieux Faifo... III Les tombes européennes* (D' A.SALLET. B. A. V. H., 1919, pp. 516-517). — La tombe du P. Sana, J.-B., se trouve dans un enclos, à l'Est de la Garde indigène ; elle mesure 2 m, 70 de long sur 1m. 30 de large et est en vieux mortier annamite ; elle porte, sur une plaquette de pierre noire, une inscription, mi-partie en caractères européens mi-partie en caractères chinois ; on y indique que le P. Sana, J. B., Sarde, mourut à **Phô**, le 16 Février 1726, après de nombreux travaux accomplis dans les missions, en Espagne, au Mexique et en Annam. A côté, une tombe de mêmes dimensions, recouvrirait les restes d'un autre missionnaire européen, et une tombe Plus petite serait celle d'un catéchiste. — *Ibid.*, p. 516, Planches XXX, XXXI, estampage de la stèle.

Sapèque.

Voir : **Kim-Tiến**.

Sceaux.

Dans : *Plaques et sceaux de mandarins* (A. SALLES. B. A. V. H. 1920, pp. 472-473). — Empreinte d'un sceau en ivoire, ayant sans doute appartenu à M de Lanessan, portant les caractères : **Đại-Nam Phụ-Chánh Đại-Thần vị tại Phụ-Chánh chu' thần chi thượng quan phong**, « grand cachet du Régent du grand Annam, au-dessus de tous les régents ».

Un cachet militaire, des Tây-Sơn (L. CADIÈRE. B.A.V.H., 1920, pp. 470-471) — On a trouvé, dans la dune de la pointe de **Thị-Nại**, près de **Qui-Nhơn**, un cachet, de 0m.10 sur 0m.07 ; daté de 1791, sous les **Tây-Sơn**, et portant une inscription qui signifie : « Commandement supérieur des cinq corps d'armée, Commandant du régiment de poste frontière des « Vaillants qui font obstacle » .

Dans : *Les Bronzes d'art de Minh-Mạng* (R. ORBAND: B. A. V. H., 1914, p. 257). — Empreinte de deux sceaux de Minh-Mạng : « Se conformer à l'action constante du Ciel » ; sceau du Bureau littéraire.

Dans : *Sur un disque sculpté avec inscription de Minh-Mạng* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 332). — Empreinte de trois sceaux de Minh-Mạng.

Dans : *La Pagode de Thiên-Mẫu : les stèles* (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1915, p. 430, 431, 436). — Empreintes de quatre sceaux de Minh-Vương.

Dans : *Le Brevet de J.-B. Chaigneau* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1915, p. 430). — Planche LXI, empreinte du sceau de Gia-Long.

Dans : *Le khánh de La-Chữ* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 370). — Empreintes de sceaux de Minh-Vương.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : IV la maison de J.-B. Chaigneau, consul de France à Hué* (L. CADIÈRE et H. COSSERAT. B. A. V. H., 1922, p. 11.) — Cachet de J.-B. Chaigneau. — Ibid., Planche V, p. 10, empreinte de cachet. — Ibid., nombreuses empreintes de cachets, dans les planches qui accompagnent l'article.

Dans : *Les Français au Service de Gia-Long : VII Les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 139-180). — Nombreuses empreintes de sceaux, dans les planches qui accompagnent l'article.

Nettoyage des sceaux, voir : Nettoyage.

Sceptres.

Voir : Như-Ý.

Sculptures chames.

Voir : Cham.

Siebert.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D'L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, pp. 192-193.) — Le P. Siebert séjourna à Hué de 1738 à 1745 ; il était médecin du roi et Vê-Vương l'estimait et l'affectionnait beaucoup ; il s'occupait des enfants abandonnés, distribuait des médecines aux pauvres, et dirigeait un hôpital où plusieurs centaines de malades étaient soignés ; Poivre, qui en entendit parler, loue ses talents.

Sinja.

Un voyage en « sinja » sur les côtes de Cochinchine, au XVII^e siècle (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921 pp. 15-29). — Le mot « sinja », orthographié différemment suivant les auteurs, était employé par les Européens, aux XVII^e et XVIII^e siècles, pour désigner les barques de mer ordinaires ; il doit correspondre à l'expression annamite *thuyền-giã*, « barque » ; Bénigne Vachet donne une description minutieuse de ces sortes d'embarcations, à propos d'un voyage qu'il fit, avec un de ses confrères, Mahot, et Mgr. Lambert de La Motte, de Siam à Nhatrang ; embarqués le 20 Juillet 1671, ils arrivèrent le 1^{er} Septembre, après avoir essuyé des tempêtes, radoubé leur barque, rencontré des pirates, bref, après des péripéties racontées avec beaucoup de verve, qui donnent un tableau exact de ce qu'étaient les voyages, à cette époque, sur les côtes de l'Indochine.

Slamensky.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, p. 193). — Le P. Slamensky, Hongrois d'origine, avait été, avant d'être jésuite, chirurgien-major dans les troupes de l'empire ; à Hué, il succéda au P. Siebert, comme médecin du roi ; il passait pour très expérimenté dans son art.

Société de Géographie.

Visite de S. M. l'Empereur d'Annam à la Société de Géographie (A. SALLES. B. A. V. H., 1922, pp. 321-336). — Voir : *Khải-Định*.

La Société de Géographie de Paris s'occupe de la réfection des tombes de Chaigneau et Vannier. — Voir : Chaigneau J.-B., N^{os} 9, 10, 11.

Sorcière (Pagode de la).

Voir : Huệ-Nam-Điện.

Statues chames.

Voir : Cham.

Statuettes.

Sur une statuette conservée au Tân-Thơ-Viện (E. GRAS. B. A. V. H., 1916, pp. 445-446). — Dans la collection de statuettes bouddhiques données par S. E. le Ministre des Rites au Musée du Tân-Thơ-Viện, il y en a une, en terre cuite, qui rappelle étonnam-

ment le célèbre Balzac de Rodin, coïncidence étrange entre un « primitif jaune » et l'un des plus illustres représentants des formules modernes occidentales.

Stèle.

Dans : *La Pagode Quốc-Ân : le fondateur* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 147-161). — Etude de la stèle du bonze Tạ-Nguyên-Thiếu. — Voir : Quốc-Ân.

Stèle concernant le Canal Impérial (ƯNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1915, pp. 15-17.) — Voir : Canal.

La Pagode Thiên-Mẫu : les stèles (A. BONHOMME. B. A. V. H., 1915, pp. 429-448). — Stèles de Minh-Vương et de Thiệu-Trị. Voir : Thiên-Mộ. *Ibid.*, dessins représentant ces stèles, ou des ornements qui les décorent.

Une Stèle de Gia-Long relative au Văn-Miếu (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ƯNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1917, pp. 259-262). — Voir : Lettres (Temple des).

La Stèle du Quốc-Tử-Giám (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ƯNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1917, pp. 269-279). — Voir : Quốc-Tử-Giám.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND). B. A. V. H., 1917 p. 306.) — Le 19 Juin 1917, érection d'une stèle au tombeau de Đông-Khánh.

La Stèle de Thiệu-Trị (A. LABORDE. B. A. V. H., 1918, pp. 1-13). — Voir : Thiệu-Trị

La Stèle du tombeau de Tự-Đức (E. DELAMARRE. B. A. V. H., 1918, pp. 25-41.) — Voir : Tự-Đức.

La Stèle du tombeau de Minh-Mạng (E. DELAMARRE. B. A. V. H., 1920, pp. 241-252.) — Voir : Minh-Mạng.

La Stèle de Gia-Long (B. A. V. H., 1923, pp. 374-379). — Voir : Gia-Long.

Stores.

Les Stores de Hué (TÔN-THẬT SA et HOÀNG-YẾN. B. A. V. H., 1919, pp. 481-494). — Les stores fabriqués sur le quai de Đông-Bà sont non seulement un facteur de richesse pour la ville de Hué, mais ils présentent aussi un certain cachet d'art ; on ignore à quelle époque a commencé cette industrie ; les matières employées sont le bambou, divisé en fines baguettes, la ficelle de chanvre ou autres textiles, les vernis et les différentes couleurs pour peindre les dessins ; l'outillage

est des plus primitifs, un chevalet gradué, pour le réglage du tressage, un rouet pour tordre les fils un coutelas, quelques pinceaux ; les stores sont vendus soit à l'état naturel, soit ornés de peintures ; les motifs ornementaux sont, au milieu d'un cadre, des fleurs et des fruits, les caractères de la longévité et du bonheur, le dragon, le phénix, etc., parfois de petits paysages, dont l'effet est charmant ; les stores, servent pour se garantir du soleil, du vent, de la pluie, ou pour garnir les niches cultuelles.

Sí-Quán.

Voir : Ambassadeurs (Maison des).

Tá-Thiên (Reine).

Voir : Nhơn (Reine).

Ta-Nguyên-Thiều.

Voir : Quốc-Ân.

Tambours.

Notes sur les tambours royaux de Hué (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920, pp. 253-257). — Il existe, à Hué trois vieux tambours portant en relief sur leur caisse les attributs de l'ancienne monarchie française ; ils sont en très bon état de conservation ; ils font partie de la musique royale et ne sortent que pour les grandes cérémonies ; les batteries que jouent les musiciens royaux sur ces tambours, ressemblent étrangement aux batteries de l'armée française, et ont été certainement transmises de génération en génération depuis le règne de Gia-Long ; à cette époque en effet, en 1819, Gia-Long avait fait apprendre à jouer le tambour à de nombreux Annamites qui avaient eu pour instructeurs les deux novices du navire le *Henry* que le capitaine Rey, qui commandait le navire, avait mis gracieusement à la disposition du roi.

Tấn (Nguyễn-Hữu-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 307-308). — Nguyễn-Hữu-Tân 阮有進, originaire du village de Ngọc Sơn, dans le Thanh-Hóa vint se fixer au Bình-Định ; Đào-Duy-Tử, instruit par un songe, et sur des données d'horoscope, l'admit à son

service, lui donna sa fille en mariage et le présenta à **Sãi-Vương**, qui le fit son porte-drapeau ; il se distingue dans les batailles livrées aux **Trịnh** envahisseurs, en 1648, et dans la campagne du **Nghệ-An**, 1655-1661 ; on l'appelait « le Grand Chef à la majesté du tigre » ; il mourut de mort naturelle en 1666, âgé de 65 ans ; titre ducal, **Thuận-Quận-Công 順郡公** ; en 1805, sa tablette fut déposée au **Thái-Miếu** ; en 1831, **Minh-Mạng** lui décerna le titre ducal posthume de **Anh-Quốc-Công 英國公**.

Tân-Sở.

Une capitale éphémère : Tân-Sở (H. DE PIREY. G. A. V. H., 1914, pp. 211-220). — La citadelle de Tân-Sở, « la nouvelle Résidence », fut construite dans le but de servir de refuge à l'empereur et à la Cour, dans le cas où les Français se seraient emparé de Hué ; elle est située à une quinzaine de kilomètres au Sud-Ouest de Cam-Lộ ; elle fut commencée dès 1883, peut-être même dès 1879 ; elle forme un carré de 780 m. de côté, avec deux enceintes ; l'enceinte extérieure était formée de pieux et de touffes de bambous, avec de larges fossés ; l'enceinte intérieure, en terre, avait 420 m. de côté ; on y avait édifié un grand nombre de constructions : palais pour le souverain, résidence des mandarins, casernes, poudrières, ouvrages de défense, le tout défendu par plus de mille canons, avec de nombreuses munitions. Le 3 et le 4 Juillet 1885, les deux Régents, Tôn-Thất Thuyết et Nguyễn-Văn-Trường, font partir le trésor royal pour Tân-Sở ; Hàm-Nghi quitte Hué le 5 Juillet, de grand matin ; il arrive à Quảng-Trị le 6 Juillet, le 7 à Tân-Sở ; il logea non dans la citadelle, mais chez un riche habitant du village de Bang-Sơn ; il voulait retourner à Hué, faire sa soumission aux Français, mais il recula devant les menaces de Tôn-Thất Thuyết, qui lui fit prendre la route du Nord, le 19 ou le 20 Juillet, avec cinq cents hommes d'escorte ; mais ces troupes fondirent peu à peu, et les caisses du trésor qu'ils portaient furent jetées de ci de là sur la route ; les troupes françaises arrivèrent à Tân-Sở, dont elles s'emparèrent sans difficulté, le 19 de la 9^e lune de l'an 1885 ; on fit sauter la poudrière, on abattit les maisons et on détruisit les retranchements, mais le trésor avait déjà été pillé ; il ne reste plus à cet endroit qu'une plaine dénudée, avec quelques buttes de terre, des débris de briques et de tuiles.

Tấn-Tôn.

Dans : *Éphémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916 ; p. 436). — Le 31 Décembre 1916, **Khải-Định** décerne à la première Reine-Mère le titre de **Hoàng-Thái-Hậu** ; c'est la cérémonie Tấn-Tôn. Voir : Proclamation des Reines-Mères.

Tân-Xuân.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 226). — *Id.* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 427). — Dans : *Le Riz : législation, culte, croyances* (J. LAN. B. A. V. H., 1919, pp. 423-428). — La cérémonie Tân-Xuân 進春, ou Tê-Xuân 祭春, a pour objet de célébrer « l'arrivée du Printemps », et en même temps de rendre la terre fertile ; on dépose, sur le tertre spécial à cette cérémonie, et qui est situé à l'Est de la Citadelle, dans le 6^e quartier, trois tables portant respectivement l'image d'un buffle, l'image d'un bouvier dit Mang-Thần 芒神, et l'image d'une montagne avec des arbres, le tout en terre ornée de couleur ; le Phú-Doãn du Thừa-Thiên et les Tri-Huyện de Hương-Trà et Hương-Thủy officient, en costume de cérémonie ; puis les images du bouvier et de la montagne sont portées processionnellement au Palais, et le buffle à la Résidence du Phú-Doãn ; elles restent là jusqu'à l'année d'après, où elles sont enterrées ; les détails de la cérémonie ont été réglementés par Minh-Mạng en 1828, conformément aux rites usités en Chine ; les mandarins provinciaux devaient aussi célébrer cette cérémonie ; Khải-Định a simplifié les rites, notamment, il n'y a plus de statues en terre, mais de simples images sur étoffe — Dessins représentant le buffle, le bouvier, la montagne, B. A. V. H., 1916, Planche L, p. 426.

Tàng-Thơ.

Voir : Bibliothèque.

Tánh (Võ -, ou Võ-Tôn-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 129-132). — *Les Grandes figures de l'Empire d'Annam : Võ-Tánh* (H. COSSERAT et HỒ-ĐẮC-HÀM. B. A. V. H., 1923, pp. 229-252). — Võ-Tôn-Tánh 武宗性 était originaire du village de Phước-An, province de Biên-Hòa ; sa famille fut transférée plus tard dans le huyện de Bình-Dương, province de Gia-Định ; pendant les guerres contre les Tây-Sơn, il recruta, à l'endroit dit Vườn-Trầu, de nombreuses troupes, appelées Nghĩa-Binh : lorsque Gia-Long revint du Siam, il se présenta à lui ; le prince lui confia un haut commandement dans son armée et lui donna en mariage une de ses sœurs cadettes, Ngọc-Du ; il se distingua dans les diverses campagnes qui furent entreprises par Gia-Long, soit dans la Basse-Cochinchine, soit dans les provinces centrales de l'Annam ; nommé gouverneur de la citadelle de Bình-Định, que l'on avait reprise sur les Tây-Sơn, il fut assiégé par ceux-ci pendant deux ans ; malgré qu'il fut pressé énergiquement par les ennemis, il fit dire secrètement à

Gia-Long de ne pas s'occuper de lui, mais de marcher sur Hué, pendant qu'il retiendrait une bonne partie des troupes ennemies ; c'est cette tactique désintéressée qui permit à Gia-Long de reprendre la capitale de ses ancêtres ; mais Võ-Tôn-Tánh, de plus en plus serré étroitement par les ennemis, vit que la place allait être prise ; préférant la mort à la honte, il fit préparer, dans un mirador de la citadelle, un bucher sur lequel il monta après y avoir mis le feu ; avant de mourir, il avait écrit aux Tây-Sơn pour les prier d'épargner son armée ; les ennemis, entrant dans la place, recueillirent pieusement les restes du héros et respectèrent ses dernières volontés (5^e lune de l'an 1800.) Minh-Mạng, en 1824, fit transporter sa tablette au Thê-Miêu. Titre ducal posthume, en 1831 : Hoài-Quốc-Công 懷國公.

Tardivet.

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, p. 171). — Emmanuel Tardivet, volontaire de 1^{er} classe sur le Pandour, parti de Brest le 12 Juin 1787 ; a dû arriver en Cochinchine vers 1788 ; pas de renseignements sur son séjour en Cochinchine.

Tây-Sơn.

Dans : *Le Vieux Hué d'après Đức Chaigneau : le Nam-Giao* (H. DE PIREY. B. A. V. H., 1914, pp. 71-72). — Voir : Nam-Ciao.

Notes sur les cendres des Tây-Sơn dans la prison du Khâm-Đường (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1914, pp. 145-146). — Voir : Khâm-Đường.

Un cachet militaire des Tây-Sơn (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 470-471). — Voir : Sceau.

Dans : *Le Changement de costume sous Võ-Vương, ou une crise religieuse à Hué au XVIII^e siècle.* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 417-424). — Voir : Costume.

Tây-Thành Thủy-Quan.

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 26). — Lorsque Minh-Mạng, en 1825, fit creuser le tronçon Ouest du Canal impérial, il fit construire plusieurs ponts, dont l'un, sur le prolongement même des remparts Ouest, appelé Tây-Thành Thủy-Quan 西域水關, « porte de l'eau, au mur de l'Ouest.

Tế-Sanb.

Voir : Cuisine.

Tế-Vương.

Voir : Sãi-Vương.

Tế-Xuân.

Voir : Tân-Xuân.

Temple.

Voir : Pagode.

Tết.

Dans : *Les Grands « lais » à la Cour d'Annam* (E. GRAS. B.A.V.H , 1915, pp. 167-170). — *Les Grands lais* (JACQUES ALTAR. B. A. V. H., 1915. p. 171). — Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 227-229. — Id., 1916, p. 427). — Voir : Lay.

Thái-Dịch-Trì.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, p. 323). — Le « Bassin du Grand Liquide », Thái-Dịch-Trì 太液池 est situé à l'intérieur de la porte Ngo-M'nn et devant le palais Thái-Hoà ; il est traversé par le pont de « la Voie centrale » Trung-Đạo-Kiều 中道橋 ; c'est Minh-Mạng qui le fit creuser en 1883.

Thái-Dương Phu-Nhon.

Histoire de la Déesse Thái-Dương Phu-Nhon (ĐÀO-THÁI-HANH. B. A. V. H., 1914, pp. 243-249). — Une pagode du village de Thái-Dương à Thuận-An, reconstruite en 1813 et en 1820, renfermerait, dans un caveau, les débris d'une pierre, trouvée miraculeusement par un pêcheur sur le bord de la lagune, et vénérée par les gens du village, puis brisée par l'équipage d'une jonque japonaise, qui aurait trouvé à l'intérieur des pierres précieuses ; cette pierre est le siège d'un génie féminin très puissant, auquel Công-Thượng-Vương (1636-1648), Hiến-Vương (1649-1687), auraient eu recours.

Thái-Hòa.

Dans : *La Porte Dorée du Palais de Hué et les palais adjacents : notice historique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 322-330). — Le palais Thái-Hòa 太和殿, ou de « l'immense Paix », est le palais des grandes audiences, le premier que l'on trouve lorsqu'on a franchi

la porte **Ngọ-Môn** ; il fut commencé par Gia-Long le 21 Février 1805, et achevé en Octobre de la même année ; c'est dans ce palais que, le 28 Juin 1806, Gia-Long se décerna le titre d'empereur ; il fut réparé une Première fois, sous Gia-Long, en 1819 ; mais, jusqu'à ce moment, il ne s'élevait pas à l'endroit où il est actuellement ; Gia-Long l'avait construit à l'emplacement où est de nos jours la Porte Dorée (Voir ce mot), de sorte qu'il occupait juste le milieu de la façade Sud de la 3^e enceinte du Palais, ou « Cité pourpre interdite » ; il y avait, de chaque côté du palais **Thái-Hòa**, deux portes, dites portes **Túc** de gauche et de droite **左右肅門**, qui donnaient accès dans la 3^e enceinte ; **Minh-Mạng**, en 1833, fit porter le palais **Thái-Hòa** un peu au Sud, à l'endroit où il est aujourd'hui, mais sans en changer les dimensions ; en 1839, il fit laquer en rouge la charpente de l'édifice ; Gia-Long avait fait construire en avant du palais **Thái-Hòa**, à droite et à gauche, deux édifices, qui servaient de salons où les mandarins civils, à droite, les mandarins militaires, à gauche, attendaient l'heure des audiences solennelles ; ces édifices ont disparu, à l'heure actuelle, et on en voit encore les soubassements, mais en arrière du palais **Thái-Hòa**, par suite du déplacement de cet édifice.

Thái-Miếu.

Les Associés de gauche et de droit: au culte du temple dynastique du Thái-Miếu (L. SOGNY. B. A. V; H., 1914, pp. 295-314). — Voir Associés.

Thái-Tồ (Seigneur).

Voir : **Tiên-Vương**.

Thái-Tồ (Princesse)

Voir : **Gia-Dủ** (Princesse).

Thân- Huân.

Le Temple des Parents illustres (**ƯNG-GIA**. B A. V. H., 1918, pp. 207-215). — Le temple **Thân-Huân** **親勳祠**, ou « des Parents illustres », est situé, au delà de la digue de **Thọ-Lộc**, sur la rive gauche du canal de **Vân-Dương**, sur le territoire du village de **An-Tân**, **huyện** de **Hương-Thủy** ; il fut construit en 1843 ; après avoir pénétré par une porte monumentale (Vue, *ibid.*, Planche XXXI p. 208), on se trouve dans une enceinte murée, au milieu de laquelle est un temple de 29m, 40 sur 15m, 60 ; on y vénère, dans la travée centrale, quatre

frères de Gia-Long, les Princes *Tương-Dương*, *Hải-Đông*, An-Biên et *Thông-Hóa*, et un des fils de cet empereur, le Prince *Thuận-An* (Voir ces noms) ; les travées latérales sont consacrées au culte de sept princes et 13 princesses, frères et sœurs ou enfants de Gia-Long, morts avant le mariage, et qui étaient vénérés jadis dans le temple *Triển-Thân* 展親祠.

Thân (Nguyễn-).

Notice nécrologique (R. ORBAND..B. A. V. H., 1915, p. 61.) — Le 18 Septembre 1914, à Hué, meurt Nguyễn-Thân, Duc de *Diên-Lộc*, âgé de 61 ans ; il était arrivé aux plus hautes charges de la Cour, *Võ-Hiến* en 1896, *Văn-Minh* en 1897, *Cần-Chánh* en 1901 ; il dirigea la mission envoyée en France en 1902 ; depuis 1903, il vivait dans la retraite à *Quảng-Ngãi*, sa province d'origine.

Thần-Tôn (Seigneur).

Voir : *Công-Thượng-Vương*.

Thần-Tôn (Princesse).

Voir : *Hiếu-Chiều* (Princesse).

Thăng-Phụ.

Voir : *Cérémonie*.

Thành.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. *TÔN-THẬT HÂN* et *BÙI-THANH-VĂN*. B. A. V. H., 1920, p. 314.) — Le Prince *Thành* 成, 3^e fils de *Nguyễn-Hoàng* (Voir : *Tiên-Vương*), mourut sans postérité, à l'âge, de 17 ans.

Thanh-Cầu.

Dans : *Le Canal impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 26.) — Le pont Sud, ou pont de la Concession, ou pont *Ngự-Hà* (Voir ce mot), fut, avant d'être refait en pierres et briques par *Minh-Mạng*, en Juin 1820, construit par Gia-Long ; il était alors en bois et bambou, et portait le nom de pont *Thanh-Cầu*, 清溝, « de l'Eau limpide ».

Thanh-Hóa.

S. M. Khai-Định aux temples et tombeaux de Thanh-Hóa (R. ORBAND. B. A. V. H., 1918, pp. 183-198). — Les temples ancestraux de la dynastie des Nguyễn sont situés au village de Gia-Miêu, dans le Thanh-Hóa ; il y a deux temples : le temple Nguyễn-Miêu, construit en 1803, réparé en 1820, où l'on vénère, dans la travée centrale, la mémoire de Nguyễn-Kim (Voir ce nom), et, dans la travée de gauche, le souvenir de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), fondateur de la dynastie ; le temple Trùng-Quốc-Công, consacré, travée centrale, à Nguyễn-Hoàng-Dũ (Voir : Dũ), Duc de Trung, père de Nguyễn-Kim, et, travée de gauche, au Prince Hán (Voir ce nom), Duc de Lệ-Nhơn, second fils de Nguyễn-Hoàng : Ces deux temples sont enfermés dans une enceinte extérieure, construite en 1835, et une enceinte intérieure, construite en 1834, avec fossés, ponts, portes voûtées et miradors, cours dallées.

La Pagode des Lê à Thanh-Hóa (BOUGIER. B. A. V. H., 1921, pp. 131-146). — La pagode consacrée au culte des souverains de la dynastie des Lê, 29 Empereurs et 28 impératrices, est situé à 2 km. 200 environ au Sud de la citadelle de Thanh-Hóa, sur le territoire du village de Kiều-Đại ; sur cet emplacement, Lê-Thánh-Tôn (1470-1497) avait fait élever jadis un temple, appelé Hoàng-Đức-Điện, consacré au culte des ancêtres de sa mère ; en 1805, Gia-Long fit transporter à Kiều-Đại le temple des Lê qui se trouvait jadis près de Hanoi, et deux temples bâtis au village de Lâm-Sơn, berceau des Lê, dans le phủ de Thọ-Xuân, et il en fit le temple actuel ; il y a là d'anciennes sculptures intéressantes, des statues en bois représentant les esclaves chams qu'avait pris Lê-Thánh-Tôn, de grands oiseaux, images de ceux qui nourrirent miraculeusement jadis Lê-Thái-Tổ dans la forêt, des lions ; devant le temple, un petit pagodon est dédié à un renard, un chien et un homme qui protégèrent Lê-Thái-Tổ et l'arrachèrent à la mort pendant qu'il luttait contre les troupes chinoises.

Thanh-Long.

Voir : Attentat (Pont de l').

Thanh-Minh.

Dans : *Ephémérides Annamite* ; (R. ORBAND : B. A. V. H., 1915, p. 333). — Le jour de la fête Thanh-Minh 清明, « de la pure Lumière », ou du Nettoyage des tombeaux, a lieu dans les premiers mois de l'année ; l'empereur officie à certains temples et à certains tombeaux, et il envoie des délégués aux autres ; aux temples, le rite

comporte une invocation, trois libations, l'offrande d'un porc, de riz gluant et autres aliments ; aux tombeaux, une libation, avec offrande de thé, bétel, encens, etc.

Thanh-Phước.

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : La butte de tir de Thanh-Phước (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1914, pp. 59-61). — Cette butte fut construite pour la première fois sur l'ordre de **Công-Thượng-Vương** en Mai-Juin 1642 (*Phật-lực-tiền-biên*, livre 3, folio 7), haute de 12 m., longue de 60m, pour le tir des canons ; elle fait suite aux cales sèches de l'ancien arsenal, sur la rive gauche du fleuve de Hué, village de Thanh-Phước, *huyện* de Hương-Trà (Thừa-Thiên) ; les intempéries des saisons et les inondations l'ont dégradée ; elle ne mesure plus que 28 m. de long sur 40m. de large et 8m,50 de haut ; Đức Chaigneau raconte que : Minh-Mạng y faisait exercer ses troupes et allait souvent assister aux tirs ; Chaigneau et Vannier, ce dernier excellent pointeur, assistaient aux exercices et prenaient même part aux tirs (*Souvenirs de Hué* ; pp. 262-263) ; en 1876, Dutreuil de Rhins la mentionne (*Le Royaume d'Annam et les Annamites*, p. 73).

Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : l'arsenal de Thanh-Phước (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1915, pp. 323-324). — Dutreuil de Rhins vit cet arsenal en 1876 (*Le Royaume d'Annam et les Annamites*, p. 74) ; c'était un long bâtiment en tuiles et quelques paillotes, servant de logement à un régiment d'ouvriers, et de magasins pour les réparations des navires et jonques ; à côté étaient les bassins de radoub, perpendiculaires au fleuve, au nombre de quatre, touchant la butte de tir ; divisés en deux par une digue, la partie intérieure servait de cale sèche ; des jardins et des rizières occupent actuellement cet emplacement ; il reste un pagodon que desservaient jadis les ouvriers de l'arsenal.

Tympan cham de Thanh-Phước. (B. A. V. H., 1915, Planche LXII, p. 454). — Voir : Kỳ-Thạch Phu-Nhơn.

Thanh-Thủy.

Voir : Pont.

Thanh-Trung.

Voir : Cham.

Thế.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 275-278). — Le 25 Septembre 1749, Poivre

rendit visite à un des oncles paternels de **Võ-Vương**, qui jouissait, d'une grande autorité dans le royaume, et qui paraît être le second fils de **Minh-Vương**, le Prince **Thế Thể**, mort en 1762, âgé de 74 ans, ou le Prince **Đản** (Voir ce nom).

Thế-Miếu.

Les Associés de gauche et de droite au culte du Thế-Miếu (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 121-144). — Voir : Associés.

Théâtre.

Au Théâtre Chinois (E. GRAS. B. A. V. H., 1921, pp. 31-45). — Description humoristique d'une soirée passée au théâtre chinois à Gia-Hội, Hué.

Une soirée au théâtre annamite (E. GRAS. B. A. V. H., 1916 ; pp. 215-222). — Etude de mœurs d'un réalisme superbe qui fait connaître la vie nocturne d'un coin pittoresque de Hué.

Thi-Đình.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 433-434). — Après les épreuves de l'examen Thi-Hội, les lauréats, vêtus du costume des licenciés, subissent, dans une salle du Palais, les épreuves du concours Thi-Đình ; les épreuves, après avoir été corrigées par les examinateurs, sont soumises à l'empereur ; ceux qui sont reçus sont proclamés docteurs des différentes catégories.

Thi-Hội.

Voir : Concours.

Thi-Hương.

Voir : Concours.

Thi-Sanh-Hạch.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917, p. 309). — L'examen Thi-Sanh-Hạch, 試生核, sanctionnant les études du 3^e degré, Trung Học 中學, donne la faculté de se présenter au concours triennal (Voir : Concours), *Ibid.*, pp. 308, 309, 310, nombreuses illustrations de E. GRAS, représentant des types de candidats ou d'examineurs, de soldats de garde aux Concours.

Thiên-Y-A-Na.

Histoire de la Déesse Thiên-Y-A-Na. (Đào-Thái-Hành. B.A. V.H., 1914; pp. 163-166). — La déesse Thiên-Y-A-Na est une divinité d'origine chame, qui est vénérée sur la montagne Cù-Lao, dans la province de Khánh-Hòa (au sanctuaire Po-Nagar, Nha-Trang) ; la légende raconte qu'elle apparut un jour sous la forme d'une jeune fille d'une grande beauté, à un paysan auquel elle volait des légumes ; mais qui l'adopta ; un jour de tempête, elle s'accrocha à un tronc d'arbre qui flottait sur le fleuve et fut emportée ; le tronc d'arbre ayant atterri sur une côte, le fils du roi s'en empara, et épousa la déesse qui avait reparu miraculeusement ; il en eut deux enfants ; mais la déesse le quitta, revint dans le pays de son père adoptif, qui était mort, civilisa les habitants, puis disparut ; le prince, son mari, se mit à sa recherche, envoya une flotte dans ce but, profana le temple que les gens avaient élevé à la déesse, mais fut puni de ce crime par la destruction de ses vaisseaux ; depuis lors, les Chams et les Annamites vénèrent la déesse. Cette divinité paraît être la déesse chame Uma. — Voir : Huế-Nam-Điện.

Thiên-Mộ.

La Pagode Thiên-Mẫu : historique ; — description ; — les stèles (A. BONHOMME B. A. V. H., 1915, pp. 173-192; 251-286; 429-448). — La pagode Thiên-Mẫu 天姥寺, ou Thiên-Mộ, Thiên-Mụ, appelée improprement par les Européens Pagode ou Tour de Confucius, est le plus ancien monument de Hué ; Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), à la suite d'une apparition où il vit une vieille femme qui lui souhaita l'établissement d'une dynastie florissante, fit élever, sans doute sur l'emplacement d'un ancien monument cham, et dans un endroit éminemment favorable, un temple bouddhique qu'il appela, à cause de la vision, le temple « de la vieille céleste » ; en 1665, Hiền-Vương y fit effectuer des réparations ; mais c'est surtout Minh-Vương qui, en 1710, l'agrandit considérablement, et, notamment, fit fondre la grande cloche et ériger la stèle qu'on y voit encore ; la fin des travaux fut marquée par une grande fête ; Gia-Long, en 1803, y fit faire une cérémonie expiatoire à l'occasion de la perte en mer d'une partie de sa flotte, et, en 1815, y fit effectuer de grands travaux ; Minh-Mạng ordonna, en 1825 et en 1835, d'y faire des cérémonies de purification ; il embellit aussi la pagode, en 1831 ; le supérieur, à cette époque, était Mật-Hoàng (Voir ce nom) ; Thiệu-Trị, sans parler des cérémonies qu'il prescrivit, fit élever, en 1844, la grande tour Phước-Duyên (Voir ce mot) et le belvédère Hương-Nguyên (Voir ce mot) ; Tự-Đức ordonna une cérémonie, en 1848, à l'occasion de la mort de Thiệu-Trị ; en 1892, sous Thành-Thái, à l'occasion des fêtes du nonantenaire de la

Thiệu.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẮT HÂN et PÙI-THANH-VÂN, B. A. V. H., 1920, p. 323.) — On n'a aucun renseignement sur le Prince : Thiệu 紹, 9^e fils de Sãi-Vương (Voir ce nom).

Thiều (Tạ-Nguyên-).

Voir : Nguyễn-Thiều.

Thiệu-Trị.

Une inscription de Thiệu-Trị sur un panneau de broze (A. BONHOMME et ƯNG-TRÌNH, B.A.V.H., 1915, pp. 203-209). — Le panneau de bronze, de 1m.25 sur 0m.60, qui est conservé au Tân-Thơ-Viện, porte une inscription de Thiệu-Trị rappelant que, un jour, Minh-Mạng vint, dans le jardin Thường-Thành (Voir ce mot), visiter, dans la maison Hòa-Cầm; les princes du sang qui étaient logés là pour leurs études ; il vit, sur le mur, une poésie qu'y avait tracée Thiêu-Trị encore enfant, et, pour manifester sa joie, il composa lui-même une poésie ; Thiệu-Trị y fait aussi l'éloge de son père ; l'inscription est datée de Avril 1838 ; le cadre est orné de dragons en relief, et les caractères de l'inscription sont en argent que l'on a coulé dans les traits gravés auparavant.

Dans : *La Pagode Thiên-Mẫu : les stèles* (A. BONHOMME, B.A.V.H., 1915, pp. 437-448). — Stèles de Thiêu-Trị. Voir : Thiên-Mộ.

Les Funérailles de Thiệu-Trị, d'après Mgr. Pellerin (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1916, pp. 91-103). — Mgr. Pellerin, premier évêque proprement dit de Hué, vint dans les environs de la Capitale, en Août 1847 ; et il était là lorsqu'eurent lieu les funérailles de Thiêu-Trị, mort dans la nuit du 3 au 4 Novembre 1847 ; il n'y assista pas lui-même, parce que les missionnaires étaient, à cette époque, obligés de se cacher, mais il fut renseigné très exactement par des témoins oculaires ; il détaille, dans les *Annales de la Propagation de la Foi* (Vol. XXII, pp. 367-378), les détails de la mise en bière et les offrandes que faisait Tự-Đức devant le cercueil ; le 21 Juin 1848, les funérailles commencèrent ; de chaque côté du fleuve, sur les rives, des autels étaient dressés et les notables se prosternaient, au moment où le cercueil passait ; on s'arrêtait de temps en temps pour faire les sacrifices rituels, et le voyage dura trois jours ; Tự-Đức conduisait le deuil ; le cortège était imposant et Mgr. Pellerin décrit les barques principales qui en faisaient partie et mentionne la barque royale et la multitude des barques qui transportaient les mandarins et les soldats ; on arriva le 24 Juin au

tombeau, creusé dans une montagne, avec plusieurs galeries, pour qu'on ne sache pas où est réellement le cercueil, de peur de profanation ; l'ensevelissement fut suivi de la combustion d'une multitude d'objets offerts au défunt pour les besoins de l'autre vie.

Les Funérailles de Thiệu-Trị d'après les documents officiels (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 105-115). — On choisit soigneusement les jours fastes pour l'annonce des obsèques aux temples ancestraux, au Nam-Giao, au Xâ-Tắc, et pour le dépôt de la tablette funéraire après les funérailles ; on établit des dépositaires funèbres devant le temple Long-An et aux endroits où devait s'arrêter le cortège ; on prépara les objets votifs que l'on devait brûler après l'ensevelissement ; on régla minutieusement l'ordre du cortège, la date et le rituel de tous les sacrifices ; le corps, qui reposait devant le temple Long-An, commença sa marche vers la sépulture le 22 Juin 1848, à 6h. du matin, et il fut descendu en barque le même jour, vers le soir ; il arriva à l'embarcadère du tombeau le 24 Juin et, à minuit, on le porta à terre ; l'ensevelissement eut lieu le 25 Juin, vers 4h. du soir ; divers objets précieux furent placés dans le caveau, et un grand nombre d'objets votifs furent livrés aux flammes ; 33 barques faisaient partie du cortège ; la dernière portait le cercueil et le conducteur du deuil, Tỵ-Đức, et ses femmes ; les sacrifices rituels durèrent deux ans, et, cent jours après le dernier, eut lieu la fin du deuil.

Le Port, de Thuận-An. (Poésie de S. M. THIỆU-TRỊ, traduite par HỒ-ĐẮC-HÀM. B.A.V.H., 1916, pp. 159).

Le Fleuve des Parfums (Poésie de S. M. THIỆU-TRỊ, traduite par HỒ-ĐẮC-HÀM. B.A.V.H., 1916, p. 167).

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B.A.V.H., 1916, p. 435). — Le 27 jour du 9^e mois, au 1^{er} autel de droite du temple Phụng-Tiên, anniversaire de la mort de Thiệu-Trị. — (*Ibid.*, p. 432), le 11^e jour du 5^e mois, anniversaire de la naissance de Thiệu-Trị, titre rituel Hiên-Tổ Chương Hoàng-Đế 憲祖章皇帝.

Dans : *La Stèle du Quốc-Tử-Giám* (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ƯƠNG-TRÌNH. B.A.V.H., 1917, pp. 269-279). — Voir : Quốc-Tử-Giám.

La Stèle de Thiệu-Trị (A. LABORDE. B.A.V.H., 1918, pp. 1-13). — La stèle de Thiệu-Trị est un bloc de 3m.25 de haut sur 1m.50 de large et 0m.44 d'épaisseur, reposant sur une table de pierre de 2 mètres cubes. Tỵ-Đức y fait l'éloge de son père Thiệu-Trị, fils aîné de Minh-Mạng, né le 16 Juin 1807, au hameau de Xuân-Lộc, à l'Est de Hué ; Thiệu-Trị perdit sa mère lorsqu'il n'avait que 13 jours ; en 1830, il reçut le titre de Duc de Trường-Khánh ; en 1836, il fut nommé président du Conseil de la Famille royale ; le 20 Janvier 1841, Minh-Mạng lui laissa le trône, et il fut proclamé le 11 Février 1841 ;

il accomplit d'une façon parfaite tous les devoirs de la piété filiale ; il créa le Bureau des Annales, d'où sortirent d'importants ouvrages historiques ; il fit élever les temples des Bons Serviteurs et des Serviteurs Fidèles ; il s'occupa activement de l'administration du royaume ; il composa un grand nombre de recueils de poésies ou de livres historiques ; il mourut, âgé de 41 années, le 27^e jour du 9^e mois (1847), et fut enterré le 24 Juin 1348, au Xương-Lăng ; la stèle est datée du 19 Novembre 1848. — *Ibid.*, vue du pavillon de la stèle, Planche 1, p.2.

Thơ.

Dans : *Le Traité de 1874 : Journal du secrétaire de l'ambassade annamite* (H. PEYSSONNAUX et BÙI-VĂN-CUNG. B. A. V. H., 1920, pp. 365-366, note de L. CADIÈRE.) — Antoine, Marie, François-Xavier, Nguyễn-Hữu-TCư, c naquit à Mĩ-Hương, dans le Quảng-Bình, en 1835 ; il fit ses études de chinois et commença l'étude du latin en Annam, puis alla finir ses classes à Pinang ; revenu en Annam, il accompagna Mgr. Sohier en France, en 1864-65, et fut ordonné diacre à Paris prêtre au Mans ; après avoir dirigé la paroisse de Kim-Long, près de Hué, il entra, en 1873, dans l'administration annamite ; il accompagna comme secrétaire-interprète la mission qui alla à Saigon élaborer le traité de 1874, puis fut nommé Inspecteur des Douanes à Hải-Dương (Voir : de Champeaux), accompagna en France et en Espagne l'ambassade annamite de 1877, fut de nouveau Inspecteur des Douanes à Hải-Dương, et mourut à Tourane en 1892.

Thọ-Xuân.

Voir : Brûle-parfum.

Thomas Bowyear.

Voir : Bowyear.

Thông (Trương-Phúc-).

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B.A.V.H., 1918, pp. 271-275). — Trương-Phúc-Thông 長福聰, frère de Trương-Phúc-Loan (Voir ce nom) ; est sans doute cet oncle maternel de Võ-Vương que rencontra Poivre à la Cour de Hué, en 1749-1750, et dont il loue les qualités ; l'Abbé Favre mentionne aussi ses opinions conciliantes et pleines de bonté à l'égard des missionnaires et des chrétiens.

Thông-Hóa Quận-Vương.

Voir : Điền(Tôn-Thất-).

Thứ (Phạm-Phú-).

Dans : *L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản* (1863-1864) (NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ, NGÔ-ĐÌNH-DIỆM et TRẦN-XUÂN-TOÀN. B.A.V.H., 1919, pp. 161-216 ; — 1921, pp. 147-187, 243-281.) — Phạm-Phú-Thứ était second ambassadeur, lorsque Phan-Thanh-Giản (Voir ce nom) se rendit en France, en 1863-1864. — Portrait de Phạm-Phú-Thứ, ibid., 1921, pp. 248, 254, Planches LXXVIII, LXXIX.

Thứ Quang.

Dans : *Quelques coins de la Citadelle de Hué* (L.CADIÈRE et NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ. B. A. V. H., 1922, pp. 202-203). — Le jardin Thứ-Quang 舒光園 se trouvait vers le centre de la Citadelle, sur la rive Sud du Canal impérial, près de l'Ecole Professionnelle et de la Jumenterie ; c'est aujourd'hui une prairie ; il fut établi par Minh-Mạng, en 1836 ; au milieu s'élevait le pavillon Thường-Thắng 賞勝樓, entouré de quatre bâtiments, avec des terrasses, des canaux, des ponts, des fleurs ; lorsqu'il fut achevé, Minh-Mạng y conduisit sa mère ; en 1838, il y fit servir un repas aux nouveaux docteurs ; Thiệu-Trị, un peu après 1843, fit transporter tous les bâtiments au jardin Cơ-Hạ, dans le Palais.

Thu-Hương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B.A.V.H., 1916, p. 433 ; — Id., 1915, p. 467). — La cérémonie Thu-Hương 秋饗 ou de l'automne, a lieu le 1^{er} jour du 7^e mois ; les offrandes se composent, aux temples Triệu-Miêu, Hưng-Miêu et Cung-Miêu, d'un bœuf, d'un bouc, d'un porc, de riz gluant et de divers aliments, avec de l'alcool, du bétel, du papier doré, de l'encens, etc ; aux temples Thái-Miêu et Thê-Miêu, d'un buffle, d'un bouc, d'un porc, à l'autel principal, d'un porc aux 8 autres autels, avec les accessoires comme ci-dessus ; l'empereur officie au Thái-Miêu.

Thuận-An.

Dans : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : forts et batteries* (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1914, pp. 221-235). — Forts de Thuận-An, voir : Fort.

Le Cimetière français de Thuận-An (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1914, pp. 237-239). — Voir : Cimetière.

Dans : *Histoire de la Déesse Thái-Dương Phu-Nhơn* (ĐÀO-THÁI-HÀNH. B. A. V. H., 1914, pp. 243-249). — Voir : Thái-Dương Phu-Nhơn.

Thuận-An (Poésies de MINH-MẠNG, traduites par HỒ-ĐẮC-KHAI. B. A. V. H., 1916, pp. 141-142.)

Le Port de *Thuận-An* (Poésie de S. M. TRIỆU-TRÍ, traduite par HỒ-ĐẮC-HÀM. B. A. V. H., 1916, p. 159.)

Le Cimetière français de Thuận-An (D^r L. GAIDE. B. A. V. H., 1916, pp. 446-450). — Voir : Cimetière.

Dans : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : 3° l'ancienne route mandarine de Hué à Thuận-An* (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 459-462). — La route mandarine qui menait de Hué à Thuận-An sortait de la Citadelle par le Mirador I, franchissait les fossés sur le pont actuel, passait le canal Nord de la Citadelle sur un pont en bambou, atteignait l'arroyo de Đĩa-Linh qu'elle franchissait sur un pont en maçonnerie qui existe encore (*Ibid*, Planche XX, p. 459) ; puis passait un second pont voûté, longeait les deux fortins de Báo-Mĩ et de Triệu-Sơn, arrivait à Thanh-Phước, après avoir franchi le fleuve de Củ-Bì, et desservait les cales, l'arsenal et la butte de tir (Voir : Thanh-Phước) ; elle desservait aussi les forts épars dans la plaine et atteignait la lagune ; la stèle du pont Tĩnh-Tê, sur le canal Nord, porte la date de Juin-Juillet 1839 ; mais le Capitaine Rey, venu à Hué en 1819, porte cette route sur sa carte ; elle avait 5m. de large et filait droit, évitant les courbes chères aux Annamites ; cela prouve peut-être qu'elle fut faite sous la direction des officiers au service de Gia-Long.

Thuận-An de 1883 à nos jours (H. BOGAERT. B. A. V. H., 1920, pp. 329-339). — Après la prise de Thuận-An par l'Amiral Courbet, en Août 1883, les troupes françaises occupèrent le fort, les casernes annamites, et les bâtiments d'une Compagnie de commerce chinoise ; le poste ne prit de l'importance qu'en 1885, après la venue du Général de Courcy et la fuite de Hàm-Nghi ; il y avait parfois plus de 3.000 hommes et 100 officiers ; le commandant de la place était logé aux Bains du Roi ; c'est là que séjourna Hàm-Nghi avant d'être déporté en Algérie ; outre les services de l'Armée, il y avait l'Hôpital, le bureau du câble, une ou deux canonnières ; ce nombreux personnel avait attiré quelques commerçants, MM. Escande, Lebrun, Bogaert ; la dislocation des troupes commença dès 1889 ; en 1897, un typhon fit de grands ravages, les eaux ouvrirent une nouvelle passe, et l'ancienne s'est ensablée peu à peu ; il ne reste plus qu'un îlot de sable et quelques mesures de pêcheurs.

Les Cocotiers de Thuận-An (COURSANGE : B. A. V. H., 1920, p. 469). — Jadis, une îlot de la lagune, à Thuận-An, portait le nom d'île des Cocotiers ; il restait un seul de ces arbres ; un orage l'a abattu, le 20 Septembre 1920 ; le Service Forestier en a planté d'autres, et tâché de repeupler la dune.

Huế pittoresques : *Thuận-An* (E. GRAS. B.A.V.H., 1923, pp. 381-387. — Description imagée de la lagune, de la dune, de la population. — *Ibib.*, nombreuses aquarelles de E. GRAS.

Thuận-Hóa.

Voir : Capitale.

Thuyên (Nguyễn-Khoa-).

Dans : *Une lignée de loyaux serviteurs : les Nguyễn-Khoa* (G. RIVIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp.295-296). — Nguyễn-Khoa-Thuyên 阮科 naquit en 1724 et mourut en 1789 ; il entra dans l'administration et parvint au grade de Cai-Bộ, sous Võ-Vương ; pendant la révolte de Tây-Sơn, il commanda les troupes des cinq provinces du Sud et accompagna Huệ-Vương dans la Basse-Cochinchine, mais lorsque Nguyễn-Anh eût été obligé de fuir au Siam ; Thuyên se retira complètement des affaires ; il revint plus tard à Hué.

Thuyền-Nghiên.

Voir : Broyeur pharmaceutique.

Thương-Bạc.

Dans : *Quelques édifices Vieux Hué : l'Hôtel des Ambassadeurs* (J.-B: Roux. B. A. V. H., 1915, pp. 34-39).

Dans : *Historique de l'Ecole des Hậu-Bồ de Hué* (NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE. B. A. V. H., 1915, pp. 41-42). — Le Thương-Bạc où avaient lieu les rencontres entre les mandarins de la Cour et les représentants de la France, était l'Ecole des Hậu-Bồ. — Voir : Ambassadeurs (Hôtel des Hậu-Bồ.

Thượng-Nguyên.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B.A.V.H., 1917, p. 303.) — La fête Thượng-Nguyên est la première que l'on célèbre au début du printemps.

Thường Tân.

Dans : *Le Riz : législation, culte, croyances* (J. LAN. B. A. V. H., 1919, pp. 431-433). — La fête Thường-Tân 嘗新, ou des prémices, a lieu au début de la récolte ; on offre aux génies protecteurs du village le riz des premiers épis coupés ; on fait de même pour les fruits ; le roi reçoit aussi, comme offrandes des prémices, les meilleurs produits des diverses provinces.

Thường-Thanh.

Dans : *Une inscription de Thiệu-Trị sur un panneau de bronze* (A. BONHOMME et -NG-TRINH. B. A. V. H., 1915, p. 204). — Dans : *Quelques coins de la Citadelle de Hué* (NGUYỄN-ĐÌNH-HỒE et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 201-202). — Le jardin **Thường-Thanh** 常青園, de « la Perpétuelle Verdure », se trouvait à côté de l'étang de la Bibliothèque des Archives (Voir ce mot), à droite, dans l'allée des Ministères, immédiatement avant le pont de la Concession ; il avait été établi par Minh-Mạng, eh 1836, et il y avait, au milieu, la salle Hòa-Cảm 和感堂, « du Sentiment de la Concorde », où les princes impériaux faisaient leurs études (Voir : Thiệu-Trị).

Thượng-Thiện.

Voir : Cuisines.

Tịch-Điền.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 432). — Le 12^e jour du 5^e mois, 12 Juin 1916, sacrifice en l'honneur du génie de l'Agriculture, au tertre **Tiền-Nông** ; la cérémonie a lieu au milieu de la nuit ; le Phu'-Doãn, au nom de l'empereur, laboure les rizières **Tịch-Điền**.

Dans : *Le Riz : législation, culte, croyances* (J. LAN. B. A. V. H., 1919, pp. 397-422). — La cérémonie du labourage effectué par l'empereur dans les « Rizières consacrées », **Tịch-Điền**, a été célébrée sous toutes les dynasties, en Chine et en Annam ; à Hué, c'est Minh-Mạng qui, en 1827, établit les **Tịch-Điền**, y fit élever, en 1828, les édifices nécessaires et régla les détails de la cérémonie ; l'empereur lui-même officiait ; après les sacrifices prescrits, il poussait la charrue, assisté de quelques notables, et en présence de toute la Cour ; il traçait trois sillons, qui étaient ensemencés par les mandarins qu'on avait désignés : quelques mandarins continuaient le travail et des hommes du peuple l'achevaient ; la récolte servait pour les offrandes aux génies et aux ancêtres ; **Thiệu-Trị**, en 1843, transféra le **Tịch-Điền** à l'endroit actuel ; **Minh-Mạng** régla également les rites à observer dans les provinces pour cette cérémonie.

Tiền-Vương.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 433). — Anniversaire de sa mort, le 3^e jour de la 6^e lune, à l'autel central du temple **Thái-Miêu**.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S.E. TÒN-THÀT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, pp. 307-312). — **Nguyễn-**

Hoàng 阮潢, titre rituel posthume : **Thái-Tổ Gia-Dũ Hoàng-Đề, 太祖嘉裕皇帝**, désigné par les auteurs européens sous le titre de **Tiên-Vương 仙王**, fut le fondateur de la dynastie des Nguyễn ; fils cadet de Nguyễn-Kim (Voir ce nom), né en 1525, jour *bính-dần* de la 8^e lune (26 Septembre), confié dans son enfance à Nguyễn-Ư-Kỳ (Voir ce nom), devint, à la mort de son père, l'objet de la haine de son beau-frère **Trịnh-Kiểm**, qui était alors tout puissant à la Cour de Hanoi ; il avait le titre de Marquis de **Hạ-Khê 夏溪侯**, et obtint plus tard celui de Duc de **Đoan 端郡公** ; grâce à l'intervention de sa sœur **Ngọc-Bửu** (Voir ce nom), il fut nommé par **Trịnh-Kiểm**, gouverneur de la province de **Thuận-Hóa** (Hué), en 1558, année qui est considérée comme la date de fondation de la dynastie des Nguyễn ; il établit sa résidence au village de **Ai-Tử**, près de la citadelle actuelle de **Quảng-Trị**, puis, en 1570, au village de **Trà-Bát**, tout à côté ; en cette même année, il adjoignit à son titre celui de gouverneur du **Quảng-Nam** ; en 1571 et en 1572, il défit successivement des bandes de partisans des Mac, soudoyées peut-être par **Trịnh-Kiểm** ; en 1593, lorsque les **Mạc**, au Tonkin, eurent été vaincus définitivement, il alla à Hanoi, féliciter **Lê-Thế-Tôn**, qui venait d'y rentrer triomphalement ; en 1600, il quitta la Cour des Lê, où on voulait le retenir, et revint dans le **Thuận-Hóa** ; construction d'un grenier et de la pagode **Thiên-Mộ** (Tour de Confucius), en 1601 ; en 1602, construction d'une citadelle à **Quảng-Nam** ; le sixième fils de Nguyễn-Hoàng, futur **Sãi-Vương**, en est nommé gouverneur ; il mourut, âgé de 89 ans, le 21 Mai 1613 et fut enterré d'abord sur le territoire de **Thạch-Hàn**, près de la citadelle actuelle de **Quảng-Trị**, puis au village de **La-Khê**, près de Hué, au tombeau **Trường-Cơ 長基** ; **Lê-Kính-Tôn** lui donna alors le titre posthume de **Cần-Nghĩa-Công** ; son culte est célébré à l'autel principal du **Thái-Miêu**, et dans un temple spécial, le temple **Long-Đức**, érigé à gauche du **Thái-Miêu**.

Tiên-Nộn.

Voir : Grenier.

Tiên-Nông.

Voir : **Tịch-Điện**.

Tiếp (Châu-Văn-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thái-Miêu*, (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 134-135). — Originaire du *huyện* de **Đông-Xuân**, dans le **Bình-Định**, **Châu-Văn-Tiếp 朱文接** leva

d'abord, pendant la révolte des **Tây-Sơn**, des troupes pour son propre compte ; se mit au service de **Duệ-Tôn** qui lui confia une mission spéciale ; mandé par **Nguyễn-Ánh** en Basse-Cochinchine, en 1780, il luttait contre les rebelles, passa au Siam en 1783, et fut tué dans un combat, d'un coup de lance, en 1784. Sa tablette fut placée au **Thê-Miêu**, par **Minh-Mạng**, en 1824, et il reçut de ce prince, en 1831, le titre ducal de **Lâm-Điều Quận-Công** 臨 洮 郡 公.

Tillier.

Dans : *Le Vieux Faifo* : III *Les tombes européennes* (D'A. SILLET B. A. V. H., 1919, pp. 517-518). — Une stèle de 0m.60 de hauteur, placée dans le jardin de l'Hôpital, porte l'inscription suivante : « Hic Jacet D — Johannes Tillier — Natione Gallus — Religione Catholicus — Navis Le Fleury — Officialis Defunctus — Die X^e X^{bris} 17. . . » ; il semble que les derniers chiffres peuvent être lus 83 ou 85 ; on ignore d'où provient cette stèle.

Tịnh Tâm.

Dans : *Quelques coins de la Citadelle de Hué* (NGUYỄN-ĐÌNH-İLÖE et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 189-198) — Le **Tịnh-Tâm** 淨心 est situé à gauche, sur l'allée des Ministères, un peu avant d'arriver au pont de la Concession ; il y eut là primitivement deux magasins pour les poudres (Voir : Poudrière) ; il ne reste aujourd'hui, dans la vaste enceinte fermée par de hautes murailles, que des mares et quelques îlots ; il y eut jadis là des pavillons, des kiosques, des belvédères, des galeries couvertes, des ponts, aux noms, poétiques ; **Minh-Mạng** s'y plaisait : il avait fait de cet endroit un des vingt sites remarquables de Hué ; il composa de nombreuses poésies pour en célébrer les charmes ; **Đức** Chaigneau l'y rencontra plusieurs fois, de 1821 à 1824.

Tịnh-Tế.

Dans : *Souvenirs en aval de Bac-Vinh* : ... 3° *l'ancienne route mandarine de Hué à Thuận-An* (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 459-461). — Le pont **Tịnh-Tế** 庭濟 traversait le canal Nord de la Citadelle, à peu près en face le Mirador I ; d'après la stèle qui reste, sur le bord du canal, il fut construit en Juin-Juillet 1839 ; il devait être en bois et bambous ; il a disparu.

Tirailleurs indochinois.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. CRBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 425-426, 428-431). — Leur recrutement, leur départ pour France.

Volontaires indigènes : Hué pendant la Grande Guerre, Février-Mai 1916 (E. GRAS., B. A. V. H., 1917, pp. 109-116). — Peinture colorée des scènes de la rue, à Hué, au moment du recrutement des volontaires et de la formation des bataillons indochinois. — *ibid.*, nombreux dessins et aquarelles se rapportant à ce sujet.

Titres héréditaires.

Voir : Grades héréditaires.

Titres nobiliaires.

La Collation des titres nobiliaires à la Cour d'Annam (ĐẶNG-NGỌC-QUANG. B. A. V. H., 1918, pp. 79-98). — Les titres nobiliaires ; au nombre de cinq : Duc (Công 公), Marquis (Hầu 侯), Comte (Bá 伯), Vicomte (Tử 子), Baron (Nam 男), sont une institution chinoise qui a été adoptée par les diverses dynasties annamites. Lorsqu'un mandarin a reçu de l'empereur un de ces titres, le Ministère de l'Intérieur, à qui une ordonnance royale a fait connaître le fait, indiqué, dans un rapport au Trône, quel est le jour faste que le Service de l'Observatoire a choisi pour la collation du titre, et propose au Souverain une liste de fonctionnaires dans laquelle sera pris le messenger royal chargé de porter le diplôme. Alors, le Ministère des Rites fait placer dans la maison du titulaire un autel et une table jaune ; au palais Cẩn-Chánh, une table jaune sur laquelle est déposé le diplôme, l'insigne royal appelé *tiết*, bâton avec sept nœuds de franges, et un baldaquin portatif ; le jour venu, le messenger royal prend le *tiết*, le diplôme est posé dans le baldaquin, et le cortège s'avance solennellement, le messenger en tête, à cheval, tenant le *tiết*, puis le baldaquin, entourés de soldats portant des drapeaux, des tambours, des insignes royaux, etc. Arrivé à la demeure du titulaire, le diplôme est déposé sur la table jaune ; le titulaire fait cinq prostrations, écoute à genoux la lecture du diplôme, le prend entre ses mains, l'élevant jusqu'à son front, le rend, se prosterne, se relève et remercie par cinq nouvelles prostrations. Le cortège revient au Palais ; le messenger rend l'insigne royal, fait cinq prostrations au trône du souverain et se retire. De grands déploiements de drapeaux, des réjouissances, des festins, des cadeaux accompagnent cette cérémonie. Le titulaire envoie au souverain une lettre de remerciements.

Tombes, tombeaux.

Les Tombeaux de Phủ-Tử et de Phước-Quả (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 325-328). — Voir Phủ-Tử, Phước-Quả, de Forçant, Chaigneau J., B. (n° 1).

Sur deux tombes de Hollandais (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1917, pp. 297-300). — Voir : Hollandais.

Les Français au service de Gia-Long : II. Le tombeau de Forçant (L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1918, pp. 59-77). — Voir : de Forçant.

S. M. Khải-Định aux temples et tombeaux de Thanh-Hóa (R. ORBAND, B. A. V. H., 1918, pp. 183-198). — Voir : Khải-Định, Thanh-Hóa.

La Stèle du tombeau de Tự-Đức (E. DELAMARRE, B. A. V. H., 1918 ; pp. 25-41). — Voir : Tự-Đức.

Dans : *Le Vieux Faifo :... II souvenirs japonais ; III les tombes européennes* (D'A. SALLET, B. A. V. H., 1919, 514-519), — Voir : Faifo, Japonais, Sana, Tillier, Reesloot, Fort.

Au sujet du tombeau de Mgr. d'Adran (A. SALLES, B. A. V. H., 1919, p. 526). — Voir : Adran.

La Stèle du tombeau de Minh-Mạng (E. DELAMARRE, B. A. V. H., 1920, pp. 241-252). — Voir : Minh-Mạng.

Les Tombes de Chaigneau et Vannier (A. SALLES, B. A. V. H., 1920, p. 475). — (*Id.*, 1919, pp. 521-522). — Voir : Chaigneau n^{os} 9, 10), Vannier.

Les Français au service de Gia-Long : IV les tombes de J-B. Chaigneau et de Ph. Vannier, au cimetière de Lorient (A. SALLES, B. A. V. H., 1921, pp. 47-56). — Voir : Chaigneau J.-B. (n^{os} 10, 11), Vannier.

Le Tombeau de Gia-Long (CH. PATRIE et L. CADIÈRE, B. A. V. H., 1923, 291-2791). — Voir : Gia-Long.

Tôn-Thái.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THÁI HÂN et BÙI-THANH-VÂN, B.A. V. H., 1920, pp. 298-299). — Tồn-Thái 尊泰, frère cadet de Nguyễn-Kim (Voir ce nom), Marquis de Oai-Xuân 威春侯, guerroya toute sa vie contre les Mạc dans la haute région, Thái-Nguyên, Cao-Bằng ; il reçut des Lê ces provinces en fief, s'établit là, et ses descendants changèrent leur nom de famille en celui de Bè-Định.

Tôn-Thụy.

Voir : Cérémonie Gia-Thượng Tôn-Thụy.

Tôn-Nhơn-Phủ

Le Tôn-Nhơn-Phủ (ƯNG-GIA. B. A. V. H., 1918, pp. 99-105). — Le Tôn-Nhơn-Phủ, ministère de la Famille royale, administré par un grand nombre de fonctionnaires, s'occupe de désigner les délégués qui officieront aux temples ancestraux, lors des cérémonies rituelles, de contrôler le bon entretien des temples et des objets de culte, ainsi que des tombeaux royaux, de maintenir une bonne discipline dans la famille royale, de tenir à jour d'une façon exacte le registre généalogique des Nguyễn ; le palais du ministère est situé derrière le Tân-Thơ-Viện ; c'est un élégant pavillon à étage dont les murs sont décorés d'inscriptions poétiques célébrant les louanges de la famille royale. — Vue du palais du Tôn-Nhơn-Phủ, *ibid.* , p. 100, Planche X.

Tổng-Phúc.

Dans : *Les Européens qui ont vu le Vieux Hué : Thomas Bowyear* (M^{me} MIR et L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 235-238). — La famille des Tổng-Phúc, originaire du Thanh-Hóa et de la même sous-préfecture que la dynastie des Nguyễn, descendait de Tổng-Phúc-Trị, 宋福治, gouverneur du Thuận-Hóa, lorsque Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương) y arriva, et qui céda bénévolement sa place au nouveau gouverneur ; son fils, Tổng-Phúc-Đông 宋福東, son petit-fils Tổng-Phúc-Khang 宋福康, puis Vinh 榮 et Thạch 石, occupèrent de hautes situations à la Cour de Hué ; Vinh est le père de la femme de Ngải-Vương, qui fut la mère de Minh-Vương ; Diệu 耀, fils de Thạch, exerça aussi des charges importantes ; ce sont ces trois oncles maternels de Minh-Vương que le commerçant anglais Thomas Bowyear rencontra, lors de son voyage à Hué, en 1695-1696.

Tortue.

Dans : *L'Art à Hué* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1919, pp. 95-98). — La tortue sert de base aux stèles, et symbolise alors la pérennité ; elle est parfois employée comme ornement d'accent, aux arêtes des toitures, en même temps que les trois autres animaux spirituels, du groupe desquels elle fait partie ; elle est associée au nénuphar.

Tour de Confucius.

Voir : Phước-Duyên, Thiên-Mộ

Tourane.

Voyage de Bougainville à Tourane (D^r GUILLON. B. A. V. H., 1917, pp. 291-292.) — Voir : Bougainville.

La Pagode Long-Thủ à Tourane (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1920 pp. 341-348.) — Voir : Long-Thủ.

Trác (Nguyễn-).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VĂN. B. A. V. H., 1920, pp. 297-300) - Nguyễn-Trác 阮琢, Duc de Phú 副國公, est un des ancêtres de la dynastie des Nguyễn ; il vécut du temps de Lê-Thánh-Tôn (1460-1497).

Trạch.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VĂN. B. A. V. H., 1920, pp. 315-316.) — Trạch 澤, 8^e fils de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương), se révolta en 1620, avec son frère Hiệp, contre Sãi-Vương (Voir ce nom), à Ái-Tử ; vaincus, ils moururent en prison ; Minh-Mạng, en 1833, raya ses descendants du contrôle de la famille royale.

Traité.

Le traité de 1862 entre la France, l'Espagne et l'Annam (H. LE MARCHANT DU TRIGON. B. A. V. H., 1918, pp. 217-252). — Journal du voyage de Phan-Thanh-Giản et Lâm-Duy-Hiệp chefs de l'ambassade annamite qui fut envoyée à Saigon, en 1862, pour élaborer le traité de 1862, départ de Thuận-An, le 22 Mai 1862 ; détail, à Saigon, des visites, réceptions, fêtes, présents, et des négociations, qui furent longues et pénibles ; retour à Thuận-An, le 10 Juin 1916 — Dispositions prises, à Saigon, par les autorités de la Colonie, pour la réception des ambassadeurs annamites et pour la signature du traité. — Composition des légations, française et espagnole, qui allèrent à Hué pour la ratification du traité ; voyage ; protocole pour la réception au Palais ; séjour des légations à Hué ; texte du traité.

Le traité de 1874 : Journal du secrétaire de l'ambassade annamite. (H. PEYSSONNAUX et BÙI-VĂN-CUNG. B. A. V. H., 1920, pp. 365-384). — L'Empereur Tự-Đức envoya en 1873 une ambassade à Saigon pour élaborer le traité de 1874. Les ambassadeurs étaient : Lê-Tuân, Ministre de la Justice, chef de l'ambassade ; Nguyễn-Văn-Tường, Tả-Tham-Tri du Ministère des Rites, chef adjoint ; Nguyễn-Tăng-Doãn, Hồng-Lô-Tự-Khanh, membre ; les Pères Thơ et Hoàng comme interprètes et secrétaires. C'est le Père Thơ (Voir ce nom) qui est l'auteur du journal. L'ambassade arriva à Saigon le 31 Août 1873, et y séjourna jusqu'en Mars 1874 ; pendant son séjour, le chef de l'ambassade, Lê-Tuân, décéda à l'hôtel de l'Ambassade (17 Mars 1874).

Trần-Phủ.

Dans : *Les prisons du Vieux Hué : Le Trần-Phủ* (J.-B. Roux. B. A. V. H., 1914, pp. 111-119). — Les renseignements donnés dans l'article sont pour la plupart extraits d'une lettre de M. Miche, des Missions Etrangères de Paris, plus tard évêque de Saigon, adressée à Mgr. Cuénot, son évêque. Elle fut écrite du Trần-Phủ même où le missionnaire était détenu. En 1833, cette prison était située à environ 350 mètres à gauche de la porte Đông-Ba (Mirador IX), dans le chemin de ronde. Elle y resta jusqu'en 1889. Au courant du XIX^e siècle, y furent enfermés : MM. François, Isidore Gagelin (1833), Gilles, Delamotte (1840), Berneux, Galy, Charrier (1841-1842) Miche et Ducles (1842), Lefèbvre, Evêque de Saigon, en 1815 et une seconde fois en 1846, tous des Missions Etrangères de Paris. En 1889, le Trần-Phủ fut rapproché à environ deux cents mètres plus près du Mirador IX. Le typhon du 11 Septembre 1904 rasa maison et murs d'enceinte qui ne furent jamais relevés.

Trí-Hải.

Dans : *La Pagode Quắc-Ân : les divers supérieurs* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 339-310). — Le Bonze Trí-Hải 知海 fut chargé, en 1805, par la Princesse Long-Thanh (Voir ce nom), de réédifier, de concert avec le Bonze Chính-Văn' (Voir ce nom), la pagode Quắc-Ân (Voir ce mot), qui avait été détruite pendant les guerres des Tây-Son ; il mourut cette année là même ; — Tombeau de Trí-Hải, *ibid.*, Planche XLIV, p. 310.

Triệu Tổ (Prince).

Voir : Nguyễn-Kim.

Triệu-Tổ (Princesse).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S.E. TÔN-THÀTH HÂN. B. A. V. H., 1920, pp. 305). — L'épouse de Nguyễn-Kim (Voir ce nom) s'appelait Mai 梅, de la famille Nguyễn 阮, originaire de Tứ-Kỳ, dans le Hải-Dương, elle vint s'établir dans le Thanh-Hóa ; elle était fille de Nguyễn-Minh-Biện, mandarin important, et sœur aînée de Nguyễn-U-Kỳ (Voir ce nom) ; elle mourut le 23^e jour du 1^{er} mois d'une année inconnue ; enterrée à côté de son mari, au tombeau Trường-Nguyễn, au Thanh-Hóa (Voir ce mot) ; culte au Triệu-Miếu.

Triệu-Son.

Voir : Grenier.

Trinh (Nguyễn-Cư-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 312-314). — Nguyễn-Cư-Trinh 阮居貞, originaire du village de Thiên-Lộc, dans le Nghệ-An, vint dans le huyện de Hương-Thủy (Thừa-Thiên) et s'agrégea au village de An-Hoà ; très versé dans la littérature, entra dans l'administration dès 1740 et Võ-Vương en fit son conseiller intime ; Tri-Phủ de Triệu-Phong (Quảng-Trị) en 1740 ; Tuần-Vũ du Quảng-Ngãi en 1750, il obtint la soumission des sauvages Đá-Vách ; Kỳ-Lục du Bồ-Chính (Quảng-Bình), il défend le pays contre les Tonkinois ; il fait une expédition contre le Cambodge, puis est nommé ministre de l'Intérieur ; il mourut de maladie en 1767, âgé de 51 ans. En 1839, Minh-Mạng plaça sa tablette au Thái-Miêu et lui décerna le titre de Marquis de Tân-Minh 新明侯.

Tricou.

Dans : *La Légation de France à Hué et ses premiers titulaires* (A. DELVAUX. B.A.V.H., 1916, pp. 49). — M. Tricou fut envoyé comme plénipotentiaire à Hué, où il arriva le 28 Décembre 1883 ; il obtint, le 1^{er} Janvier 1884, la ratification du traité Harmand, et fut reçu, le 5 Janvier, en audience solennelle par le jeune roi Hàm-Nghi. — Portrait, *ibid.*, planche VI, p. 50.

Trung (Nguyễn-Đức-).

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 296). — Nguyễn-Đức-Trung 阮德忠, Duc de Trinh 禎國公, vécut sous Lê-Thánh-Tôn (1460-1497) ; une de ses filles fut épouse de l'empereur et donna naissance à Lê-Hiến-Tôn (1497-1504) ; c'est un des ancêtres de la dynastie des Nguyễn.

Trung.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 322). — Trung, 忠 4^e fils de Sãi-Vương (Voir ce nom), se souleva, avec son frère Anh, contre son frère Công-Thượng-Vương (Voir ce nom) ; ils furent battus et Trung finit ses jours en prison ; Minh-Mạng, en 1833, raya son nom du registre familial.

Trương (Nguyễn-Văn-).

Dans *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miêu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 135-136). — Nguyễn-Văn-Trương

阮文張, originaire du *huyên* de Lê-Dương, dans le Quảng-Nam, fut d'abord au service des Tây-Sơn ; lorsque, après la défaite de Duệ-Tôn à Long-Xuyên, Nguyễn-Ánh prit la fuite vers le Siam, Trương se mit à sa poursuite, mais, arrêté miraculeusement dans sa marche, il passa au service de Nguyễn-Ánh ; dès lors, il participa à toutes les campagnes contre les Tây-Sơn et s'y distingua, soit dans la Basse-Cochinchine, à la reprise de Saigon et de Mi-Tho, soit dans le Centre-Annam, soit à la prise de Hué, et enfin lors de la dernière bataille livrée à Đồng-Hới par les rebelles. Après le triomphe de Gia-Long, il suivit ce prince au Tonkin, dont il fut nommé gouverneur, et il mourut en 1810, âgé de 70 ans, après avoir exercé les fonctions de Gouverneur de Saigon de 1805 à 1808. Sa tablette fut déposée au Thê-Miêu en 1834, par Minh-Mạng, et il reçut, en 1831, le titre ducal de Đoan-Hùng Quận-Công 端雄郡公. C'est une des plus grandes figures du règne de Gia-Long.

Trùng-Cửu.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, p. 1916, p. 423). — La fête Trùng-Dương 重陽, ou Trùng-Cửu 重九, a lieu le 9^e jour du 9^e mois et est d'origine chinoise.

Trùng-Dương.

Voir : Trùng-Cửu.

Trung-Hoà.

Voir : Càn-Thành.

Trung-Nguyên.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, pp. 468-469). — La fête bouddhique Trung-Nguyên 中元 a lieu le 15^e jour du 7^e mois, en l'honneur des trépassés ; elle est basée sur l'intercession de Mộc-Liên 木蓮 ; on offre de la bouillie aux âmes délaissées.

Trùng-Quốc-Công.

Voir : Du (Nguyễn-Hoàng-).

Trung-Thu.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1915, p. 470; 1916, p. 434). — La fête Trung-Thu 中秋, du « milieu de

l'Automne », a lieu le 15^e jour du 8^e mois ; en 1835, **Minh-Mạng** décida que des offrandes seraient faites ce jour là aux temples royaux.

Trường-Ninh.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1914, p. 343). — Le palais Trường-Ninh 長寧, affecté aux Reines-Mères, habité notamment par les reines Lê-Thiên, femme de Tự-Đức, Từ-Minh, femme de Đức-Đức, fut bâti sous Minh-Mạng, en 1822, et réparé en 1843, sous Thiệu-Trị ; il comprenait tout un ensemble de bâtiments, reliés par des vérandahs couvertes et affectant la forme du caractère *Vương* 王, d'où le nom de « palais en forme du caractère *Vương* » 王字殿, qu'on lui donna ; tout autour des édifices, dans une vaste enceinte, on avait disposé des parterres, des montagnes artificielles, des canaux qui portaient des barques, le tout avec des noms poétiques ; en Décembre 1907, tout fut entièrement démoli ; le nouveau palais a été construit d'une manière plus conforme à l'hygiène.

Trương-Phúc.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1918, pp. 255-270). — La famille des Trương-Phúc joua un grand rôle à Hué, dans le courant du XVII^e et du XVIII^e siècle ; l'un des derniers membres de la famille dont parlent les Annales est Trương-Phúc-Loan (Voir ce nom).

Từ (Đào-Duy-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du temple dynastique du Thái-Miếu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 305-307.) — Đào-Duy-Từ 陶維慈, fils d'un comédien, doué d'une intelligence subtile, expert dans les sciences divinatoires et magiques, partit pour les terres que gouvernait Nguyễn-Hoàng et se mit au service de Trần-Đức-Hà, gouverneur de Quy-Nhơn, qui lui donna sa fille en mariage et le présenta à Sãi-Vương, lequel le nomma son conseiller, avec le titre de marquisat de Lộc-Khê-Hầu 祿溪侯 ; son œuvre principale fut la construction des deux murailles de Trường-Dục en 1630, et de Đông-Hới, en 1631, pour résister aux attaques des Tonkinois ; il mourut en 1646, âgé de 63 ans ; enterré à Tùng-Châu ; eut sa tablette placée au Thái-Miếu en 1805 ; en 1831, titre ducal de Hoàng-Quốc-Công 弘國公.

Tứ.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẮT HÂN et Bùi-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 323.) — Le Prince Tứ 泗

8^e fils de **Sãi-Vương**, fut **Phó-Tướng**, commandant en second, dans le **Quảng-Nam**, et mourut sans enfant.

Tứ.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 275-278). — Le Prince Tu', ou **Đản**, 8^e fils de **Minh-Vương**. Voir : **Đản**.

Tự Đức.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, pp. 434, 433). — Au 2^e autel de gauche du temple **Phụng-Tiên**, le 25^e jour du 8^e mois, anniversaire de sa naissance, le 16^e jour du 6^e mois, anniversaire de la mort de **Tự-Đức**.

Une nuit d'hiver sur le fleuve des Parfums. A la dérive, pendant la nuit, sur le canal de Phủ-Cam (Poésies de S. M. **Tự-Đức** traduites par NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ỨNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1916, pp. 195-197, 198). — *Une ascension sur l'Ecran du Roi* (Poésie de S. M. **Tự-Đức** traduite par NGÔ-ĐÌNH-KHÁ. B. A. V. H., 1916, pp. 223-227.)

Comment l'Empereur de Chine conféra l'investiture à Tự-Đức, d'après Mgr. Pellerin (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1916, pp. 297-307). — Mgr. Pellerin était dans les environs de Hué, lorsque **Tự-Đức** monta sur le trône, le 29 Octobre 1848 et il y resta jusqu'en Mars 1849, puis retourna à **Quảng-Trị** ; c'est le 10 Septembre qu'eut lieu la cérémonie d'investiture ; **Tự-Đức** n'avait pas voulu se rendre à Hanoi, comme avaient fait ses prédécesseurs ; Mgr. Pellerin se fait l'écho des murmures qu'avait provoqués dans la population le passage, à une dizaine de kilomètres de l'endroit où il habitait, du cortège des ambassadeurs chinois ; le 5 Septembre 1849, ces derniers arrivèrent à Hué ; ils se reposèrent quatre jours dans leur hôtel, le **Cung-Quán** (Voir ce mot), et la cérémonie eut lieu le 10 Septembre ; **Tự-Đức** fit quelques pas hors de la porte **Ngọ-Môn** pour recevoir les ambassadeurs, et les accompagna, se tenant à leur droite ; au palais **Thái-Hòa**, il se prosterna cinq fois devant le diplôme de l'empereur de Chine, en écouta la lecture à genoux, le reçut en le portant au-dessus de sa tête, et se prosterna de nouveau cinq fois ; puis il reconduisit les ambassadeurs.

L'Ambassade chinoise qui conféra l'investiture à Tự-Đức (NGÔ-ĐÌNH-KHÔI, et notes du Rédacteur du Bulletin [L. CADIÈRE], B. A. V. H. 1916, pp. 309-314). — Les détails concernant le voyage des ambassadeurs chinois, la composition de l'ambassade, l'arrivée à Hué, le séjour dans la Capitale, l'entrée au Palais, la cérémonie elle-même, sont précisés avec une plus grande exactitude, d'après les documents d'archives.

Les « đẩu-hổ » du tombeau de Tỵ-Đức (R. ORBAND. B. A. V. H., 1917, pp. 103-108). — Voir Đẩu-hổ.

Sur un encrier de Tỵ-Đức (E. GRAS. B. A. V. H., 1917, pp. 207-208). — *L'Encrier de S. M. Tỵ-Đức ; traduction des inscriptions* (NGÔ-ĐÌNH-ĐIỆM. B. A. V. H., 1917, pp. 209-212). — Voir : Encrier.

La stèle du tombeau de Tỵ-Đức (E. DELAMARRE. B.A.V.H. 1918, pp. 25-41). — Je naquis faible et maladif ; mon père s'occupait sérieusement de mon instruction et il était content de mes progrès rapides ; on me prépara un logement spécial, le Thiện-Khánh-Dường ; mon père m'associait à ses travaux et je prenais part aux affaires de l'État ; j'étais plus intelligent que mes frères, mais je n'eus pas de maîtres dignes de moi ; je me mariaï, mais j'étais honteux de ne pas avoir d'héritier ; j'échappai à grand'peine à la variole ; à la mort de mon père, je pris, avec tremblement, la direction des affaires, et je fut obligé de sévir contre mon frère aîné ; ma santé continuait à être chancelante ; j'ai donc fait choisir un emplacement favorable, et, en Décembre 1864, on a commencé les travaux de mon tombeau ; il s'appelle Khiêm-Cung, « la demeure de l'humilité », et toutes ses parties ont un nom qui exprime la modestie ; lorsque tout fut fini, je donnai de grandes fêtes..... La pierre a été gravée lors de l'achèvement du Khiêm-Cung, 1867.

Journal de l'ambassade envoyée en France et en Espagne par S. M. Tỵ-Đức (Août 1877 à Septembre 1878) (H. PEYSSONNAUX et BÙI-VĂN-CUNG. B. A. V. H., 1920, pp. 407-443). — Liste des membres de l'ambassade, dirigée par Nguyễn-Tăng-Doãn et Tôn-Thất-Phiên ; Nguyễn-Hữu-Cư, ou Thọ (Voir ce nom) secrétaire, l'auteur du Journal ; départ de Tourane, sur l'Inde, le 24 Décembre 1877 ; le 22 Février 1878, arrivée à Toulon, avec l'Annamite ; Marseille ; Paris, le 7 Mars ; réception de l'ambassade à l'Elysée, le 22 Mars 1878 ; discours et réponse ; lettre de l'empereur d'Annam ; visites à diverses notabilités ; fêtes ; départ pour l'Espagne, le 7 Mai 1878 ; arrivée à Madrid le 10 Mai ; cérémonial de la réception de l'ambassade à la Cour d'Espagne ; le 12 Mai, audience ; discours, lettre de l'empereur d'Annam ; liste des ministres et des ambassadeurs accrédités auprès de la Cour d'Espagne ; rencontre d'un Annamite de Tourane, nommé Hóá, établi à Madrid ; le 17 Mai, dîner officiel au Palais ; départ de Madrid, le 25 Mai 1878, et arrivée à Paris le 27 ; visite de monuments ; réceptions ; le 16 Juillet 1878, départ de Paris ; le 20 Juillet, le bateau l'Aveyron quitte Marseille ; arrivée à Saigon, le 2 Septembre ; embarquement sur l'Antilope, et retour à Hué le 10 Septembre 1878.

Từ Hòa.

Voir : Liễu-Kiên.

Từ-Miếu.

Voir : Liễu-Chân.

Từ-Minh.

Voir : Liễu-Triệt.

Từ-Minh (Princesse).

Voir : Huệ.

Tường (Nguyễn-Văn-),

La mort de Nguyễn-Văn-Tường (A. DELVAUX. B. A. V. H., 1923., pp. 427-432). — Après la prise de la Citadelle de Hué par nos troupes, le Général de Courcy, mécontent du rôle quelque peu louche que jouait Nguyễn-Văn-Tường, qui avait été conservé à la tête du Gouvernement annamite, ordonna son arrestation et décida sa déportation d'abord à Poulo Condor, ensuite à Tahiti, où il mourut en 1886. S. G. Monseigneur Hermel, vicaire apostolique de Tahiti, a envoyé les détails de la mort de Nguyễn-Văn-Tường, ainsi que sa photographie sur son lit de mort.

Tương-Dương Quận-Vương.

Dans : *Le Temple des Parents illustres* (ƯNG-GIA. B. A. V. H., 1918, pp. 209-210). — Le Prince Cao 皐 était le frère aîné de Gia-Long ; il périt dans un combat avec les Tonkinois ou les Tây-Son, le 15^e jour de la 7^e lune d'une année inconnue ; titre posthume : Prince de Tương-Dương 襄陽郡王 ; il ne laissa pas de postérité ; son culte est célébré au temple Thân-Huân (Voir : Parents illustres).

Tường-Loan.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 425). — Du côté Est de l'ancien palais Minh-Viên (Voir ce mot), dans le Palais, il y avait la porte Tường-Loan 翔鸞門, et, du côté Ouest, la porte Nghi-Phụng 儀鳳門 ; la porte Tường-Loan a été récemment refaite et élargie. — *Ibid.*, Planches XLVIII et XLIX, p. 424, vue de la porte nouvelle et de la porte ancienne.

U-Hôn.

Voir : Armes abandonnées.

Uông.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÔN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 306). — Le Prince Uông 汪 était le fils aîné de Nguyễn-Kim (Voir ce nom), et frère aîné de Nguyễn-Hoàng (Voir : Tiên-Vương) ; il fut nommé Marquis de Lăng-Châu 朗州侯, en 1545, puis Duc de Lăng 朗郡公 ; il périt victime de Trịnh-Kiểm, à une date inconnue.

Urnes.

Les Urnes dynastiques du Palais de Hué : notice descriptive ; — technique de la fabrication ; — notice historique (L. SOGNY ; P. CHOVET ; L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1914, pp. 15-31 ; 33-37 ; 39-46). — Les urnes dynastiques, au nombre de neuf, sont rangées devant le temple Thê-Miêu ; elles ont toutes un nom et représentent un des empereurs de la dynastie au XIX^e siècle ; c'est ainsi que la plus grande, l'urne Cao, personnifie Gia-Long, qui a ce titre posthume de Cao ; elle mesure 2m.02 de haut, 1m.61 de diamètre, et pèse 4.307 livres annamites, soit environ 2.601 kgs ; les autres sont un peu plus petites ; la plus petite pèse 1.933 kgs ; elles sont toutes ornées, sur leur panse, de motifs en relief représentant soit des éléments de la nature, des produits du sol, ou des œuvres faites de main d'homme.

Les urnes dynastiques, en bronze, ont nécessité, pour leur confection, un grand effort et une grande habileté technique ; le four annamite a de nombreux défauts, lorsqu'on y travaille le cuivre, à cause des déchets qu'il donne, à raison de 20% de la masse totale ; chaque fourneau pouvant à peine traiter 30 ou 40 kgs, il fallait, pour la fonte de chaque urne, employer une soixantaine de fourneaux ; le moule était renversé, et c'est par l'un des pieds de l'urne que se faisait la coulée ; le moulage était très compliqué ; les ateliers étaient situés à l'emplacement de l'Ecole professionnelle ; les motifs en relief ont été ciselés, après la fonte, dans des plaquettes venues de fonte et adhérentes à la masse.

Lorsque Minh-Mạng, en Novembre-Décembre 1835, ordonna de fondre les urnes dynastiques, il se souvenait des empereurs des anciennes dynasties, qui avaient fait une opération semblable, et il avait le même dessein qu'eux ; les urnes sont le symbole du mandat du Ciel ; leur taille, leur poids, leur bon équilibre, symbolisent la stabilité d'une dynastie ; leur ouverture, largement béante, recueille et concentre la faveur du Ciel qui assure la pérennité des Etats ; elles sont un signe

de légitimité ; c'est le but que se proposait **Minh-Mạng** en faisant fondre les urnes dynastiques ; le travail de la fonte, commencé en Décembre 1835, fut achevé en Juin 1836 ; la ciselure des motifs ne fut terminée qu'en 1837, et les urnes furent définitivement posées le 1^{er} Mars 1837 ; étant donné l'importance de l'opération, un sacrifice d'action de grâce fut offert aux génies, lorsque tout fut achevé — Comp. : *Banquet offert à l'occasion de la fête d'inauguration des neuf urnes dynastiques* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1915, p. 342).

Vachet (Bénigne).

Dans : *Sur le Pont Japonais au XVII^e siècle : historiette tragico-comique* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 349-358). — Voir : Japonais.

Dans : *Un voyage en « Sinja » sur les côtes de la Cochinchine au XVII^e siècle* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921, pp. 15-29). — Voir : Sinja.

Dans : *La Médecine européenne en Annam, autrefois et de nos jours* (D^r L. GAIDE. B. A. V. H., 1921, p. 190). — Bénigne Vachet, missionnaire français, eut l'occasion d'exercer la médecine à la Cour de Hué, dans la seconde moitié du XVII^e siècle.

Văn-Miếu.

Le Temple des Lettrés (ƯNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1916, p. 365-378). — Le Temple des Lettrés, ou Văn-Miếu 文廟, est situé sur la route de Confucius, à cinq cents mètre en amont de la pagode Thiên-Mộ, et sur le bord du fleuve ; une voie dallée, partant du fleuve et passant sous un portique, aboutit à la porte de la façade principale, laquelle mesure 150 m. environ de longueur ; l'enceinte extérieure, qui a en outre deux portes latérales, renferme d'abord une cour, avec deux édifices et le temple du Génie du Sol, ainsi que les stèles des docteurs de la dynastie régnante, 14 d'un côté et 16 de l'autre ; l'enceinte intérieure, est percée aussi de trois portes, et surélevée d'une quinzaine de degrés ; dans cette seconde enceinte, trois grands bâtiments entourent une cour dallée, le temple principal au fond, et deux temples latéraux.

Sous Minh-Vương, en 1691, le Temple des Lettres se trouvait sur le territoire du village de Triêu-Sơn, à l'endroit où est aujourd'hui le temple Hội-Đồng ; en 1766, Huệ-Vương le fit transporter au village de Lương-Quán, sur la rive droite du fleuve, puis, en 1770, il le transféra au village de Long-Hồ, à l'emplacement de la pagode actuelle de Khái-Thánh, sur la rive gauche du fleuve ; c'est Gia-Long qui, en

1808, le fit élever à l'emplacement actuel ; en 1818, il le compléta ; **Minh-Mạng** le fit réparer et l'embellit en 1820, en 1822, en 1830, en 1840. Le bâtiment principal est consacré à Confucius, à 4 lettrés « Associés » à son culte, et à 12 « Sages » ; les bâtiments de gauche et de droite sont dédiés respectivement aux 120 « Illustres de jadis » et « Lettrés d'autrefois » ; jadis, chacun était représenté par une statue ; depuis Gia-Long, le temple ne renferme plus que des tablettes. Le culte est présidé parfois par l'empereur lui-même, souvent par un grand mandarin délégué : il consiste essentiellement en l'offrande des trois animaux rituels et de divers mets ; le sacrifice a lieu pendant la nuit, deux fois par an, au printemps et en automne.

Une stèle de Gia-Long relative au Văn-Miếu (NGUYỄN-VĂN-TRÌNH et ỨNG-TRÌNH. B. A. V. H., 1917, pp. 259-262.) - Cette stèle est aujourd'hui perdue, mais le texte en est conservé aux Archives du Quốc-Tử-Giám : On ignore à quelle date fut construit le Temple des lettrés ; mais sous Minh-Vương, il se trouvait au village de Triều-Sơn ; Huệ-Vương, en 1766, le transporta à Lương-Quán, puis, en 1770, à Long-Hồ-Hạ ; c'est là que Gia-Long le vit, en Février 1803 ; il le fit reconstruire à An-Ninh en 1808, dans un endroit propice ; il ordonna de choisir les titres à donner aux Lettrés qu'on y vénérât, et de composer des inscriptions dignes d'eux ; la statue de Confucius fut remplacée par une tablette.

Văn-Thánh.

Voir : Văn-Miếu.

Vạn-Thọ

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORRAND. B. A. V. H., 1916, pp. 434-435 ; 1915, pp. 467-468). — La cérémonie Vạn-Thọ 萬壽, des « dix mille Longévités », a lieu à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur ; offrandes aux autels des parents de l'empereur, dans les temples ancestraux ; audience solennelle et salutations des mandarins au palais Thái-Hòa ; grand pavois.

Vannier.

Dans : *Les Tombeaux de Phú-Tú et de Phước-Quả* (G. NADAUD. B. A. V. H., 1915, pp. 325-328). — Voir : Chaigneau, J.-B. n° 1.

Dans : *Quelques renseignements sur les familles de Chaigneau et de Vannier* (NGUYỄN-ĐÌNH-HỒ. B. A. V. H., 1916, pp. 273-275). — Voir : Chaigneau, J.-B. n° 3, Comp. : *L'Ambassade de Phan-Thanh-Giản* (1863-1864) (NGUYỄN-ĐÌNH-HỒ. B. A. V. H., 1921, pp. 161-162, 175-176, 178-180).

Dans : *Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1917, pp. 189-195.) — Originaire d'Auray en Bretagne, Philippe Vannier (1762-1842), volontaire du cadre colonial de la marine française, arriva en Cochinchine en 1789 ; obtint de Gia-Long le brevet de capitaine de vaisseau et commanda successivement le *Bong-Thua*, le *Dông-Nai* et le *Phénix* ; il fut élevé à la dignité de grand mandarin ; il entra en France en 1825, après 36 ans d'absence passés en Cochinchine ; il fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1819 par Louis XVIII ; meurt à Lorient en 1842 ; marié à une Annamite, a laissé comme descendance trois garçons et sept filles.

Dans : *Phò-Lò ou Minh-Huong et les maisons de Vannier et de Forçant* (R. MORINEAU. B. A. V. H., 1919, pp. 453-458). — Voir : de Forçant.

Dans : *Les actes du décès de Chaigneau et de Vannier* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1919, pp. 495-500). — Philippe Vannier, né à Locmariaquer (Morbihan), le 6 Février 1762, fils de François Vannier et de Vincente Joannis, marié à Madame Magdeleine Sen, mort à Lorient, rue du Port, N° 37, le 6 Juin 1842, à 11 h. du matin.

Dans : *Les tombes de Chaigneau et de Vannier* (A. SALLES. B. A. V. H., 1919, pp. 521-522). — *Les Tombes de Chaigneau et de Vannier* (A. SALLES. B. A. V. H., 1920. p. 475). — *Les Français au service de Gia-Long, : IV les tombes de J.-B. Chaigneau et de Ph. Vannier, au cimetière de Lorient* (A. SALLES. B. A. V. H., 1921, pp. 47-56). — La tombe de Vannier, comme celle de Chaigneau J.-B., qui était dans un déplorable état d'abandon, a été restaurée, sur l'initiative de M. A. Salles, grâce aux subsides fournis par la Société de Géographie de Paris, par la Société bretonne de Géographie et par les Amis du Vieux Hué. Pour les autres détails, voir : Chaigneau, J.-B., N° 9, 10, 11.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : III. leurs noms, titres et appellations annamites* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1920, pp. 160-164). — Sur un diplôme délivré par Gia-Long, et daté du 27 Juin 1790, Vannier est qualifié de « capitaine des vaisseaux » du roi, Cai-Đội 該隊, « Commandant de compagnie », et Marquis de Chấn-Thanh ; il reçoit le commandement du *Dông-Nai* et est placé sous les ordres de Jean-Marie Dayot. En 1807, en 1821, son nom annamite est Nguyễn-Văn-Chấn 阮文震, et ses titres sont : Khâm-Sai 欽差, « Délégué impérial », Chương-Cơ 掌奇, « Général de régiment », « Commandant du bateau doublé en cuivre le *Phénix-Volant* ». Marquis d'abord de Chấn-Oai 震威侯, puis de Chấn-Thanh 震清侯. D'autres documents annamites traduisent littéralement son nom par les caractères va-ni-ê 吧呢叻. Le peuple se souvient encore de Vannier et le désigne par le nom du bateau qu'il commandait: *Chủ tàu Phụng*, « le Commandant du bateau le *Phénix* ».

Dans : *Les Français au service de Gia-Long*. — V. *Une fresque de Vannier* (H. COSSERAT. B. A. V. H., 1921, pp. 239-242.) — Vannier, qui avait un haut commandement dans la flotte cochinchinoise, demeurait à Bao-Vinh, port de Hué, sur la rivière Hưong-Giang. D'après Crawford, un Anglais qui vint en ambassade à Hué en 1822 et qui fut reçu par Vannier, celui-ci avait peint sur les murs de sa chambre la bataille navale du 12 Avril 1782 à laquelle il assista. Tout cela a disparu, la maison habitée par Vannier à Bao-Vinh ayant été détruite depuis longtemps.

Dans : *Notes sur le corps du Génie annamite* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1921, p. 284). — M. A. Salles a récemment découvert des portraits de Vannier et de quelques-uns des membres de sa famille.

Dans : *Les Français au service de Gia-Long : VII les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1922, pp. 139-180.) — Dans : *Les Français au service de Gia-Long : VIII les diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau, description des documents*. (A. SALLES. B. A. V. H., 1922, pp. 245-254.) — Voir : Chaigneau, J.-B., n° 17.

Vasques.

Les vasques en bronze du Palais (L. SOGNY. B. A. V. H., 1921, pp. 1-13). — On conserve, au Palais de Hué ou dans d'autres endroits de la Capitale, des vasques en bronze qui sont de beaux spécimens de l'art de la fonte ; elles sont presque toutes datées du règne de Hiên-Vưong, et pour qui connaît les croyances relatives aux urnes dynastiques, il est à supposer que ce prince les fit fondre pour commémorer ses victoires sur les Tonkinois ; il y en a deux devant le palais Càn-Chánh, datées de 1660 et 1662 ; leur poids oscille autour de 2.500 livres annamites ; deux devant le palais Càn-Thành, datées de 1671 et 1684, d'un poids d'environ 1.400 livres ; une devant l'Hôtel du Commandant d'arme, à la Concession, datée de 1659, poids 2.154 livres, ou 1.378 kgs ; une au tombeau de Đổng-Khánh, plus petite, datée de 1673 ; la date de quelques-unes est fautive par rapport au titre de règne qui y est mentionné.

Vif.

Dans : *Les Rues de la Concession de Hué* (Ct. DONNAT. B. A. V. H., 1918. p. 203). — Le soldat Vif fut tué lors de l'attaque du Mang-Cá par les troupes annamites, dans la nuit du 4 au 5 Juillet 1885 ; une rue de la Concession porte son nom.

Ville.

Voir : Art.

Vinh.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÂN, et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 323). — Le prince **Vĩnh** 榮, 10^e fils de **Sãi-Vương** (Voir ce nom), a son tombeau à Phú-Xuân (Huế) ; on n'a pas de renseignement précis sur sa vie; il avait le grade de **Chưởng-Cơ** 掌奇 et le titre de Duc, **Quận-Công** 郡公.

Vĩnh.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 323). — Le prince **Vĩnh** 永, 6^e fils de **Sãi-Vương** (Voir ce nom), exerça de hautes fonctions dans l'armée et avait le titre de Duc, **Quận-Công** 郡公 ; il laissa 7 enfants.

Vĩnh-Lợi.

Dans : *Le Canal Impérial* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, p. 26). — Le pont **Vĩnh-Lợi** 永利, du « Perpétuel Secours », est le pont en maçonnerie qui traverse la partie Ouest du Canal Impérial, et sur lequel passe la route reliant le Mirador II au Mirador V : il fut construit par **Minh-Mạng** en 1826, et, sous **Thiệu-Trị**, il fut couvert par une galerie en tuiles de 11 travées, aujourd'hui disparue.

Võ.

Dans : *Généalogie des Nguyễn avant Gia-Long* (S. E. TÒN-THẬT HÂN et BÙI-THANH-VÂN. B. A. V. H., 1920, p. 327). — Le Prince **Võ** 武, fils aîné de **Công-Thượng-Vương** (Voir ce nom), mourut prématurément.

Võ-Tánh.

Voir : **Tánh** (Võ-Tôn-).

Võ-Vương.

Dans : *Un changement de costume sous Võ-Vương, ou une crise religieuse à Huế au XVIII^e siècle* (L. CADIÈRE. B. A. V. H., 1915, pp. 417-424). — Voir : Costume.

Dans : *Ephémérides annamites* (R. ORBAND. B. A. V. H., 1916, p. 432). — Les cérémonies d'anniversaire de **Võ-Vương**, titre posthume **Hiếu-Võ Hoàng-Đệ 孝武皇帝** (26 Septembre 1714 — 7 Juin 1765), ont lieu au 4^e autel de gauche du temple **Thái-Miếu**.

Dans : *Quelques figures de la Cour de Võ-Vương* (L. CADIÈRE. 1918, pp. 253-306). — Les Européens qui vécurent ou passèrent à Hué, vers le milieu du XVIII^e siècle, notamment le commerçant Poivre et l'Abbé Favre, secrétaire du Visiteur Apostolique Mgr. des Achards de la Beaume, ont été en relation avec divers hauts personnages de la Cour de Hué, et ils nous donnent sur eux des renseignements qui éclairent les documents fournis par les annalistes indigènes : un oncle maternel de Võ-Vương (Voir : Trương-Phúc-Loan) ; un autre oncle maternel de Võ-Vương (Voir : Trương-Phúc-Thông) ; un oncle paternel de Võ-Vương (Voir : Thễ et Đản) ; le chef du Bureau des navires (Voir cette expression) ; le Prince Kỉnh (Voir ce nom), 7^e fils de Võ-Vương ; la Princesse Chiêu-Nghi (Voir ce nom), grande favorite de Võ-Vương.

Voi-Ré.

Pagode de Voi-Ré, ou de l'Eléphant qui barrit (Voir cette expression).

Volontaires indigènes.

Voir : Tirailleurs.

Xuân-Hòa.

Voir : Cham.

Xuyên (Nguyễn-Đức-).

Dans : *Les Associés de gauche et de droite au culte du Thê-Miếu* (L. SOGNY. B. A. V. H., 1914, pp. 138-139.) — Nguyễn-Đức-Xuyên 阮德川, originaire de la Basse-Cochinchine, servit dans les troupes de Gia-Long ; fut chargé de la garde des princesses royales ; se couvrit de gloire pendant la campagne de **Qui-Nhon**, et fut chargé d'une mission au Siam ; accompagna Gia-Long au Tonkin en 1802, et fut nommé gouverneur du **Thanh-Hóa** ; mourut en 1824, âgé de 67 ans ; sa tablette fut déposée au **Thê-Miếu**, en 1829, et il reçut en 1831 le titre ducal de **Khoái-Châu Quận-Công 快州郡公**.

Xuống Đồng.

Dans: *Le Riz : législation, culte, croyances* (J. LAN. B. A. V. H., 1919 p. 422). — La cérémonie Xuống-Đồng, de « la descente dans les rizières », inaugure le commencement du repiquage du riz et est célébrée en l'honneur du génie de l'Agriculture Thần-Nông 神農, au tertre de ce génie.

V-Phước.

Voir : Đồng-Xuân.

Le Rédacteur du Bulletin (1),

L. CADIÈRE.



(1) Le Rédacteur du Bulletin exprime sa reconnaissance à M. H. Cosserat, qui a bien voulu rédiger quelques-uns des articles de cet Index.



ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX HUÉ

Liste des Membres

(1913-1923).

Présidents d'honneur.

- M. le Gouverneur Général. — S. M. l'Empereur d'Annam.
- M. le Résident Supérieur en Annam.
- M. le Directeur de l'École Française d'Extrême-Orient
- M. A. SARRAUT, ancien Gouverneur Général de l'Indochine.
- M. E. CHARLES, ancien Résident Supérieur en Annam, Gouverneur Général Honoraire des Colonies.
- M. E. OUTREY, Député de la Cochinchine, Président de la Section du Tourisme de la Ligue Coloniale Française.

Membres d'Honneur.

- MM. MONGUILLOT, Résident Supérieur au Tonkin.
- S. E. le Ministre de l'Intérieur.
- S. E. le Ministre de la Justice.
- S. E. le Ministre des Finances.
- S. E. le Ministre de la Guerre et de l'Instruction Publique.
- S. E. le Ministre des Travaux Publics.
- S. E. le Ministre des Rites.
- S. E. le Président du Conseil du Tõn-Nhơn (Famille Royale).

Président honoraire et Délégué en France
des « Amis du Vieux Hué ».

M. R. ORBAND, Administrateur des Services Civils, en retraite, Chemin
de la Combe-Blanche, Montplaisir-la-Plaine, Lyon.

Présidents.

M. DUMOUTIER, 16 Novembre 1913 — 30 Septembre 1914.
M. ORBAND, 30 Décembre 1914 — 9 Septembre 1919.
M. GRAS, 9 Septembre 1919 — 13 Janvier 1920.
M. GUIBIER, 13 Janvier 1920 — 17 Mars 1921.
M. le D^r GAIDE, 17 Mars 1921.

Rédacteur du Bulletin.

M. L. CADIÈRE, 16 Novembre 1913

Secrétaires.

M. LE D^r SALLET, 16 Novembre 1913 — 31 Octobre 1914.
M. LE BRIS, E., 25 Novembre 1914 — 24 Décembre 1915.
M. LE SOGNY, 29 Décembre 1915 — 29 Décembre 1917.
M. H. COSSERAT, 29 Décembre 1917

Trésoriers.

M. RERRARD, 16 Novembre 1913 — 29 Décembre 1916.
M. COSSERAT, 29 Décembre 1916 — 29 Décembre 1917.
M. BADAUD, 29 Décembre 1917 — 22 Octobre 1918.
M. CUSSERAT, intérimaire.
M. SOGNY, 30 Décembre 1918 — 15 Juillet 1921.
M. PEYSSONNAUX, 15 Juillet 1921 — 28 Octobre 1921.
M. COSSERAT, Intérimaire.
M. DAIGRE, 17 Janvier 1922 — 7 Janvier 1924.

Membres adhérents.

- MM. ALBRECHT, P., Capitaine d'Infanterie Coloniale, à Hué (Annam).
ANCEL, Payeur de 1^{re} classe de la Trésorerie de l'Annam, à Tourane (Annam).
ANDERS, Garde Général des Forêts, Saigon (Cochinchine).
ANDRÉ, N., Conducteur des Travaux Publics, à Hanoi (Tonkin).
ANNET, Henri, Garde Principal de la Garde Indigène, à Hà-Tĩnh (Annam).
ANZIANI, Négociant, à Qui-Nhơn (Annam).
ARAUD, Services Civils, Kompong-Cham (Cambodge).
ARDANT DU PICQ, Lieutenant-Colonel, Commandant d'Armes, à Hué (Annam).
ARFEUIL, Planteur, Hiệp-Mỹ par Banghoi (Annam).
AUCLAIR, C., Inspecteur des Bâtiments civils, à Hué (Annam).
AUDOUZE, Administrateur-Adjoint des Services Civils, à Quảng-Trị (Annam).
AUROUSSEAU, Professeur à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoi (Tonkin).
AUZY, Négociant, à Saigon (Cochinchine).
BAFFLEUF, A. J., Avocat, 37, Boulevard Gia-Long, Hanoi (Tonkin).
BAIVY, O., Artiste musicien, Hanoi (Tonkin).
BARDON, E., Ingénieur des Travaux Publics, en retraite, Hué (Annam).
D'BARGY, Médecin-Major des Troupes Coloniales, Hanoi (Tonkin).
BARTHAS, Cimenterie, à Haiphong (Tonkin).
BARTHOLI, Administrateur des Services Civils, à Sóc-Trang (Cochinchine).
BAUCHE, Inspecteur du Service Vétérinaire, en retraite, à la Chapelle St Yvon (Calvados).
BAUER, P., Architecte, à Pnom-Penh (Cambodge).
BAUMONT, Garde Général des Forêts, Vinh (Annam).
BÉDIER, Secrétaire de la Chambre de Commerce, Tourane (Annam).
BELOT, Inspecteur principal de la Traction, à Ami-Tchéou (Chine).
BERNANOSE, M., Payeur, à Thudâumot (Cochinchine).
BERNARD, Ch., Pharmacien, à Hué (Annam).
BERNAY, Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Phan-rang (Annam).
BERNER, Sous-Inspecteur de la Garde Indigène, à An-Lac par Qui-Nhơn (Annam).
BERTET, Administrateur-Adjoint des Services Civils, à Faifo (Annam).
BESSE DE LAROMIGUIÈRE, C. P., Commis principal des Services Civils, à Faifo (Annam).
BESSON, P., Commissaire du Gouvernement, à Luang-Prabang (Laos)

- MM. BIENVENUE, R., Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure, Hué (Annam).
- BLANC, Pharmacien Militaire, Bangkok (Siam).
- BLANCHARD DE LA BROUSSE, Chef de Cabinet adjoint du Ministère des Colonies, Paris.
- BLANDIN, J., Administrateur des Services Civils, Résident de France, Tuyên-Quang (Tonkin).
- BLIN, P. E., Commerçant, à Hué (Annam).
- BLONDEL, Ingénieur de la « Biền-Hoa forestière », Saigon (Cochinchine).
- BŒUF, A.M., Professeur du Collège Quốc-Học, à Hué (Annam).
- BOGAERT, H., Industriel, à Hué (Annam).
- BONHOMME, A., Administrateur des Services Civils, Résident de France, Faifo (Annam).
- BONNET, Directeur de la maison Meurer, Boulevard Félix Faure, Hanoi (Tonkin).
- BOPPE, Ministre de France, à Pékin.
- BOUDET, P., Directeur des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine, Hanoi (Tonkin).
- BOUGIER, Administrateur des Services Civils, à Faifo (Annam).
- BOUTONNET, Élève-Administrateur, Résidence Supérieure, à Hué (Annam).
- BOYER, Administrateur des Services Civils, à Hué (Annam).
- BRANDELA, Représentant de la Standard Oil C, Tourane (Annam).
- BROUSMICHE, E., Villa Kertonkin, Roscoff, Finistère.
- BRUNER, Service Forestier, à Hòa-Bình (Tonkin).
- BÙI-CẠNH, Hành-Tâu au Ministère de l'Instruction Publique, Hué (Annam).
- BÙI-HUY-TÍN, Entrepreneur, 46, Boulevard Carreau, Hanoi (Tonkin).
- BÙI-QUANG-Hoàng, Tri-Huyện de Nga-Sơn par Thanh-Hóa (Annam).
- BÙI-THANH-VÂN, Interprète au titre européen à la Résidence Supérieure, Hué (Annam).
- BURDIN, Chef du Contrôle financier, Hué (Annam).
- BUTEL, Administrateur des Services Civils, en Cochinchine.
- BUTTIÉ, Industriel, Tourane (Annam).
- BỬU-DU, Médecin auxiliaire de l'Assistance médicale, à Hué (Annam).
- S.A. BỬU-LIỆM, Prince Hoàng-An, à Hué (Annam).
- MM. BỬU-PHI, Cửu-Phẩm, au Ministère des Rites, à Hué (Annam).
- BỬU-THẠCH, Tham-Tri au Ministère des Rites, à Hué (Annam).
- CADIÈRE, L., de la Société des Missions Étrangères, Cửa-Tùng (Annam).
- M^{me} CAGGINI, à Tourane (Annam).
- MM. GAILLARD, G., Inspecteur des affaires politiques et administratives en Annam, Hué (Annam).
- CANTIN, P., Officier d'Administration d'Artillerie, à Hué (Annam).

- MM. CAPDEVILLE, G., Entrepreneur, à Dalat, Langbian (Annam).
CARLOTTI, A., Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Thừa-Thiên, Hué (Annam).
CASTAGNIER, Receveur des Postes et Télégraphes, Hué (Annam).
CASTAGNÉ, Agent des Travaux Publics, à Hué (Annam).
CAVILLE, A., Ingénieur des Chemins de fer du Sud, à Tourcham (Annam).
CAZENAVE, Administrateur-Adjoint des Services Civils, à Faifo (Annam).
D'CECCONI, N. S., Docteur en Médecine, à Hải-Đương (Tonkin).
CELIÈRES, Directeur de la Banque Industrielle de Chine, à Yunnan-fou (Chine).
CHARLES, J. E., Gouverneur des Colonies en retraite, 81, Route Nationale, Prades (Pyrénées-Orientales).
CHASTRE, Ingénieur des Travaux Publics, à Hué (Annam).
CHÂTEL, Y. C., Administrateur des Services Civils, Chef de Cabinet du Gouverneur Général, à Hanoi (Tonkin).
CHOVET, P., Ingénieur des Travaux Publics, Directeur de l'Ecole Professionnelle, à Hué (Annam).
COARRAZE, L., Chef du Service des Postes et Télégraphes, à Hanoi (Tonkin).
D'COGNACQ, Gouverneur de la Cochinchine, à Saigon.
COHEN-SCALLI, Surveillant principal des Travaux Publics, Hoài-Sơn par Phú-Khê, à Bình-Định (Annam).
COLAS, Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure, à Hué (Annam).
COLIN, Industriel, à Christianville, par Komphonthom (Cambodge).
COLOMBON, Administrateur des Services civils, Résident de France, à Nha-Trang (Annam).
COMMYS, A. J., Chinese Customs Service, à Shanghai (Chine).
CONSTANTIN, L., Directeur Général des Chemins de fer de l'Indochine, à Hanoi (Tonkin).
CONTE, L., Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Lafage par Gaja la Selve (Aude).
CORRET, N., Directeur des Etablissements Delignon, à Phu-Phong (Annam).
CORUE, Sous-Chef de Bureau des Services Civils, Résidence Supérieure, à Hué (Annam).
COSSERAT, H., Représentant de l'Union Commerciale Indochinoise et Africaine, à Hué (Annam).
COTTEZ, L. J., Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Thừa-Thiên, Hué (Annam).
COUDOUX, Entrepreneur, à Đông-Hới (Annam).
D'COUPUT, Médecin de l'Assistance, Hôpital Central de l'Annam, à Hué (Annam).
COURSANGE, Garde Général des Forêts, à Hué (Annam).

MM. CUÉNIN, Négociant, à Tourane (Annam).

Dr CUNAUD, Médecin-Dentiste, 15, Rue Chasseloup-Laubat, Saigon (Cochinchine).

CUNHAC, E., Administrateur des Services Civils, Réident-Maire, à Tourane (Annam).

DAIGRE, L., Services Civils, Délégué au Nội-Vụ, Hué (Annam).

DANDRIEUX, Inspecteur de la Garde Indigène, à Hué (Annam).

ĐẶNG-CAO-ĐỆ, Tam-Phai au Cơ-Mật, à Hué (Annam).

ĐẶNG-NGỌC-OÁNH, Tuần-Vũ, à Quảng-Ngãi (Annam).

ĐÀO-THÁI-HẠNH, Secrétaire du Conseil de Régence, à Hué.

ĐÀO-THÚY-TRẠCH, Án-Sát, à Đông-Hới (Annam).

ĐÀO-TRỌNG-TRẬP, Tri-Phủ de Đức-Thọ par Hà-Tĩnh (Annam).

DASQUE, Lieutenant au 9^e Régiment d'Infanterie Coloniale, Hué (Annam).

DAUPLAY, Administrateur des Services Civils de l'Indochine, 107, Rue de Lancrel, Alençon (Orne).

DAURELLE, Négociant, 66, Rue Jean Dupuis, Hanoi (Tonkin).

DAYDÉ, G., Directeur du Collège Quốc-Học, à Hué (Annam).

DE BO SADAM, Colon, 60, Boulevard Gia-Long, Hanoi (Tonkin).

DE GODON, Capitaine d'Artillerie Coloniale, Château d'Eaux par Miélan (Gers).

DE LA CHEVROTIÈRE, Publiciste, à Saigon (Cochinchine).

DELAMARRE, Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Hà-Đống (Tonkin).

M^{me} DE LA SOUCHÈRE, Colon, à Biền-Hòa (Cochinchine).

MM. DELÉTIE, Directeur de l'Enseignement en Annam, à Hué (Annam).

D'ELLOU, Administrateur des Services Civils, Directeur des Bureaux à la Résidence Supérieure, à Hué (Annam).

DELMAS, A., Commissaire du Gouvernement, à Napé (Laos).

DELMAS, Stephen, Administrateur des Services Civils, au Gouvernement Général, à Hanoi (Tonkin).

DELVAUX, A., de la Société des Missions Etrangères, à Nhu-Lý par Quảng-Trị (Annam).

DEMAY, Colon, à Đông-Hới (Annam).

DE MARI, Pharmacien, 24, Rue des Abeilles, Marseille (Bouches du Rhône).

DE PIREY, H., de la Société des Missions Etrangères, à Đông-Hới (Annam).

DERVAUX, Chef du Service Vétérinaire, à Hué (Annam).

DE SAINT-NICOLAS, Architecte, Chef du Service des Bâtiments Civils de l'Annam, Hué (Annam).

DESANTI, Négociant, à Dalat, Langbian (Annam.).

DESCAVES, J., Ingénieur des Ponts et Chaussées, Travaux Publics, Hué (Annam).

- MM. DESFANÇOIS, Magistrat, à Tây-Ninh (Cochinchine).
DESLOGES, G., Entrepreneur, à Qui-Nhơn (Annam).
DESLOGES, J., Négociant, à Hué (Annam).
DESPAUX, E., Conducteur des Travaux Publics, à Dalat, Langbian (Annam).
DESTAIS, Inspecteur de la Garde Indigène, à Đồng-Hới (Annam).
DESTENAY, Secrétaire particulier du Résident Supérieur, à Hué (Annam).
DE TASTES, Administrateur des Services Civils, à Cholon (Cochinchine).
DE TESSAS, Homme de lettres, 19, Boulevard de Strasbourg, Paris.
ĐINH-LOAN-TƯỜNG, Tri-Huyện de Đại-Lộc par Faifo (Annam).
ĐINH-XUÂN-TRÁC, Bồ-Chánh, à Thanh-Hóa (Annam).
ĐOÀN-ĐÌNH-DUYỆT, Tuần-Vũ en retraite, à Hải-Dương (Tonkin).
DOASSANS, Services Civils, à Dalat, Langbian (Annam).
DODEY, C., Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Quảng-Ngãi (Annam).
ĐỖ-HỮU-TRÍ, Magistrat, à Saigon (Cochinchine).
DONNAT, Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale, Commandant d'Armes à Hué (Annam).
DONNAT, Commissaire spécial de la Sûreté, à Hué (Annam).
D'DONNEZAN, Médecin, à Hanoi (Tonkin).
ĐỖ-XUÂN-PHONG, Tri-Huyện de Đức-Phổ, à Quảng-Ngãi (Annam).
DRAPEAU, Directeur de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles à Tourane (Annam).
DREYFUS-BARNEY, Homme de lettres, 15, Rue Greuze, Paris (16^e).
M^{lle} MARTHE DROUHIN, chez M. Girodolle, Négociant, à Haiphong (Tonkin).
MM. DUBOIR, Professeur au Collège Quốc-Học, à Hué (Annam).
DUBREUILH, Avocat, à Saigon (Cochinchine).
DUBUIT, Directeur de la Société Industrielle et Commerciale. de l'Annam, à Tourane (Annam).
DUCLAUX, Directeur de la Société des Transports automobiles indochinois, à Haiphong (Tonkin).
DUCRO, V., Inspecteur des Bâtiments Civils, 80-bis, Rue Armand Rousseau, à Hanoi (Tonkin).
DUFAY, Receveur des Douanes et Régies, à Hué (Annam).
DUFRESNE, Professeur, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, à Hué (Annam).
DUJARDIN, Y., Garde Principal des Forêts, à Tourane (Annam).
DUMOUTIER, L., Payeur, à Hué (Annam).
DƯƠNG-SUNG, Professeur au Huyện de Quảng-Điện par Hué (Annam).
DUPART, Représentant de Commerce, à Tourane (Annam).
DUPEUBLE, A. C., Capitaine au 9^e d'Inf^{ie} Coloniale, à Hué (Annam).
DUPUY, Paul, Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Đồng-Hới (Annam).
DUPUY-VOLNY, Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Qui-Nhơn (Annam).

- MM. DURAND, Inspecteur des Chemins de fer, à Tourane (Annam).
DURAND, Interprète au Service Judiciaire, 41, B^d Félix Faure, Hanoi (Tonkin).
DUSOUCHET, Messageries Maritimes, Saigon (Cochinchine).
DUVAL, Entrepreneur, à Tourane (Annam).
DUVAL, A., Avocat Défenseur, Saigon (Cochinchine).
DUVAL DE S^{te} CLAIRE, Administrateur des Services Civils, Nam-Định (Tonkin).
EMERY, L., Directeur de la Filature de Soie de Nam-Định (Tonkin).
D' ESAULT, V., Médecin Major des Troupes Coloniales, à Thanh-Hóa (Annam).
ESCALÈRE. L., de la Société des Missions Etrangères, à Quảng-Ngãi (Annam).
EYCHENNE, Garde Principal des Forêts, à Hoàng-Mai, Nghệ-An (Annam).
FAFXRT, A., Directeur de la Maison Roque, à Haiphong (Tonkin).
FAJOLLE, A., Négociant, à Hué (Annam).
FAJOLLE, L., Maison Tutier-Faifolle, Hué (Annam).
FANJEUX, Garde Général des Forêts, à Hué (Annam).
FITZ-PATRICK, Administrateur des Services Civils, Résident de France à Hòa-Bình (Tonkin).
D' FISTIÉ, Médecin Major au Bataillon de Tirailleurs annamites, Djibouti.
FLEUROT, Chef de Bureau des Services Civils, à Hué (Annam).
FONFREIDE, F., Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure, Hué (Annam).
FONTAINE, A. R., Industriel, Hanoi (Tonkin).
FONTAINE, L., 58, Rue de Chateaudun, Paris.
FORAY, A., Avocat, 150-bis, Rue Pellerin, Saigon (Cochinchine).
FORTIER, Payeur, à Bến-Tre (Cochinchine).
FOUQUE, Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure, Hué (Annam).
FRAISSARD, E., Directeur de la STACA, à Tourane (Annam).
FRIÈS, J., Administrateur des Services Civils, Résident de France, Qui-Nhơn (Annam).
GACHON, Inspecteur des Services Agricoles et Commerciaux, à Hanoi (Tonkin).
D' GAIDE, L., Médecin-Inspecteur, Directeur Local du Service de Santé en Annam, à Hué (Annam).
GAILLARD, Inspecteur de la Garde Indigène, à Quảng-Trị (Annam).
GALTIER, A., Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Faifo (Annam).
GAMBINI, Garde Général des Forêts, à Thanh-Hóa (Annam).
GARNIER, L., Commissaire-Délégué du Gouvernement à Dalat, Lang-bian (Annam).
GAUTIER, Service du Trésor, Hué (Annam).

- MM. LAUREST, Rédacteur des Services Civils, Résidence Supérieure, Hué (Annam).
- LAUREST, Garde Principal des Forêts, à Cho-Ra~~ng~~, par Vinh (Annam).
- LAVIGNE, Administrateur Adjoint des Services Civils, à Hué (Annam).
- LÊ-BÌNH, Professeur au Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).
- LEBLANC, Ingénieur des Travaux Publics, à Quảng-Trị (Annam).
- LEBOUCQ, Vétérinaire-Inspecteur, à An-Khê (Annam).
- LE BRIS, E., Professeur au Collège Quốc-Học, à Hué (Annam).
- LE BRIS, H., Capitaine d'Infanterie Coloniale, à Hanoi (Tonkin).
- LÊ-CHÍ-TUẤN, Thi-Lang au Ministère de la Guerre, à Hué (Annam).
- LEDIEU, R., Officier d'Administration d'Artillerie Coloniale, à Hué (Annam).
- LÊ-DU, Tam-Phải au Ministère de l'Instruction Publique, à Hué (Annam).
- LÊ-ĐỨC-TRINH, Tri-Huyện de Hương-Khê, par Hà-Tĩnh (Annam).
- LE FOL, A., Administrateur des Services Civils, au Ministère des Colonies (Paris).
- LE GALLES, Gouverneur des Colonies, en congé.
- LEHÉ, B., Administrateur des Services Civils, Résident de France à Bắc-Ninh (Tonkin).
- LÊ-HOÀNG, Bô-Chánh, à Vinh (Annam).
- LÊ-HOÀN, Lãnh-Thôn~~g~~-Phán, à Quảng-Ngãi (Annam).
- LEJEUNE, Colon, à Vinh (Annam).
- LÊ-KHÁC-THỨ, Secrétaire au Collège Quèc-Tổ-Giám, à Hué (Annam).
- LE LOUET, Vétérinaire à l'Institut Pasteur, à Saigon (Cochinchine).
- LEMAIRE, Administrateur des Services Civils, Directeur des Bureaux de la Résidence Supérieure du Tonkin, à Hanoi (Tonkin).
- LE MARCHANT DE TRIGON, H., Inspecteur des Services Civils, à Hué (Annam).
- LEMASSEN, A., Administrateur des Services Civils, Résident de France à Hà-Tĩnh (Annam).
- Dr LENOIR, Médecin de l'Assistance Médicale à Dalat, Langbian (Annam).
- LÊ-PHÁT-AN, Denis, Montjoye, Thu-Đức (Cochinchine).
- LÊ-PHÁT-THANH, à Tanan (Cochinchine).
- LEPREUX, Trésor, à Hué (Annam).
- LERICHE, Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale, Commandant d'Armes à Hué.
- LEROY, G., Entrepreneur, à Tourane (Annam).
- LE ROY DES BARRES, Directeur local de la Santé au Tonkin, à Hanoi (Tonkin).
- LESTERLIN, Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Thanh-Hóa (Annam).
- LÊ-THANH-ĐÀM, Tri-Huyện de Quảng-Xương, à Thanh-Hóa (Annam).
- LÊ-THƯỚC, Tri-Huyện de Nghi-Lộc, à Vinh (Annam).

MM. LETREMBLE, Services Civils, à Phanrang (Annam).

LÊ-TRÍ-HIÊN, Tri-Huyện de Hoàng-Hóa, par Thanh-Hóa (Annam).

LÊ-TRUNG-KHOAN, Ấn-Sát, à Hà-Tĩnh (Annam).

LEVADOUX, Administrateur des Services Civils, Délégué au Gouvernement Annamite, à Hué (Annam).

LEVADOUX, Noël, Garde Principal de la Garde Indigène, à Hué (Annam).

LÊ-VĂN-KÝ, Médecin Auxiliaire de l'Assistance Médicale, à Hué (Annam).

LÊ-VĂN-MÂU, Đốc-Phủ-Sứ, à Mỹ-Thọ (Cochinchine).

LÊ-VĂN-MIỀN, Directeur du Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).

LÊ-VĂN-PHÚC, Imprimeur, 14-16, Rue du Coton, à Hanoi (Tonkin).

LEVÊQUE, Administrateur des Services Civils, Résident de France, à Phú-Thọ (Tonkin).

L'HERMITTE, Directeur des Etablissements Brossard et Maupin, à Haiphong (Tonkin).

LOGOZ, François, Planteur à Chợ-Huyện, par Quảng-Trị (Annam).

LOISY, C., Ingénieur des Travaux Publics, à Quảng-Trị (Annam).

LƯU-ĐỨC-VINH, Professeur au Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).

MAILLARD, Directeur du Collège Quốc-Học, à Hué (Annam).

MAÎTRE, Ch. E., 45, Rue Blanche, à Paris.

MALPUECH, Commissaire du Gouvernement, à Savannakhet (Laos).

MANDRETTE, Avocat-Défenseur, à Hanoi (Tonkin).

MARBŒUF, Conducteur des Forêts à Hué (Annam).

MARC, M., Planteur à Trai-Ca, par Banghoi (Annam).

MARCHAL H., Conservateur des Monuments d'Angkor, Siêm-Réap (Cambodge).

D'MARQUE, Médecin-Major des Troupes Coloniales à Tourane (Annam).

MARTIN, Ingénieur des Travaux Publics, à Vinh (Annam).

MARTIN, Pharmacien, à Haiphong (Tonkin).

MASSEI, Secrétaire des Polices, à Haiphong (Tonkin).

MASSON, H., Ingénieur en Chef des Travaux Publics de l'Annam, à Hué (Annam).

MASSOULARD, Ingénieur des Chemins de fer, à Tournham (Annam).

MATTEI, Brigadier hors classe des Douanes et Régies, à Tourane (Annam).

MAUGRAS, Gaston, 44, Avenue du Président Wilson, Paris XVI^e.

MAYBON, Ch., Directeur de l'Ecole Municipale française, 247, Avenue Joffre, à Shanghai (Chine).

MAZÈRES, Ingénieur des Travaux Publics, à Hué (Annam).

MELLÉ, Directeur de la Maison J. Fiard et C^{ie}, à Tourane (Annam).

D'MERVEILLEUX, Médecin-Inspecteur des Troupes Coloniales, à Hanoi (Tonkin).

D'MESLIN, Ch., Médecin-Major des Troupes Coloniales, à Faifo (Annam).

MEYER, Directeur de la Banque Franco-Suisse, Rue Lafayette, à Paris.

- MM. MILLET, Garde Général des Forêts, à Dalat, Langbian (Annam).
D'MILLOUS, Médecin-Major des Troupes Coloniales, à Saigon (Cochinchine).
MIR, A., Administrateur des Services Civils, à Hué (Annam).
MIR, H., Payeur, en retraite, villa Pierre, avenue de Ségur prolongée, à Pau (Basses-Pyrénées).
MIRVILLE, J., Ingénieur de la Télégraphie sans fils de l'Indochine, à Bach-Mai, Hanoi (Tonkin).
MONGUILLOT, Résident Supérieur du Tonkin, à Hanoi (Tonkin).
MONIER, R., Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure, à Hué (Annam).
MOORE-BENNET, Arthur, J., Managing Director of the Anglo-Chinese Engineers Assoc., à Pékin (Chine).
MOREAU, Commis Principal des Douanes et Régies, à Quảng-Ngãi (Annam).
MOREAU, E., Chef de Bataillon d'Infanterie Coloniale, Commandant d'Armes, à Hué (Annam).
MORIN, E., Négociant, à Tourane (Annam)..
MORIN, W., Négociant, à Hué (Annam).
MORINEAU, R., de la Société des Missions Étrangères, à Quảng-Trị (Annam).
De MOTAIS, Médecin-Major des Troupes Coloniales, à Hué (Annam).
MOTTE, G., Entrepreneur des Travaux Publics, à Phan-Thiết (Annam).
M^{me} MURAIRE, à Haiphong (Tonkin).
MM. NADAUD, Sûreté Générale, Gouvernement Général, à Hanoi (Tonkin).
NICOLAS, Service Forestier, à Nha-Trang (Annam).
NIOLE, Garde Principal des Forêts, à Hué (Annam).
NGUYỄN-BÁ-DINH, Tri-Huyện de Yên-Thành par Vinh (Annam).
NGUYỄN-CÔNG-THINH, Secrétaire des Résidences, à Vinh (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-HIỆN, Tuần-Vụ, à Quảng-Ngãi (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE, Tam-Tá au Cơ-Mật, à Hué (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-NGÂN, Kiểm-Giáo au Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-QUANG, Tri-Phủ de Triệu-Phong par Quảng-Trị (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-TẬP, Bang-Ta à Đại-Lộc par Faifo (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-TƯỜNG, Tri-Huyện de Nghĩa-Hành, à Quảng-Ngãi (Annam).
NGUYỄN-ĐÌNH-TIỀN, Thị-Lang au Ministère des Finances, à Hué (Annam).
NGUYỄN-ĐÔN, Chánh-Giám-Lâm au Nội-Vụ, à Hué (Annam).
NGUYỄN-DUY-PHIÊN, Tá-Lý au Ministère de l'instruction Publique, à Hué (Annam).
NGUYỄN-DUY-TÍCH, Tham-Tri au Ministère de la Guerre, à Hué (Annam).

MM. NGUYỄN-HỮU CHUYẾN, Tham-Tri au Ministère de l'Intérieur, en retraite, à Quíng-Ng-i (Annam).

NGUYỄN-HỮU-THỰ, dit Sen, Armateur, 51, Boulevard Bonnal, à Haiphong (Tonkin).

NGUYỄN-HỮU-TỰ, Thừa-Phái, à Quáng-Ngãi (Annam).

NGUYỄN-HỮU-THỰ, Tri-Huyện de Quê-Sơn par Faifo, (Annam).

NGUYỄN-HY, Tri-Phủ de Hoài-Nhơn par Bình-Định (Annam).

NGUYỄN-KHẮC-NIỆM, Chủ-Sự au Ministère des Finances, à Hué (Annam).

NGUYỄN-KHOA-ĐÀM, Sous-Directeur du Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).

NGUYỄN-KHOA-KỶ, Tri-Phủ de Tuy-Phước, à Bình-Định (Annam).

NGUYỄN-KHOA-NGHI, Tri-Huyện de Thanh-Chương par Vinh (Annam).

NGUYỄN-KHOA-TÂN, Tuần-Vũ, à Hà-Tĩnh (Annam).

NGUYỄN-LIÊN, Tri-Phủ de Anh-Sơn par Vinh (Annam).

NGUYỄN-NGỌC-TOÁN, Tri-Phủ de Vĩnh-Linh par Quáng-Trị (Annam).

NGUYỄN-PHIÊN, Tri-Phủ de Thăng-Bình, par Faifo (Annam).

NGUYỄN-TRÁC, Tri-Huyện de Càn-Lộc, à Hà-Tĩnh (Annam).

NGUYỄN-THÚC, Hành-Tâu au Ministère de l'Intérieur, à Hué (Annam).

NGUYỄN-THÚC-DINH, Thị-Lạng à la Justice, à Hué (Annam).

NGUYỄN-THÚG-HIÊN, Tri-Phủ de Bồng-Sơn, à Bình-Định (Annam).

NGUYỄN-TOẠI, Tri-Huyện de Đông-Sơn, à Thanh-Hóa (Annam).

NGUYỄN-TRỌNG-TĨNH, Tri-Huyện de Phú-Vang, à Hué (Annam).

NGUYỄN-VĂN-ÂN, Tri-Huyện de Nghi-Lộc par Vinh (Annam).

NGUYỄN-VĂN-HIÊN, Tham-Tri au Ministère des Travaux Publics, à Hué (Annam).

NGUYỄN-VĂN-HOÀNH, Án-Sát, à Faifo (Annam).

NGUYỄN-VĂN-KIỆU, Directeur de « la Tribune Indigène », à Saigon (Cochinchine).

NGUYỄN-VĂN-NGHI, Membre de la Chambre consultative annamite, à Hué (Annam)

NGUYỄN-VĂN-TRÌNH, Bô-Chánh, en disponibilité, à Hué (Annam).

NGUYỄN-VIỆT-SONG, Thị-Lang au Ministère de l'Intérieur, à Hué (Annam).

NGUYỄN-XUÂN-ĐÀM, Tri-Rhủ à Điện-Châu par Vinh (Annam).

NGUYỄN-XUÂN-HÀN, Tri-Huyện de Nam-Đàn par Vinh (Annam).

NORDEMAN, E., Chef du Service de l'Enseignement en Annam, à Hué (Annam).

OLIVIER, Professeur au Collège Quốc-Học, à Hué (Annam).

O'NEIL, Directeur Général du Crédit foncier d'Extrême-Orient, à Shanghai (Chine).

ORBAND, R., Administrateur des Services Civils en retraite, 56, Chemin de Combe-Blanche, Montplaisir-la-Plaine, à Lyon.

- MM. ORSINI, Postes et Télégraphes, à Hué (Annam).
- PADILLA, Inspecteur des Chemins de fer, à Tourane (Annam).
- PARRAUD, Conducteur des Forêts, à Hué (Annam).
- PASQUIER, P., Résident Supérieur en Annam, à Hué (Annam).
- PATAU, Administrateur des Services Civils, Résidence Supérieure, à Hué (Annam).
- PATRIS, Directeur de l'Enseignement en Annam, à Hué (Annam).
- PÉLISSIER, Négociant, à Tourane (Annam).
- D^r PELTIER, M., Médecin des Troupes Coloniales, à Hué (Annam).
- PERNOTTE, Directeur Général de la Banque Industrielle de Chine, à Haiphong (Tonkin).
- PERREAUX, Procureur de la Société des Missions Etrangères, 4, Rue Colombert, à Saigon (Cochinchine).
- PEYSSONNAUX, S. H., Secrétaire des Polices, à Hué (Annam).
- PHẠM-BÁO-PHỔ, An-Sát, à Quảng-Ngãi (Annam).
- PHẠM-HỮU-VĂN, Tam-Phái au Ministère des Finances, à Hué (Annam).
- PHẠM-LIỆU, Tham-Tri au Ministère de l'Intérieur, à Hué (Annam).
- PHẠM-LƯƠNG-HÀN, Tri-Huyện de Gio-Linh par Quảng-Trị (Annam).
- PHẠM-NGHI, Tư-Vụ au Conseil du Cơ-Mật, à Hué (Annam).
- PHẠM-VĂN-DIỆU, Directeur des Ecoles, à Quảng-Ngãi (Annam).
- PHẠM-HUY-THỊNH, Médecin auxiliaire, à Quảng-Ngãi (Annam).
- PHẠM-NHƯ-ĐÀO, Bát-Phẩm au Ministère des Travaux Publics, à Hué (Annam).
- PHÉRIVONG, Inspecteur Général des Colonies, 14, Rue Leconte de l'Isle, Paris VI^e.
- PHILIP, Chef du Service de l'Immigration en Cochinchine, 105, Rue G. Guynemer, à Saigon (Cochinchine).
- PHỤNG-DUY-CẦN, Tư-Vụ au Ministère des Travaux Publics, à Hué (Annam).
- PICREL, C., Ingénieur des Travaux Publics, à Hué (Annam).
- PIDANCE, Chef des Services Agricoles et Commerciaux, à Hué (Annam).
- PLÉGAT, Inspecteur de la Garde Indigène, à Hué (Annam).
- POCHET, Commis Principal des Douanes et Régies, à Tourane (Annam).
- POULET, à Paksé (Laos)
- M^{me} QUENTIN, 15, Rue Claude Bernard à Paris.
- MM. REBELLE. A., Receveur des Douanes, à **Bến-Thủy** (Annam).
- D^r REBOUL-LACHAUX, H., Médecin Principal des Troupes Coloniales, à Hué (Annam).
- M^{me} REGNAULT, à Tourane (Annam).
- MM. RÉTHORÉ, E., Inspecteur des Chemins de fer, à Saigon (Cochinchine).
- RICARDONI, J. B., Professeur au Collège **Quốc-Học**, à Hué (Annam).
- RIEUS, Ingénieur en Chef des Chemins de fer de l'Indochine, à Hanoi (Tonkin).

- MM. RIGAUX, M., Directeur des Etablissements du Long-Thọ, à Hué (Annam).
- RIMAUD, A., Président du Conseil Colonial, 20, Quai Francis-Garnier, à Saigon (Cochinchine).
- RIQUEAU, Pharmacien Militaire, Hôpital Central de l'Annam, à Hué (Annam).
- RIVIÈRE, Directeur des Ecoles, à Qui-Nhơn (Annam).
- D'ROBERT, Médecin Aide-Major de 1^{re} classe des Troupes Coloniales, à Hué (Annam).
- ROBIN, R. Administrateur des Services Civils, Gouvernement Général, à Hanoi (Tonkin).
- ROCHETEAU; Caissier-Comptable, chez M. Roque, Armateur, à Haiphong (Tonkin).
- ROLLAND, G., Chef de Bureau aux Travaux Publics, à Hué (Annam).
- ROME, Délégué au Contrôle financier, à Hué (Annam).
- ROQUE, H., Armateur, à Haiphong (Tonkin).
- ROCFET, L., Maison Tutier-Fajolle, à Hué (Annam).
- ROUGER, Chef de Bureau des Travaux Publics, à Hué (Annam).
- ROUVET, Commis des Poste, à Hué (Annam).
- ROUVIÈRE, Entreprise G. Leroy, à Salông, par Quảng-Trị (Annam).
- Roux, J. B., de la Société des Missions Etrangères, à Hué (Annam).
- ROY, Receveur des Postes et Télégraphes, à Hué (Annam).
- RUSSIER, H., Inspecteur Conseil de l'Enseignement en Indochine, à Hanoi (Tonkin).
- SALLES, A., Inspecteur des Colonies en retraite, 23, Rue Vaneau, à Paris.
- D'SALLE, A., Médecin-Major de 1^{re} classe des Troupes Coloniales, à Tourane (Annam).
- SAMBUC, 223, Rue de l'Université, à Paris VII^e.
- SANTINI, Garde Principal des Forêts, à Vinh (Annam).
- D'SAPORTE, Médecin-Major des Troupes Coloniales, à Vinh (Annam).
- SARTHE, Planteur, à Bền-Thủy (Annam).
- SAUVAGE, F., Armateur 138, Quai du Commerce, à Hanoi (Tonkin).
- SILBRE, Maison L. Ogliastro et C^{ie}, à Haiphong (Tonkin).
- D'SIMON, Médecin de l'Assistance, à Quảng-Ngãi (Annam).
- SOGNY, L., Chef de la Sûreté en Annam, à Hué (Annam).
- SPICK. Conducteur des Forêts, à Tourane (Annam).
- SPOR, Capitaine au 9^e Régiment d'Infanterie Coloniale, à Hué (Annam).
- STARLING, F. M., Standard Oil Company, à Saigon (Cochinchine).
- SZYMASSKI, Directeur de la Banque de l'Indochine, à Hanoi (Tonkin).
- TAGAS, Directeur de l'Ecole Professionnelle, à Hué (Annam).
- TANVET, C., Médecin-Major de 1^{re} classe, à Tourane (Annam).
- TASSEL, Directeur de l'Ecole Professionnelle, à Hué (Annam).

- MM. **TẠ-THỨC-QUYẾN**, Tri-Huyện de Lê Thụy, à Quảng-Bình (Annam).
TEISSIER, Directeur au Groupe Grammont, 7, Rue Grolée, à Lyon.
D'TERRISSE, Médecin de l'Assistance, à Hué (Annam).
THÁI-VĂN-TOÀN, Interprète de Sa Majesté l'Empereur d'Annam, à Hué (Annam).
THÂN-TRỌNG-BÍNH, Tri-Huyện de Nghĩa-Đào par Vinh (Annam).
THÂN-TRỌNG-HẬU, Bachelier, chez S. E. le Ministre de l'Instruction Publique, à Hué (Annam).
S. E. **THÂN-TRỌNG-HUỆ**, Ministre de la Guerre et de l'Instruction Publique, à Hué (Annam).
MM. **TISSOT**, H., Résident Supérieur en Annam, en retraite, à Hanoi (Tonkin).
TIXIER, Postes et Télégraphes, à Tourane (Annam).
TÔN-THẬT-BẰNG, Entrepreneur des Travaux Publics, à Hué (Annam).
TÔN-THẬT-CHIÊM-THIỆT, Tri-Phủ de Quảng-Trạch, par Đông-Hới (Annam).
TÔN-THẬT-CHỬ, Bỏ-Chánh, à Phan-Thiết (Annam).
TÔN-THẬT-CHƯƠNG, Tri-Huyện de Hậu-Lộc par Thanh-Hóa (Annam).
TÔN-THẬT-ĐÀN, Tuần-Vũ, à Quảng-Trị (Annam).
S. E. **TÔN-THẬT-HÂN**, Ministre de la Justice, à Hué (Annam).
MM. **TÔN-THẬT-HÔI**, Etudiant à l'Ecole de Droit, à Hué (Annam).
TÔN-THẬT-LÂM, Tri-Phủ de Hàm-Thị, à Phan-Thiết (Annam).
TÔN-THẬT-NGÂN, Tri-Phủ de An-Nhơn, par Qui-Nhơn (Annam).
TÔN-THẬT-PHÁN, Tri-Phủ de Tư-Nghĩa, à Quảng-Ngãi (Annam).
TÔN-THẬT-QUẢNG, Bỏ-Chánh, à Quảng-Nam (Annam).
TÔN-THẬT-SA, Professeur de Dessin à l'Ecole Professionnelle, à Hué (Annam).
TÔN-THẬT-TÊ, Tuần-Vũ, à Nha-Trang (Annam).
TÔN-THẬT-TRAI, Tam-Phái au Ministère de la Justice, à Hué (Annam).
TÔN-THẬT-TRẠM, Président du Conseil des Tôn-Nhơn, à Hué (Annam).
TÔN-THẬT-TU, Tri-Phủ de Hà-Trung, à Thanh-Hóa (Annam).
TOREL, Administrateur-Adjoint des Services Civils, Chef de Cabinet du Résident Supérieur en Annam, à Hué (Annam).
TORTEL, Industriel, à Nam-Định (Tonkin).
TOUSSAINT, Avocat Général, à Hanoi (Tonkin).
TRẦN-ĐÌNH-BÁCH, Tổng-Đốc, à Vinh (Annam).
TRẦN-ĐÌNH-KHUYẾN, au Ministère de l'Intérieur, à Hué (Annam).
TRẦN-MẠNH-ĐÀN, Tri-Huyện de Tuyên-Hóa, à Quảng-Bình (Annam).
TRẦN-MỘNG-TÙNG, Tri-Huyện de Mô-Đức, par Quảng-Ngãi (Annam).
TRẦN-TIỀN-HÔI, Tổng-Đốc, à Vinh (Annam).
TRẦN-VĂN-THÔNG, Tuần-Vũ, à Quảng-Trị (Annam).
TRÍ, René, Services Civils, Résidence Supérieure du Laos, à Vientiane (Laos).
TROY, H., Commis Principal du Trésor, à Hué (Annam).

- MM. **TRƯƠNG-TRIỆU-BÍCH**, Lang-Trung au Ministère des Rites, à Hué (Annam).
- TRƯƠNG-VĂN-BÈN**, Conseiller Colonial, Industriel, à Cholon (Cochinchine).
- TỪ-THIỆP**, Tổng-Đốc, à Faifo (Annam).
- TUTIER, H.**, Négociant, à Hué (Annam).
- ƯNG-BÀNG**, Thị-Lang au Ministère, des Travaux Publics, à Hué (Annam).
- ƯNG-BÀN**, Tham-Tri, au Ministère de la Guerre, à Hué (Annam).
- ƯNG-BÌNH**, Án-Sát du Quảng-Bình (Annam).
- ƯNG-DINH**, Tổng-Đốc du Thanh-Hóa (Annam).
- ƯNG-GIA**, Professeur du Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).
- ƯNG-THÔNG**, Médecin Auxiliaire de l'Assistance Médicale, à Hué (Annam).
- ƯNG-TIỀN**, Tri-Huyện de Quỳnh-Lưu, par Vinh (Annam).
- ƯNG-TÔN**, Bồ-Chánh, à Hà-Tĩnh (Annam).
- ƯNG-TRÌNH**, Án-Sát, à Quảng-Ngãi (Annam).
- ƯNG-ÚY**, Tri-Phủ de Tuy-Hòa, par Sông-Cầu (Annam).
- VACHEROT**, Négociant, à Tam-Kỳ, par Faifo (Annam).
- VANNER**, Chef de district de la C^{ie} du Yunnan, à Bao-Hà (Tonkin).
- VIRET**, Conducteur des Forêts, à Chợ-Cũ, par Bến-Thủy (Annam).
- Võ-HOÀNH**, Tri-Phủ de Ninh-Thuận, à Nha-Trang (Annam).
- Võ-HUY-QUYNH**, Tri-Huyện de Thạch-Thành, à Thanh-Hóa (Annam).
- Võ-LIỆM**, Tổng-Đốc, à Bình-Định (Annam).
- Võ-THIẾU-TRÌNH**, Tri-Phủ de Triệu-Phong, par Quảng-Trị (Annam).
- Võ-VĂN-QUÍ**, Commis des Services Civils, à Vinh (Annam).
- Võ-VỌNG**, Tri-Huyện de Hải-Lăng, par Quảng-Trị (Annam).
- VƯƠNG-TỬ-ĐẠI**, Phú-Doãn de Thừa-Thiên, à Hué (Annam).
- WARKIN**, Négociant, à Tourane (Annam).
- WINTER**, Garde Principal des Forêts, à Hué (Annam).

Abonnements.

- Gouvernement Général de l'Indochine, à Hanoi.
- Gouvernement Général, Direction des Affaires Économiques.
- Gouvernement Général, Direction des Affaires Politiques.
- Agence Économique de l'Indochine, 41, Avenue de l'Opéra, Paris.
- Université de l'Indochine, Hanoi.
- Enseignement Supérieur, Hanoi (Tonkin).
- Ecole de Médecine, Hanoi (Tonkin).
- Direction de l'Enseignement en Annam, à Hué (Annam).
- Ecole Professionnelle, à Hué (Annam).
- Ecole **Hậu-Bổ**, à Hué (Annam).

Collège Quốc-Tử-Giám, à Hué (Annam).

Société d'Enseignement mutuel, à Hué (Annam).

Ecole des Sur-Pham, à Hué (Annam).

Direction des Archives et des Bibliothèques du Gouvernement Général,
à Hanoi (Tonkin).

Le Tôn-Nhơn-Phủ, à Hué (Annam).

Résidence Supérieure en Annam, à Hué } Cabinet,
Bibliothèque.

Résidence de France, à Thanh-Hóa (Annam).

Résidence de France, à Vĩnh (Annam).

Résidence de France, à Hà-Tĩnh (Annam).

Résidence de France, à Đồng-Hới (Annam).

Résidence de France, à Quảng-Trị (Annam).

Résidence de France, à Thừa-Thiên (Annam).

Résidence-Mairie, à Tourane (Annam).

Résidence de France, à Faifo (Annam).

Résidence de France, à Quảng-Ngãi (Annam).

Résidence de France, à Qui-Nhơn (Annam).

Résidence de France, à Nha-Trang (Annam).

Résidence de France, à Phan-Thiết (Annam).

Résidence de France, à Kontum (Annam).

Résidence de France, à Dalat (Lang-Bian) (Annam).

Résidence de Sông-Câu (Annam).

Résidence de Tam-Kỳ (Annam).

Résidence de Phan-Rang (Annam):

Résidence de Ban-mé-thuôt (Annam)

Le Đốc-Học de Thanh-Hóa (Annam).

Le Đốc-Học de Vinh (Annam).

Le Đốc-Học de Hà-Tĩnh (Annam).

Le Đốc-Học de Đồng-Hới (Annam).

Le Đốc-Học de Quảng-Trị (Annam).

Le Đốc-Học de Thừa-Thiên (Annam).

Le Đốc-Học de Quảng-Nam (Annam).

Le Đốc-Học de Quảng-Ngãi (Annam).

Le Đốc-Học de Phú-Yên (Annam,).

Le Đốc-Học de Khánh-Hòa (Annam)

Le Đốc-Học de Bình-Định (Annam).

Le Đốc-Học de Bình-Thuận (Annam).

Le Huân-Đạo du Huyện de Quảng-Xương (Thanh-Hóa).

- - de Cang-Lộc (Hà-Tĩnh).

- - de Cam-Lộ (Quảng-Trị).

- - de Do-Linh (-).

- - de Quê-Sơn (Quảng-Nam).

- de Hàm-Tân (Bình-Thuận).

Le Huân-Đạo du Huyện de Phan-Rì (Bình-Thuận).

- - de Tân-An (Kontum).

- - de An-Phước (Khánh-Hòa).

Le Giáo-Thọ du Phủ de Quảng-Hóa (Thanh-Hóa).

- - de Thọ-Xuân (-).

- - de Hà-Trung (-).

- - de Anh-Sơn (Nghệ-An).

- - de Hưng-Nguyên (-).

- - de Diên-Châu (-).

- - de Quảng-Ninh (Quảng-Bình).

- - de Vĩnh-Linh (Quảng-Trị).

- - de Tam-Kỳ (Quảng-Nam).

- - de Tư-Nghĩa (Quảng-Ngãi).

- - de An-Nhơn (Bình-Định).

- - de Thiệu-Hóa (Thanh-Hóa).

- - de Hoài-Nhơn (Bình-Định).

- - de Tuy-Phước (-).

Résidence Supérieure au Tonkin, à Hanoi (Tonkin).

Résidence-Mairie d'Haiphong (Tonkin).

Résidence de France, à Hòa-Bình (Tonkin).

Résidence-Mairie, Hanoi (Tonkin).

Résidence de France, à Kiên-an (Tonkin).

Résidence de France, à Bắc-Giang (Tonkin).

Résidence de France, à Lang-son (Tonkin).

Résidence de France, à Hưng-Yên (Tonkin).

Résidence de France, à Sơn-Lạc (Tonkin).

Résidence de France, à Quảng-Yên (Tonkin).

Résidence de France, à Thái-Bình (Tonkin).

Résidence de France, à Phú-Thọ (Tonkin).

Résidence de France, à Phúc-Yên (Tonkin).

Résidence de France, à Phú-Lý (Tonkin).

Résidence Supérieure au Laos, à Vientiane (Laos).

Commissariat du Gouvernement, à Saravane (Laos).

- - à Attopeu (Laos).

- - à Thakhek, Cammon (Laos).

- - à Ban-Houeisai (Haut-Mékong)(Laos).

- - à Samneua (Houaphan) (Laos).

- - à Luang-Prabang (Laos).

- - à Savannakhet (Laos).

- - à Xieng-Khouang, Trân-Ninh (Laos).

- - à Vientiane (Laos).

- - à Paksé (Bassac) (Laos).

Gouvernement de la Cochinchine, à Saigon (Archives).

Gouvernement de la Cochinchine, à Saigon (Bibliothèque).

Province de Cholon (Cochinchine).
Mairie-Ville de Cholon (Cochinchine).
Province de **Bắc-Liêu** (Cochinchine).
Province de **Bến-Trè** (Cochinchine).
Province de **Biên-Hòa** (Cochinchine).
Province de **Cần-Thơ** (Cochinchine).
Province de **Gia-Định** (Cochinchine).
Province de **Châu-Độc** (Cochinchine).
Province de Long-Xuyên (Cochinchine).
Province de **Mỹ-Tho** (Cochinchine).
Province de **Rách-Gia** (Cochinchine).
Province de Sa-Đéc (Cochinchine).
Province de **Sóc-Trang** (Cochinchine).
Province de Tây-Ninh (Cochinchine).
Province de **Thudâumôt** (Cochinchine).
Province de **Vĩnh-Long** (Cochinchine).
Résidence Supérieure au Cambodge, à Pnom-Penh.,
Cercle de la Rive Droite, à Hué (Annam).
Société Amicale et Artistique Franco-Annamite, à Hanoi (Tonkin).
Cercle Colonial, à Saigon (Cochinchine).
Administrateur du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan, à Fort Bayart.
Banque de l'Indochine, Agence de Tourane (Annam).
Banque Industrielle de Chine, 74, Rue Saint-Lazare, Paris.
Bibliothèque provinciale de Nha Trang (Annam).
Cercle, Bibliothèque de **Bến-Trè** (Cochinchine).
Légation de France, à Pékin (Chine).
Société Tourane-Sport, à Tourane (Annam).
L'Union Commerciale Indochinoise et Africaine, à Tourane (Annam).
Direction des Arts Cambodgiens, à Pnom-Penh (Cambodge).
Ministère du Palais et des Beaux Arts à Pnom-Penh (Cambodge).
Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles, Agence de Saigon, 100
Boulevard de la Somme, à Saigon (Cochinchine).
Chef du Service Géographique, à Hanoi (Tonkin).
Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord de la France,
116, Rue de l'Hôpital Militaire, Lille (Nord).
Direction du Collège **Quốc-Học**, à Hué (Annam).
Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles, à Tourane (Annam).
Ecole des Hautes Etudes, à Hué (Annam).
Maison Descours et Cabaud, Agence de Tourane (Annam).
Maison Denis Frères, Agence de Tourane (Annam).
Maison J. Fiard et C^{ie}, à Tourane (Annam).
Cercle de Tourane (Annam).

Echanges.

Ecole Française d'Extrême-Orient, à Hanoi (Tonkin).
Revue Indochinoise, à Hanoi (Tonkin).
Société d'Etudes Indochinoises, à Saigon (Cochinchine).
Société d'Histoire des Colonies Françaises, Palais Royal, 34, Galerie d'Orléans, à Paris.
Comité de l'Asie Française, Service Bibliothèque, 19-21, Rue Cassette, à Paris.
M. JOUBIN, Conservateur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, 16, Rue Spontini, à Paris XVI^e.
Commission Archéologique de l'Indochine, Ministère de l'Instruction Publique, 110, Rue de Grenelle, à Paris.
Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts, à Lyon.
Section Indochinoise à l'Exposition Coloniale de Marseille pour 1922, 4, Rue de Seine, Paris VI^e.
Burma Research Society (Bernard Free Library) Rangoon (Birmanie).
The School of Oriental Studies, London Institution, Finsbury Circus E. C. 2.
Association française des Amis de l'Orient, Musée Guimet, Place d'Iéna, à Paris XVI^e.
L'Eveil Economique de l'Indochine, 51, Rue Paul Bert, à Hanoi (Tonkin).
Institut Colonial de Bordeaux 14, Place de la Bourse, Bordeaux.

Hommages.

M. SARRAUT, A., Ministre des Colonies, à Paris.
S. M. KHAI-ĐINH, Empereur d'Annam, à Hué (Annam).
M. LONG, Gouverneur Général, à Hanoi (Tonkin).
Ministère des Colonies, Service du Secrétariat et du Contre-seing ; Archives et Bibliothèques, à Paris.
M. le Résident Supérieur en Annam, à Hué
Archives,
Bibliothèques,
Dépôt Légal.
S. E. le Ministre de l'Intérieur, à Hué (Annam).
S. E. le Ministre de la Justice, à Hué (Annam).
S. E. le Ministre de l'Instruction Publique, à Hué (Annam).
S. E. le Ministre des Travaux Publics, à Hué (Annam).
S. E. le Ministre des Rites, à Hué (Annam).
S. E. le Ministre de la Guerre, à Hué (Annam).
S. E. le Ministre des Finances, à Hué (Annam).

MM. OUTREY. Député de la Cochinchine, Président de la Section de
Tourisme de la Ligue Coloniale Française, 15, Rue Pergolèse, à
Paris.

FOUCHER, Professeur à la Sorbonne, 16, Rue de Staël, à Paris.

FINOT, L., Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à Hanoi
(Tonkin).

SÉNARD, Membre de l'Institut, 18, Rue François 1^{er}, à Paris.

SYLVAIN LEVI, Professeur au Collège de France, 9, Rue Guy de la
Brosse, à Paris.

S. G. Mgr. CASPARD, Ancien Evêque de Hué, Obeynay (Alsace).
Touring Club Français, Société du Tourisme Colonial, 65, Avenue de
la Grande Armée, à Paris.

Musée Guimet, Place d'Iéna, à Paris.

Tân-Thơ-Viện, Bibliothèque de la Cour d'Annam, à Hué (Annam).

Société Sportive Indigène, à Hué (Annam).

Service des Annales du Gouvernement Annamite (Sứ-Quán), à Hué
(Annam).

Société de Géographie de Paris, 184, Boulevard Saint-Germain, à Paris.

Société Asiatique, 1, Rue de Seine, à Paris VI^e.

Société des Missions Etrangères de Paris, 128, Rue du Bac, à Paris VI^e.



**Cliquez ici pour revenir
au menu principal**



Menu